

M. Chirac à la manœuvre

■ Le chef de l'Etat renoue avec M. Pasqua, après avoir reçu M. Séguin et M. Balladur

■ Il s'efforce de rassembler les « barons » gaullistes avant la présidentielle

■ Mais l'hypothèse d'une élection anticipée semble écartée par l'Elysée

Lire pages 6 et 7

L'Europe dit oui aux OGM

● Le Parlement européen rouvre la possibilité légale de cultures transgéniques ● Les autorisations seront accompagnées d'une réglementation renforcée ● La nouvelle directive pourrait être mise en œuvre avant la fin de l'année ● Les industriels se félicitent, les écologistes protestent

LE PARLEMENT EUROPÉEN de Strasbourg a ouvert la voie à une reprise des cultures transgéniques en Europe, en adoptant, mercredi 12 avril, une nouvelle directive préparée par la Commission et les Etats membres. Le vote, reflétant la nouvelle majorité de droite parmi les eurodéputés, donne un cadre légal qui autorise la culture d'OGM (organismes génétiquement modifiés), mais en l'accompagnant de fortes précautions. Cette directive doit encore être acceptée par le conseil des ministres, mais ce dernier ne devrait pas en modifier la philosophie. Son entrée en application pourrait avoir lieu à la fin de l'année, sous la présidence française de l'Union.

Le cadre légal précédent remonte à 1990, alors que les OGM en étaient à leurs balbutiements. Devant les risques et les résistances des opinions, les Européens avaient adopté un moratoire sur les cultures en juin 1999. Les cultures seront de nouveau autorisées, mais avec des précautions



renforcées en fonction des risques pour l'environnement. Leurs autorisations seront limitées à dix ans et pourront être levées en cas de nouvelles connaissances scientifiques. L'étiquetage est imposé à tous les stades de la mise sur le marché.

Les groupes industriels se sont félicités du vote. Les écologistes voulaient introduire un régime de responsabilité des producteurs d'OGM, qui a été rejeté. En France, ils dénoncent aussi l'absence d'information du public. Le gouvernement dissimule la localisation des sites de culture transgénique, au contraire de la Grande-Bretagne, qui en publie une carte intégrale. Certains écologistes veulent détruire les parcelles cultivées. En Angleterre, un procès vise ainsi vingt-huit militants de Greenpeace, tandis que dans l'Ariège José Bové et les Verts manifestaient jeudi contre l'existence d'un champ de colza OGM.

Lire page 2



HUGUES DUBOIS/RMN

CULTURE

Les arts premiers au Louvre

Jacques Chirac et Lionel Jospin devaient inaugurer, jeudi 14 avril à Paris, les nouvelles salles du pavillon des Sessions, qui accueillent une centaine de pièces remarquables, dont la sculpture amérindienne ci-dessus, représentatives des richesses, jusque-là ignorées au Louvre, des arts premiers. Jacques Kerchache, maître d'œuvre de ce pavillon, voit exaucés ses rêves de collectionneur globe-trotteur. p. 28-29 et notre éditorial p. 16

Le Nasdaq en chute libre

MARCHÉ américain des valeurs technologiques, le Nasdaq a chuté de 7,06 % mercredi 12 avril. Depuis son sommet, atteint le 10 mars, ce marché a reculé de 25 %, entraîné par un mouvement de défiance des investisseurs. Tous les secteurs sont touchés, de la biotechnologie aux télécommunications en passant pas les sites Internet. Même les valeurs vedettes comme Microsoft, Motorola, Cisco ou Intel ne sont pas épargnées. Entre les marchés financiers et les sociétés de haute technologie, la passion s'est nettement refroidie. Or, les sociétés Internet ont besoin des marchés pour se financer. Pour le moment, cette baisse n'affecte pas les valeurs traditionnelles.

Lire page 18

Le procès de la « nouvelle économie » contre les vieux réflexes de l'ex-KGB

MOSCOU

de notre correspondant

Le FSB (ex-KGB) peut-il en toute impunité éplucher les e-mails des internautes russes, suivre leurs pérégrinations sur la Toile, interrompre quand bon lui semble leurs connexions et abonnement à un centre serveur ? C'est l'enjeu d'un procès, le premier du genre, qui vient de s'ouvrir à Moscou et qui oppose le ministère des communications - et, à travers lui, l'ex-KGB - à un serveur de Volgograd, Bayard-Slavia-Communications (BSK). BSK, qui compte 1 200 abonnés dans cette région du sud de la Russie, est le premier serveur à avoir obstinément refusé les demandes du service fédéral de sécurité qui, sous couvert d'une réglementation technique tatillonne, entend contrôler tout ce qui transite par la Toile.

« Comme à tous mes autres collègues, le FSB a voulu me faire signer un accord qui lui donne accès à la liste de mes clients et à mon système de transmission, explique Naïl Mourzakhanov, directeur de BSK. Il aurait ainsi pu lire toutes les correspondances, ouvrir ou fermer les comptes, piloter en double le système sans que

moi-même ou mes abonnés soyons informés. » Depuis plus de deux ans, le service fédéral tente d'imposer ces règles, connues sous le nom de SORM, à tous les serveurs, leur demandant de payer l'équipement nécessaire à la mise en place de cette « boîte noire » reliée au FSB local, et parfois d'assurer la formation technique de ses agents.

Par son refus, BSK s'est exposé à des mois de harcèlement administratif : contrôles réguliers, inspection fiscale, amendes et, finalement, retrait de sa licence en novembre 1999. « Nous avons d'ailleurs continué à travailler, n'ayant appris ce retrait qu'au mois de février », dit M. Mourzakhanov. Devant la mobilisation de la communauté des internautes russes, le ministère des communications semble embarrassé : il n'était pas représenté lors de la première audience et a fait marche arrière dans un mémoire remis au tribunal, assurant qu'il n'entendait plus supprimer la licence de BSK...

« Le FSB viole les droits et les libertés des citoyens - le secret de la correspondance privée est garanti par la Constitution - et il viole mes droits d'entrepreneur en s'arrogeant le contrôle de mon entreprise. Nous demandons simple-

ment que ses interventions soient motivées par une décision de justice », proteste Naïl Mourzakhanov. « Le FSB a aujourd'hui accès à toute la correspondance électronique, autre chose est de savoir comment il peut traiter une telle masse d'informations », ajoute-t-il.

Cette affaire intervient alors qu'Internet connaît un développement fulgurant en Russie (il y aurait 4 millions d'internautes) et que les grands groupes commencent à investir massivement dans ce secteur. En janvier, les responsables des principaux serveurs russes ont rendu publique une lettre ouverte au gouvernement. SORM, écrivent-ils, « ne garantit pas les droits constitutionnels des usagers d'Internet ». S'inquiétant des interventions gouvernementales mais aussi « des initiatives spontanées » de telle ou telle administration, ils dénoncent la « mise en place d'une censure directe ou indirecte ». Le procès de BSK pourrait ainsi faire école. « Je sais que plusieurs autres serveurs veulent également porter l'affaire devant la justice », dit Naïl Mourzakhanov.

François Bonnet



LUDOVIC/REA

REPORTAGE

Une semaine à la Santé

Entre les surveillants de nuit, les VIP du quartier des particuliers et les punis du quartier disciplinaire, un seul point commun : en prison, le temps dure plus longtemps. Il n'y a qu'à parler qu'il passe trop vite, trop vite pour voir grandir les enfants, trop vite pour que les couples ne doivent pas se contenter d'étreintes furtives. Mais volet de notre reportage à la maison d'arrêt parisienne de la Santé. p. 14-15

M 6 veut changer de dimension



JEAN DRUCKER

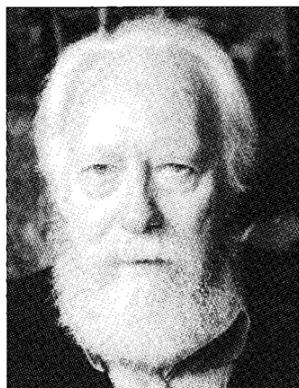
PETITE CHAÎNE de télévision devenue en quatorze ans un groupe prospère, M 6 va modifier ses structures. Son PDG, Jean Drucker, annonce dans un entretien au Monde la transformation de M 6 en société à directoire et conseil de surveillance.

Lire page 20

Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 10 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 48 FB; Canada, 2,50 \$ CAN; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA; Danemark, 15 KR; Espagne, 225 PTA; Gabon, 900 F CFA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR; Irlande, 1,40 £; Italie, 3000 L; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KR; Pays-Bas, 3 FL; Portugal CON, 270 PTE; Réunion, 10 F; Sénégal, 900 F CFA; Suède, 16 KR; Suisse, 2,20 FS; Tunisie, 1,4 Din; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



FRANÇOIS NOURISSIER



À DÉFAUT DE GÉNIE

GALLIMARD

Deux options pour la refondation sociale

DÉCIDÉMENT, la « refondation sociale », voulue par le Medef, n'est pas un long fleuve tranquille. En préalable à toute discussion sur les éventuels contrats de mission, de projet, ou à durée maximum de cinq ans, qui ont provoqué beaucoup d'émoi, les syndicats, unanimement, voulaient aborder le thème de la lutte contre la précarité. Ayant annoncé leur intention de quitter la réunion du groupe de travail « précarité, nouveaux contrats de travail », le 10 avril, ils ont été entendus : l'ordre du jour de la séance a été modifié.

Ce n'est pas la première fois que la stratégie patronale se heurte au front commun des organisations syndicales, pourtant peu habituées à agir de concert. Déjà, le 26 janvier, ensemble, elles avaient rejeté comme « autant de pressions inacceptables » les conditions mises par le Medef à l'ouverture de négociations, le 3 février. Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, avait salué un « événement » dont le patronat « aurait tort de sous-estimer la portée ». Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, avait estimé, pour sa part, que « ce jour marquait une évolution dans le paysage syndical français ».

Depuis l'instauration de 35 heures par la voie législative, plus rien ne se passe comme avant dans le domaine des relations sociales en France. La situation créée par la volonté du gouvernement d'intervenir sur des sujets qui auraient pu ou dû relever de la responsabilité des partenaires sociaux a débouché sur une série de révisions tactiques. Lesquelles ne sont pas toujours sans paradoxe.

Il aura fallu un échec du patronat, contraint d'appliquer la réduction du temps de travail, pour que celui-ci redécouvre les vertus de la négociation interprofessionnelle, qu'il voulait pourtant remplacer par la négociation d'entreprise. Si l'objectif demeure, il passe maintenant par l'ouverture d'un vaste chantier, affublé de noms pompeux pour en donner la mesure. Successivement appelé « nouveau contrat social », « constitution sociale » et « refondation sociale », il va occuper huit groupes de travail jusqu'à la fin de l'année et peut-être au-delà, compte tenu de l'ampleur des thèmes à aborder.

Alain Lebaube

Lire la suite page 16



PHILIPPE HUGUEN/AFIP

FOOTBALL

L'exploit de Calais

Les footballeurs amateurs de Calais (photo) se sont qualifiés pour la finale de la Coupe de France, mercredi 12 avril, en battant Bordeaux, champion de France en titre, par 3 buts à 1 après prolongation. Cet exploit a été fêté toute la nuit dans la ville, qui, de mémoire de Calaisien, n'avait jamais vécu une telle liesse. Le 7 mai, au Stade de France, les joueurs amateurs rencontreront Nantes, qui, dans l'autre demi-finale, a battu Monaco (0-1). p. 25

International	2	Communication	20
France	6	Tableau de bord	21
Société	9	Aujourd'hui	24
Carnet	12	Météorologie-Jeux	27
Régions	13	Culture	28
Horizons	14	Guide culturel	30
Entreprises	18	Radio-Télévision	31

STRASBOURG Le Parlement européen a voté, mercredi 12 avril, une nouvelle directive relative aux organismes génétiquement modifiés (OGM) qui autorise leur culture sous

de fortes précautions. La directive devra être examinée par le Conseil des ministres et pourrait entrer en application vers la fin de l'année. ● CE VOTE qui reflète la nouvelle

majorité de droite à Strasbourg, met fin à l'incertitude légale qui prévalait depuis le moratoire adopté par les Européens en juin 1999. ● LES CULTURES sont soumises à l'examen

des risques pour l'environnement. Leurs autorisations seront limitées à dix ans et peuvent être levées en cas de nouvelles connaissances scientifiques. L'étiquetage est imposé à

tous les stades de la mise sur le marché. ● LES GROUPEES industriels se sont félicités du vote. Les écologistes auraient voulu des contrôles encore plus serrés.

Le Parlement européen rouvre la voie à la culture d'OGM

Les eurodéputés ont adopté, mercredi 12 avril, une nouvelle directive qui autorisera la production d'organismes génétiquement modifiés tout en renforçant les contrôles. Les industriels se félicitent. Les écologistes regrettent le rejet d'un amendement engageant la responsabilité des producteurs

« L'EUROPE dit "oui" aux biotechnologies » : Europabio, l'association européenne des industries biotechnologiques, ne cachait pas sa satisfaction, mercredi 12 avril, après le vote du Parlement européen sur la nouvelle directive relative aux organismes génétiquement modifiés (OGM). Les contraintes que redoutaient le plus les industriels ont en effet été rejetées sous l'influence du Parti populaire européen (PPE, centre droit). En revanche, le vote qui donne un nouveau cadre législatif régissant les autorisations de culture des OGM devrait permettre de lever le moratoire qu'avait adopté le conseil des ministres le 24 juin 1999 : cette suspension des autorisations était liée à l'actualisation du texte encadrant les OGM.

Cette nouvelle directive doit remplacer la directive existante, dite 90/220, qui date de 1990 et avait été élaborée alors que les OGM étaient à leurs balbutiements. Se référant explicitement au « principe de précaution », le document rouvre donc la possibilité de culture des OGM, mais en l'accompagnant de précautions renforcées. Il soumet les autorisations de cultures trans-

géniques à l'examen, par les autorités compétentes, des risques qu'ils ont pour l'environnement. La procédure n'est pas substantiellement changée par rapport au régime antérieur, qui prévoit un va-et-vient entre comités des Etats membres et comité européen. Mais les critères d'examen des OGM seront, cette fois, plus précis et les dossiers seront soumis à une consultation du public. Par ailleurs, un registre public permettra de connaître les localisations des cultures transgéniques. Le texte instaure aussi un système de biovigilance, limitée à dix ans la durée des autorisations et prévoit la possibilité de retirer une autorisation si de nouvelles connaissances scientifiques le justifiaient. Enfin, il impose l'étiquetage à tous les stades de la mise sur le marché.

RESPONSABILITÉ NON SPÉCIFIQUE

Malgré ces précautions, les opposants aux OGM se sentent floués, et les écologistes parlaient de « Berezina ». Bien que souvent majoritaires, les partisans d'un texte plus sévère, emmenés par le Parti socialiste européen (PSE) et les Verts, ont perdu sur plusieurs points considérés comme majeurs. En particulier, l'as-



semblée a rejeté un amendement introduit par le rapporteur, David Bowe (PSE), qui imposait aux producteurs d'OGM d'assumer la responsabilité civile de tout dommage causé à la santé humaine ou à l'environnement. Cette contrainte, aux conséquences financières potentiellement très élevées, aurait constitué un frein aux OGM. Patricia McKen-

na (Verts) a demandé, sans convaincre, pourquoi les groupes industriels « ont peur d'une responsabilité civile si leurs produits ne présentent aucun risque ». Le PPE a jugé qu'il n'y avait pas à légiférer sur ce point, les OGM devant relever d'un régime de responsabilité général et non spécifique. Un texte sur la responsabilité environnementale

sera élaboré dans un avenir indéterminé.

Le PPE a également imposé un vote autorisant les OGM portant un gène de résistance aux antibiotiques jusqu'en 2005, rejetant la demande d'une interdiction immédiate. Les défenseurs de l'environnement ont encore été battus sur un amendement interdisant le transfert de gènes d'OGM à d'autres organismes de l'environnement, le PPE ayant fait valoir que l'évaluation des risques concernant ces transferts constituait une garantie suffisante.

« CHANGEMENT DE MAJORITÉ »

Pour Marie-Noëlle Lienemann (PSE), vice-présidente du Parlement, « ces votes, en recul par rapport à la première lecture, témoignent du changement de majorité du Parlement, qui est désormais sous l'influence des intérêts économiques et financiers ». Un jugement que réfute Françoise Grossetête (PPE) : « Nous n'avons pas été approchés par des lobbys, mais nous estimons qu'il ne faut pas d'interdiction générale des OGM, ces organismes pouvant avoir des effets positifs en médecine. » Quant aux Verts,

par la voix d'Alexander de Roo, ils ont jugé le résultat totalement étranger « aux préoccupations de la société ».

Quoi qu'il en soit, le vote est incontestablement une bonne nouvelle pour les promoteurs des OGM, qui enregistrent leur première victoire depuis deux ans. Il rouvre la possibilité légale de cultures transgéniques. Avant de s'appliquer, la nouvelle directive doit cependant, aux termes de la procédure de « conciliation », être examinée par le comité paritaire réunissant représentants du Parlement et représentants du conseil des ministres. La position prudente du Parlement semble devoir être avalisée dans ses grandes lignes par le conseil, et la directive pourrait être mise en œuvre avant la fin de l'année. A moins que la présidence portugaise n'active cette procédure, c'est donc la France – et son ministre de l'environnement, Dominique Voynet – qui pourrait présider au redémarrage des cultures transgéniques.

Hervé Kempf et Rafaële Rivais à Strasbourg

Un début de « principe de précaution » à l'OMC

DANS LA GALAXIE des organismes internationaux, le Codex alimentarius n'est pas le moins austère. Et le fait que son Comité des principes généraux tienne à Paris, du 10 au 14 avril, sa quinzième session, n'aurait guère de quoi retenir l'attention si ce énième comité Théodule ne détenait une clé essentielle de la bataille autour de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) : celle-ci s'adosse en effet aux normes établies par le Codex alimentarius pour juger les différends commerciaux de nature scientifique qui opposent des Etats.

C'est ainsi parce que le Codex n'avait pas avalisé le point de vue européen sur l'usage des hormones dans l'élevage que l'Union européenne a pu être condamnée par l'OMC sur plainte des Etats-Unis. Si, par exemple, le Codex adoptait des normes jugeant qu'il n'y a pas d'argument scientifique permettant d'encadrer la consommation d'organismes génétiquement modifiés (OGM), l'Europe pourrait se voir condamner par l'OMC pour pratique non concurrentielle – et être contrainte d'avaliser des OGM contre son gré.

L'Union européenne a donc entrepris de faire admettre sa philosophie en matière de sécurité alimentaire par le Codex, organe commun à la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) et à l'OMS (Organisation mondiale de la santé). L'enjeu est de faire reconnaître le principe de précaution comme moyen d'analyse des risques.

Ce principe est mentionné à plusieurs reprises dans la directive régissant les autorisations d'OGM votée par le Parlement européen le 12 avril. Il a, par ailleurs, été inscrit dans le Protocole sur la biosécurité adopté à Montréal le 31 janvier. C'est le point

principal qui a animé les débats qui se sont tenus cette semaine à Paris. L'approche européenne est contestée par les Etats-Unis : « Le problème est qu'il n'y a pas de définition du principe de précaution, a déclaré au Monde Catherine Woteki, chef de la délégation américaine. Par ailleurs, les risques environnementaux régis par le Protocole sur la biosécurité ne sont pas de même nature que les risques alimentaires auxquels s'attache le Codex. »

« BEAUCOUP DE MALENTENDUS »

Européens et Américains ont évité un affrontement direct : ils étaient parvenus, mercredi 12 avril, à un texte commun de synthèse mentionnant la possibilité de « prendre des mesures de précaution (...) dans l'attente de données scientifiques complémentaires », une note indiquant que « certains Etats » appellent cette méthode « principe de précaution ».

En fait, la critique la plus vive est venue de certains Etats du Sud, qui craignent que ce principe de précaution soit un moyen de bloquer leurs exportations. La Malaisie et d'autres pays ont ainsi proposé un autre texte, se référant à un des accords de l'OMC, le SPS (Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires). Le SPS prévoit le cas de « preuves scientifiques pertinentes insuffisantes », et la Malaisie le juge adéquat pour régler le problème. Le débat a été reporté à 2001, les discussions pouvant se poursuivre pendant l'année par courrier électronique. « Il y a beaucoup de malentendus, juge-t-on dans la délégation française, mais la discussion continue : le sujet n'est plus tabou. »

H. K.

La France dissimule les informations sur les cultures transgéniques

LA CLÉ de la démocratie se trouve dans un pot à tabac. Le pot à tabac se trouve sur un bureau, non loin d'un pot de fleur, dans la pièce 5-08. La pièce 5-08 se trouve au cinquième étage de l'immeuble de la Direction générale de l'alimentation du ministère de l'agriculture (DGAL), rue de Vaugirard, à Paris. La clé ouvre l'armoire aux portes de bois, à droite en entrant. Dans l'armoire, il y a une boîte à crayons. Dans la boîte se trouvent plusieurs clés dont l'une ouvre l'armoire métallique qui jouxte la première. Là, sagement rangées, des boîtes en carton contiennent des informations secrètes. Car malgré la transparence célébrée par le ministre de l'agriculture Jean Glavany (Le Monde du 4 octobre 1999), malgré une loi spécifiant le droit du public à l'information sur les organismes génétiquement modifiés (OGM), malgré de nombreux avis favorables de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA), les citoyens se voient refuser l'accès aux « fiches d'information du public » décrivant les essais d'OGM qui se déroulent en France. L'administration bloque cette information de-

puis plus d'un an et, le 13 avril, la CADA devrait rendre un nouvel avis favorable à une demande de communication, cette fois de l'association France Nature Environnement.

La question est régie par la loi du 13 juillet 1992 sur la dissémination d'OGM et par son décret d'application du 18 octobre 1993. La loi indique que « toute personne a le droit d'être informée sur les effets » de la dissémination d'un OGM, précisant que « le lieu » de cette dissémination ne peut être « considéré comme confidentiel ». Le décret précise quant à lui que « le ministre tient cette fiche (décrivant la culture de l'OGM) à la disposition du public ». Or, à toutes les demandes des associations ou des citoyens de consulter ou de recevoir les « fiches d'information du public », la DGAL et les services départementaux répondent par le silence ou par l'envoi de documents incomplets. Les requérants se tournent vers la CADA. Celle-ci, depuis mars 1999, donne de manière constante un avis favorable aux demandes, précisant le plus souvent que le document doit être communiqué « avec le nom de la commune ».

OÙ SONT MENÉS LES ESSAIS ?

Si le rapport annuel de la Commission du génie biomoléculaire indique bien le nom des villages dans lesquels ont lieu des essais, cela n'est fait qu'a posteriori, un an après la culture. Le rapport d'activité pour 1999 n'est ainsi pas publié, afin de ne pas divulguer les noms des communes où sont menés les essais de colza transgénique (sur moins de trente hectares) ; le colza se récolte en juillet, et le rapport attendra la moisson...

Tout le problème tourne autour de l'information sur la localisation des essais : le ministère craint que sa communication favorise leur destruction par des opposants aux cultures transgéniques. La crainte n'est pas infondée : plusieurs parcelles ont été détruites depuis un an, et le 13 avril, en fin de matinée, des manifestants emmenés par José Bové, porte-parole de la Confédération paysanne, et Jean-Luc Bennahmias, secrétaire national des Verts, devaient s'être rassemblés à Gaudiès (Ariège) pour tenter de faucher un champ de colza transgénique. Mais l'argument préjuge des intentions des requérants : « France Nature Environnement et Les Amis de la Terre défendent leurs convictions par des moyens légaux et n'incitent en aucun cas les citoyens à violer la loi »,

écrivent les deux associations dans une lettre ouverte adressée à Marion Guillou, la directrice de la DGAL. « Je ne peux pas être pour la destruction », dit Michel Laval, du Mouvement écologiste indépendant, qui collectionne les avis favorables de la CADA, l'écologie est non-violente. »

UN RETARD CONFORTABLE

Pour Marion Guillou, « on ne sait pas exactement, sur le plan juridique, ce qu'on peut dire ». La loi du 17 juillet 1978 sur la communication des documents administratifs indique en effet que la communication peut être refusée si elle pouvait porter atteinte « à la sûreté de l'Etat et à la sécurité publique ». Mais « cette exception ne devrait être invoquée qu'au cas par cas et pas de manière générale », indique-t-on à la CADA. La DGAL dit attendre le rapport d'un conseiller d'Etat, François Loloum, pour savoir quelle attitude adopter. Le problème est que ce rapport, commandé à l'été dernier, prend un retard confortable. Promis pour septembre 1999, puis pour décembre, puis pour avril, il n'est toujours pas achevé. Et « le fait qu'une mission de réflexion soit en cours ne dispense pas d'appliquer la loi », note-t-on à la CADA, dont le rapporteur général est un autre conseiller d'Etat, Jacques-Henri Stahl. Pourquoi l'avis – pour l'instant inexistant – de M. Loloum l'emporterait-il sur celui de M. Stahl, exprimé clairement par le biais des avis officiels de la CADA ?

L'attitude du gouvernement français contraste avec celle du gouvernement anglais : celui-ci a publié intégralement la carte des essais d'OGM effectués en Grande-Bretagne (www.environment.detr.gov.uk). Et recourt à la justice contre ceux qui auraient enfreint la loi en détruisant les parcelles. Ainsi vingt-huit militants de Greenpeace sont jugés, depuis le 3 avril à Norwich, dans un procès qui devrait durer trois semaines. La démocratie n'est-elle pas mieux respectée par un procès public ? Le gouvernement français ne devrait-il pas appliquer la transparence qu'il prêche, et laisser la justice examiner les faits ? C'est la position de José Bové, qui a déjà été condamné à huit mois de prison avec sursis en février 1998 par le tribunal d'Agen pour avoir endommagé une culture transgénique et qui renouvelle l'acte délictueux aujourd'hui à Gaudiès.

H. K.

Espace Suffren
40 ter, av. de Suffren - Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00
CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

Vous aurez peut-être du mal à la reconnaître.

Mais toutes les facilités pour l'essayer.

Calandre de la nouvelle Polo GTI

Nouvelle POLO

Autriche : Jörg Haider présente l'Europe comme une puissance « coloniale »

Visite mouvementée à Bruxelles du leader d'extrême droite

Présent dans la capitale européenne, mercredi 12 avril, à l'occasion d'une session du Comité des régions, auquel il a droit de siéger en tant que

gouverneur de Carinthie, le leader de l'extrême droite autrichienne a vivement critiqué les sanctions européennes à l'égard de son pays. Au

même moment, le président autrichien, Thomas Klestil, s'exprimait devant les eurodéputés à Strasbourg.

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre envoyé spécial

Par sa seule présence à Bruxelles, mercredi 12 avril, Jörg Haider avait conscience de braver les sanctions prises par quatorze pays de l'Union européenne contre l'Autriche. Le leader de l'extrême droite autrichienne était venu participer, en tant que gouverneur du Land de Carinthie, à la 33^e session du Comité des régions de l'Union européenne. Tout, dans l'attitude de Jörg Haider, montrait un homme sûr de lui : un je-ne-sais-quoi de méprisant pour toiser les dizaines de journalistes qui lui faisaient face lors d'une conférence de presse, une façon de leur jeter au visage qu'ils doivent « apprendre la démocratie »... Il a pointé du doigt une certaine ambivalence du comportement des Quatorze, qui consiste à sanctionner le gouvernement de Vienne tout en reconnaissant, comme l'a récemment souligné Valéry Giscard d'Estaing, que le « peuple autrichien fait partie de la grande famille européenne ».

Au moment même où, à Bruxelles, Jörg Haider n'hésitait pas à répliquer vertement à ses censeurs, à Strasbourg le président autrichien, Thomas Klestil, prononçait un discours solennel à

la tonalité très œcuménique devant le Parlement européen. Reçu par Nicole Fontaine, la présidente du Parlement européen, M. Klestil a réclamé le soutien des eurodéputés pour aider son pays à sortir de l'« impasse » diplomatique dans laquelle il se trouve avec l'Union européenne. Le contraste n'en était que plus frappant avec les propos nettement plus vindictifs de Jörg Haider mais, sur le fond, les deux hommes ont demandé la même chose : la levée des sanctions des Quatorze contre l'Autriche.

MOBILISATION MÉDIATIQUE

Jörg Haider – qui a démissionné de la présidence du parti FPÖ à la fin du mois de février – avait soigneusement préparé sa visite à Bruxelles, coupant l'herbe sous le pied aux quelques centaines de manifestants qui l'attendaient à l'aéroport, en arrivant avec trois heures d'avance sur l'horaire prévu. Des chevaux de frise barrant les rues menant au Parlement, des camions de police discrets mais nombreux, un service d'ordre tatillon, ont permis au leader populiste de pénétrer sans encombre à l'intérieur des bâtiments européens, pour y affronter une mobilisation médiatique qui a pris de court Jos Chabert, le président du

Comité des régions, une instance dont les délibérations se déroulent en général dans une grande discrétion.

Il a été demandé aux services de sécurité qu'ils procèdent à une « évacuation immédiate » des dizaines de cameramen formant une haie autour de Jörg Haider. En vain. La salle bruisa un moment des vitupérations d'un élu français, Marc Bellet (conseiller régional communiste de Basse-Normandie) qui exigeait l'éviction de M. Haider, puis le brouhaha s'apaisa. Il reprit plus tard, à l'occasion d'une conférence de presse. Les sanctions contre Vienne « heurtent le bon sens et les valeurs communes de l'Europe », laquelle traite aujourd'hui l'Autriche en pays « colonisé », assura le gouverneur de Carinthie. « C'est l'Europe qui doit prendre des leçons de démocratie, et non l'Autriche », poursuivit-il.

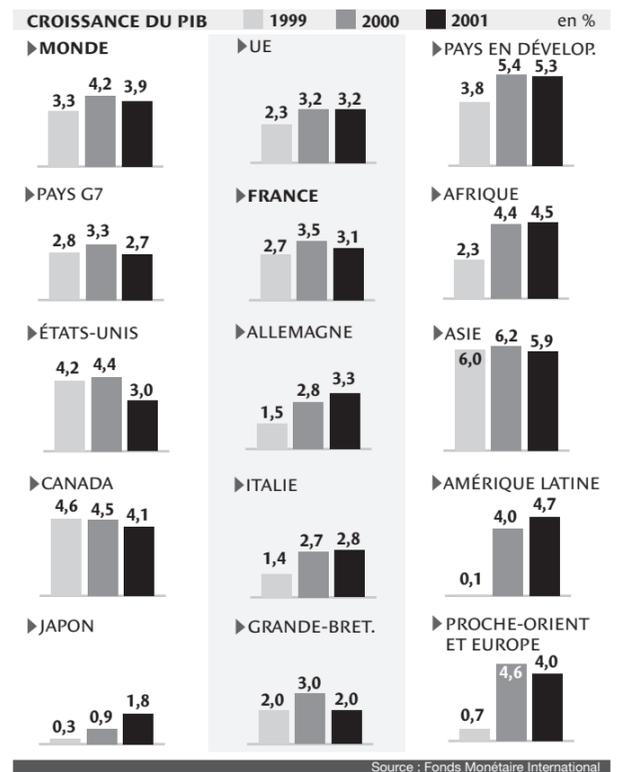
Prenant à partie, comme à son habitude, les autorités belges et françaises (les plus critiques à l'égard de la coalition au pouvoir à Vienne), Jörg Haider stigmatisa les propos de Nicole Fontaine qui, à Strasbourg, avait dressé le constat de la « participation d'un parti xénophobe au gouvernement autrichien ». Celui-ci, avait ajouté M^{me} Fontaine, ainsi que la « mé-

moire de l'Histoire qui a déchiré l'Europe (...) nous obligent à ne pas accepter la banalisation de l'extrême droite, à ne pas accepter l'inacceptable, à ne pas relativiser l'intolérable ». Pour Jörg Haider, M^{me} Fontaine a abusé de sa position de présidente du Parlement européen. Il n'eut pas le temps d'épiloguer davantage : se frayant un passage au milieu d'une haie de caméras, Marc Bellet faisait une entrée inopinée en criant : « M. Haider vous ne valez pas cher, vous êtes un méprisable ! ». L'intéressé opta pour une sortie rapide, tout en assurant, sourire aux lèvres, que « bien sûr » il passerait la journée de jeudi à Bruxelles.

C'est avec des accents étonnamment similaires à ceux de Nicole Fontaine que le président Klestil a souligné la nécessité, mercredi à Strasbourg, de « faire preuve d'une plus grande vigilance lors des premiers signes avant-coureurs » du racisme, de la xénophobie et de l'antisémitisme, ajoutant (sans citer le FPÖ) : « Il faut faire barrage à tous ceux qui mènent une politique opportuniste, populiste, et qui exploitent les peurs des populations. »

Laurent Zecchini
(avec Rafaële Rivaïs à Strasbourg)

Prévisions encourageantes du Fonds monétaire international



WASHINGTON. La vigoureuse expansion de l'économie mondiale étonne le Fonds monétaire international (FMI). Publiées mercredi 12 avril à Washington, les prévisions économiques du Fonds sont plus encourageantes que prévu grâce à la vitalité de l'économie américaine et au retour en force des pays émergents d'Asie. Les facteurs de risque sont identifiés : un possible réajustement brutal des grandes monnaies ou un retournement des cours boursiers, aujourd'hui très élevés.

Fidel Castro réclame un nouvel ordre économique mondial

LA HAVANE. « Il nous faut un nouveau Nuremberg pour juger l'ordre économique qu'on nous a imposé et qui tue tous les trois ans, par la famine ou la maladie, plus d'hommes, de femmes et d'enfants que ceux qui sont morts durant le second conflit mondial » : ces propos ont été tenus par Fidel Castro à l'ouverture du sommet du Groupe des 77 mercredi 12 avril à La Havane, en présence de dizaines de chefs d'Etat et de gouvernement. Le G 77 regroupe 133 pays qui représentent 80 % de la population mondiale et entendent jouer un rôle de contrepoids face aux pays riches. Le dirigeant cubain a notamment réclaté la « démolition » du Fonds monétaire international et l'instauration d'une taxe de 1 % sur les transactions financières spéculatives. Fidel Castro a comparé le monde à un navire dans lequel une minorité profiterait de « cabines de luxe » avec accès à Internet et nourriture et médicaments en abondance. Les autres voyagent, eux, dans des conditions comparables à celles des navires qui transportaient les esclaves africains vers les Amériques. – (Reuters.)

Des missiles Scud saisis en Suisse

BERNE. La police suisse a saisi, jeudi 6 avril, à l'aéroport de Zurich, des composants de propulsion de missiles sol-sol Scud et elle a arrêté un homme d'affaires taïwanais soupçonné de vouloir les livrer à la Libye, a annoncé, mercredi 12 avril, le ministère public fédéral. Agé de 44 ans, le trafiquant présumé, qui venait de Taïpeh et avait fait escale à Hongkong, puis à Zurich, était en route pour Tripoli. Son nom n'a pas été divulgué. Il a été déferé à un juge pour infraction à la loi sur la vente des matériels de guerre. Déjà, en novembre 1999, les douanes britanniques avaient saisi, sur l'aéroport londonien de Gatwick, des pièces de missiles Scud en partance pour la Libye. Le Scud, utilisé par l'Irak en 1991 contre Israël et l'Arabie saoudite, a une portée de 300 à 550 kilomètres et il peut être équipé de charges classiques, chimiques ou biologiques. – (AFP)

L'emblème de la Croix-Rouge en question

GENÈVE. Un groupe de travail du mouvement de la Croix-Rouge se réunit à Genève, pendant deux jours à partir du jeudi 13 avril, pour tenter de régler le problème de l'emblème du mouvement. L'adhésion de plusieurs pays au mouvement est bloquée par la question de l'emblème. Entre autres cas, l'organisation israélienne Magen David Adom (MDA) souhaite conserver son emblème actuel, une étoile de David rouge, ce qui lui a toujours été refusé, malgré le soutien de la Croix-Rouge américaine. La Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et le Comité international (CICR) craignent que la multiplication des emblèmes soit un facteur d'affaiblissement et suggèrent la création d'un troisième emblème « neutre », en plus de la croix et du croissant rouges. – (AFP)

COMMUNE DE CHÂTENAY-LE-ROYAL Zone d'Aménagement Concerté du Maupas

Par délibération en date du 3 mars 2000, le Conseil Municipal a décidé de procéder à la modification du Plan d'Aménagement de Zone de la ZAC du Maupas. Par délibération du 3 mars 2000, il a approuvé le projet de modification du PAZ et autorisé le lancement de la procédure.

L'enquête publique prévue par arrêté du 21 mars 2000, se déroulera du 10 avril 2000 au 9 mai 2000, inclus.

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête, seront déposés à la Mairie de Châtenay-le-Royal pendant la durée de l'enquête et pourront être consultés aux heures habituelles d'ouverture.

Monsieur Michel DYON, 13 rue P. Cézanne 71100 Chalon-sur-Saône, Commissaire-Enquêteur, recevra en personne à la Mairie de Châtenay-le-Royal, les :

Lundi 10 avril 2000 de 14h00 à 16h00,

Judi 20 avril 2000 de 9h00 à 11h00,

Mercredi 26 avril 2000 de 14h00 à 16h00,

Vendredi 5 mai 2000 de 9h00 à 11h00,

et le Mardi 9 mai 2000, dernier jour de l'enquête, de 15h00 à 18h00,

S'il y a lieu, les observations pourront être adressées par écrit au Commissaire-Enquêteur, qui les annexera au registre.

Des intellectuels russes

soutiennent Vladimir Poutine en Tchétchénie

EN RÉPONSE au texte des intellectuels européens dénonçant la guerre en Tchétchénie menée depuis septembre 1999 par le pouvoir russe (Le Monde du 23 mars), des intellectuels et artistes de Moscou ont signé un texte de soutien au président russe par intérim, Vladimir Poutine.

« On ne peut pas rester indifférent aux souffrances des civils en Tchétchénie qui sont devenus les otages des terroristes, tout comme on ne peut pas ne pas ressentir de douleur en apprenant chaque nouvelle mort d'un soldat russe. Ce qui se passe dans cette région du pays est une véritable tragédie pour notre peuple.

« Il semblerait que la communauté internationale, qui dépense des forces et des moyens colossaux pour lutter contre le terrorisme, aurait pu soutenir les actions de la Russie, poursuit ce texte. Pourtant, dès les premiers jours de l'opération antiterroriste, certains politiciens et hommes d'affaires occidentaux ont accablé notre pays de critiques très dures, en appelant à son isolement. (...)

« Il est particulièrement affligeant que des intellectuels et des artistes très connus et respectés en Occident se soient associés à la campagne antirussse. C'est un signe très inquiétant. Nous ne pouvons pas l'interpréter autrement que comme une tentative (...) de donner le feu vert à la formation d'une nouvelle "image de l'ennemi". Il semble que la stabilisation politique en gestation, la tendance à la relance économique et donc une plus grande compétitivité de la Russie dans l'arène mondiale présentent une menace réelle pour quelques intérêts. (...) C'est vrai, nous voulons avoir une vie libre, riche et heureuse, mais tout d'abord nous devons assurer notre propre sécurité. »

Ce texte est notamment signé par les cinéastes Nikita Mikhalkov, Alexandre Guerman, le pianiste Nicolas Petrov, le directeur du théâtre Satirikon et deux vice-présidents de l'Académie des sciences.

Le nouveau gouvernement grec donne la priorité au social

ATHÈNES

de notre correspondant

Le premier ministre socialiste grec, Costas Simitis, vainqueur à l'arraché des élections législatives de dimanche, a formé, mercredi 12 avril, un gouvernement homogène, composé des principaux dirigeants du Pasok (Mouvement socialiste panhellénique), et marqué par la volonté de renforcer la politique sociale de la nouvelle législature. « En formant ce gouvernement, mon souci a été de combiner l'expérience et le renouvellement, a déclaré M. Simitis. Le verdict populaire donne au nouveau gouvernement la mission de poursuivre la voie qui conduit à une Grèce forte, aux avant-postes de l'Union européenne, et à promouvoir l'Etat-providence, des politiques de cohésion et de solidarité, des politiques pour une meilleure qualité de la vie. »

Treize ministres sur vingt faisaient partie de la précédente équipe. Les plus importants gardent leurs portefeuilles. Il s'agit notamment de Georges Papandréou, artisan du rapprochement gréco-turc, aux affaires étrangères, d'Akis Tsohatzopoulos à la défense, de Yan-

nos Papantoniou, maître d'œuvre de l'entrée de la Grèce dans l'euro, à l'économie et aux finances, de Vasso Papandréou (intérieur et à la décentralisation), Costas Lahiotis (environnement et travaux publics), Michalis Chrysohoïdis (ordre public) et de Dimitris Reppas (presse).

SORTIE DU PURGATOIRE

Pour le social, qui avait été au centre de la campagne électorale, M. Simitis a fait appel à son conseiller économique, Anastasios Yannitsis, qui a fait beaucoup pour le redressement du pays, et qui prend en charge le ministère du travail, en pleine hausse du chômage. A la santé – l'un des secteurs les plus problématiques –, le dirigeant socialiste a fait appel à Alékos Papadopoulos, qui, au budget et à l'intérieur de 1996 à 1999, a réalisé des prouesses. A l'éducation, autre domaine chaud, il a appelé un homme nouveau, Petros Efthymiou, journaliste et eurodéputé du Pasok.

M. Simitis a également réintégré Théodore Pangalos, évincé, il y a un an, après le fiasco de l'affaire Abdullah Öcalan – le dirigeant kurde

arrêté à sa sortie de l'ambassade de Grèce à Nairobi, en février 1999 – alors qu'il dirigeait la diplomatie grecque. Le bouillant Pangalos s'est vu confier la culture à la place d'Elisabeth Papazoï, une « simitiennne » de choc, qui passe aux affaires européennes.

Le premier ministre a sorti du purgatoire trois anciens proches d'Andreas Papandréou : Christos Papotsis, ancien commissaire européen à l'énergie, s'occupera de la marine marchande ; Nikos Sifounakis de la mer Egée, et Télémaque Hytiris a été nommé secrétaire d'Etat à la presse.

L'opposition conservatrice, qui est sortie renforcée du scrutin, a déclaré qu'elle attendait « de voir la politique que les socialistes suivront, leurs priorités et leurs choix, avant de les critiquer ». « Il n'y aura pas de période de grâce pour le gouvernement », a prévenu Vasso Papandréou, l'une des ténors du Pasok, se faisant l'écho de l'impatience du corps électoral pour une avancée rapide des réformes de fond encore nécessaires.

Didier Kunz

Blair-Jospin, c'est « blanc bonnet-bonnet blanc »

LONDRES

de notre correspondant

L'un – Tony Blair – use d'une rhétorique de droite pour dissimuler une politique de redistribution d'essence plutôt socialisante. L'autre – Lionel Jospin – parle à gauche mais joue le jeu du capitalisme, de la mondialisation et pratique un libéralisme social bon teint. Priorités électorales divergentes, politiques similaires. Au fond, derrière les masques et « en dépit des efforts socialistes français pour se présenter comme plus à gauche que les "nouveaux travaillistes" britanniques, il n'y a pas de différence substantielle entre les doctrines et les pratiques du blairisme et celles du jospinisme ». C'est en tout cas ce qui a été expliqué à l'aréopage de politologues réuni, mercredi 12 avril à Londres, pour la conférence annuelle de la prestigieuse Association d'études politiques qui publie The British Journal of Political Studies.

Chercheuse à la London School of Economics (LSE), l'université dirigée par le « gourou » du blairisme, le professeur Anthony Giddens, Eunice Goes, auteur de l'étude comparative sur la « troisième voie » et le « socialisme moderne » du PS, veut bien admettre des « différences de ton, des nuances marginales » entre ces « deux voies de la social-démocratie », mais rien de plus. Les divergences de vision politique entre les premiers ministres britannique et français ont certes « dominé le débat européen sur le renouvellement de la social-démocratie européenne depuis trois ans », mais celles-ci « sont plus d'apparence que de réalité. » Pour les socialistes français, la troisième voie ne serait guère plus que du « thatchérisme à visage humain », tandis que pour les milieux du « nouveau travailisme », le socialisme hexagonal « est perçu comme le dinosaure de la famille social-démocrate européenne. » Trompe-l'œil et caricature, argue M^{me} Goes. Il se trouve simplement que les deux grands partis de gou-

vernement, de part et d'autre du Channel, sont à des stades d'évolution différents. « Le virage à droite que le Parti travailliste négocie ces temps-ci a été pris par les socialistes français dans les années 1980 et 1990. » Le discours miterrandien sur « la modernisation, l'esprit d'entreprise, l'austérité budgétaire, la compétitivité économique et la supériorité de l'économie de marché » est aujourd'hui celui de Tony Blair.

DIFFÉRENCES D'APPROCHE

Le virage à droite des Français fut si brutal, rappelle la chercheuse, que plusieurs intellectuels comme Alain Touraine « n'hésitèrent pas à assimiler le gouvernement socialiste de l'époque au reaganisme, à la nouvelle droite américaine. » Dès 1984, un homme comme Laurent Fabius, qui peut être considéré « comme un blairiste avant la lettre », parvenait à obtenir le remplacement du mot d'ordre socialiste habituel concernant « la réduction des inégalités » par « l'introduction d'une égalité d'opportunités », de facture moins traditionaliste. Et en 1991, lors d'un congrès extraordinaire, le PS votait pour un projet dans lequel « la supériorité du marché sur tout autre système économique était reconnue. »

Alors ? Alors, au-delà des tabous rhétoriques des uns et des autres – jamais de « socialisme » dans la bouche de M. Blair, jamais de « flexibilité » dans celle de M. Jospin – il reste, tout de même, quelques différences d'approche plus que marginales entre la « troisième voie » et le PS. Sur le rôle de l'Etat par exemple, plus central en France, malgré toutes les privatisations, qu'il ne l'est en Grande-Bretagne. Ou bien sur les 35 heures, anathèmes à Londres bien que la mesure soit « de facto, le moyen d'introduire la flexibilité dans le marché du travail français... »

Patrice Claude

Conflit entre Bruxelles et l'Allemagne sur les prérogatives des Länder

La Commission porte devant la Cour de justice européenne l'affaire des dotations de l'Etat de Rhénanie du Nord-Westphalie à sa banque publique régionale, la WestLB, dénoncées par les établissements privés comme des subventions illégales

En portant plainte contre l'Allemagne devant la Cour européenne de justice pour l'obliger à faire reverser par la banque publique régionale de Rhénanie du Nord-Westphalie, la WestDL, des dotations qui

faussent, selon elle, le jeu de la concurrence, la Commission de Bruxelles a relancé un conflit lourd de conséquences pour l'Union. Ces banques jouent un rôle important dans le fonctionnement des Länder. Or

ceux-ci ne cessent de dénoncer les interférences européennes dans leurs prérogatives et font pression pour que le gouvernement fédéral tienne compte de leurs exigences dans les négociations en cours

sur la réforme des institutions européennes. Ils réclament que la Conférence intergouvernementale, qui doit se conclure en décembre à Nice sous présidence française, apporte une réponse claire à la déli-

mitation des compétences entre l'Union, les Etats nationaux et les régions, menaçant de faire usage, s'il le faut, du pouvoir de blocage dont ils disposent au Bundesrat pour s'opposer à la réforme des traités.

FRANCFORT

de notre correspondant

Au grand dam du chancelier Schröder, Bruxelles hausse le ton dans le dossier WestLB (Westdeutsche Landesbank), la banque régionale publique du Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Annoncée tardivement le mardi 11 avril, la décision de la Commission de déposer une plainte contre l'Allemagne auprès de la Cour européenne de justice fait suite au refus de la WestLB - sommée de le faire depuis juillet 1999 - de rembourser au Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie (NRW), son principal actionnaire, des aides jugées illégales par la Commission. Mario Monti, commissaire chargé de la concurrence, reproche au gouvernement allemand, son interlo-

uteur officiel, de n'avoir pas pris les moyens de faire appliquer la décision de son prédécesseur, Karel van Miert.

L'initiative de la Commission ouvre une nouvelle étape dans le contentieux qui oppose Bruxelles et la banque publique sur fond de polémique entre l'Union européenne et les Länder allemands. Saisie d'une plainte des banques privées allemandes, la Commission avait demandé en 1999 à la WestLB de rembourser 808 millions d'euros d'aides considérées comme illégales. Le Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie avait, en 1991, renforcé les fonds propres de l'établissement en lui apportant l'organisme régional en charge du logement. La WestLB devait en échange payer des intérêts si mo-

destes que les banques privées allemandes s'en étaient plaintes auprès de Bruxelles.

La controverse entre la commission et la WestLB a un impact considérable en Allemagne. Omniprésente en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, le Land le plus peuplé du pays et haut lieu de la social-démocratie, la WestLB est un « dangereux précédent », selon un haut fonctionnaire, pour les Länder. Six autres banques régionales publiques sont menacées de procédures similaires. Or ce type d'établissements constitue, soulignent ses défenseurs, un élément-clé de l'économie sociale de marché mise en place après la guerre. Elles forment avec les caisses d'épargne auxquelles elles sont affiliées une constellation incontournable dans

le système bancaire allemand en contrôlant près de la moitié du marché du crédit. Elles sont surtout un instrument de politique économique pour les gouvernements régionaux, susceptible de financer les projets délaissés par le secteur privé et coopératif. Le système joue aussi un rôle non négligeable dans le développement du tissu de petites et moyennes entreprises, qui fait la force de l'économie allemande.

RISQUE D'ESCALADE

La classe politique est montée au créneau pour défendre son « service public » bancaire. Gerhard Schröder, ancien ministre-président de Basse-Saxe, a abordé le sujet lors du dernier Conseil européen de Lisbonne, fin mars. « Le

gouvernement fédéral n'assistera pas sans réagir à la mise en cause de ces structures dans le cadre de l'intégration européenne », a-t-il répété, le 6 avril au Bundestag, alors que les ministres-présidents des Länder menacent de bloquer la réforme des institutions de l'Union si Bruxelles met en danger leur système.

D'autres contentieux en matière de concurrence ont affecté les relations entre l'Allemagne et la Commission lors de la dernière décennie. Karel van Miert avait en particulier engagé de lourdes et spectaculaires procédures contre Volkswagen et Elf-Allemagne. Cette fois, la controverse va au-delà des simples intérêts d'une entreprise privée. « C'est une grande erreur de considérer le seul aspect de

la concurrence, un pays ne peut pas être réduit à cet aspect, il a aussi besoin de solidarité, ce système assure une fonction sociale évidente », constate un des principaux dirigeants de la Landesbank bavaroise.

Après l'échec de différentes tentatives de conciliation ces derniers mois, le commissaire Monti n'a pas écarté mercredi 12 avril la possibilité d'« écouter d'autres propositions » allemandes. Mais il laisse entendre que la marge de manœuvre est étroite. La WestLB ne semble de toute façon pas décidée à rembourser les sommes en cause. Nombreux sont ceux qui évoquent désormais un risque d'escalade entre l'Union et les Länder allemands.

Philippe Ricard

Le Parlement de Strasbourg demande des gages à la Commission Prodi

STRASBOURG (Union européenne)

de notre envoyée spéciale

La droite allemande, qui domine le groupe parlementaire du Parti populaire européen (PPE) - le plus important de l'Assemblée de Strasbourg -, poursuit le travail de sape contre la Commission Prodi. Alliée aux conservateurs britanniques, elle a obtenu que les huit groupes politiques de l'Assemblée, réunis en session plénière à Strasbourg, ne votent pas, jeudi 13 avril, la décharge budgétaire de l'exécutif bruxellois pour 1998. Ce vote sera reporté à une session ultérieure. Les eurodéputés demandent, pour se prononcer, que la Commission leur apporte certains éclaircissements sur les suites à donner aux dysfonctionnements rendus publics en 1999 dans le fonctionnement passé de l'administration européenne.

RAPPORT AU VITRIOL

L'offensive est partie de la Commission du contrôle budgétaire, dite « Cocobu », à l'origine de la chute de la Commission Santer. Gabriele Stauner, députée de la CSU bavaroise et rapporteur de la Cocobu sur l'exercice 1998, a rendu un rapport au vitriol pour justifier le refus d'accorder la décharge à l'équipe Prodi, bien que celle-ci ne soit arrivée aux affaires qu'en septembre 1999. Elle reproche à la nouvelle Commission de mal gérer l'héritage du passé, en ne prenant pas, notamment, les sanctions disciplinaires qui s'imposeraient à l'encontre de responsables des dysfonctionnements antérieurs.

Ce rapport a été soutenu par la présidente de la Cocobu, qui est également une Allemande, la chré-

tienne-démocrate Dietmut Theato, et par le député James Elles, représentant des très eurosceptiques conservateurs anglais. Mais il a suscité de fortes réserves dans d'autres formations. Certains reprochent à la droite allemande de livrer son propre combat pour faire payer au chancelier Schröder sa décision de l'écartier de la Commission Prodi.

Au sein même du groupe parlementaire du PPE, l'offensive anglo-allemande ne fait pas l'unanimité. Dans les rangs des délégations française et espagnole, beaucoup ne veulent pas d'une guerre institutionnelle contre une Commission à laquelle ils viennent juste de donner leur investiture. Une trentaine de députés du PPE évoquent la constitution d'un intra-groupe pour s'opposer à toute dérive eurosceptique et à une radicalisation du PPE, qui s'est divisé à propos de l'affaire autrichienne sur la manière de se comporter à l'égard de l'extrême droite.

Ces députés et ceux du groupe du Parti socialiste européen ont obtenu que M^{me} Stauner modifie le ton « à la Kenneth Starr » - selon l'expression du député français (PPE) Jean-Louis Bourlanges - de sa résolution. S'ils n'ont pas voulu s'opposer à un report de la décharge, ils ont obtenu que la nouvelle version de cette résolution s'adresse de façon beaucoup plus déférente à la Commission pour demander des informations complémentaires. Ils souhaiteraient également que M^{me} Stauner modifie l'exposé des motifs qui accompagne cette résolution, aimablement qualifié d'« hystérique » par Eluned Morgan, députée travailliste.

Rafaële Rivais

Les gouvernements régionaux s'affirment dans le jeu européen

BERLIN

de notre correspondant

Les seize Länder allemands vont-ils faire échouer la réforme des institutions européennes en décembre lors du sommet qui se

ANALYSE

Représentations à Bruxelles, ministères chargés des affaires européennes : les régions se comportent en Etats souverains

tiendra à sous présidence française ? C'est la menace brandie par les ministres-présidents des régions allemandes en rencontrant, début mars à Bruxelles, le président de la Commission, Romano Prodi. Les Länder, qui ont outre-Rhin d'importantes compétences en matière de police, d'éducation, de budget, ont le pouvoir de bloquer la réforme au Bundesrat, la chambre des Länder, si celle-ci les privait de leurs prérogatives. Ils « ne se sacrifieront pas sur l'autel de l'Europe », a averti le ministre-président de Bade-Wurtemberg, le chrétien-démocrate Erwin Teufel.

Ce durcissement s'est nourri récemment du conflit qui oppose la Commission à la banque régionale WestLB, troisième établissement financier allemand, accusée d'avoir bénéficié de subventions indues de son Land de tutelle, la Rhénanie du Nord-Westphalie, tenue par le Parti social-démocrate (SPD). Ce conflit n'est pas seulement une affaire de milliards. En s'attaquant à la WestLB, par ailleurs accusée d'avoir financé les caciques du SPD en leur payant des voyages en jet privé, Bruxelles met en cause un rouage essentiel des gouvernements régionaux. Le ministre-président Wolfgang Clement a le soutien de tous ses collègues, en particulier du conservateur bavarois Edmund Stoiber.

Les Länder affirment que ces banques sont un élément de service d'intérêt général. Après avoir rejeté les conceptions de « service public à la française » lors de la négociation du traité d'Amsterdam en 1997, les Allemands empruntent aux Français leurs arguments. Au grand agacement de certains. « Les caisses

d'épargne et les banques régionales ne sont pas nos bureaux de poste de village. Ce n'est pas du service public, c'est la réserve de guerre des féodaux allemands, des Stoiber et autres Clement. La ficelle est un peu grosse », estime un diplomate français.

Les Länder s'insurgent, font valoir qu'au nom de la défense de la concurrence, Bruxelles pourrait aussi s'attaquer aux associations caritatives comme la Croix-Rouge et Caritas, présentes sur le marché promoteur de l'assistance aux personnes âgées, ou aux radios et télévision publiques décentralisées, qui perturbent elles aussi la concurrence. Souvent exagérées - les offices de télévision sont protégés par un protocole du traité d'Amsterdam, comme le reconnaît un expert des Länder -, ces récriminations traduisent surtout la volonté des Allemands de remettre au premier plan de l'agenda européen un débat sur la décentralisation en Europe que la France continue à sous-estimer. « On ne va pas encourager l'Allemagne à garder seize ministres de la culture, de l'éducation ou de la recherche, commente le même diplomate français. Dans ces domaines, nous préférons avoir un seul interlocuteur. Nous allons vers une Europe à trente-cinq. Si chaque gouvernement dit qu'il n'est que le représentant d'un tout plus complexe, on ne s'en sort plus. »

LA SUBSIDIARITÉ EN QUESTION

L'affirmation des Länder face à l'Europe a commencé lors de la ratification du traité de Maastricht. Pour imposer la monnaie unique et obtenir leur approbation au Bundesrat, le chancelier Helmut Kohl avait fait entrer le loup dans la bergerie : il avait accepté une modification de l'article 23 de la Constitution, accordant de fait aux Länder un pouvoir de codécision sur la politique européenne de l'Allemagne. Les régions, qui se plaignaient d'avoir perdu à cause de l'Europe beaucoup de leurs prérogatives au profit de l'Etat fédéral, se lancent dans une reconquête contre Bruxelles, devenu véritable centre de décision. A l'exemple de la Bavière et la Rhénanie du Nord-Westphalie, peuplés de 12 et 17 millions d'habitants, plus que la Belgique ou les Pays-Bas, les régions se comportent en Etats souverains. Elles ont des représentations à Bruxelles et des ministères chargés des af-

fares européennes. Lors de la négociation du traité d'Amsterdam en 1997, la toute puissante Bavière avait pesé de tout son poids pour infléchir les positions d'Helmut Kohl.

Aujourd'hui, alors que l'extension du vote à la majorité qualifiée dans les instances communautaires est à nouveau en discussion, les Länder veulent que la future réforme redéfinisse aussi les compétences de l'Union, de l'Etat fédéral et des Länder. Dans un document révélé par la *Frankfurter Rundschau*, les ministres-présidents ont établi, fin mars 2000, une liste de dix-sept domaines dans lesquels ils entendent conserver leur prérogatives, en particulier les services publics, l'éducation, la culture, la sécurité intérieure, les finances ; tout cela au nom de la subsidiarité, une notion à propos de laquelle l'ancien ambassadeur de France à Bonn, François Scheer, aimait à répéter qu'elle était « le ver dans le fruit de la construction européenne ».

Lors de son arrivée au pouvoir à l'automne 1998, le ministre Vert des affaires étrangères, Joschka Fischer, se voulait rassurant. « La subsidiarité, cela veut dire que l'église reste dans le village, mais que le Pape est à Rome », expliquait-il au Monde. Cet optimisme doit être tempéré aujourd'hui. « Les Länder font aujourd'hui un usage extensif des droits que leur confère l'article 23 de la Constitution et de leur menace de veto au Bundesrat », reconnaît un diplomate allemand.

Les Français craignent aujourd'hui que la question ne vienne perturber leur présidence de l'Union, à partir de juillet. Pour ne pas se laisser surprendre, le chancelier Schröder a intérêt à briser le front des Länder. Cela peut notamment expliquer qu'il ait si vertement attaqué le ministre-président de Bavière, M. Stoiber, sur ses intentions européennes, lui reprochant ses prises de positions hostiles aux sanctions des Quinze pour protester contre l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir en Autriche. Il ne manque pas d'atouts dans son jeu. Les régions les plus pauvres ont besoin du gouvernement fédéral au moment où elles font face à une offensive des Länder les plus riches pour se désengager de leurs devoirs de solidarité, au niveau allemand comme européen.

Arnaud Leparmentier

Guinée : le droit a sa place au procès d'Alpha Condé

CONAKRY

de notre envoyée spéciale

Le procès d'Alpha Condé a débuté, mercredi 12 avril, dans la transparence. Des députés guinéens, des diplomates occidentaux, une délégation de l'Assemblée parlementaire de la francophonie, des représentants d'organisations de défense des droits de l'homme et la presse ont pu assister à la première journée du procès de l'opposant guinéen.

Le chef du Rassemblement du peuple de Guinée (RPG), arrêté en décembre 1998, au lendemain de l'élection présidentielle à laquelle il était candidat, est apparu souriant mais très amaigri après seize mois de détention. Tout de suite quel qu'un s'est approché de lui pour accrocher au revers de sa veste sa cocarde de député de l'Assemblée nationale. Alpha Condé comparait devant la justice, mais son immunité n'a pas été levée. Avant que ne commence le débat sur le fond, lecture devait être faite de l'acte d'accusation. Une lecture qui a duré une heure et demie dans une chaleur étouffante. Les ventilateurs avaient beau tourner, la sueur ruisselait sur tous les visages, empreints d'une grande attention.

Les accusations portées contre Alpha Condé et quarante-sept autres accusés sont graves. « Emploi illégal de la force armée, atteinte à l'autorité de l'Etat et à l'intégrité du territoire national et complicité. » Selon l'acte d'accusation, lorsqu'il a été arrêté, le président du RPG voulait passer en Côte d'Ivoire, alors que les frontières étaient fermées pour l'élection présidentielle. Il avait sur lui de grosses sommes d'argent destinées à financer le recrutement de troupes pour renverser le régime. Quelques mois après, alors qu'il était en prison, « l'invasion de la Guinée » aurait toujours été activement préparée. L'acte d'accusation fait état de la mobilisation de trois groupes de 15 000 hommes et aussi de sacrifices réalisés pour la réalisation de l'entreprise, comme l'abattage d'un taureau blanc dont la viande aurait été partagée entre neuf albinos...

HUMEUR COMBATIVE

« C'est un roman tellement mal écrit que cela m'amuse », a commenté Alpha Condé lors d'une suspension de séance. D'humeur combative, il s'en est pris au régime de Lansana Conté, au pou-

voir depuis 1984. « Ce régime, a-t-il dit, a tous les aspects négatifs de la première République [dirigée par Sekou Touré jusqu'à sa mort en 1984] : tortures, arrestations arbitraires, liquidations physiques et absence de libertés. Sans en avoir les aspects positifs, à savoir le prestige international. »

Alpha Condé peut toutefois être satisfait. Le président de la Cour a accepté que les onze avocats étrangers (Sénégal, Mali, Burkina, Niger, Bénin, France) assurent sa défense aux côtés de leurs collègues guinéens. « Pour la Guinée, c'est un véritable tournant », a commenté M^{me} Christian Sow, l'un des défenseurs guinéens de M. Condé.

Le procès risquait de se présenter comme une parodie de justice. Mais Mamadou Sylla, le président de la Cour, a veillé au respect du droit. « Le débat judiciaire a été tenu d'une main de maître », a estimé M^{me} Pierre-Olivier Sur, l'avocat français. Mamadou Bâ, porte-parole de l'opposition guinéenne, avance une explication politique : « Les autorités ne veulent pas se couper de l'extérieur. Elles ont compris qu'elles devaient lâcher du lest. »

Brigitte Breuillac

La Syrie fait son deuil des négociations avec Israël

DAMAS

de notre envoyé spécial

Après les négociations infructueuses menées en début d'année aux Etats-Unis et le sommet raté de Genève entre Bill Clinton et Hafez El Assad, le 26 mars, l'annonce de la reprise de la colonisation sur le Golan a achevé de dissiper à Damas les derniers espoirs d'une reprise prochaine des pourparlers israélo-syriens. Ulcérées par les déclarations américaines faisant porter la responsabilité du blocage sur la seule partie syrienne, les autorités expriment ouvertement leur amertume.

« Les Etats-Unis seraient plus utiles s'ils avançaient leurs propres positions au lieu de se contenter de nous faire part des volontés des Israéliens. Il leur faudrait faire preuve de plus de courage », nous a assuré Adnan Omran, nouveau ministre de l'information, mercredi 12 avril. « Les propositions actuelles [du premier ministre Ehoud Barak] sont pires que celles des précédents gouvernements israéliens. Elles constituent un recul par rapport aux résolutions des Nations unies et même par rapport à ce que lui-même proposait il y a quatre mois, a-t-il ajouté. Nous, nous ne changerons jamais, nous ne

pouvons rien accepter de moins que nos droits. » L'accès à la rive orientale du lac de Tibériade contenu dans la revendication syrienne du retour à la ligne du 4 juin 1967 n'est donc pas, selon lui, négociable. Tant que les Israéliens ne consentiront pas à reprendre les discussions sur cette base, acceptée, selon M. Omran, « par les quatre précédents » du premier ministre, rien ne sera possible.

« COUP DE GRÂCE »

Très critique vis-à-vis de M. Barak, accusé le jour même par la presse officielle de Damas d'avoir porté « le coup de grâce » au processus de paix en autorisant la construction de 200 logements sur le plateau du Golan annexé par les Israéliens, M. Omran assure que celui-ci n'a « pas la stature de chef d'Etat de son prédécesseur Rabin ». M. Omran assure que le premier ministre israélien, par des manœuvres dilatoires, s'évertue à tuer « l'opportunité de faire la paix » avant la campagne électorale qui va paralyser la diplomatie américaine. Pessimiste, M. Omran ajoute que le nouveau président américain, quel qu'il soit, sera probablement « prisonnier » des exigences israéliennes

au début de son mandat. « Les Syriens ont été ulcérés par le sommet de Genève, assure un diplomate occidental en poste à Damas. Ils n'imaginaient pas une minute que Clinton inviterait Assad sans rien avoir à proposer d'autre que l'idée, impensable à Damas, de faire un geste pour aider Barak vis-à-vis de son opinion publique. » Suite à une demande américaine, Damas a fourni en fin de semaine dernière des « clarifications », mais celles-ci ont confirmé que le fossé entre les deux parties est « très étroit mais surtout très profond ». L'espoir suscité en décembre par l'annonce de la reprise des négociations était retombé une première fois avec la suspension sine die des discussions.

Un instant ranimé par la presse officielle avant le rendez-vous genevois, cet espoir s'est à nouveau effondré. D'autant que le retrait annoncé des Israéliens de la zone qu'ils occupent au sud du Liban va priver Damas d'une carte importante. La Syrie s'installe désormais dans l'idée que l'attente de la paix ne devrait plus se compter en semaines ou en mois, mais en années.

Gilles Paris

La Corée du Nord espère la manne financière de la Corée du Sud sans ouverture politique

La reconstruction coûterait au moins 270 milliards de dollars

Le gouvernement sud-coréen s'emploie à calmer les appétits suscités dans les milieux d'affaires par la perspective d'une ouverture économique

de la Corée du Nord après l'annonce d'un dégel diplomatique. Séoul nie avoir « acheté » le geste du dictateur nord-coréen Kim Jong-il à la

veille des élections législatives du Sud, dont les résultats sont attendus vendredi 14 avril. Pyongyang n'envisage pas d'ouverture politique.

SÉOUL

de notre envoyé spécial

Depuis l'annonce, le 10 avril, du sommet entre les dirigeants des deux Corées, les journaux sud-coréens sont remplis des projets de développement ambitieux que cette rencontre pourrait favoriser : remise en état de la ligne de chemin de fer traversant la zone démilitarisée qui sépare les deux pays, création dans la région frontalière d'un centre de distribution de biens de consommation, et construction d'un port de conteneurs à l'embouchure du fleuve Tumen, près de la frontière russe. Le conglomérat Hyundai, pionnier des relations avec le Nord qui organise des voyages touristiques au mont Kumgang, envisage de créer un complexe industriel sur la côte ouest et d'initier le commerce en ligne (pour l'instant, l'usage d'ordinateurs est interdit aux visiteurs). Selon le ministre des finances Lee Hun-jai, Séoul est disposé à dépenser 180 millions de dollars en projets de développement au Nord et va émettre des emprunts pour l'unification. Le coût de la reconstruction de la Corée du Nord est estimé à 270 milliards de dollars (280 milliards d'euros) par Daewoo Securities...

Silencieux sur le contenu de l'accord qui a permis l'annonce du sommet intercoréen, le gouvernement sud-coréen nie que cette rencontre ait été « achetée » tout en cherchant à calmer l'effervescence qu'elle a suscitée. Le président Kim Dae-jung a lui-même déclaré qu'il ne fallait pas « nourrir trop d'espérance » sur ses résultats ou attendre des concessions importantes du Nord.

En faisant, à la veille des élections, un « cadeau » à Kim Dae-jung (en démontrant que sa politique de main tendue en direction du Nord, critiquée par l'opposition, avait un résultat tangible), les dirigeants de Pyongyang ont en définitive servi leurs intérêts bien compris. L'économie est exsangue, la population affamée et, en dépit d'un léger frémissement de la production pour la première fois en dix ans, il est clair que la RPDC, sous perfusion depuis cinq ans grâce à l'aide alimentaire internationale, ne se relèvera pas d'elle-même. Les dirigeants nord-coréens sont conscients de devoir leur survie politique à la manne étrangère, qu'ils gèrent cependant comme ils l'entendent. La situation alimentaire reste dramatique pour les populations les plus vul-

nérables. L'impossibilité d'avoir accès à celles-ci fut à l'origine du retrait en mars d'Action contre la faim, présente en RPDC depuis 1998.

NOUVELLE TACTIQUE

La politique du « chantage », consistant à monnayer la menace de l'arme nucléaire ou des missiles, a permis à Pyongyang d'obtenir des Etats-Unis la levée d'une partie des mesures d'embargo économique datant de la guerre de Corée (1950-1953) et de poursuivre le dialogue avec Washington. Mais cette politique a atteint un seuil avec les « concessions » de 1999 (inspection du site nucléaire suspect et « gel » des essais de missiles). Pyongyang doit multiplier ses interlocuteurs, afin d'avoir plusieurs fers au feu. L'offensive diplomatique en direction de l'Ouest, dont la normalisation des relations avec l'Italie est un signe, témoigne d'un souci de se ménager de nouvelles sources d'aide. Le geste envers le Sud s'inscrit dans cette politique. Mieux vaut, pour Pyongyang, un Kim Dae-jung bien intentionné, dont la *sunshine policy* (main tendue) a l'avantage de dissocier économie et politique, qu'un dirigeant plus raide.

Dans un discours à Berlin en mars, le chef de l'Etat sud-coréen a rappelé qu'il était disposé à fournir une aide inconditionnelle au Nord. Pyongyang a attrapé la balle au bond. Le régime n'a rien à perdre mais éventuellement beaucoup à gagner en termes financiers dans cette affaire : les voyages de touristes organisés par Hyundai rapportent des millions de dollars.

Le régime change-t-il pour autant ? Il a modifié sa tactique. Mais une ouverture diplomatique ne signifie pas une ouverture du pays : les suites de l'expérience gorbatchévienne hantent les esprits à Pyongyang. Le courant des « internationalistes » au sein du régime est-il cependant en train de gagner du terrain sur les « isolationnistes » ? En ce domaine aussi, le dirigeant suprême, Kim Jong-il, a plusieurs fers au feu : il divise pour régner en restant adossé à l'armée. C'est en qualité de président de la commission de défense nationale, son titre le plus important, qu'il recevra Kim Dae-jung. Celui-ci sera le premier dignitaire étranger à être reçu par Kim Jong-il. Mais ne sera-t-il que le plus prestigieux « touriste » à se rendre au Nord ?

Ph. P.

Michel Anglade, Action contre la faim

« Des gens âgés grappillent des grains de riz dans les champs »

« Action contre la faim, dont vous dirigez la mission en Corée du Nord, était l'une des rares organisations humanitaires présentes à Chongjin, ville industrielle de la province septentrionale du Nord Hamgyong, l'une des plus peuplées et des plus touchées par la famine. Quelle était la situation en automne 1999 lorsque vous vous y êtes rendu pour la dernière fois ?

— C'était une ville à la dérive. Les usines étaient arrêtées ou tournaient au ralenti. La préoccupation première de la population (500 000 personnes), essentiellement des ouvriers et des mineurs, est de trouver de la nourriture. De longues files de gens attendent les trolleybus qui passent sporadiquement car les coupures d'électricité sont fréquentes, même à Pyongyang, vitrine du pays ; d'autres marchent le long des routes transportant du bois, seul moyen de chauffage. Ils se ruent sur un camion qui passe en espérant pouvoir y monter. La plupart sont à la recherche de racines ou d'herbes.

» Des gens élèvent des poules sur leur balcon. On croise des enfants abandonnés en haillons, sales et hirsutes. Certains n'ont pas plus de trois ou quatre ans. Ils sont abandonnés à leur sort puisque aucune action d'aide ne peut être entreprise en dehors des

structures officielles. Nous avons vu

des personnes âgées grappiller des grains de riz dans des champs déjà récoltés, des enfants ramasser du lait en poudre de sacs percés. Dans des orphelinats, on voit des enfants très affaiblis, certains à l'article de la mort. Mais les plus faibles sont sans doute reclus à domicile. L'alimentation en eau ne fonctionne que quelques heures par jour. Elle est polluée, mais, faute d'énergie, personne ne la fait bouillir comme le recommandent les autorités. Les marchés sauvages, alimentés par la production des lopins de terres privés

des paysans, sont noirs de monde.

— Des réfugiés passés en Chine parlent d'émeutes de la faim. En avez-vous vu ?

— Non. Parfois nous avons senti une tension anormale. Nous avons vu des soldats patrouiller et installer des barrages sur les routes. Y-a-t-il eu des incidents ? Je ne peux pas le dire.

— En partant de votre expérience dans la province de Hamgyong, quelle est l'étendue de la famine ?

— La famine touche l'ensemble du pays. Mais des régions sont plus af-

fectées que d'autres : c'est le cas des villes industrielles ou minières dont le potentiel agricole est faible. L'alimentation y repose sur le système de distribution publique. L'assistance se concentre sur les provinces du Sud, la Corée « utile » en quelque sorte. Le vrai problème est moins la quantité de l'aide qu'une distribution équitable. Ce qui n'est pas le cas. Les organisations internationales n'ont pas accès aux populations les plus vulnérables. »

Propos recueillis par Philippe Pons

Affaire Elian : la ministre de la justice pose un ultimatum à la famille de Miami

JANET RENO, ministre de la justice des Etats-Unis, s'est engagée personnellement, mercredi 12 avril, dans l'affaire du petit Cubain naufragé Elian Gonzalez, déchiré entre sa famille d'accueil de Miami et son père venu spécialement de La Havane, il y a une semaine, pour tenter de le récupérer. A l'issue d'une journée riche en suspense et suivie en direct par les chaînes de télévision, le ministre a cependant dû se résoudre à poser un ultimatum au grand-oncle d'Elian, Lazaro Gonzalez. L'enfant devra être amené, jeudi 13 avril, à 18 heures GMT (20 heures en France) à l'aéroport d'Opa-Locka, au nord-ouest de Miami, a-t-elle indiqué dans une conférence de presse juste après minuit, aux fins d'être « conduit dans la région de Washington pour retrouver son

père ». Faute de quoi les autorités fédérales prendront les mesures nécessaires pour « faire respecter la loi ».

Lazaro Gonzalez, parlant à la foule assemblée devant son domicile, a cependant annoncé que la famille n'avait l'intention de se rendre ni à l'aéroport ni à Washington. « Nous restons ici, a-t-il dit. « L'enfant devra être enlevé par la force. Il ne veut pas partir. »

Interrogée par la presse sur ce qui se passerait si la famille cubaine refusait de se plier à l'ultimatum, M^{me} Reno a répondu : « Nous ferons appliquer l'ordre ». Elle a précisé que les autorités seraient « respectueuses, fermes, justes et rapides ».

M^{me} Reno, qui connaît bien Miami pour y avoir été procureur pendant plus de quinze ans

et y posséder encore une résidence, avait tenté elle-même d'amener la famille à accepter la séparation avec Elian et à l'organiser, après consultation de psychologues, afin d'éviter un traumatisme supplémentaire à l'enfant. Elle avait déjà rencontré le père d'Elian, Juan Miguel Gonzalez, deux jours après son arrivée sur le sol américain.

Après de longues tergiversations, M^{me} Reno a pu rencontrer la famille exilée en terrain neutre : la résidence, à Miami Beach, de la Sœur catholique qui avait déjà servi d'intermédiaire lorsque Elian avait eu la visite de ses deux grands-mères en janvier. Selon le compte rendu qu'en a fait la religieuse, Sœur O'Laughlin, Elian était présent lors de l'entretien et il a même joué sur les genoux de la ministre.

Le président péruvien contraint de concéder un deuxième tour

Forte mobilisation en faveur de l'opposition

LIMA

de notre correspondant

Sur la place San Martin, à Lima, où la foule était rassemblée depuis le début de l'après-midi, mercredi 12 avril, les résultats quasi-définitifs de l'élection présidentielle de dimanche, ont été accueillis par un véritable délire d'acclamations.

Le président de l'organisme chargé du décompte des voix, Jose Portillo, a indiqué qu'après dépouillement de 97,67 % des bulletins de vote, le président péruvien sortant, Alberto Fujimori, recueillait 49,84 % des suffrages contre 40,31 % à Alejandro Toledo. Selon lui, l'incidence du pourcentage manquant (correspondant au vote des Péruviens de l'étranger) sur le résultat final ne sera pas supérieure à 0,05 %. On peut donc en conclure qu'un deuxième tour de scrutin est pratiquement assuré. Néanmoins, l'autorité chargée de promulguer les résultats définitifs, le Jury national d'élections (JNE), devra d'abord donner une réponse aux nombreuses contestations présentées par les divers candidats.

Dès cette annonce, la foule a entonné l'hymne national. Le slogan « la dictature va tomber », si souvent scandé ces dernières semaines, a été émis par un autre : « la dictature est tombée ! ». Nombre de manifestants exhibaient sur la tête le bandeau « non à la fraude. Toledo président ! ». M. Toledo est apparu au balcon, accompagné par sa femme Eliane et sa fille Chantal. « La volonté collective vient de triompher grâce à votre entêtement », a lancé, ému et triomphant, le candidat de « Peru posible ».

Mais il a posé immédiatement des conditions à sa participation à ce second tour : « Que l'ONPE (Bureau national des processus électoraux) offre plus de crédibilité, le JNE affiche plus de fermeté et d'indépendance, que la télévision respecte le pluralisme ». Plus tard, lors d'une conférence de presse, il s'est plaint de ce que la télévision, à l'exception de la chaîne câblée N, ait ignoré sa campagne, son programme, ses déclarations, ainsi que les mo-

bilisations de soutien qui ont eu lieu dans le pays depuis le 9 avril. En d'autres termes : les huit Péruviens sur dix qui n'achètent pas de journaux, ont été maintenus, à ses yeux, dans une totale désinformation. « Des fonctionnaires doivent être remplacés », a-t-il dit. Face à la foule, il a demandé aussi le respect d'un code d'éthique politique et promis : « Nous ne pratiquerons pas la guerre sale. Il n'y aura pas de revanchisme. » La foule n'en a pas moins rugi : « Procès à Montesinos ! », le conseiller du président, surnommé le « Raspoutine » du régime.

SOUTIENS ÉTRANGERS

Dans l'après-midi, des groupes d'étudiants s'étaient échappés de la place San Martin pour se diriger vers la place d'Armes, toute voisine, et peindre sur les murs du palais présidentiel, avec des bombes aérosols, « Chino (surnom du président) assassin, hors du Palais ! ». Et d'entonner le refrain devenu aujourd'hui un « classique » : « Chinochet, Chinochet, la fraude ne passera pas ! »

Au même moment, d'importantes manifestations se déroulaient, spontanément, dans la plupart des grandes villes du pays. Au lendemain des élections, Toledo avait annoncé que, quels que soient les résultats de l'ONPE, il ne les reconnaîtrait pas « car la fraude est consommée ». Il assure avoir emporté le premier tour avec 56,8 % des suffrages. Si le surlendemain, il est revenu sur sa décision, c'était afin de « débloquent cette situation de crise, cette dangereuse polarisation ». Il accuse ses adversaires d'avoir « joué sur des fractions de pourcentage de voix pour connaître nos réactions. Ce sont ces impressionnantes manifestations qui ont imposé un second tour ».

En effet, la mobilisation dans tout le pays en faveur de Toledo n'a guère de précédents récents, mais elle n'aurait pas été suffisante si elle n'avait été soutenue, de façon décisive, par la communauté internationale, en particulier par les Etats-Unis et l'Union européenne. Le 11 avril à Washington, la Chambre des représentants avait approuvé à l'unanimité la résolution du Sénat avertissant le gouvernement péruvien que si le scrutin n'était pas transparent « les relations politiques, économiques et militaires seraient révisées et modifiées ». La secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, et le « tsar » antidrogue, Barry McCaffrey, se sont prononcés dans le même sens.

« Nous allons disputer un match sur un terrain différent pour ce deuxième tour », assure M. Toledo, mais pour ce faire, il espère pouvoir compter, une fois de plus, sur la solidarité de la communauté internationale.

Nicole Bonnet

LA PLANÈTE DÉSIR

Semaine

DU 13 AU 29 AVRIL

PRÉSIDENTIELLE ● JACQUES CHIRAC a reçu Charles Pasqua à déjeuner, mercredi 12 avril, à l'Élysée. Cette rencontre avec un responsable gaulliste qui n'a de cesse de le criti-

quer intervient après des entretiens réussis avec Philippe Séguin et Edouard Balladur. ● M. PASQUA a réaffirmé, au grand soulagement de Philippe de Villiers, son partenaire à

la tête du RPF, son intention d'être candidat à l'élection présidentielle et son « désaccord de fond sur l'Europe » avec le président de la République. ● À L'ÉLYSÉE, l'hypothèse

d'une présidentielle anticipée après une réduction de la durée du mandat à cinq ans a été soumise. Mais M. Chirac l'a écartée, jugeant le bouleversement des échéances trop ris-

qué. Une partie de l'entourage du chef de l'Etat, au premier rang duquel Alain Juppé, considère pourtant que le quinquennat sera un thème de la présidentielle.

Jacques Chirac s'active pour renouer avec les « barons » gaullistes avant 2002

Le chef de l'Etat a déjeuné avec Charles Pasqua à l'Élysée, mercredi 12 avril. Le président du RPF a réaffirmé son intention d'être candidat. Dans l'entourage du chef de l'Etat, l'hypothèse de l'institution du quinquennat a été étudiée

D'UN MOT emprunté au jargon diplomatique, Charles Pasqua explique le sens de son déjeuner-surprise, mercredi 12 avril, avec Jacques Chirac : « Il souhaitait établir des relations convenables. » Depuis sa rupture avec le RPR, en janvier 1999, et le succès de la liste qu'il conduisait aux élections européennes avec Philippe de Villiers, M. Pasqua n'avait eu que deux brefs entretiens avec M. Chirac : le 14 octobre 1999, lors de la remise des insignes de chevalier de la Légion d'honneur à son ancien chef de cabinet, Bernard Tomasi, et le 17 février à l'occasion d'une réunion du corps préfectoral à laquelle il assistait en qualité d'ancien ministre de l'intérieur. C'est lors de cette dernière rencontre que les deux hommes avaient arrêté le principe d'un entretien en tête-à-tête. Chacun pouvait y trouver son compte : pour M. Pasqua, l'avantage de se poser comme l'un des principaux chefs de l'opposition ; pour M. Chirac, le privilège d'apparaître comme l'homme qui sait parler à tous les barons de la droite et, plus particulièrement, à tous les actuels barons du gaullisme. Edouard Balladur a retenu la même leçon de son entretien, dimanche 9 avril, avec le chef de l'Etat. « Il faut que tout le monde se parle », lui a dit, magnanime, M. Chirac. Candidat à la candidature pour les élections municipales à Paris, M. Balladur a

même fait du conseil présidentiel un argument de campagne : « De Pasqua à Bayrou, il faut réparer la fracture des européennes. »

Reçu, samedi 1^{er} avril, à l'Élysée, après une année de brouille avec M. Chirac, puis invité, une semaine plus tard, à accompagner le chef de l'Etat aux obsèques d'Habib Bourguiba, Philippe Séguin se félicite pareillement de ce climat de réconciliation. Il en a besoin, bien sûr, pour obtenir l'investiture du RPR dans la perspective des municipales à Paris, mais elle correspond aussi à une analyse ancienne sur l'enchaînement des prochaines échéances électorales : la présidentielle ne se gagnera qu'après une victoire aux municipales à Paris en mars 2001 puis aux législatives de mars 2002. Ses fidèles ne se privent d'ailleurs pas d'agiter la menace selon laquelle cette réconciliation serait mise en cause si, d'aventure, M. Séguin était écarté de la compétition dans la capitale.

LIMITER LES DÉGÂTS

Ces trois rendez-vous n'ont donc pas tout à fait le même but, au départ. Mais ils permettent à M. Chirac, en cherchant des accommodements avec les leaders de la droite, de se placer comme le chef incontournable de l'opposition. Alors qu'on approche du cinquième anniversaire de son élection, le président se permet ainsi



d'apparaître comme celui qui fait la paix avec M. Balladur, qui s'était présenté contre lui en 1995, avec M. Séguin, qui menace régulièrement de le faire lors de la prochaine présidentielle, et avec Charles Pasqua qui a confirmé qu'il sera candidat en 2002.

Le président n'espère pas, avec ces rencontres, empêcher les uns et les autres d'assouvir leurs propres ambitions politiques. Mais il espère au moins limiter les dégâts d'une

division. Certes, M. Chirac est aujourd'hui convaincu qu'il n'y aura pas de place à la présidentielle pour un autre que lui, à droite. Il a le sentiment d'avoir déjà « neutralisé » – le terme est de l'Élysée – les ambitions d'Alain Madelin et surtout celles de François Bayrou. Le président de l'UDF, qui veut être le « troisième homme » pour se glisser dans la compétition Chirac-Jospin grâce à une candidature « plus jeune », doit aujourd'hui faire le

constat que les députés UDF ne sont pas prêts à risquer leur propre réélection pour lui. Mais M. Pasqua peut, en revanche, entraîner quelques déperditions s'il mène une campagne très critique contre M. Chirac. A court terme, il peut aussi ternir l'image du chef de l'Etat, s'il conteste trop fort la façon dont la France présidera l'Union européenne, à partir du 1^{er} juillet.

L'URGENCE DE LA RÉCONCILIATION

Enfin et surtout, le calendrier électoral plaide pour une réconciliation urgente de la droite. Le président constate en effet que son image personnelle garde une bonne cote dans l'opinion publique. S'il ne tenait qu'à lui, pense-t-il, il serait en mesure de l'emporter face à un Lionel Jospin qu'il juge trop rapide pour gagner le cœur des Français. Seulement les législatives précéderont la présidentielle.

Le chef de l'Etat a fait sienne l'analyse, développée à l'origine par M. Bayrou, selon laquelle il sera difficile à M. Jospin, comme à lui-même, de se présenter après une défaite de son propre camp moins de deux mois auparavant. Même s'il évite de contester la cohabitation, même s'il lui arrive de faire l'éloge de tel ou tel ministre socialiste, même si ses critiques contre le gouvernement ne sont parfois que de petites piques, M. Chirac a

conscience que sa réélection après une victoire de la gauche aux législatives relèverait de l'exploit.

La logique politique veut donc qu'il organise d'abord la droite pour l'emporter dans la bataille de mars 2002. Or, tous les sondages montrent l'effet désastreux, dans l'opinion publique, des divisions de l'opposition. A Paris, à Lyon, deux villes sociologiquement de droite, la défaite de celle-ci est devenue plausible. L'échec de l'opposition est possible, alors que la grave crise interne que traverse le Front national écarte, dans de nombreuses circonscriptions, l'hypothèse de triangulaires.

Il est donc vital d'éliminer tous les facteurs de conflit et de limiter les rivalités avant les municipales de 2001, puis les législatives qui suivront. C'est pourquoi, avant même de recevoir les trois barons gaullistes, le président est, par trois fois, venu au Sénat pour rencontrer les parlementaires de l'opposition. En 1995, M. Chirac n'avait pas voulu se réconcilier avec les balladuriens. En 1997, alors que le ressentiment contre Alain Juppé montait, il n'avait pas voulu choisir l'alternative Séguin. Aujourd'hui, il ne manque jamais de parler d'union à tous ceux qu'il reçoit à l'Élysée.

Raphaëlle Bacqué et Jean-Louis Saux

Ce que Charles Pasqua a dit de Jacques Chirac

« Le fait qu'il n'y ait pas de référendum [pour réviser la Constitution avant la ratification du traité d'Amsterdam] est véritablement, de la part du président de la République, un manque grave à ses responsabilités » (20 janvier 1999).



VERBATIM

« Il y a un accord de fait entre le président de la République et le premier ministre, qui pensent tous les deux que le débat européen est susceptible de dépasser les clichés habituels, ce qui pourrait nuire à leur démarche pour les échéances futures » (4 février 1999).

« Chirac est tellement content d'avoir une bonne image qu'il est persuadé que, même si la gauche gagnait les élections législatives, lui, il serait élu » (11 septembre 1999).

« Quand Chirac est arrivé au pouvoir en 1995, il pouvait proposer le report de la monnaie unique (...) Mais, au bout de six mois, il a cédé devant les marchés et devant Helmut Kohl » (11 septembre 1999).

« Aujourd'hui, que [Jacques Chirac] le veuille ou non, en réalité, il a accepté une démarche vers le fédéralisme. Il y a donc entre nous un désaccord total » (20 février 2000).

« La France n'est plus gouvernée – ni présidée, d'ailleurs – en fonction de ses véritables intérêts, mais au gré d'une campagne présidentielle devenue permanente. Jamais, sous la V^e République, l'Etat n'avait été à ce point le terrain privilégié, quasiment unique de l'affrontement politique et médiatique. C'est là tout ce que le général de Gaulle avait voulu éviter. Et le pire, c'est que, sur l'essentiel – l'Europe et la mondialisation –, le président et le premier ministre sont entièrement d'accord » (1^{er} mars 2000).

L'HYPOTHÈSE court depuis plusieurs mois déjà. Mais il a suffi que Jacques Chirac multiplie les rendez-vous à l'Élysée avec les leaders de la droite pour qu'elle reprenne de la vigueur : le président ne serait-il pas tenté

ANALYSE

Le président fait le calcul que le calendrier tel qu'il est lui laisse au moins le temps de réunir ses troupes pour 2002

pas un bouleversement des échéances ? Une dissolution de l'Assemblée nationale ? Le mauvais souvenir que 1997 a laissé à la droite en général et au président en particulier la rend peu plausible. Mais l'hypothèse que le président puisse proposer, avant 2002, une réduction de la durée du mandat présidentiel et se l'appliquer à lui-même fait son chemin.

Il est vrai qu'autour du chef de l'Etat, les avis, les amicales pressions se multiplient en faveur de l'instauration du quinquennat. Ce n'est pas seulement Valéry Giscard d'Estaing qui, régulièrement, revient sur le sujet avec une mine plus gourmande chaque fois qu'il s'agit de raccourcir le mandat de son ancien rival. Alain Juppé, toujours très proche du président, multiplie lui aussi, désormais, les interventions en faveur du quinquennat. « On n'évitera pas une réflexion sur les moyens de faire coïncider la durée du mandat prési-

dential et la durée du mandat parlementaire », a-t-il ainsi lancé lors d'une réunion publique à Bordeaux, le 13 décembre 1999. Pour être plus clair encore, dans un entretien au *Figaro* du 27 mars, l'ancien premier ministre s'est franchement prononcé en faveur du quinquennat, seul susceptible de limiter les périodes de cohabitation, qu'il juge néfastes pour le pays. Cette thèse, qui jusqu'ici provoquait l'indignation des gaullistes farouchement attachés à sauvegarder les institutions de la V^e République, a gagné peu à peu une minorité non négligeable au sein du RPR.

Pour l'heure, cependant, le président résiste. Interrogé sur le sujet, le 14 juillet 1999, M. Chirac a redit son opposition ferme au quinquennat, coupable à ses yeux d'amener vers « une présidentialisation du régime » dont il ne veut à aucun prix. Certes, autour de lui, plusieurs personnalités de droite, outre les proches de M. Juppé, réfléchissent à la modernisation des institutions. Le séguiniste François Fillon a préparé une note sur le sujet, le député François Baroin, très proche de M. Chirac, fait régulièrement plancher juristes, politologues et constitutionnalistes et devrait rendre un rapport très détaillé au RPR, mais surtout à l'Élysée, à l'automne. Du Conseil constitutionnel, où M. Chirac l'a nommé, Pierre Mazeaud – personnellement très opposé au quinquennat – veille et dispense ses conseils. De l'Élysée, le président laisse chacun travailler, sans interdire aucune piste de réflexion.

Le président du RPF confirme qu'il sera candidat à la présidentielle

CHARLES PASQUA n'est pas mécontent. Ce n'est qu'au tout dernier moment qu'il a prévenu le vice-président du RPF, Philippe de Villiers, et ses plus proches collaborateurs de son déjeuner tête à tête, mercredi 12 avril, avec le président de la République. L'effet de surprise a d'abord inquiété ceux qui redoutent depuis toujours que l'ancien ministre ne soit pas candidat jusqu'au bout à l'élection présidentielle. Il a rendu furieux M. de Villiers, qui, mardi soir, publiait un communiqué appelant M. Pasqua à se montrer « très ferme » face à Jacques Chirac. Même William Abitbol, conseiller politique de M. Pasqua, trouvait que le moment était mal choisi. Après Philippe Séguin et Edouard Balladur, son patron semblait entrer dans la ronde de ceux qui, par jeu ou par nécessité, tentent de gommer leurs différends avec le chef de l'Etat.

Quelques heures avant le déjeuner, l'un des membres du bureau national du RPF, Jacques Myard,

député des Yvelines, tentait de corriger cette impression de ralliement que donnait l'annonce de la rencontre. « Charles Pasqua a montré suffisamment de détermination au cours de sa vie politique pour qu'on lui fasse confiance dans la défense et la promotion des idées du RPF, y compris devant le président de la République », estimait M. Myard.

DISSIPER LE TROUBLE

A sa sortie de l'Élysée, puis dans un communiqué publié dans l'après-midi, M. Pasqua a lui-même cherché à dissiper le trouble. « Malheureusement, il y a un désaccord de fond sur l'Europe, mais j'ai trouvé le président réceptif à un certain nombre d'arguments, a affirmé le président du RPF. J'ai également rappelé au président les raisons pour lesquelles je serai moi-même candidat aux élections présidentielles. » L'entretien a porté « essentiellement » sur les enjeux de la prochaine présidence par la France, a insisté M. Pasqua. Selon ce dernier,

ce n'est que « de manière incidente » que le président de la République a réaffirmé son opposition à l'instauration d'un régime présidentiel, évacuant du même coup les spéculations persistantes sur le quinquennat, et qu'il a interrogé son invité sur sa détermination à présenter des listes RPF aux élections municipales de mars 2001. M. Chirac et Pasqua ont donc parlé de la souveraineté de la France, le premier estimant que celle-ci est mieux défendue dans le cadre de l'Union, le second dans le cadre de la nation. M. Chirac a conclu cet échange d'une phrase : « Je ne te convaincras pas, mais tu ne me convaincras pas non plus. » Du coup, M. de Villiers pouvait se féliciter. « Le président du RPF a été très ferme avec Chirac à la sortie de l'Élysée. Je ne peux qu'être satisfait. J'ai été surpris par le caractère inopiné du déjeuner. Mais Pasqua est allé dire à Chirac ce qu'il dit sur la place publique, c'est-à-dire qu'il est candidat à la présidentielle et qu'il est en

désaccord de fond sur l'Europe », a affirmé au *Monde* le député de Vendée, en se posant en garant d'une opposition résolue : « Chirac veut mettre Pasqua sous contrôle. Il n'y parviendra pas. J'y veillerai personnellement. »

SE RECENTRER SUR L'ESSENTIEL

Après les crispations provoquées par les élections internes au RPF (*Le Monde* du 24 mars), M. Pasqua peut estimer qu'il ressort conforté de son déjeuner avec M. Chirac. « L'épisode a montré qu'il n'a pas fait qu'une simple fugue du RPF », juge M. Abitbol. Le président du RPF peut, en effet, se recentrer, en tant que candidat à l'élection présidentielle, sur la seule querelle qui vaille à ses yeux : la défense de la souveraineté de la France. Il sera toujours temps pour lui de dire un jour qu'entre M. Chirac et Lionel Jospin, il ne saurait se tromper d'adversaire.

J.-L. S.

DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...

MATELAS ● SOMMIERS VENTES PAR TÉL. POSSIBLE
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Duvioler - Coulon - Sufren etc...
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M^o Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M^o Place d'Italie
01.42.08.71.00
7 jours sur 7

Corse : Jacques Chirac appelle à la « responsabilité » et à l'« ouverture »

JACQUES CHIRAC a attendu la fin du conseil des ministres, mercredi 12 avril, pour évoquer « les dispositions qui ont été prises pour prolonger le dialogue nécessaire avec les élus corses et aboutir à des propositions précises », dont le premier ministre l'a « tenu informé », a-t-il souligné. Appelant « chacun » à faire « preuve de responsabilité et d'ouverture », le chef de l'Etat a fixé des « objectifs », autour desquels, a-t-il estimé, « les Corses peuvent se retrouver » : « Que la République, telle qu'elle est, tienne compte des spécificités et des handicaps de cette île à forte identité ; que lui soient donnés les moyens de son développement économique et social ; que son organisation administrative soit simplifiée ; que des dispositions originales soient prévues pour que les Corses accèdent à une plus grande maîtrise des décisions les concernant. »

Cette déclaration, rendue publique par la porte-parole de l'Élysée, Catherine Colonna, intervient après que plusieurs responsables politiques se sont étonnés de la discrétion présidentielle sur le dossier corse. « Certains silences ne vous ont pas échappé », avait ainsi observé Lionel Jospin devant les élus corses à Matignon, jeudi 6 avril, avant d'évoquer les « contraintes constitutionnelles » (Le Monde du 8 avril). Ces propos avaient été relayés, lundi 10 avril, par le PS, qui avait qualifié de « détonant » le silence de M. Chirac.

Rendant compte du conseil des ministres, le porte-parole du gouvernement, Daniel Vaillant, a estimé que la déclaration de M. Chirac ne constitue « pas une prise de distance à l'égard de la démarche ouverte par le premier ministre ». Les élus corses ont accueilli favorablement les propos présidentiels. Pour José Rossi, président (DL) de l'Assemblée de Corse, M. Chirac « ouvre le jeu » et « permet d'éviter un enlisement prévisible ». Soulignant que « le premier ministre avait donné le sentiment de s'abriter derrière le silence de Jacques Chirac », M. Rossi estime qu'« il appartient désormais au gouvernement (...) d'assumer ses responsabilités ». Pour Jean-Guy Talamoni, chef de file des nationalistes à l'Assemblée de Corse, M. Jospin « ne peut plus se servir de la position de Jacques Chirac comme paravent pour excuser son inertie ». Jugeant « positive » l'intervention de M. Chirac, M. Talamoni a observé qu'« elle ne ferme pas la porte d'une évolution constitutionnelle en Corse (...) même si elle ne s'engage pas de manière précise ».

Pascale Robert-Diard

Philippe Séguin s'inquiète de la percée de Françoise de Panafieu

L'ancien président du RPR lancera, dimanche 16 avril, sa campagne municipale à Paris. Un de ses proches, François Fillon, presse la direction du mouvement gaulliste d'accélérer la désignation des candidats

Les premiers tracts en faveur de la candidature de Philippe Séguin à Paris seront distribués dès dimanche sur les marchés de la capitale, un an jour pour jour après sa double démission de la tête de liste aux élections européennes et de la

présidence du RPR. Face à l'omniprésence de Françoise de Panafieu et à l'entrée en campagne d'Edouard Balladur, l'ancien président du mouvement gaulliste a décidé d'accélérer son calendrier. On devrait à son tour le voir sil-

lonner les rues de Paris à partir de lundi. Parmi ses proches, on s'inquiète de nouvelles enquêtes d'opinion selon lesquelles M. Séguin ne serait plus le seul candidat de droite à être en mesure de battre le socialiste Bertrand Dela-

noë. François Fillon, conseiller politique du RPR, a souhaité, mercredi 12 avril, que la campagne des candidats à la candidature soit « la plus courte possible ». Les militants parisiens du RPR ont jusqu'au 25 avril pour se prononcer.

DIMANCHE 16 avril, Philippe Séguin lancera ses premières troupes à l'assaut de Paris. Il y aura un an, jour pour jour, qu'il démissionnait de la présidence du RPR et renonçait à conduire une liste aux élections européennes, pour cause de désaccord stratégique avec Jacques Chirac, non sans rappeler au passage qu'il s'était efforcé de « colmater jour après jour des brèches béantes, comme à Paris ». Président du mouvement, il était parvenu, en effet, non sans difficulté, en 1998, à imposer un *modus vivendi* entre le maire de Paris, Jean Tiberi, et les rebelles de sa majorité municipale. Mais désormais, M. Séguin est « évidemment » candidat à la candidature, et il n'entend pas se laisser bousculer par les autres prétendants.

Dimanche donc, une centaine de jeunes militants devraient se rendre sur les marchés de la capitale pour faire signer un appel à la candidature de M. Séguin. Sous le titre « Avec Philippe Séguin, le printemps de Paris », le tract en préparation explique : « Vous pouvez choisir le meilleur candidat. Pour une action municipale en pleine lumière, pour que fleurissent de nouveaux projets pour l'environnement et pour la qualité de la vie de chacun, pour que la convivialité et la sécurité soient toujours de saison, pour une capitale rayonnante. Alors, avec Séguin, faisons le « Paris » du renouveau ! » Le recueil des signatures se poursuivra les jours suivants, tandis que M. Séguin, de retour lundi de Montréal, devrait à son tour se mettre à « faire du terrain ».

Jouant de son statut de maire

sortant, M. Tiberi est en effet omniprésent (Le Monde du 13 avril). Edouard Balladur était attendu, jeudi, sur le marché Richard-Lenoir, dans le 11^e arrondissement. Mercredi, Françoise de Panafieu a avancé ses propositions en matière de petite enfance dans une crèche du 14^e arrondissement (lire ci-dessous). Surtout, depuis plusieurs jours, la plus méconnue des quatre candidats, soutenue par une partie de l'entourage du président de la République, fait l'objet de toutes les attentions de la presse, un peu comme Jean-Paul Delevoye pendant l'été 1999, alors qu'il était candidat à la présidence du RPR.

« FIBRE POPULAIRE »

Cela provoque bien des agacements. Dans le camp Séguin, on n'a pas du tout apprécié, par exemple, que M^{me} de Panafieu affirme au Figaro-Magazine (daté samedi 8 avril) : « Si Séguin visite une crèche, les gosses croiront voir King Kong, pas Nounours ». Il est donc temps de mettre un terme à cette « semaine Panafieu », estiment les séguinistes.

François Fillon, conseiller politique du RPR, a commencé à le faire, mercredi 12 avril sur RMC, en expliquant que les Parisiens auraient « besoin d'un maire qui ne soit pas tout à fait comme les autres, qui ait une espèce de rayonnement international, de stature d'homme d'Etat ». Exit ainsi M^{me} de Panafieu. Deuxième condition, toujours selon M. Fillon, il faudrait en outre un candidat « capable de rallier les suffrages dans les quartiers populaires ». Exit donc M. Balladur.

Reste, au terme de la démonstration, le seul Philippe Séguin qui, « en raison de sa fibre populaire, de sa capacité à faire campagne, de son expérience de maire, est celui qui peut reconquérir Paris ». M. Fillon a exprimé un autre vœu : que la campagne des candidats à la candidature soit « la plus courte possible » et que le choix définitif soit arrêté par la présidente du RPR dans « les quinze jours ou les trois semaines qui viennent ».

Sans l'avouer, certains, dans l'état-major séguiniste, s'inquiètent de la montée en puis-

M. Séguin de passer à la vitesse supérieure, tout en évitant de créer des tensions avec les autres candidats. Les séguinistes vont donc jouer de la pression populaire et tenter de démontrer que la fédération RPR de Paris est majoritairement favorable à leur patron.

Le président du groupe RPR du conseil régional d'Ile-de-France, Roger Karoutchi, rappelle à ce propos que six secrétaires de circonscription sur vingt et un ont déjà apporté leur soutien à M. Séguin et il espère qu'au terme du

d'un vote. Ils ont jusqu'au 25 avril pour le retourner. On ne leur demande pas de départager les candidats, mais de dire, par exemple, si à leur avis les électeurs parisiens sont plus sensibles aux problèmes de proximité, à l'image de Paris ou aux enjeux politiques nationaux. Il leur est aussi demandé de classer par ordre de préférence les facteurs qui devraient être déterminants pour le choix du candidat. Une ultime question concerne plus directement la candidature de M. Séguin : « Dans l'état actuel de l'opinion publique, le fait d'être un candidat extérieur à Paris est-il pour les Parisiens : souhaitable, positif, négatif, neutre ? »

Après dépouillement, il reviendra, sans doute fin avril ou début mai, à une commission d'investiture de proposer un nom. Elle constitue l'ultime espoir des séguinistes. Composée de dix personnes – outre M^{me} Alliot-Marie, le secrétaire général Adrien Gouteyron, les conseillers Patrick Ollier et François Fillon, les responsables des fédérations et des élections Bernard Accoyer, Yves Fromion et Thierry Mariani, et les présidents des groupes parlementaires Jean-Louis Debré, Josselin de Rohan et Margie Sudre –, elle rassemble une grande majorité d'élus de province, très sensibles à l'agacement que provoque dans leur électoral la querelle de Paris. Par sa composition, cette commission ne laisse aucune chance à M. Tiberi d'avoir l'investiture et elle est majoritairement favorable, par conviction ou par discipline, à une candidature de l'ancien président du RPR.

Jean-Louis Saux

Les mésaventures d'Edouard Balladur.com

Invité du « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI » dimanche 9 avril, Edouard Balladur avait fièrement annoncé qu'il consulterait les Parisiens via son site Internet emancipez-paris.com. Le Monde, évoquant le nouvel intérêt des élus pour le Web, en avait rendu compte (Le Monde du 13 avril). M. Balladur n'a pourtant pas pris la précaution de réserver le nom de son site. En cliquant sur emancipez-paris.com, on tombe sur une page affichée par L'Enchanteur des nouveaux médias, une agence Web qui indique avec humour : « Ne faites pas comme Edouard Balladur, pensez à acheter un nom de domaine avant de faire des effets d'annonce. »

Cette agence, qui propose justement aux entreprises ou aux élus de réaliser leur site, a très vite constaté qu'emancipez-paris.com n'existait pas et a aussitôt déboursé 300 francs pour acheter le nom, ne résistant pas à la tentation de se faire ainsi sa publicité. « Mais nous avons proposé à l'équipe de M. Balladur de lui rendre gracieusement son site », précise Bruno Walther, directeur associé de l'agence. Pour l'heure, « l'équipe de M. Balladur » garde un silence total sur cette affaire.

sance de la députée de Paris. Ils savent, selon des indications recueillies dans plusieurs instituts de sondage, que désormais leur chef de file n'est plus le seul à pouvoir battre la gauche, même si celui-ci conserve un avantage dans l'électorat de droite. Ils pressent donc

renouvellement en cours, dans la perspective des assises du 18 juin, une majorité de cadres se prononcera pour le député des Vosges.

Les militants, eux, ont reçu en fin de semaine dernière le questionnaire indicatif que « MAM » leur avait promis, en lieu et place

Et pendant ce temps, la députée de Paris visite une crèche...

NON, ELLE N'EST pas pressée. Pas plus impatiente que cela d'être reçue, comme tout le monde, à l'Élysée. En visite, mercredi 12 avril, dans une crèche modèle du 14^e arrondissement, Françoise de Panafieu lance, alors que Charles Pasqua vient de déjeuner avec Jacques Chirac : « J'ai trop de respect pour la fonction – et une vraie affection respectueuse pour l'homme – pour demander à le voir, alors que je n'ai rien à lui dire qu'il ne sache déjà. Quand j'en ferai la demande je suis sûre qu'elle sera acceptée, mais, pour le moment, ce n'est pas mon état d'esprit. » Quant à la pléthore de candidats de droite, M^{me} de Panafieu l'évoque d'une phrase : « Les électeurs ont envie d'une seule candidature. Si ce n'était pas le cas, ils nous renverraient à nos chères études et ils auraient raison. Moi je me situe dans une logique d'union », dit-elle. « Je suscite un espoir, je ne veux pas le décevoir », ajoute la candidate.

Lentement mais sûrement, donc, M^{me} de Panafieu fait campagne, sur le terrain. Il y a dix jours, déjà dans le 14^e, sur le thème de la sécurité, puis la semaine dernière dans le 13^e avec Jacques Toubon, sur l'urbanisme. Et mercredi, à la Maison enchantée, une crèche ouverte de 5 h 30 à 22 heures, un concept inventé par son amie Béatrice Abovillier-Raoult, pour les jeunes ménages parisiens dont les horaires et le temps de travail exigent de nouveaux modes de garde.

Avec les petits, Françoise de Panafieu, jeune grand-mère de cinquante-deux ans, comme elle aime à le rappeler, fait merveille et elle le sait. Ce n'est pas son gros pansement à l'index qui l'empêchera, devant les caméras, de coller des gommettes avec Héloïse, deux ans et demi, ou de caresser le doudou que Clémence serre précieusement contre elle. « Avouez que c'est intéressant ! », s'enthousiasme la candidate,

qui raconte comment le projet de cette crèche aux horaires extensibles est né, dans un immeuble réhabilité appartenant à la Ville de Paris. « Une convention a été signée entre la Ville et l'association des parents », explique Françoise de Panafieu, estimant que malgré les « gros efforts » accomplis par Paris en matière de crèches, les besoins très diversifiés de garde ne sont pas satisfaits.

« DES SOLUTIONS POUR TOUT LE MONDE »

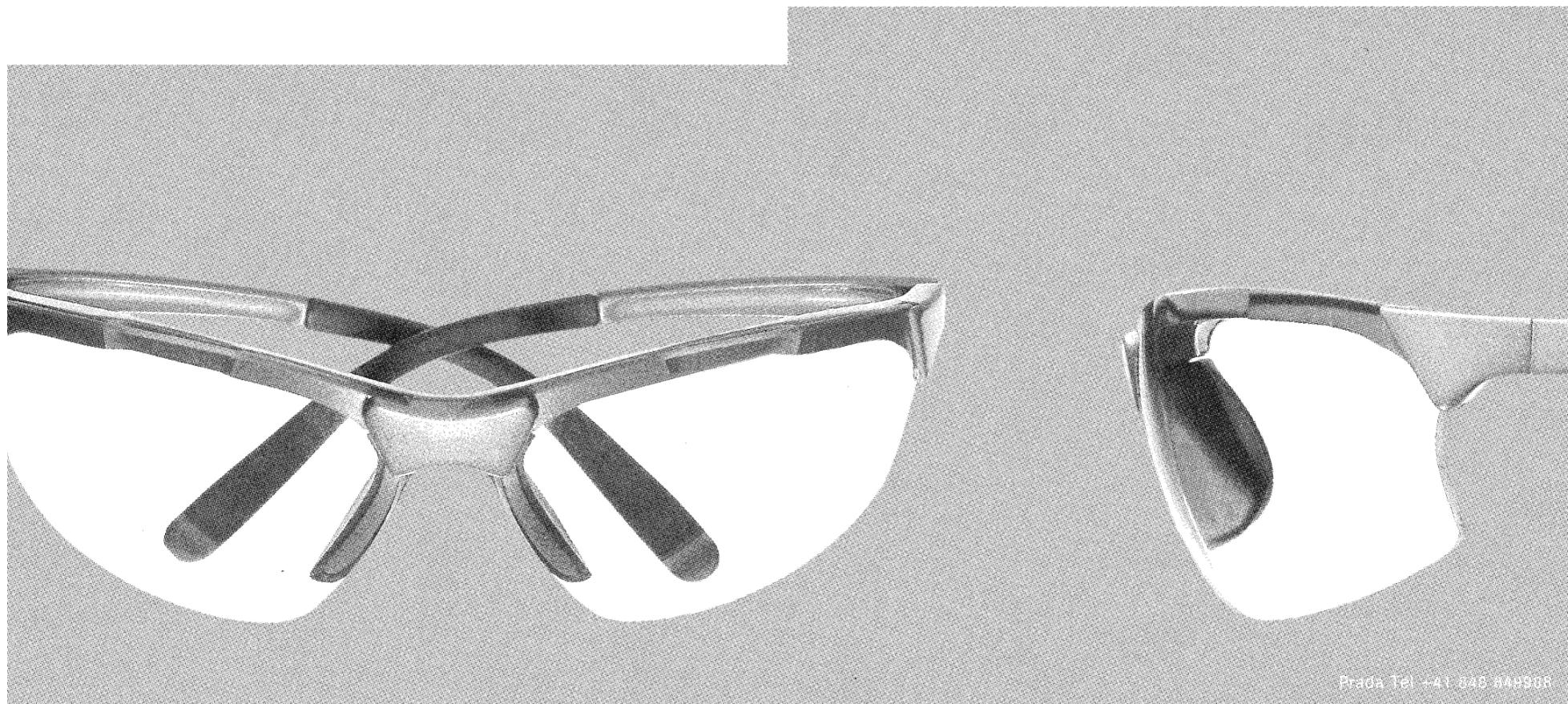
« Si nous voulons garder les jeunes ménages à Paris, il faut absolument proposer d'autres solutions. Paris doit vivre avec toutes les générations et toutes les couches sociales », insiste M^{me} de Panafieu, qui n'oublie pas que « 25 000 enfants n'ont pas de mode de garde satisfaisant dans la capitale ». Pas question bien sûr de garder les enfants seize heures d'affilée dans l'établissement, mais la ville apporte son aide pour proposer une garde aux horaires plus

souples. Les bénéficiaires de cette crèche désertorisée ? « Des infirmières, des policiers, des conducteurs de métro, notamment », dit-elle.

La campagne électorale autorise bien des rêves. « Il y a des surfaces disponibles dans le parc immobilier de la ville. Pourquoi ne pas utiliser une partie de ces appartements pour faire des crèches familiales, de 150 m², avec six ou huit enfants ? », se demande la candidate. Bref, il faut « trouver des solutions pour tout le monde et surtout ne pas rigidifier le système ».

Encore un petit câlin aux enfants et un sourire aux photographes. La semaine prochaine, Françoise de Panafieu rendra visite à une association d'handicapés dans le 6^e arrondissement. Et Bertrand Delanoë, le candidat socialiste, s'est annoncé, lui, dans la crèche-modèle.

Béatrice Gurrey



Le congrès des métallurgistes de la CGT révèle le trouble des militants de la confédération

Un amendement contre la loi Aubry est rejeté de justesse

Confrontée au délicat chantier de la refondation sociale avec le Medef, la CGT doit faire face, en interne, à la grogne d'une partie de ses troupes

qui souhaite la voir durcir le ton. Lors du congrès de sa fédération de la métallurgie, qui s'est déroulé toute la semaine dernière, à Poi-

tiers, un amendement de Renault-Cléon sur la loi Aubry a polarisé les débats autour du « soutien acritique au gouvernement ».

LA CGT traverse une période un peu agitée. Il y a ce chantier de la refondation sociale avec le Medef. La centrale de Bernard Thibault a fait le choix de la présence, estimant qu'elle ne peut, seule, claquer la porte et qu'il vaut mieux être dedans que condamnée à l'impuissance dehors. Mais, au vu du déroulement des travaux, elle risque de peiner pour faire prévaloir ses vues. Il y a désormais le PCF, qui fait mine de vouloir la devancer sur le terrain syndical, en organisant la protestation contre « la tentative de coup d'Etat rampant du Medef », tout en souhaitant – évidemment – l'y associer. Et puis, il y a ces congrès fédéraux, où une certaine grogne s'exprime. Réunis au Futuroscope de Poitiers, tout au long de la semaine dernière, les métallurgistes de la CGT ont approuvé à 70 % des mandats, seulement, le rapport d'orientation présenté par leur direction.

Ce léger mais réel coup de semonce dans un bastion traditionnel – « le cœur de la classe », disait-on, jadis, à Montreuil –

intervient peu de temps après le résultat d'élections professionnelles à la SNCF, qui ont vu la CGT essuyer un recul historique, et après un congrès également agité de la fédération de la construction.

Lors du congrès de la métallurgie, un amendement déposé par Renault-Cléon sur la loi Aubry, une première fois adopté à main levée, puis rejeté in extremis après que la direction fédérale eut demandé un second vote par mandats, a montré l'insatisfaction d'une partie des troupes cégétistes dans cette branche, vis-à-vis de ce qu'elles considèrent être « une ligne de soutien acritique au gouvernement ».

UNE CONTESTATION ÉLARGIE

Cet amendement stipule ainsi que « l'aspiration des salariés à travailler moins, sans dégradation des conditions de travail et avec des embauches massives, a été détournée par le gouvernement ».

Plus préoccupant pour la direction confédérale, la grogne exprimée au moment du vote sur ce

texte ne se réduit pas à la contestation traditionnelle et systématique des « vieux ilots staliniens » du Nord, et plus particulièrement du Douaisis. Ces derniers avaient d'ailleurs décidé de ne pas proposer d'amendement au rapport d'orientation, le jugeant « non corrigible » et annonçant d'entrée de jeu qu'ils se prononceraient contre. Au final, l'amendement a fédéré les cégétistes proches du courant communiste anti-Hue de Rolande Perlican, de Lutte ouvrière ou de la Ligue communiste révolutionnaire, mais aussi des délégués sans engagement politique militant, ou qui en sont revenus. « Les "stals" du Douaisis, c'étaient les mecs qui me rentraient dedans quand j'ai été exclu du PCF avec la fédération du Doubs, en 1988. Moi, je ne veux pas hurler avec ces loups, mais je ne veux pas non plus suivre les moutons qui estiment qu'il ne faut pas trop gêner le gouvernement. Je crois qu'il peut y avoir une ligne entre les deux et je souhaite que la CGT reste sur une base de classes », explique ainsi Loris Dall'o, de Peugeot-So-

chaux, ex-reconstructeur au PCF. Traduction de cette ligne du « nini » qui pointe au sein de la fédération de la métallurgie, le nouveau secrétaire fédéral Daniel Sanchez, délégué central Renault, qui succède à Jean-Louis Fournier, n'a pas été très bien élu, tandis que le chef de file du Nord enregistrait, lui, le plus mauvais score.

TENTATIVE D'APAISEMENT

A l'issue du Congrès, une des figures de la fédération, Pascale Dubois, a interpellé Bernard Thibault. « Ce n'est pas parce qu'on est copain avec Robert [Hue] que cela doit avoir des répercussions sur notre comportement syndical », a-t-elle lancé. En réponse, le numéro un de la CGT a cherché l'apaisement. « Aujourd'hui, dans la confédération, il y a des amis de Robert, mais aussi des amis d'Alain [Krivine], d'Arlette [Laguillier], de Jean-Pierre [Chevènement], de Dominique [Voynet] et de François [Hollande], et c'est très bien ainsi », a-t-il déclaré.

Caroline Monnot

François Hollande s'en prend aux dernières propositions du Medef

HEUREUSEMENT qu'il y a le Medef!... Comme pour souligner le caractère de gauche de la politique conduite par le gouvernement, le PCF et le PS ont visiblement choisi, au même moment, de s'en prendre au patronat. En début de semaine, Robert Hue a mené la première charge (*Le Monde* du 13 avril). Dans un entretien à *Libération*, daté du même jour, François Hollande conduit la seconde.

« Lorsque Ernest-Antoine Seillière réclame le retrait de l'Etat du champ même de sa légitimité, l'ordre public social, il sort de son rôle pour définir un projet politique qui veut laisser au plus fort des acteurs, l'entreprise, la seule source de création de droits », s'insurge le premier secrétaire du PS, avant d'ajouter : « Nous sommes farouchement hostiles à sa proposition de contrats de chantier ou de CDD de cinq ans, qui aboutit à déconsidérer les CDI et à remettre en cause les règles du licenciement. »

Dans la foulée, le dirigeant socialiste réfute l'idée selon laquelle l'arrivée de Laurent Fabius au ministère des finances puisse être interprétée comme l'indice d'une inflexion de la politique du gouvernement dans un sens plus

libéral. « Je ne note pas de différences sensibles entre les positions de Laurent Fabius et celles que défendait Dominique Strauss-Kahn à Bercy », dit-il.

MIEUX INDEMNISER LA PRÉCARITÉ

Preuve d'ailleurs que la gauche maintient le cap, M. Hollande défend bec et ongles les projets qui fondent son identité. C'est le cas de la lutte contre le travail précaire. Il convient, souligne-t-il, de pénaliser « le recours excessif au travail précaire par une modulation des cotisations sociales qui avantagerait le contrat à durée indéterminée par rapport au CDD ». « Nous sommes aussi favorables au relèvement des indemnités de précarité et au renforcement des garanties sociales accordées aux salariés précaires », dit-il.

Enfin, il n'est pas plus question de céder aux sirènes libérales dans le cas de stock-options. Si une « fiscalité allégée » se justifie, selon M. Hollande, « pour les créateurs d'entreprises », il faut, en revanche, « une taxation aux taux de l'impôt sur le revenu pour les plus-values plus importantes ».

L. M.

L'OFCE prévoit une croissance de 4,2 % en 2000

S'IL FAUT en croire les dernières prévisions, publiées mercredi 13 avril, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), la croissance serait en passe d'atteindre un rythme exceptionnel : de l'ordre de 4,2 % en 2000 et de 3,8 % en 2001.

Les conjoncturistes sont, certes, optimistes depuis de long mois. Compte tenu du niveau faible des taux d'intérêt – même si la Banque centrale européenne se montre de plus en plus restrictive –, de la faible inflation ou encore du regain d'activité généré par la nouvelle économie, tous les experts s'accordent à penser que les conditions d'une croissance forte sont réunies. Les experts du gouvernement estiment donc que l'activité pourrait progresser en 2000 dans une fourchette comprise entre 3,4 % et 3,8 %. La plupart des autres instituts avancent des estimations voisines. Publiées mardi, les simulations du Fonds monétaire international (*lire page 3*) tablent, par exemple, pour la France, sur une croissance de 3,5 %.

Les estimations de l'OFCE retiennent donc l'attention parce

qu'elles placent la barre nettement plus haut et suggèrent que la croissance française pourrait atteindre les niveaux spectaculaires que l'on avait connus à la fin des années 80. Encore faut-il souligner que ce parallèle avec l'embellie passagère des années 1988-1989 est trompeur car, à l'époque, l'activité avait été artificiellement stimulée par les effets du contre-choc pétrolier de 1986. Or, aujourd'hui, la croissance paraît plus solide.

LA CRAINTE DU KRACH

L'OFCE en tire la conclusion que l'emploi en serait très fortement stimulé (660 000 créations en 2000 et 593 000 en 2001) et que le taux de chômage baisserait beaucoup plus vite que prévu, de 1,5 point en 2000 et 1,3 point en 2001, pour atteindre 7,9 % à la fin de cette année.

Seule ombre au tableau, mais elle est inquiétante, l'institut note que les cours boursiers, notamment aux Etats-Unis, ont atteint de tels niveaux qu'un « krach semble inévitable », ce qui aurait une influence « réelle sur les économies européennes ».

Laurent Mauduit

Guy Hascoët incite le gouvernement à l'« audace »

LE SECRÉTAIRE d'Etat à l'économie solidaire, Guy Hascoët (Verts), a estimé, mercredi 12 avril, que le nouveau gouvernement doit faire preuve de plus « d'audace ». « La ligne [du gouvernement] n'a pas fondamentalement changé. Il y a un continuum de chantiers. Je crois, par contre, que sur certaines choses qui sont plus innovantes, c'est la phase où ce gouvernement doit pousser l'audace », a affirmé M. Hascoët sur France Inter. Le gouvernement, a-t-il précisé, doit « s'emparer de tous les sujets modernes, ou industriels, ou de société, ou sociaux, qui font passer un cap à la société française ».

Dans le secteur de l'économie solidaire, a ajouté M. Hascoët, « il est temps de donner le coup de pouce ». En outre, « il va falloir massivement revenir sur des grandes politiques », notamment dans le domaine des énergies renouvelables, et « y aller de manière franche », a encore déclaré M. Hascoët. Celui-ci s'est également prononcé en faveur d'une réduction du mandat présidentiel à cinq ans, qui lui « paraît plus raisonnable ».

Le PCF propose « sept pistes » pour contrer le Medef

L'ÉCONOMISTE Jacques Nikonoff, membre du collège exécutif du PCF, a présenté, mercredi 12 avril, au siège du parti, « sept pistes » pour lutter contre « la campagne insoutenable de racisme social à l'égard des chômeurs et des pauvres » menée par le Medef, à travers son projet de « refondation sociale » (*Le Monde* du 13 avril). Parmi celles-ci, figurent l'instauration d'une « minitaxe Tobin » pour remplacer l'impôt de Bourse pour les non-résidents, supprimé en 1993, et l'instauration d'un quatrième niveau de négociation collective, à l'échelon du bassin d'emploi. « Nous nous tournons vers tous et toutes dans le mouvement social. Nous sommes très ouverts sur les formes que cela peut prendre. C'est à construire ensemble », a lancé Sylvie Jan, membre du collège exécutif du parti communiste.

DÉPÊCHES

■ **FONCTION PUBLIQUE** : à l'issue d'une rencontre avec Michel Sapin, nouveau ministre de la fonction publique, la fédération CFDT des fonctionnaires a souhaité, mercredi 12 avril, que le projet d'accord sur les 35 heures qu'elle était seule à vouloir signer, ne « passe pas à la trappe », mais que son contenu soit « porté dans les autres négociations ». Sur l'emploi, « le dogme du gel de l'emploi public n'est plus affirmé comme avant », affirme le syndicat. Il « est temps que des négociations s'ouvrent dans la fonction publique sur les 35 heures hebdomadaires », a, pour sa part, souligné dans un communiqué le député PS de l'Essonne Julien Dray.

■ **SÉCURITÉ SOCIALE** : les syndicats CGT, CFDT, CFTC, FO et CGC ont repoussé au 27 avril l'appel à la grève des 180 000 agents de la « Sécu » pour réclamer des négociations sur les 35 heures avec embauches. La grève, qui doit toucher toutes les branches, familles, maladie, vieillesse et recouvrement, était initialement prévue le 20 avril, date d'une commission paritaire qui a été annulée. Le 27 avril correspond à la tenue d'un conseil d'administration de l'UCANSS (Union nationale des caisses de Sécurité sociale).

■ **35 HEURES** : la CGC s'apprete à déposer un recours devant la Cour européenne des droits de l'Homme, à Strasbourg, contre la loi sur les 35 heures. Son président, Jean-Luc Cazettes, l'a annoncé mercredi sur France 2. « Notre avocat dépose à la fin de la semaine un recours devant la Cour (...) au titre de la discrimination » contre les cadres, a-t-il déclaré. M. Cazettes s'élève notamment « contre le forfait jour sans référence horaire ». « On attaque la loi, car elle n'est pas réellement attractive pour les catégories que nous représentons », a-t-il expliqué. A ses yeux, la loi Aubry ne se traduit pas par « une réduction du temps de travail, car dire que, pour les cadres, ça va être 217 jours éventuellement à treize heures par jour, c'est un surcroît d'activité ».

■ **PAS-DE-CALAIS** : Jacky Hénin (PCF) a été élu maire de Calais au premier tour dans la soirée de mardi, sans les voix des socialistes. M. Hénin, 40 ans, a devancé Claude Demassieux (RPR) par 25 voix contre 11 et 13 bulletins blancs. Ce scrutin était provoqué par la démission de Jean-Jacques Barthe (PCF), 64 ans, maire de Calais depuis 1971. Elus en 1995 sur une liste de la gauche « plurielle », les treize socialistes, membres du conseil municipal avaient annoncé qu'ils quittaient l'exécutif parce qu'ils estiment que les accords conclus « ne sont plus respectés ».

■ **POLYNÉSIE** : le premier secrétaire du PS, François Hollande, a apporté son soutien, mercredi, à une proposition de loi organique pour réformer le mode de scrutin aux élections territoriales en Polynésie française. Le texte, qui émane de trois partis de l'opposition au gouvernement de Gaston Flosse, ferait de la Polynésie une seule circonscription électorale au lieu de cinq et permettrait, selon ses auteurs, de renverser la majorité actuelle.

Le Monde
INTERACTIF

<http://www.lemonde.fr>

Immobilier : consulter et passer des annonces en direct, services et conseils pratiques.

Le Monde
INTERACTIF

<http://www.lemonde.fr>

Voyages : achats de billets d'avion et promotions (vols, séjours, circuits ...)

MÉDECINE La suspension, pour une durée de six mois, des deux chirurgiens de l'hôpital de Châteaudun par Martine Aubry sanctionne de graves dysfonction-

nements liés à la mésentente persistante entre les deux médecins. ● SELON LE RAPPORT de l'inspection régionale, « le manque de suivi et de coordination médicale

entrave gravement le bon fonctionnement de l'activité chirurgicale sur le plan de la sécurité et de la qualité de la prise en charge. Les difficultés relationnelles entre les

praticiens participent à ce dysfonctionnement et mettent le patient en situation d'otage, d'arbitre ». ● MARTINE AUBRY a déclaré, mercredi 12 avril, que les « problèmes

de fonctionnement » étaient liés à une « mésentente ». ● CETTE AFFAIRE traduit également les difficultés de la réorganisation des hôpitaux « de proximité ».

Les conséquences désastreuses de la mésentente des chirurgiens de Châteaudun

L'Agence régionale de l'hospitalisation estime dans un rapport que « le manque de suivi et de coordination médicale entrave gravement le bon fonctionnement de l'activité chirurgicale sur le plan de la sécurité et de la qualité de la prise en charge ». Trois décès suspects vont être expertisés

CHATEAUDUN

de notre envoyé spécial

Cinq jours après la suspension de deux de ses chirurgiens, le centre hospitalier de Châteaudun (Eure-et-Loire), un gros parallélépipède de béton posé loin du cœur de la vieille cité, sur la riche terre beauceronne, est loin d'avoir retrouvé son calme. « Les caméras de télévision sont fort heureusement parties et nous ne rencontrons plus, comme c'était le cas ces jours derniers, des journalistes cherchant des cadavres dans nos placards, mais nous sommes sous le choc, confie un urgentiste hospitalier soucieux de conserver l'anonymat. Et nous sommes sans doute bien loin de la fin de notre épreuve. »

Dans les étages de l'hôpital, on a déjà fait disparaître, sur les portes des services de chirurgie, les noms des deux médecins suspendus – avec traitement – pour une période de six mois, mais ils figurent toujours au fronton de l'établissement. Le patient non informé peut ainsi croire que les docteurs Plamen Bozidarevic et Stéphane Alhy exercent toujours dans les services nord et sud de chirurgie. Ce n'est pourtant plus le cas depuis le vendredi 7 avril, date de la suspension décidée par Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, au vu des conclusions d'une enquête conduite, à l'initiative du préfet d'Eure-et-Loir, par le docteur Claude Cazenave, médecin inspecteur régional, assistée de deux médecins-conseils du dé-

partement (*Le Monde* du 12 avril).

Pour la période la plus récente, les incidents semblent avoir débuté lors des divers mouvements de grève suivis au début de cette année par les personnels hospitaliers à l'échelon national. « Lors de cette grève, les syndicats de l'établissement de Châteaudun ont repris, dans un tract, l'une des phrases d'un courrier que je venais d'adresser à Bernard Marrot, directeur de l'Agence régionale de l'hospitalisation, à qui je demandais plus de moyens financiers pour l'hôpital, raconte Marie-Hélène Aubert, députée (Verts) d'Eure-et-Loir. Dans ce même courrier, j'évoquais aussi le cas d'un chirurgien – sans citer son nom – qui, au dire des délégués syndicaux, avait de sérieux problèmes relationnels avec le personnel. Le docteur Bozidarevic s'est alors senti visé, et il a demandé à me rencontrer. Je l'ai reçu, accompagné du docteur Thébaud, médecin anesthésiste-réanimateur de cet hôpital. Il a alors reconnu avoir eu un caractère parfois ombrageux et difficile. Mais il m'a également exposé des faits très graves, à bien des égards stupéfiants. »

INFORMATION JUDICIAIRE

A la demande de Mme Aubert, le docteur Bozidarevic confirme ses dires dans un courrier qu'il adresse, mi-mars, à la députée : il signale le cas de trois personnes victimes, selon lui, de non-assistance à personne en danger dans le service de son collègue, le docteur Alhy. L'élu transmet alors cette lettre en ur-

gence au préfet d'Eure-et-Loir, qui l'envoie lui-même au plus vite au procureur de la République de Chartres, tout en demandant à l'Agence régionale de l'hospitalisation de diligenter une enquête administrative.

A cette époque, le directeur du centre hospitalier de Châteaudun, Thierry Ladouce, est déjà saisi : il avait reçu, début février, la même

choisi de travailler dans un secteur d'orthopédie.

Les conclusions de cette enquête interne, menée dans le cadre de la commission médicale d'établissement, ont été portées à la connaissance de la direction départementale des affaires sanitaires et sociales quelques jours avant l'initiative prise par le préfet d'Eure-et-Loir. Peu de temps après, l'enquête

« Des problèmes de fonctionnement liés à une mésentente », selon Martine Aubry

Interrogée, mercredi 12 avril, au sujet de « l'affaire » de l'hôpital de Châteaudun (Eure-et-Loir), Martine Aubry a indiqué que ses services étaient « au courant de la situation particulière de ces deux médecins », soupçonnés d'être impliqués dans trois décès suspects, et y étaient « extrêmement attentifs ». « Il nous a semblé qu'il y avait maintenant des problèmes de fonctionnement du service à cause de cette mésentente, a ajouté la ministre de l'emploi et de la solidarité. L'enquête a été faite et j'ai pris la responsabilité de les suspendre, en attendant que les commissions administratives traitent le sujet et qu'éventuellement la justice ait à se prononcer. »

Mme Aubry a précisé que, jusqu'à présent, le ministère n'avait pas eu « l'impression que la mésentente comportait des effets nocifs pour les malades même si, bien évidemment, le personnel de ce service en pâtissait ». « Nous devons être excessivement attentifs à la qualité et à la sécurité dans les services et ne pas accepter que des dysfonctionnements aient des incidences sur les malades », a-t-elle conclu.

lettre que celle reçue par la députée et avait demandé une enquête interne sur les trois dossiers médicaux susceptibles de mettre en cause la responsabilité du docteur Alhy. Ce dernier, recruté sur un poste de chirurgie viscérale, avait

administrative élargissait le champ des investigations et concluait, d'une part, à de nombreux dysfonctionnements et insuffisances dans les services de chirurgie et, d'autre part, à l'existence de trois décès, a priori suspects, qui ne coïncidaient

pas avec les trois dossiers signalés par le docteur Bozidarevic. Mardi 11 avril, une information judiciaire pour « homicides et blessures involontaires avec la circonstance aggravante du manquement délibéré à une obligation de sécurité et de prudence imposée par la loi ou les règlements et non-assistance à personne en péril » a été ouverte par le parquet de Chartres. Selon le parquet, elle devrait permettre d'« ordonner les expertises médicales qui détermineront si les chirurgiens ont commis des fautes d'imprudence, de négligence ou des manquements au règlement en relation avec la mort de patients ». Une expertise médicale a par ailleurs été demandée par l'Agence régionale de l'hospitalisation dans le cadre d'une enquête administrative.

UNE FUITE DES PATIENTS

Praticien hospitalier, chirurgien polyvalent et qualifié en chirurgie générale, inscrit au tableau de l'ordre des médecins, âgé de quarante-huit ans, ayant obtenu la reconnaissance de l'ensemble de ses diplômes acquis en Algérie, le docteur Bozidarevic a contesté, devant le tribunal administratif, la décision de l'Agence régionale de l'hospitalisation de ne pas le reconduire, en 1998, dans les fonctions de chef de service qu'il exerçait depuis 1993. Le tribunal lui a donné tort, mais il a fait appel devant la cour administrative d'appel de Nantes.

« Le rapport de l'enquête administrative dont j'ai pu prendre connais-

sance au ministère de la santé est incomplet, déclare-t-il. Elle ne comporte pas notamment les nombreux éléments détaillés que j'ai fournis concernant certains dossiers problématiques. Elle est d'autre part très sommaire dans sa partie médicale et ne permet pas, en l'état, aux experts commis dans cette affaire de faire une analyse des cas jugés suspects. »

Dans un communiqué, l'avocat du docteur Alhy, Isabelle Lucas-Baloup, indique que son client a pu consulter le dossier administratif constitué par le ministère de la santé. « L'inspection diligentée par l'Agence régionale de l'hospitalisation du Centre fait état de problèmes d'organisation et de fonctionnement du service de chirurgie en relation avec les rapports conflictuels des docteurs Alhy et Bozidarevic. Néanmoins, et contrairement à ce qui a été annoncé dans certains journaux, les auteurs de l'inspection n'ont à aucun moment considéré que les décès avaient pour cause les problèmes relationnels entre les deux praticiens. A cet égard, une expertise médicale a été prévue afin de déterminer l'origine exacte des incidents médicaux. En revanche, le rapport a établi que le conflit entre les deux praticiens avait pour conséquence un dysfonctionnement du service de chirurgie, entraînant notamment une fuite des patients, ce qui justifiait la suspension conservatoire prise dans l'intérêt du service. »

Jean-Yves Nau

« L'établissement doit se séparer très rapidement de ces deux chirurgiens »

Nous publions ici les principaux extraits du rapport de l'enquête administrative réalisée, sous l'égide de l'Agence régionale de l'hospitalisation du Centre, à la demande du préfet d'Eure-et-Loir. Cette enquête avait été menée, du 24 au 29 mars,



VERBATIM

par le docteur Claude Cazenave, médecin-inspecteur régional, assistée de deux médecins-conseils d'Eure-et-Loir. « La mise à plat des dossiers et des entretiens permet d'affirmer un certain nombre de carences. Il n'existe pas de suivi médical. L'absence d'observations médicales en est le révélateur et participe à cette carence (...). Alors que les comptes-rendus opératoires sont rédigés habituellement à la sortie du bloc, le docteur B. les rédige dans des délais variables, allant jusqu'à un mois après l'intervention, à la date de sortie ou de décès du malade, ce

qui met en cause la fiabilité du document. »

« Il n'existe pas de coordination médicale (...). Les difficultés relationnelles sont notoires et majeures. Le docteur B. met en doute publiquement les compétences du docteur A., notamment lors de réunions du bloc opératoire. Il cherche à justifier le non renouvellement de ses fonctions de chef de service par la mauvaise image de ce service due au docteur A. Le docteur A. se plaint depuis plusieurs années du comportement antidéontologique de son confrère. (...) Le docteur B. refuse de respecter les règles contraignantes du bloc. Il ne porte pas toujours de masque ou de bonnet, ne respecte pas le temps de lavage chirurgical des mains. Il a une attitude dictatoriale et interpelle le personnel dans des termes grossiers et insultants. Les comptes-rendus opératoires ne sont pas toujours rédigés dans des délais normaux (...) Les documents ne sont pas toujours signés. Il [le docteur B.] n'argumente pas ses demandes

d'examen complémentaires. Il ne respecte pas les règles de l'activité libérale. Les consultations libérales sont mélangées aux consultations publiques (...). »

« En ce qui concerne les situations des sept patients signalés, il existe un défaut évident de suivi médical, de coordination médicale, source de retard de la prise en charge et donc de pertes de chances pour les patients. (...) Les difficultés relationnelles entre les praticiens participent à ce dysfonctionnement et mettent le patient en situation d'otage, d'arbitre. (...) Tous ces dysfonctionnements ont pour conséquence l'aggravation de la fuite des patients chirurgicaux, l'activité ne perdurant que grâce à une clientèle captive. En l'état actuel, rien ne peut enrayer ces dysfonctionnements. La réorganisation mise en place, la réflexion des services ne peuvent régler ces difficultés. Il nous apparaît indispensable que l'établissement se sépare très rapidement de ces deux chirurgiens. »

Un drame sur fond de crise des hôpitaux de proximité

L'affaire de l'hôpital de Châteaudun ne peut être aujourd'hui interprétée comme résultante de la simple opposition violente entre deux chirurgiens aux compétences

ANALYSE

En un an, aucun médecin hospitalier ne s'est porté volontaire pour venir exercer à Châteaudun

et aux humeurs incompatibles. Rien ne permet d'autre part, en l'état actuel du dossier, d'établir un lien de causalité directe entre les dysfonctionnements d'un service de chirurgie d'un centre hospitalier général et trois décès considérés comme suspects sur la base d'une seule enquête administrative. Pour saisir la complexité du dossier, sans doute faudra-t-il comprendre l'origine exacte des multiples incidents qui, depuis des années, opposent les responsables du secteur de chirurgie et d'anesthésie-réanimation à la direction de l'établissement ; incidents qui semblent résulter de querelles intestines, fréquentes au sein du corps médical hospitalier, autant que de certaines insuffisances de la tutelle administrative.

Mais d'ores et déjà, le contexte dans lequel s'inscrit l'affaire est édi-

fiant. A la différence de nombreux hôpitaux généraux français – désormais baptisés hôpitaux « de proximité » – l'établissement de Châteaudun n'est pas visé par des mesures drastiques de restructuration et de cessation d'activité. Il ne souffre pas d'insuffisances majeures en personnel et en moyens. Réunissant, au total, 480 lits – dont une grande partie de lits de long séjour – il abrite une maternité qui réalise environ 350 accouchements, ce qui ne permet pas d'envisager sa fermeture et impose le maintien d'une activité de chirurgie-obstétricale ainsi que la présence de spécialistes d'anesthésie-réanimation. Le relatif éloignement des hôpitaux voisins – il faut environ 45 minutes pour rejoindre, par la route, Chartres ou Orléans – et l'existence d'un « bassin de vie » de 60 000 personnes justifient d'autre part pleinement, aux yeux des autorités sanitaires, le maintien de cette structure sanitaire et de son activité chirurgicale.

« La caractéristique de Châteaudun tient à l'absence de clinique privée dans la ville. Nous n'avons donc pas pu faire comme dans plusieurs endroits où nous avons pu fermer des services de chirurgie en passant avec des cliniques privées des concessions de service public », explique Bernard Marrot, directeur de l'Agence régionale de l'hospitalisation

(ARH). Parfaitement connues de l'administration hospitalière, les dissensions entre les membres de l'équipe médicale avaient, en 1998, conduit à la vacance de la chefferie d'un service de chirurgie, le docteur Bozidarevic n'étant plus nommé que chef de service « à titre provisoire », pour une durée d'un an. Réalisé durant le premier semestre 1999 par les services de l'ARH, un audit avait conclu notamment à la nécessité de mieux définir les procédures de soins, d'organiser une double astreinte dans le secteur de chirurgie de l'hôpital et de restructurer cette activité en réunissant les deux services dans le cadre d'un département.

STATUT DU PRATICIEN HOSPITALIER

En pratique, les conclusions de cet audit imposaient d'établir une collaboration avec le service de chirurgie de l'hôpital de Chartres et de recruter un nouveau chirurgien qui aurait pu, espérait-on, mettre un terme aux rivalités entre les chirurgiens et aux dysfonctionnements qui en résultaient. Or depuis près d'un an, aucun médecin hospitalier ne s'est porté volontaire pour venir exercer à Châteaudun. En fait, cette difficulté de recrutement n'est pas spécifique à l'établissement hospitalier d'Eure-et-Loir. Elle témoigne, plus généralement, de la faible aura qu'ont, pour les chiru-

giens, les services des hôpitaux de proximité. Quand ils décident de rester dans le secteur public, les chirurgiens préfèrent de loin aujourd'hui exercer dans les services hospitalo-universitaires où ils peuvent pratiquer une activité de soins plus spécialisée et, à leurs yeux, nettement plus intéressante.

L'affaire de Châteaudun met aussi en lumière certaines caractéristiques du statut de praticien hospitalier qui, aux yeux des responsables de l'administration sanitaire, viennent compliquer la politique actuelle de restructuration du tissu hospitalier français. « Il existe, dans ma région, sur environ trois mille praticiens, quelques dizaines de chirurgiens dont tout le monde sait qu'ils n'ont pas les compétences nécessaires pour exercer leur métier selon les règles de l'art et qui ne tiendraient pas deux mois dans une clinique privée, confie le responsable d'une ARH. Ces insuffisances existent certes dans toutes les professions. Mais du fait du statut actuel du praticien hospitalier, si nous parvenons, d'une manière ou d'une autre, à faire partir ces médecins d'un hôpital public, nous savons qu'ils retrouveront une place dans un autre établissement. » Un constat pour le moins alarmant du point de vue de la santé publique.

J.-Y. N.

Nouvelle formule

les Cahiers de Science & Vie

Dossier

Des mathématiciens arabes à Descartes : d'où viennent les équations ?

Enquête

Le découvreur des antibiotiques était français

Les Cahiers de Science & Vie

Le magazine de l'Histoire des Sciences et des Techniques

EN VENTE EN KIOSQUE

La nouvelle Mutuelle des étudiants attend que le gouvernement valide son existence

L'assemblée générale constitutive s'est tenue mercredi 12 avril à Paris

Succédant à la MNEF, la nouvelle Mutuelle des étudiants dispose à présent d'une direction, de statuts et de soutiens financiers. Cette pre-

mière étape a été franchie avec l'aide des grandes fédérations mutualistes. Le ME attend désormais son agrément par l'Etat et la

confirmation qu'elle pourra continuer à gérer le régime obligatoire de la Sécurité sociale des étudiants.

LA MUTUELLE des étudiants, qui succède à la MNEF, a enregistré son acte de naissance à l'état civil. Après les péripéties de la dernière heure (*Le Monde* du 13 avril), l'assemblée générale constitutive, qui s'est tenue mercredi 12 avril, à Paris, à la Mutualité, a adopté définitivement ses statuts et désigné une nouvelle direction étudiante.

Celle-ci, provisoire jusqu'à la tenue des élections prévues au premier semestre 2001, comprend huit membres. Autour du président Eric Chenu, ancien membre de la commission interne de contrôle des comptes de la MNEF, le bureau comprend un secrétaire général (Pierre-Henri Lab, UNEF), un trésorier (Stéphane Machi, FAGE). Les autres responsabilités se partagent entre l'Association des jeunes mutualistes, l'UNEF, la liste Reconstruire la MNEF, présentée aux dernières élections, et la FAGE. Un schéma « presque parfait », juge cette dernière, qui aurait aimé que l'UNEF-ID en fasse partie. Mais le principal syndicat étudiant a choisi de se

contenter d'être présent au conseil d'administration.

Tous se satisfont du travail ainsi effectué depuis la remise du rapport des deux administrateurs provisoires de la MNEF, le 11 mars. Carine Seiler, présidente de l'UNEF-ID, estime que son organisation « a pris ses responsabilités » et souhaite que « le débat soit mené sur les relations qu'entretient la mutualité avec le syndicalisme ».

« UNE NOUVELLE ALLIANCE »

Daniel le Scornet, président de la Fédération des mutuelles de France (FMF) soutient cette « nouvelle alliance, qui dépasse le simple monde étudiant ». « Le travail mené en amont par la FMF pour soutenir la création de la Mutuelle étudiante a payé, se réjouit-il. Cette naissance est un pas supplémentaire dans la réflexion sur l'autonomie de la jeunesse, à laquelle la ME se réfère dans ses documents fondateurs. » Jean-Pierre Davant, président de la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF), satisfait « d'avoir pu mettre les gens autour de la table »,

attend maintenant la deuxième étape : « Un accord exceptionnel avec les pouvoirs publics pour régler la question de l'équilibre du régime obligatoire de Sécurité sociale des étudiants. » Président de la FAGE, Stephen Cazade juge que « les bases et les principes sont bons : garantie de pluralité et recentrage sur l'objet santé de la mutuelle ». Reste pour les étudiants « à gagner la garantie de l'indépendance ». L'Union des sociétés étudiantes mutualistes, réseau concurrent de la ME, a d'ailleurs réagi. Pour elle, ce projet « place les étudiants sous tutelle des mutuelles parentales ».

Côté finances, le règlement intérieur de la caisse autonome, dotée de 1 million de francs par la FNMF, qui va permettre la poursuite de l'activité de prévoyance de la mutuelle, est adopté. Sur l'activité complémentaire-santé, les fonds propres de la Mutuelle étudiante seront apportés par les grandes mutuelles de la fonction publique et de l'interprofessionnel, à hauteur d'un plafond fixé à 35 millions de francs. La ME émettra des titres participatifs, abon-

dés par les autres mutualistes et progressivement remboursés. Enfin, un traité de réassurance est passé sous la houlette de la FNMF.

Dix résolutions ont ainsi été adoptées, dont certaines à vocation politique. L'une d'elles demande aux pouvoirs publics que le montant des remises de gestion accordées par la CNAM (290 francs par étudiant) soit stabilisé jusqu'en 2004. La ME demande aussi à la CNAM de trouver des accords afin que des perspectives d'emploi soient données aux sept cents salariés de l'ex-MNEF, très inquiets de leur sort. Enfin, la nouvelle mutuelle appelle de ses vœux – afin « d'aller au bout de la transparence » – la création d'une commission spéciale, chargée de surveiller la gestion du régime obligatoire de la Sécurité sociale, dont le maintien de la délégation reste à confirmer. Dès que le gouvernement aura agréé la ME, la campagne de rentrée pourra débuter dans les universités.

Nathalie Guibert

Un militaire nationaliste corse soupçonné de trois attentats a été écroué

Jean-Luc Albertini était pompier à la base de Solenzara

UN POMPIER militaire, Jean-Luc Albertini, caporal-chef attaché à la base de Solenzara, en Corse-du-Sud, a été mis en examen, jeudi 6 avril, par les juges d'instruction antiterroristes parisiens Laurence Le Vert et Gilbert Thiel, pour sa participation à trois attentats entre 1994 et 1997. Poursuivi des chefs d'« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste, attentat par explosif et infraction à la législation sur les explosifs », il a été placé en détention provisoire à l'issue de sa présentation aux juges d'instruction, comme l'a indiqué, mercredi 12 avril, la radio Europe 1.

Les enquêteurs et les magistrats semblent estimer que ce nationaliste, proche du mouvement A Cuncolta independentista, aurait notamment joué un rôle actif au cours de trois attentats ayant visé, au printemps 1994, le bureau d'un colonel de la base aérienne de Solenzara, puis, début 1996, un bar d'Ajaccio et enfin, le 1^{er} janvier 1997, un bâtiment de la direction départementale de l'équipement (DDE) à Travo (Haute-Corse). Les attaques contre la base militaire et la DDE avaient été revendiquées par le groupe clandestin FLNC-Canal historique. Jean-Luc Albertini a reconnu, lors de sa garde à vue, avoir fait partie des commandos ayant détruit ces édifices. Il s'est refusé à donner toute explication ou à révéler l'identité de ses complices. Les perquisitions menées à son domicile et dans son bureau ont permis de découvrir des documents liés à une possible activité clandestine. Les gendarmes ont notamment trouvé un texte manuscrit faisant état de convictions nationalistes pouvant être considéré comme un brouillon de revendication d'attentats sans référence explicite à des opérations particulières.

UNE FILIÈRE « MILITAIRE »

La justice paraît désormais exploiter, à partir de cette piste, une éventuelle filière « militaire » liée à la mouvance nationaliste. Jean-Luc Albertini pourrait avoir joué un rôle fédérateur au sein de la base aérienne de Solenzara auprès d'autres militaires qui auraient pu grossir les rangs des structures clandestines nationalistes. L'existence de réseaux proches des mouvements séparatistes corses dans un tel endroit permettrait de mieux appréhender les moyens dont disposent certains groupes clandestins. Les militaires en activité, notamment sur cette base, peuvent non seulement apporter leur savoir-faire mais ils sont également en mesure de fournir des renseignements précieux sur les allers et venues des enquêteurs ou magistrats qui utilisent, par souci de discrétion, cet aéroport dans le cadre d'opérations antiterroristes.

Membre d'une association natio-

naliste, A Droga Basta, qui entendait lutter contre la vente de drogue, M. Albertini avait été soupçonné, dans un premier temps, dans une affaire de meurtre commis en 1996 à l'encontre d'un homme chez qui les policiers avaient retrouvé du cannabis. Ce dossier était en voie de règlement au parquet d'Ajaccio quand le procureur, Jacques Dalles, demanda au juge d'instruction, Patrice Cambérou, d'explorer une dernière piste qui visait nommément Jean-Luc Albertini. Aucun élément ne fut retenu contre lui dans ce dossier, mais la documentation nationaliste découverte chez lui semble, en revanche, l'avoir trahi.

Interrogé, mercredi 12 avril, son avocat, M^e Doumé Ferrari, a affirmé que les déclarations de son client avaient été faites dans des conditions

Six indépendantistes placés en garde à vue

Six personnes soupçonnées d'appartenir au mouvement clandestin nationaliste corse du Front armé révolutionnaire corse (FARC) étaient toujours en garde à vue, jeudi matin 13 avril, à Paris et en Corse. La justice les soupçonne d'avoir participé, entre 1992 et 1993, à plusieurs attentats sur l'île et sur le continent. Certains d'entre eux ont d'ailleurs récemment été incarcérés dans des affaires de droit commun, notamment une attaque à main armée contre un service financier de La Poste à Ajaccio. Le FARC était apparu fin 1992 avant de clore ses opérations en 1993. Au mois d'octobre 1999, il avait annoncé son intention de reprendre « des actions militaires ». Le 7 février, ce groupe avait indiqué qu'il « différait (ses) actions militaires pour deux mois afin de déboucher sur un règlement politique global de la question nationale corse ». Au cours des perquisitions aux domiciles des personnes interpellées, les policiers ont découvert des armes et des copies des textes rédigés par le FARC.

« inacceptables ». « M. Albertini a reconnu ces faits dans le seul but de permettre à sa femme, placée en garde à vue par les gendarmes, de retrouver la liberté, poursuit l'avocat. Des vérifications rapides démontreront qu'il n'est pas mêlé à ces affaires. Si les magistrats et les forces de l'ordre pensent que c'est une méthode payante de prendre en otage les femmes des militants pour les faire avouer, ils se trompent. »

Jacques Follorou

Un ancien brigadier incarcéré pour avoir fait « sauter » des PV

LILLE
de notre correspondante

Un ancien brigadier de police a été mis en examen pour trafic d'influence et incarcéré, dimanche 2 avril, à Arras (Pas-de-Calais). Il est soupçonné de s'être fait payer pour effacer des contraventions. Brigadier au commissariat d'Avion, près de Lens, Daniel Strohmenger était aussi secrétaire national du syndicat Force ouvrière de la police, chargé de la communication. A ce titre, il était détaché permanent depuis 1991 et jusqu'à sa retraite en décembre 1999. Ses fonctions syndicales lui permettaient d'entretenir un réseau de relations partout en France. On aurait ainsi retrouvé la trace de ses interventions bien au-delà de la région Nord-Pas-de-Calais.

Le trafic serait vieux de plusieurs années, mais l'arrivée à Avion d'un nouveau commissaire a déclenché l'enquête début février. A sa prise de fonctions, le commissaire André Drelon a voulu faire un état des lieux. Deux mois de recherches fastidieuses dans les fichiers informatiques et le 31 mars, le hasard qui

permet le flagrant délit. Un homme se présente, demande le brigadier pour lui remettre une enveloppe. Il ne connaît pas personnellement Daniel Strohmenger. Un officier de police se fait donc passer pour lui. Son interlocuteur lui donne alors un chèque de plusieurs milliers de francs. La preuve est là, le policier à la retraite est aussitôt interpellé, présenté à un juge d'instruction du tribunal d'Arras et placé sous mandat de dépôt.

CONNAÎTRE L'AMPLEUR DU TRAFIC

Daniel Strohmenger a reconnu certaines de ses malversations, mais l'enquête qui a été confiée à la police judiciaire de Lille et à l'Inspection générale de la police nationale devrait permettre de mesurer l'ampleur du trafic et d'en identifier les bénéficiaires. En attendant, la justice reste très discrète : « Le secret conditionne les investigations en cours, déclare l'adjoint du procureur d'Arras, Jean-Pierre Petit, on est en train d'ouvrir des portes et on ne sait pas ce qu'il y aura derrière. »

Claire Mesureur

PLUS L'ÉCONOMIE FAIT DES VAGUES, PLUS NOUS ATTIRONS LES SURFEURS.

Ce n'est pas un hasard si le site des Echos est le site média le plus visité de France. Les internautes viennent y chercher les informations qu'ils ne trouvent pas ailleurs. Toute l'actualité économique et financière y est traitée en profondeur et en temps réel : éditions toutes les heures de 8h à 20h, analyses des séances boursières, titres du jour, infographies, chiffres clés de l'économie mondiale, archives... lesechos.fr c'est l'outil indispensable aux acteurs de l'économie.

Les Echos

Le combat contre la peine de mort aux Etats-Unis mobilise de plus en plus de jeunes Français

Une semaine d'action en France pour la révision du procès de Mumia Abu-Jamal

Le Collectif unitaire national de soutien au condamné à mort américain Mumia Abu-Jamal organise, cette semaine, des manifestations à Pa-

ris et en province. Selon l'avocat de cet ancien militant des Black Panthers, la défense de M. Abu-Jamal entre dans une période critique. Un juge fé-

déral de Philadelphie doit réexaminer le dossier dans les prochaines semaines. Amnesty International a pris position pour la révision du procès.

SITUÉ rue Voltaire dans le 11^e arrondissement de Paris, le Centre international des cultures populaires accueille toutes les luttes de la planète. Cela va du Comité Tchétchénie au Collectif de soutien aux Indiens d'Amérique ou aux femmes en Iran. Fondé en 1976 par des anciens du PSU, le centre dispose d'une grande salle, qu'il loue pour des réunions et parfois pour des concerts. Lundi soir 10 avril, il héberge une manifestation de soutien à Mumia Abu-Jamal, l'ancien journaliste et militant des Panthères noires, condamné à mort en 1982 pour le meurtre d'un policier blanc aux Etats-Unis.

La réunion est organisée dans le cadre d'une semaine d'actions, du 10 au 15 avril, en faveur de celui qui est devenu le prisonnier le plus célèbre des couloirs de la mort américains. Son avocat, Leonard Weinglass, est arrivé de New York pour alerter les militants sur la période « critique » qui s'ouvre pour la défense. Après avoir bénéficié d'un sursis en octobre 1999 (l'exécution avait été fixée au 2 décembre), Mumia Abu-Jamal doit être convoqué d'ici au 15 mai pour une audience contradictoire devant un juge fédéral de Philadelphie. Le magistrat doit annoncer s'il accepte de réexaminer le dossier (aucune preuve irrefutable n'a permis de faire le lien entre le pistolet en possession du militant du Black Panther Party et la balle qui a tué le policier Faulkner).

Les tables sont chargées de tracts et d'affiches (« Etats-Unis, Etats-racistes »). Un public mélangé, jeune, de trois cents personnes. Il y a des communistes - c'est surtout le PCF qui s'est mobilisé au départ pour défendre Mumia - comme Pierre

Lacaze, un infirmier qui dénonce la « justice raciale » aux Etats-Unis, pays « présenté comme un modèle ». Mais aussi des membres du Scalp-Reflex, mouvement « anticapitaliste », à l'image de Jean, qui a manifesté contre l'extrême droite à Vienne (Autriche) et à Roissy contre les expulsions de clandestins.

Au grand agacement de l'ambassade américaine, la peine de mort est une cause de plus en plus popu-

tion exige par exemple « la disparition du complexe carcero-industriel »... Elle n'est pas d'accord non plus avec l'association Lutte pour la justice, qui a soutenu le combat - perdu - d'Odell Barnes contre l'exécution et qui tient meeting pour la même cause, et au même endroit, mais deux soirs plus tard. « Odell Barnes ? C'est le Mumia du PS », entend-on critiquer.

Bien qu'Odell Barnes ait été exécuté le 1^{er} mars au Texas, son comi-

projeté d'amener la peine de mort sur la Croisette à l'occasion du prochain Festival de Cannes.

Pourquoi la peine de mort ? Pourquoi pas la Tchétchénie ? « On va aussi aux manif's Tchétchénie », assure Frédéric, vingt-six ans. Mais « le système Poutine est plus clair. Il ne prétend pas être démocratique. Alors qu'avec le système américain, c'est plus pervers. et c'est un peu le système mondial ».

Les organisations de défense des droits de l'homme ont l'air d'être un peu dépassées par l'arrivée de ces jeunes militants qui « adoptent » un condamné, s'attachent à une personne plutôt qu'à une cause, et se lancent, tous e-mails déployés, dans la création de comités. « Au début, on ne connaissait rien aux termes de justice. La "Cour de cass", on savait vaguement que c'était à la fin du machin », explique Jérôme, vingt-huit ans, chômeur. Chez lui, à Strasbourg, Jérôme est responsable du comité Un Mumia, Des Mumia, qui réunit deux cents personnes aux manifestations. Il existe aussi un comité Un Mumia, Des Mumia à Reims. Cette syntaxe particulière répond au désir de faire « le lien entre la situation aux Etats-Unis et les quartiers en France ».

Dans sa mémoire informatique, Jérôme conserve pieusement un enregistrement d'un message à la jeunesse de Marseille et de Philadelphie, rédigé par Mumia. Le condamné y dénonce la discrimination, le délit d'être « en état de peau noire ». Message signé « Votre grand frère ». « Ça, c'est quelque chose qu'on a compris », soupire Jérôme.

Corine Lesnes

Un procès semé d'irrégularités, selon Amnesty

Dans une initiative inhabituelle, Amnesty International a publié un rapport consacré au cas de Mumia Abu-Jamal, qui témoigne d'une préoccupation particulière pour ce qui est devenu, estime-t-elle, un affaire « hautement politisée ». Dans ce texte, publié le 17 février à New York et distribué mercredi 12 avril à Paris lors d'une conférence de presse au siège de la Ligue des droits de l'homme, Amnesty demande la révision du procès de l'ancien militant des Black Panthers. « Même si Amnesty International n'est pas en position de dire si Mumia Abu-Jamal est innocent ou coupable du crime pour lequel il a été condamné à mort », elle estime qu'il serait « dans l'intérêt de la justice » d'ordonner une révision du procès.

Après avoir étudié les minutes du procès et avoir rencontré défense et accusation, Amnesty relève plusieurs irrégularités dans le procès de 1982 : toutes les investigations n'ont pas été conduites ; plusieurs témoignages sont sujets à caution ; quant à l'expertise balistique, elle a fait l'objet de contradictions.

laire en France. Une coordination nationale des comités Mumia a été créée le 27 février. Elle regroupe une vingtaine de villes de province. Ni le PCF ni le MRAP n'en font partie. Divergences de vues. « Notre objectif n'est pas l'abolition de la peine de mort, explique Cédric, à la coordination. C'est une lutte en général contre les injustices dont sont victimes les pauvres, et en particulier les Noirs aux Etats-Unis. » Dans sa plate-forme, la coordina-

tion de soutien veut toujours prouver son innocence. L'un de ses membres, Bastien Faudot, vingt-deux ans, vient aussi de lancer un Comité international pour l'abolition de la peine de mort. Contacté, Robert Badinter a trouvé un peu légère la manière avec laquelle l'étudiant en philosophie relègue les grands principes au second plan. « Au risque d'être un peu cyniques, on veut plutôt être dans le concret, montrer des cas », dit Faudot, qui

La mémoire incertaine d'une magistrate sur un « charnier d'enfants en région parisienne »

SUBSTITUT du procureur de Bobigny (Seine-Saint-Denis), Martine Bouillon est une magistrate à la parole directe. C'est donc presque naturellement qu'elle a lancé sur France 3, lundi 27 mars, à l'occasion d'un débat sur la pédophilie, de retentissantes « révélations ». Interrogée sur l'existence supposée de « charniers d'enfants », la magistrate a confirmé. « Il existe un charnier d'enfants en région parisienne, a-t-elle déclaré à l'assistance médusée. Je pèse mes mots. Je n'en dirai pas plus parce qu'une instruction est en cours. » La réaction ne s'est pas fait attendre. Le lendemain, le standard de France 3 a été assailli d'appels de parents alarmés.

A cinquante et un ans, Martine Bouillon n'est, il est vrai, pas totale-

ment inconnue du grand public. Ancienne juge d'instruction, elle s'est engagée très tôt en faveur de la protection de l'enfance. Elle a adopté 10 enfants d'origine asiatique et en a accueilli 14 autres dans un lieu de vie qu'elle a créé à cet effet. En 1996, elle a représenté la France au congrès de Stockholm sur l'exploitation des enfants. Puis elle a publié un ouvrage intitulé « Viol d'anges. Pédophilie : un magistrat contre la loi du silence » (Calmann-Lévy, 1997).

Face à la gravité de ses allégations télévisées, le ministère de la justice a demandé des explications à la magistrate. Martine Bouillon a alors affirmé, dans un rapport du 30 mars, que lorsqu'elle était juge d'instruction à Bobigny, jusqu'en 1998, elle avait « entendu parler de cette décou-

verte par le juge d'instruction Jean-François Ricard, en charge d'une commission rogatoire venant de Seine-et-Marne ».

Aussitôt, la chancellerie a diligenté des vérifications. Le juge Ricard, qui appartient au pool antiterroriste du tribunal de Paris, a démenti catégoriquement l'information. Des recherches menées auprès des tribunaux de Seine-et-Marne ont été infructueuses.

« VÉRIFICATIONS MINUTIEUSES »

« Des vérifications minutieuses faisant appel tant à la consultation des archives, qu'à la mémoire des enquêteurs et aux cabinets d'instructions [ont fait apparaître] qu'il n'y a pas eu d'affaire de charniers pendant les vingt dernières années », a indiqué le parquet de Meaux.

Martine Bouillon a alors été sommée de s'expliquer. Convoquée mardi 11 avril par Alexandre Benmakhlouf, procureur général de Paris, elle a reconnu s'être trompée sur l'existence d'une instruction en cours. Mais elle a maintenu ses propos, en précisant cette fois que le charnier se situerait à Versailles ou Saint-Germain-en-Laye, dans les Yvelines. Affirmant mercredi 12 avril sur France 3 qu'elle ne peut « laisser subsister le moindre doute », Elisabeth Guigou a demandé des vérifications au parquet général de Versailles. Tout en relevant que ces déclarations « changeantes et contradictoires » sont « troublantes ».

La chancellerie ne cache plus son agacement. « Quand on est magistrat, on ne peut dénoncer des faits sans aucune précision, en risquant d'affoler la population, explique-t-on place Vendôme. D'autant qu'un substitut est à même de déclencher des poursuites ». A quoi Martine Bouillon, contactée par Le Monde, répond : « Ce sont des informations que j'ai recueillies sous le sceau du secret, il y a plus de dix ans. J'en ai pesé le poids et la véracité, mais sans pouvoir les exploiter. Il m'a paru de mon devoir de les révéler aujourd'hui ». Le ministère de la justice ne s'en réserve pas moins la possibilité d'engager des poursuites disciplinaires.

LE MONDE diplomatique

AVRIL 2000

EUROPE

Pourquoi la droite triomphe en Espagne par José Vidal-Beneyto

Omertà à l'allemande par Christian Semler

A l'Est, le retour des francs-maçons par Alain Faujas

L'étonnante résurgence du Parti communiste tchèque par Adam Novak

Slovaquie, l'image brouillée par Karel Bartak

Malentendus franco-belges par Emmanuel Defouloy et François Janne d'Othée

■ INTERNET : Nouvelle économie, par Ignacio Ramonet.

■ PROCHE-ORIENT : Petite brise de mondialisation sur la société saoudienne, par Alain Gresh. - L'Islam bousculé par la modernité, par Wendy Kristianasen.

■ ÉDUCATION : Le lourd passé de l'enseignement à distance, par David Noble.

■ CONSOMMATION : Des modèles de soumission dans la tête, par François Brune.

En vente chez votre marchand de journaux - 25 F - 3,81 €

Cécile Prieur

Nouvelle polémique autour de l'interpellation de Ris-Orangis

LA CASSETTE VIDÉO remise à la police après l'altercation qui avait opposé, samedi 25 mars, à Ris-Orangis (Essonne), une automobiliste à un gardien de la paix, n'est pas le document original, selon les constatations effectuées par les experts du laboratoire de police technique et scientifique (PTS) d'Ecullly (Rhône). Il s'agit d'une copie de la scène filmée par Julien, dix-sept ans, de son appartement (Le Monde du 1^{er} avril). Le jeune homme avait assisté de sa fenêtre à l'échange très vif entre Hayat, une Française d'origine marocaine, âgée de vingt-sept ans, et le policier, Vincent P. Ce dernier est soupçonné d'avoir porté un coup au thorax de la jeune femme, ainsi que semble le montrer le film vidéo. Puisque la cassette expertisée par la PTS est une copie, des collègues du policier parlent désormais de montage. Rien n'indique à ce jour, selon une source proche de l'enquête, qu'il y aurait eu une telle manipulation.

DÉPÊCHES

■ ÉDUCATION : les enseignants des écoles maternelles et primaires de l'Hérault devaient demander, jeudi 13 avril, la création de 928 postes au rectorat de l'académie de Montpellier. Les revendications des enseignants, en grève du 7 février au 24 mars, portaient jusqu'alors sur 630 postes. Ce nouveau chiffre émane des demandes de 475 écoles sur les 634 du département. Le 6 avril, les instituteurs avaient refusé de poursuivre les négociations avec le rectorat, affirmant qu'il refusait de leur donner le nombre de postes créés.

■ JUSTICE : l'enquête de l'Inspection générale des services judiciaires sur les conditions de la publication, dans Le Monde du 11 février, du réquisitoire du parquet de Paris contre Roland Dumas, n'a pas permis de déterminer l'auteur de la fuite, a fait savoir, mercredi 12 avril, le ministère de la justice. La publication de ces réquisitoires, qui préconisaient le renvoi de M. Dumas devant le tribunal correctionnel pour « complicité et recel d'abus de biens sociaux », avait suscité la colère de ses défenseurs, qui n'en avaient alors pas encore connaissance.

■ La cour d'assises de la Moselle a accepté le renvoi, mercredi 12 avril, du procès de Francis Heaulme, pour « supplément d'information ». Il comparait pour le meurtre, en 1986, d'une jeune femme, Annick Maurice. Ses avocats demandent une expertise afin de déterminer « quels médicaments » prenait Francis Heaulme lors de l'instruction, en 1992. Indiquant avoir participé au meurtre de façon passive, M. Heaulme avait donné des versions différentes pour le détail des faits à chacun de ses interrogatoires.

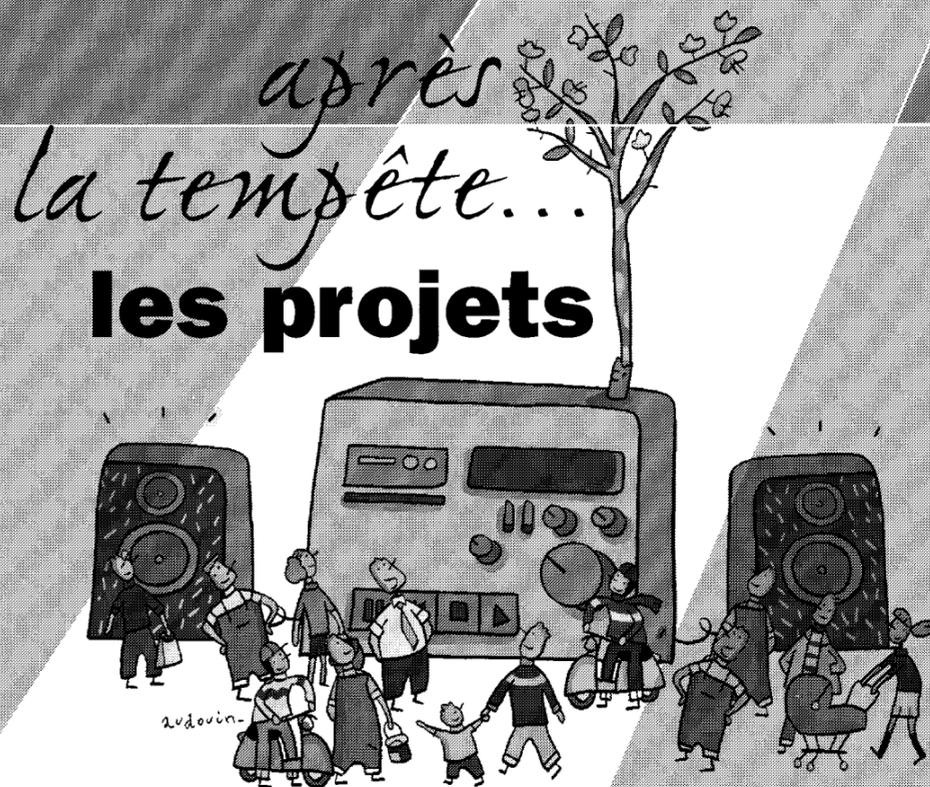
■ FAITS-DIVERS : une fillette âgée de 9 ans a tué accidentellement sa petite sœur de 18 mois d'une décharge de fusil de chasse, mardi 11 avril, à Formerie (Oise). L'arme appartenait au père des fillettes, qui se trouvaient seules au moment du drame dans la caravane de leurs parents, un couple d'artisans forains.

■ POLICE : un policier a été condamné, mercredi 12 avril, pour « violences en garde à vue » à trois mois de prison avec sursis et 2 000 francs de dommages et intérêts par le tribunal correctionnel de Montpellier (Hérault). Il a été reconnu coupable d'avoir giflé, en octobre 1999, un suspect menotté pendant sa garde à vue au commissariat de Montpellier.

■ VIOLENCES : un adolescent de 17 ans a été placé en garde à vue, mercredi 12 avril, au commissariat de Strasbourg (Bas-Rhin), à la suite du caillassage d'un autobus et des incidents survenus mardi soir entre les forces de l'ordre et des jeunes de l'Elsau, un quartier sensible de la ville. Mercredi, un autobus a de nouveau été la cible de jets de pierres. Trois gendarmes mobiles ont été légèrement blessés par des projectiles lancés sur leur véhicule.

VENDREDI 14 AVRIL, EN DIRECT DE POITIERS

France Inter
24h en Poitou-Charentes



France Inter

RÉGION Poitou Charentes
La Dynamique Atlantique

DISPARITIONS

Flaminio Piccoli

Symbole de la Démocratie chrétienne

DIRIGEANT historique d'un parti, la Démocratie chrétienne (DC), qu'il a cherché à défendre et à reconstruire jusqu'à la fin de sa vie, Flaminio Piccoli est mort, mardi 11 avril, à Rome, des suites de complications cardiaques.

Président du Parti démocrate-chrétien, formation qu'il avait créée en 1998 pour tenter de redonner vie à la DC, Flaminio Piccoli a disparu sans que son initiative puisse véritablement prendre corps. Né le 28 décembre 1915 à Kirchbichl, en Autriche, où sa famille avait été déportée pour «italianité» au début de la première guerre mondiale, cet homme du Trentin-Haut-Adige, proche d'Alcide De Gasperi, fit son entrée au Parlement en 1958 et participa à neuf législatures jusqu'en 1994.

par les Allemands en 1943 et qui, déporté en Pologne, parvint à s'échapper. Il a souligné son «*sens de l'Etat*» et son «*goût de l'équilibre*». Souvent décrit comme «*le plus démocrate-chrétien de tous les démocrates-chrétiens*», «*Flam*», ainsi qu'il était surnommé, incarnait l'essence même d'un parti qu'il a vu s'effondrer sous les coups de boutoir des juges de Milan de l'opération «*Mains propres*». Il était un montagnard, catholique rigoureux, homme obstiné descendu à Rome, «*citité byzantine et corrompue*», pour faire de la politique et se battre pour faire valoir ses idées. En personnage passionné qu'il était, il n'hésita pas à s'opposer aux grands barons de la DC.

Michel Bôle-Richard

André Deutsch

Figure de l'édition britannique

L'ÉDITEUR André Deutsch est mort, le 10 avril, à Londres. Né à Budapest, en novembre 1917, il avait été en partie élevé à Vienne, ville qu'il quitta au moment de l'Anschluss pour Zurich, puis pour l'Angleterre. Dans le Londres de l'après-guerre, André Deutsch fonda sa première maison sous le nom d'Allan Wingate et obtint une renommée considérable grâce à la publication des *Nus et les morts*, de Norman Mailer, en 1949. Mais ce succès devait lui attirer des ennuis. Devant lever des capitaux pour permettre des réimpressions du livre, il dut trouver des actionnaires et des associés qui ne partageaient pas ses choix éditoriaux. Celui qui décida, par la suite, de ne jamais laisser ses maisons dépasser une certaine taille et de toujours en rester le maître, quitta Allan Wingate

et fonda une société portant son nom, en 1952. Il y exerça, durant les années 50 et 60, l'infatigable curiosité, l'exigence, et le souci de qualité qui firent sa réputation.

Dans son catalogue, qui comprenait surtout des livres de mémoires ou de fictions, figuraient les noms de Philip Roth, John Updike, Mordecai Richler, J. K. Galbraith, Brian Moore ou Arthur Schlesinger. En 1969, il vendit 40 % de ses parts à Time Inc., mais les racheta au bout de deux ans pour divergences de vues avec l'acheteur. En 1984, il céda la moitié du capital à l'éditeur Tom Rosenthal et se retira de l'affaire en 1991. André Deutsch affirmait n'avoir jamais publié un livre dans le seul but de gagner de l'argent.

Raphaëlle Rérolle

Chantal Lopicque

Un combat quotidien en faveur des livres

ATTACHÉE de presse des éditions Stock, Chantal Lopicque est morte à Paris mercredi 5 avril à l'âge de quarante-sept ans. En plus de vingt-cinq années de carrière au sein d'une maison où elle était entrée en septembre 1973 sous la houlette de Christian de Bartillac, elle avait fait, d'un métier voué au soutien des écrivains, un engagement à part entière, mue par un goût de l'autre et par un sens de la fidélité qui lui valaient un rayonnement particulier.

Un de ses grands-pères était le physicien Jean Perrin, un autre le peintre Charles Lopicque, et l'on doit à son arrière-grand-père, le biologiste Louis Lopicque, d'importantes découvertes touchant à la chronaxie. Des siens, Chantal ne parlait, comme d'elle-même, qu'avec pudeur et discrétion. Seul dominait chez elle le combat quotidien, inlassable, en faveur du livre à imposer, de l'auteur à révéler ou à consacrer. N'abdiquant devant rien ni personne, déployant une puissance de vie qui paraissait inépuisable, Chantal mobilisait sans relâche, pour décrocher l'article ou le

prix littéraire attendu, un réseau d'amitiés innombrables, tissé de longue date. Dans son *Eloge de l'amitié* (Arléa, 1996), Tahar Ben Jelloun réserve la place qui lui revient à celle que nous avons connue toujours «*prête à tout mettre en œuvre pour conjurer le sort quand celui-ci a l'air de tourner mal*». A cet égard, nous sommes nombreux à savoir ce que nous lui devons.

Chantal Lopicque se reconnaissait d'instinct parmi les rebelles, une lueur de défi dans ce regard bleu que nous n'oublierons pas, et qui exprime le mieux la femme qu'elle fut. Toute forme d'injustice l'indignait. Aux heures les plus tragiques de l'Histoire de leur pays, nombre d'écrivains algériens trouvèrent auprès d'elle une solidarité de chaque instant. Parmi les prix littéraires qu'elle contribua à créer, celui qui porte le nom de Rachid Mimouni incarnait à ses yeux, plus que tout autre, une certaine idée exigeante et fraternelle de la littérature avec laquelle cette vie trop brève n'a cessé de se confondre.

Jean-Luc Barré

ANTICOMMUNISTE FAROUCHE

Deux fois secrétaire de la DC, trois fois ministre de la participation d'Etat à l'industrie, Flaminio Piccoli était un homme de l'action catholique, anticommuniste farouche, animateur du courant de l'Initiative démocratique. Il succéda à Aldo Moro à la tête du conseil national à la suite de l'assassinat de ce dernier par les Brigades rouges. Il ne deviendra jamais président du conseil, sa grande ambition. Fondateur du journal *Il Popolo Trentino*, qui deviendra plus tard *L'Adige*, il en fut le directeur pendant vingt-quatre ans.

Carlo Azeglio Ciampi, président de la République, a salué la mémoire de cet homme politique entêté, de ce partisan fait prisonnier

NOMINATIONS

DÉFENSE

Le conseil des ministres de mercredi 12 avril a approuvé les promotions et les nominations suivantes :

● **Contrôle général des armées.** Est nommé adjoint au chef du contrôle général des armées, le contrôleur général des armées **Jacques Blanc**.

● **Terre.** Sont promus général de division, les généraux de brigade **Jacques Lasserre** et **Philippe Chatenoud**.

-Est nommé chargé de mission auprès du chef d'état-major de l'armée de terre, le général de brigade **Jean Desvignes**.

● **Marine.** Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral **Jacques**

Gheerbrant ; contre-amiral, le capitaine de vaisseau **Patrick Hébrard**.

● **Air.** Est promu général de brigade aérienne, le colonel **Pierre Goinère**.

-Sont nommés : commandant en second de la force aérienne de combat, le général de brigade aérienne **Hervé Longuet** ; adjoint au chef de l'état-major interarmées de planification opérationnelle, le général de brigade aérienne **Edouard Castagnet-Cazalis**.

● **Gendarmerie.** Est promu général de brigade, le colonel **Jean-Charles Bourrier**.

● **Armement.** Sont promus : ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe **Philippe Labernède** ; ingénieur général de deuxième classe,

les ingénieurs en chef **Jean Pacault** et **Bernard Malavielle**.

Sont nommés : directeur du centre d'essais aéronautique de Toulouse à la direction des centres d'expertise et d'essais, l'ingénieur général de deuxième classe **Dominique Berthet** ; adjoint au chef de la division de la gestion des programmes du service des programmes aéronautiques de la direction des systèmes d'armes, l'ingénieur général de deuxième classe **Michel Vergne**.

● **Service de santé des armées.** Est promu médecin général, le médecin chef **André Garron**, nommé directeur du service de santé en région militaire de défense Méditerranée et en circonscription militaire de défense de Lyon.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Chrystel EGAL,
David NITLICH

et leur fille

Océan-Luna NITLICH,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Béla-Blue,

le 4 avril 2000, à 5 h 04 du matin.

Adeline CHENON

et

Mosleh RAMLAT

sont très émus de faire part de la naissance de

Théo-Hisham Charles,

le 7 avril 2000, à Rabié (Liban).

Notre joie est indescriptible.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Jacques,
son grand-père,
salue avec **Alec**, son grand frère, la naissance de

Marguerite,

le 6 avril 2000.

Famille **STEAR-PRIS**,
156, avenue Parmentier,
75010 Paris.

Anniversaires de naissance

Emmanuel et Bertrand.

Déjà trente ans. Bon anniversaire.

Nous aimons ce que vous êtes devenus.

Jean, Marie-Claude.

- 1936-2000.

Petite maman,
nous te souhaitons un

joyeux anniversaire.

De la part de tes filles, gendres
et petits-enfants, Lydie, Audrey, Marie,
Stéphanie.

Décès

- M^{me} Marceline Bekaert
a le regret de faire part du décès de son époux,

Georges BÉKAERT,

survenu le dimanche 9 avril 2000.

Il fit sa carrière au *Monde*, au service
des Petites Annonces, de 1946 à 1975.

- Le général Lajouanie
et M^{me}, née Chantal Peugeot,
M. Christian Jacqz
et M^{me}, née Irène Peugeot,
M. Pierre-Yves Fruchaud
et M^{me}, née Christine Bernex,
M. Jean-Pierre Bernex
et M^{me}, née Jeanne Jouannot,
M. Olivier Bernex
et M^{me}, née Maryvonne Bassompierre,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Max BERNEX,
née Jeanne CLAMAGERAN,veuve en premières noces du
lieutenant Jean Peugeot,
mort pour la France,

leur mère, belle-mère, grand-mère, arrière-
grand-mère, survenu le 5 avril 2000, à
l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Hautonne,
27310 Bosgouët.

- René Bourion,
son frère,
a la tristesse de faire part du décès de

Georges BOURION,
professeur honoraire des universités,

survenu le 7 avril 2000.

56, rue de Sèvres,
92100 Boulogne.

- Joy Breeze,
ses enfants,
font part du décès de

Richard BREEZE,

journaliste,
correspondant à l'étranger,
directeur du bureau
de l'Agence France-Presse
de Sydney et de Washington,
chevalier des Arts et des Lettres,

survenu le 11 mars 2000.

Joy Breeze,
BP 40,
17230 Marans.

- Alès. Marseille.

M. et M^{me} Jean Julie,
ses parents,
M^{me} le docteur Anne-Marie Julie,
son épouse,
Ariane et Ron Synovitz,
sa fille et son gendre,
Roman,
son petit-fils,
M^{me} Hélène Brun,
sa belle-mère,
Sœur Andrée-Marie,
sa tante,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès brutal du

docteur Robert JULIE,

chirurgien à la clinique Mistral, à Alès,
ancien chef de clinique
à la faculté de médecine,
ancien interne et ancien assistant
des hôpitaux de Marseille,
membre associé de la Société française
de chirurgie de la main,
membre de la Société française
de chirurgie plastique reconstructrice
et esthétique,

survenu à Marseille, le 31 mars 2000.

- M^{me} Michelle Luquet,
son épouse,
Marie-Chantal, Dominique,
François-Michel, Eve Luquet,
ses enfants,

Et leurs familles,
font part du décès duDocteur Pierre-Michel LUQUET,
psychanalyste et peintre,

survenu le 2 avril 2000, à Paris.

26, rue Daubenton,
75005 Paris.

- Gilberte et Jean Baumgarten,
Yves-Olivier,
leur fils,
ont le regret de faire part du décès de

Dina PAUL,
née BAUMGARTEN,

leur belle-sœur, sœur et tante,

qui s'est éteinte le samedi 8 août 2000, à
New York, à l'âge de soixante-dix-neuf
ans.

Ayez une pensée pour elle.

Gilberte et Jean Baumgarten,
Les Garrigues,
84220 Les Beaumettes.

- Grant Wright,
son ami,
Les docteurs Vincent et Valérie Pujol,
Catherine Pujol,
Thomas, Axelle et Arthur,
ont la douleur de faire part de la mort de

M. Bernard POUJOL,

survenue le 10 avril 2000, à l'âge de
soixante-neuf ans.

Un service religieux sera célébré en
l'église Saint-Médard, rue Mouffetard,
Paris-5^e, le 14 avril, à 10 h 30. Il sera suivi
de l'inhumation, à 12 heures, au cimetière
parisien du Père-Lachaise.

2, rue de Mirbel,
75005 Paris.

Anniversaires de décès

- Il y a seize ans, le 14 avril 1984, disparaissait le philosophe

Noël MOULoud.

En dépit du temps et des années, rien
n'efface le souvenir de cet homme et de ce
professeur hors du commun, qu'on ne
pouvait approcher sans l'estimer, l'admirer,
et l'aimer.

M^{me} F.N. Mouloud,
38 bis, avenue René-Coty,
75014 Paris.

- Il y a vingt ans, disparaissait

Léon ZACK.

Que ceux qui l'ont connu et aimé son
œuvre pensent à lui, en associant son
épouse,

Nadia,
1892-1976.

Anniversaires

- Aujourd'hui,

Benjamin FOLLIN
13 avril 1970 - 7 mars 1993

aurait trente ans.

Tu es le premier et le dernier,
Tu es le fils de la Chance,
Celui de la main droite,
Fils de Prédilection,

et il y a sept années aujourd'hui que tu as
décidé de ton choix.

A partir de maintenant, jamais nous ne
dirons avec Vishowski, comme toujours :
« C'est les oiseaux,
jamais les balles qu'on arrête
en plein vol. »

Le vol est arrêté.

Vivons.

Avec toi.

Conférences

Conférences du CEHD
« *Penser la paix dans le monde musulman* »,
par Mustapha Benchenane,
professeur à l'université de Saint-Etienne,
le lundi 17 avril 2000, à 18 heures,
palais abbatial de Saint-Germain-des-Prés,
5, rue de l'Abbaye, Paris-6^e.

Débats

Une catégorie en débat entre juristes et
juristes : l'usage du mot « secte ». Sess-
sion organisée par la faculté de droit cano-
nique, les 26 et 27 avril 2000. Institut
catholique de Paris, 21, rue d'Assas,
75006 Paris.

Renseignements et inscriptions au
01-44-39-52-82.

Conférences-débats

Conférence du MURS.
**Quelle signification donner
aux nouvelles attentes
des consommateurs ?**
avec GUY PAILLOTIN,
président du conseil général de l'INA
de Paris-Grignon,

le mardi 18 avril 2000, à 17 h 30,
au Collège de France (salle I),
11, place Marcellin-Berthelot, Paris-5^e.
Tél. : 01-47-03-38-21. *Entrée libre.*

Communications diverses

Prix Robert Guillain,
reporter au Japon 2000.

L'Association de presse France-Japon
va attribuer, avec le soutien d'Air
France, Japan Air Lines, Chemins de fer
du Japon, Osaka House Foundation, Amba-
sassade du Japon et Maison de la culture
du Japon à Paris, **deux bourses** (titres de
transport et aide pécuniaire) à de jeunes
journalistes et étudiants journalistes.

Clôture candidatures : **7 juin 2000.**
Renseignements : APFJ, 101 bis, quai
Branly, 75740 Paris Cedex 15.
Tél. : 01-44-37-95-39.
E-mail : apfj@wanadoo.fr

La Maison des écrivains
53, rue de Verneuil, 75007 Paris
Cycle *L'esprit des formes*
mardi 18 avril 2000 à 19 heures
Rencontre avec **Charles Juliet**
Renseignements au 01-49-54-68-87
Programme détaillé au 01-42-84-00-08

Soutenances de thèse

- Le 28 février 2000, **Bouziri Raja** a
soutenu, à l'École des hautes études en
sciences sociales, une thèse de doctorat en
sciences du langage sur le sujet suivant :
« **La variation dans les pratiques langagières
des jeunes d'origine maghrébine
à la Goutte-d'Or : Paris-18^e.** »
Le jury, composé de M. Encrevé,
M. Laks, président, M. de Fornel et
M. Garrigues, lui a décerné la mention
Très Honorable, avec félicitations à l'unanimité.

CARNET DU MONDE
TARIFS AN 2000 - TARIF à la ligne

**DÉCS, REMERCIEMENTS,
AVIS DE MESSE,
ANNIVERSAIRES DE DÉCS**
140 F TTC - 21,34 €
TARIF ABONNÉS 120 F TTC - 18,29 €

**NAISSANCES, ANNIVERSAIRES,
MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS**
550 F TTC - 83,85 € FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 €
THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr

La Plaine Saint-Denis séduit les promoteurs immobiliers

Après plusieurs années d'espoirs déçus, ce vaste territoire aux portes nord de Paris, autour du Stade de France, commence à attirer des dizaines d'entreprises. Le prix relativement bas du mètre carré n'est pas étranger à cet engouement

UN AIR DE MODE souffle sur la Plaine Saint-Denis. Des dizaines d'entreprises de la nouvelle économie, de la haute technologie, de la recherche, du prêt-à-porter et des loisirs s'installent sur ce vaste territoire qui s'étend sur 700 hectares au nord de Paris, de la porte de la Chapelle au Stade de France. Après une quinzaine d'années consacrées à l'élaboration d'un projet urbain ambitieux, et presque autant de temps à attendre les promoteurs, les élus des communes de la Plaine, et en particulier ceux de Saint-Denis et d'Aubervilliers, voient avec satisfaction leurs terrains commercialisés.

Il y a peu, les investisseurs prêts à miser sur le développement de la Plaine étaient pourtant rares, très

En espérant les Jeux olympiques de 2008

De nombreuses entreprises s'installent sur la Plaine Saint-Denis, mais aussi à Paris, autour de la porte d'Aubervilliers, de part et d'autre du périphérique. Le quartier Pont de Flandre en face de La Villette est ainsi déjà complètement loué : le Club Méditerranée, Pierre et Vacances ainsi que Grolier Interactive y ont leur siège. Sur la Plaine proprement dite, les anciens entrepôts des Magasins généraux ont été transformés en studios de télévision et en plateaux de tournage. Un pôle textile s'est formé avec, entre autres, Pronuptia, la City et Kookai. Le commerce en ligne s'installe avec Fnac-Direct, des câblo-opérateurs et des courtiers en télécommunications. Plusieurs centres de recherche, comme ceux d'EDF et de Rhodia, ont choisi de s'y développer. Et les responsables de la candidature de Paris-Ile-de-France aux JO de 2008 choisiraient des sites de la Plaine pour y installer le village olympique, le bassin nautique, le centre des médias et peut-être le vélodrome... à proximité d'un Stade de France à vocation olympique.

rare. Mais les temps changent. Au Mipim, le plus important salon des professionnels de l'immobilier, qui s'est tenu à Cannes au début du mois de mars, les responsables de Bouygues Immobilier avaient le moral au beau fixe : ils s'approprient à commercialiser à Saint-Denis 55 000 mètres carrés de bureaux le long de l'avenue François-Mitterrand, percée entre la nouvelle station du RER et le Stade de France. Malgré la qualité de l'immeuble, ils n'espéraient attirer que des services administratifs. « Il y a un an, les entreprises ne voulaient pas du tout entendre parler de cet emplacement ; il y a six mois, elles acceptaient de le regarder ; depuis trois mois, elles s'y intéressent plus sérieusement », explique Eric Mazoyer. Nous avons des contacts pour le siège d'un grand

groupe international ». Autre exemple, la banque américaine Morgan Stanley a décidé d'investir 500 millions de francs (plus de 75 millions d'euros) dans un immeuble de bureaux de 33 000 mètres carrés au Carrefour Pleyel.

Les élus ont été les premiers à croire, dès 1985, aux atouts de ces terrains remarquablement situés de part et d'autre de l'autoroute A1 entre Paris et l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle. Après avoir dessiné, avec l'aide d'architectes de renom, les grandes lignes de ces nouveaux quartiers, ce sont eux qui ont convaincu les pouvoirs publics de choisir Saint-Denis pour y construire le Grand Stade qui allait accueillir la Coupe du monde de football en 1998. Ils ont ainsi obtenu, outre la couverture de l'A1 à travers Saint-Denis, un renforcement de la desserte en transports en commun de tout le secteur. Celle-ci vient d'ailleurs d'être complétée par l'inscription au contrat de plan Etat-région du prolongement de la ligne 12 du métro vers Aubervilliers.

MUTATION RÉUSSIE

« La réussite de l'implantation du Stade de France a permis de prouver que tout ce secteur n'était ni un coupe-gorge, ni une gigantesque banlieue embouteillée », se félicite Jack Ralite, maire (PC) d'Aubervilliers. On découvre aussi que ce lieu historique de production industrielle et de création a réussi sa mutation. » Et pour Patrick Braouezec, son homologue communiste de Saint-Denis, « s'il reste encore des clichés sur la Plaine, nous avons su faire reconnaître les qualités du site ».

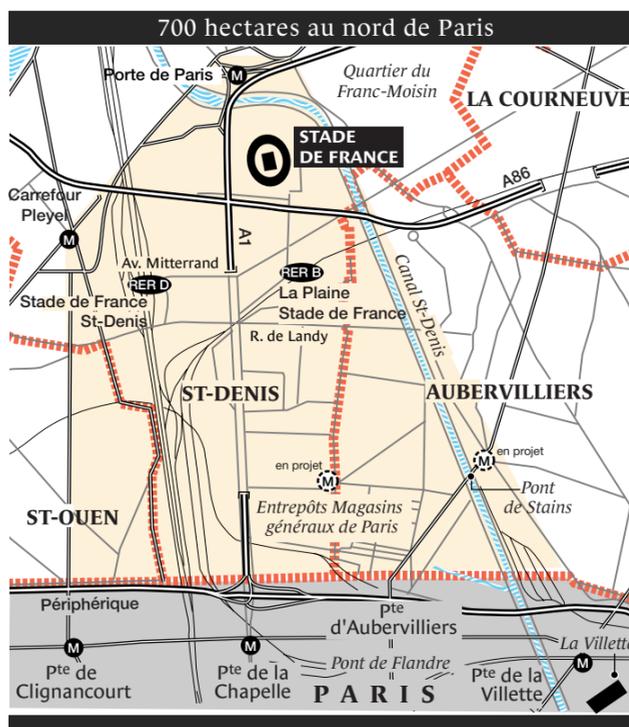
Le quartier situé autour du stade profite largement de cet engouement. Des grandes surfaces commerciales et de loisirs s'y installent les uns après les autres. Un hôtel de 100 chambres et des bureaux pour les jeunes entreprises sur Internet sont en projet. Les programmes de logement commencent à trouver preneurs. « Les investisseurs ont compris qu'avec moins de dix minutes pour rejoindre le centre de Paris, nous sommes encore mieux desservis par les transports en commun que la Défense », explique Jean-Claude Bordigoni, directeur de Plaine-Développement et de la Sanem, la société d'aménagement du quartier du Stade de France, dans laquelle l'Etat est majoritaire.

« Les promoteurs sont également sensibles à la cohérence du projet urbain », explique M. Bordigoni. La volonté des élus de maintenir le cap d'un aménagement maîtrisé rassure sur l'avenir du site. » M. Bordigoni sait que les programmes commercialisés à Saint-Denis doivent proposer un environnement irréprochable. « Les directeurs des ressources humaines des entreprises sont les plus difficiles à convaincre. Il ne suffit pas de leur dire que les accès aux immeubles peuvent être sécurisés. Il faut leur

proposer un niveau de services supérieur à ce qui se fait ailleurs. » Les aménageurs veillent donc à ce que rien ne manque dans les nouveaux quartiers de bureaux : salles de gymnastique, cafés, kiosques à journaux, fleuristes et même dentistes.

ÉCONOMIE DE PLUSIEURS MILLIONS

Mais c'est sans aucun doute la volonté des aménageurs de maîtriser les charges foncières qui explique l'attrait actuel pour la Plaine. « Les investisseurs ont compris qu'ils pourraient résoudre ici l'équation de base de beaucoup d'entreprises : trouver de grands espaces autour de 1 500 francs de loyer [annuel] le mètre carré », explique Gérard Boileux du cabinet immobilier Richard Ellis. Pour Philippe Crauk, du cabinet Jones Lang LaSalle, « la différence de prix avec d'autres quartiers est telle, que cela représente une économie de plusieurs dizaines de millions de francs par an pour une entreprise ». Alors que les loyers de la ZAC Paris-Rive gauche, autour de la bibliothèque François-Mitterrand, dans le 13^e arrondissement, commencent à rattraper ceux du quartier d'affaires de la Défense, et que dans le centre de Paris ils



peuvent dépasser les 3 000 francs du mètre carré, les entreprises voient dans la Plaine une alternative séduisante.

A ceux qui mettent en garde contre cet engouement, soulignant qu'avant la débâcle immobilière des années 90, Saint-Denis était déjà présenté comme un quartier prometteur, Stéphane Theuriau, de Morgan Stanley, répond : « Le marché dans ce secteur a été fauché par la crise, mais c'est aujourd'hui un quartier très différent de ce qu'il était il y a dix ans ». En outre, les élus de la Plaine Saint-Denis rappellent qu'ils ont bien l'intention de maîtriser les charges foncières du secteur : « Nous resterons très vigilants sur l'évolution des prix de l'immobilier sur nos communes, même si cela flambe partout, assure M. Braouezec. Non seulement parce que nous savons que c'est un de nos atouts. Mais également parce que nous voulons que les gens qui s'installent ici s'y sentent bien, que les entreprises génèrent des emplois pérennes, et qui s'adressent le plus possible aux habitants de la Plaine. »

Christophe de Chenay et Sophie Fay



La vie réserve parfois de mauvaises surprises.

DBB & Co. - Crédit photo - Anna Rossi - Stock Image.

DÉPÊCHES

■ **FORÊTS** : le projet de loi forestier, présenté mercredi 12 avril par le gouvernement, « constitue une base de discussion intéressante sur laquelle la forêt pourra se bâtir un avenir », a estimé la Fédération nationale des syndicats de propriétaires forestiers sylviculteurs (FNSPFS). La fédération se félicite notamment de la volonté du gouvernement de créer un concept autour de la notion de développement durable et de prévoir une simplification de mesures administratives (*Le Monde* du 12 avril). La fédération est également satisfaite des mesures fiscales. En revanche, les professionnels regrettent que l'instauration des chartes de territoire forestier ne soit pas assortie d'une enveloppe financière. Ils estiment également que certaines mesures figurant dans la loi vont compliquer et alourdir encore la masse de règlements qui s'appliquent à la forêt.

■ **NANCY** : le tribunal d'instance de Nancy (Meurthe-et-Moselle) a condamné, mercredi 12, la Compagnie des eaux et de l'ozone (CEO) à verser des indemnités aux quinze habitants de Richardmémil qui avaient porté plainte parce que, pendant 502 jours, entre fin 1997 et juin 1999, l'eau distribuée par la CEO avait été polluée par du manganèse. « Cette décision ouvre la voie à pas mal de contentieux », a expliqué M^e Alain Behr, avocat des plaignants. La CEO avait proposé une indemnisation de 1 000 francs par abonné, mais le « tribunal a chiffré un préjudice réel, qui s'établit entre 7 300 et 12 000 francs selon les personnes », a précisé l'avocat. Richardmémil est désormais raccordé au réseau d'eau de la communauté urbaine du Grand Nancy.

■ **RHIN** : l'Etat français a été condamné, mardi 11, par le tribunal administratif de Strasbourg à verser plus de 24 millions de francs (3,6 millions d'euros) d'indemnités à la ville d'Amsterdam (Pays-Bas) et à sa société de distribution d'eau pour avoir tardé à réduire la pollution saline du Rhin par les Mines de potasse d'Alsace. Les autorités néerlandaises demandaient réparation pour les frais supplémentaires d'exploitation des réseaux d'eau potable entrainés, de 1976 à 1987, par l'excès de salinité de l'eau du Rhin, dû en partie aux rejets des mines de potasse alsaciennes.

FAITES CONFIANCE A DE VRAIES MUTUELLES

2 UNE SEMAINE À LA SANTÉ

De nuit comme de jour, une ronde perpétuelle

COUR de promenade du bloc C, la nuit. L'air est tiède, l'atmosphère lunaire hors de toute présence humaine. Les deux carrés de béton, entourés de hauts grillages, paraissent fantomatiques. Seules les petites lueurs qui brillent aux fenêtres rappellent la présence, en cellules, de centaines de détenus. De la musique arabe, des échos de télévision s'en échappent. Au sol, une multitude de déchets, quignons de pain, papiers gras, boîtes de conserve. Dans un coin, un rat finit de dépecer un pigeon.

Des cellules, on entend la voix nasillard de Thierry Roland. C'est « soirée foot, soirée calme », comme disent les surveillants. Ceux de nuit, trente hommes pour mille deux cents détenus, ont pris leur service à 19 heures, et s'apprêtent à passer une nuit de vigilance, entre fatigue et lassitude. Bruno, premier surveillant – son prénom a été changé à sa demande –, commence un premier tour de ronde. Sans bruit, il voyage d'un bloc à l'autre : la nuit, toutes cellules fermées, les séparations entre les blocs sont ouvertes, transformant le quartier haut en une longue promenade circulaire, dénuée de tous repères.

Des courives s'élève un bruit de conversations ouatées, comme chuchotées. L'odeur, âcre, pique au nez. Bruno circule, détendu, dans cet univers sensoriel dont il connaît chaque code, chaque recoin. Il contourne les flaques d'eau, repère la fuite qu'il faudra faire réparer. S'engage dans le bloc A, où l'air est irrespirable par manque d'aération. S'amuse à repérer les rats, qui la nuit reconquissent ce champ de bataille.

Son talkie-walkie grésille, une urgence, direction le bloc D. Bruno rejoint les surveillants qui lui ont signalé l'incident. Un détenu tatoue un autre, un jeune gardien soupçonne l'utilisation d'une machine électrique artisanale, interdite en prison. Par l'ocillon, Bruno sourit silencieusement en regardant la scène, voyant s'en être vu.

Un tour de clé et il entre, suivi de deux surveillants. Les trois occupants de la cellule se sont levés d'un bond. Il y a là deux Polonais et un Roumain, l'épaule toute rougie de la brûlure du tatouage. Ils se lancent dans des explications alambiquées. Bruno cherche à tempérer. Il s'adresse au tatoueur, un grand gaillard au buste couvert de visages féminins à l'encre de Chine. Celui-ci explique qu'il n'y a pas de danger, qu'il travaille à l'aiguille et que c'est son métier. Il montre des revues de tatouages pour prouver sa bonne foi. Pendant ce temps, le jeune surveillant cherche fébrilement l'hypothétique machine électrique, persuadé d'avoir « entendu comme un bruit de rasoir ».

Bruno, lui, s'inquiète des conditions d'hygiène. « Je n'y suis pas trop favorable, sans alcool. » Qu'à cela ne tienne, les détenus sortent immédiatement une petite fiole, échantillon de parfum Calvin Klein, récupéré sur les milliers conditionnés chaque jour par les détenus qui travaillent. Le parfum est interdit en théorie, mais que faire ? Bruno soupire, se retourne vers le médecin de garde, qui vient d'arriver. Le docteur Franck Zeiger explique qu'il faudrait « quelque chose de mieux pour désinfecter ». « Parce qu'il y a des virus, une maladie qui s'appelle l'hépatite C. Vous ne vous en rendez pas compte, mais dans dix ans vous pouvez être malade. » Le détenu hoche la tête, sans paraître convaincu. Le médecin note son nom pour qu'on lui procure compresses et désinfectant.

La cellule refermée, l'incident est clos. Seul le jeune surveillant semble mécontent : il n'a pas trouvé ce qu'il cherchait et reste persuadé que les détenus cachaient une machine artisanale. Bruno n'en a cure. Des centaines d'heures de nuit lui ont appris à relativiser : « Il y a dix ans, je me souviens, c'était des coups, deux ou trois fois par nuit, des tentatives de suicide. Des pendus, j'en ai vu je sais pas combien. Maintenant, avec le désencombrement, les

détenus ne sont plus entassés comme avant. Ça fait baisser la pression. » Des courives, un détenu s'époumonne : « Chirac, on craque, on veut du crack ! »

VINGT-TROIS heures, ronde centrale : les « palais », ces détenus extraits la journée pour aller au palais de justice, sont revenus il y a deux heures. Les entrants ont été affectés en division pour la nuit. Un dernier pointage pour vérifier que chacun est en cellule : tout va bien, la soirée est déjà avancée. Il y a bien eu un petit moment d'agitation, quand un détenu s'est mis à tambouriner contre sa porte, en division 2. Un des surveillants, Mustapha, a monté les escaliers quatre à quatre pour arriver au troisième étage. Quelques secondes seulement, et déjà tous les détenus du couloir frappaient contre les portes, hurlant que c'était « le courant ». Vite, Mustapha a rétabli le disjoncteur. La lumière revenue, le tintamarre a cessé, cédant la place au ronronnement des télé.

Les surveillants se calent dans les chaises. Echange de cigarettes. Certains ont déjà pris la direction du premier étage, où quelques box crasseux séparent des lits pliants, sans couvertures ni literie. Le coupage provoque l'indignation du personnel, comme les vestiaires minuscules et malodorants, aux recoins de sueur et d'after-shave. Des graffitis rageurs constellent les casiers branlants. Un vestiaire flamboyant neuf a bien été reconstruit, mais pour le reste c'est peine perdue. « Peinture sur merde = propriété », comme dit un gradé.

Mustapha tue le temps avec Cyrille, en discutant boulot, famille, vacances... Ils sont jeunes, diplômés, et aucun, « évidemment », n'a choisi ce travail par vocation. Mais ils s'y retrouvent, loin de l'image traditionnelle du maton, qu'ils traînent à l'extérieur comme un boulet. « Les matons, moi, je les mets en quarantaine, s'exclame Cyrille, vingt-six ans. Les mecs tout-répressif, c'est une autre génération, ils sont aigris ». « Les anciens, c'est la réelle répression, renchérit Mustapha. Par exemple, ils donnent deux douches aux détenus, jamais trois. Pour eux, si c'est pas écrit dans le règlement, c'est que t'as le droit à rien. » Cyrille : « On a l'impression que la Santé leur appartient, qu'ils font partie des meubles. C'est des vraies brocantes ! »

Si Cyrille affirme aujourd'hui être « complètement zen, à tel point que les détenus [le lui] rendent bien », il se souvient pourtant des premiers mois, quand il « appréhendait totalement ». Jusqu'à l'incident, grave, il y a quelques années. « Un jour, au bloc D, j'ai voulu réveiller un détenu. Le mec m'a sauté dessus, il a tenté de m'étrangler. J'ai réussi à me dégager, et puis j'ai repris mon boulot, comme si de rien n'était. Mais quand je suis rentré chez moi, j'étais vanné, comme une grosse fatigue psychologique. Et puis après, j'ai culpabilisé, je me suis demandé si j'avais été trop abrupt. Et j'ai cherché des solutions.



Division 3 : une cellule du quartier disciplinaire, le « mitard ».

A la prison de la Santé, le temps dure plus longtemps. La nuit, surtout, où trente surveillants recréent entre eux un semblant de vie sociale. Et puis, le jour se lève pour Mohamed Y., Maurice Papon ou Guy Georges, isolés parmi les isolés

Mais il y avait rien à faire. Depuis, j'ai compris qu'un détenu, quand il agresse, il faut baisser le ton, pour abaisser le niveau de communication. »

La peur du surveillant. Seul dans son mirador glacial, Philippe pense au danger, de temps en temps. Il est 1 heure du matin. Comme trois autres surveillants, il est coincé pour trois heures dans cette loge minuscule, perchée en haut des murs d'enceinte. Mission : surveiller que rien ne bouge dans le chemin de ronde, éclairé par la lumière blanche, hallucinatoire, des projecteurs. Aucun dérivatif, aucune échappatoire possible. Pour rester les yeux ouverts et lutter contre la fatigue, il pointe, toutes les vingt minutes, sur une machine électronique. Et toutes les heures il échange son poste avec un des trois autres surveillants des miradors, postés comme lui en sentinelle.

Derrière lui, un fusil, toujours chargé, brille dans son armoire de verre. En cas d'attaque de la prison ou d'évasion, il faut le saisir, se caler contre le rebord de la vitre et faire les sommations, par trois fois. L'évasion, bien que rarissime, tous les surveillants y pensent, dans un mélange de frayeur et de fascination.

Deux heures, quartier bas : dans la petite guérite du rez-de-chaussée, quatre surveillants jouent à la belote. Calme absolu et envelop-

pant. Seul le ronflement d'un cinquième vient troubler la quiétude, par intermittence.

Il y a quelques années, les surveillants effectuaient encore des rondes à chaque heure de la nuit. C'est fini depuis qu'un mouvement social, porté par les syndicats, a eu raison de la volonté d'une précédente direction. Depuis, entre 1 heure et 5 heures du matin, les détenus sont livrés à eux-mêmes. Les surveillants n'y trouvent pas grand-chose à redire, parce que, « de toute façon, on ne peut pas toujours être derrière chaque œilleton ». « Et puis les mecs qui se taillaient, qui passent à l'acte, c'est pendant les rondes qu'ils le font, pour se faire remarquer, affirme un gradé. Le reste du temps, ça les oblige à se tenir correctement. »

Et pourtant ! « Le problème, au contraire, c'est que, la nuit, les détenus savent qu'ils sont seuls. Alors ils paniquent et focalisent sur leurs douleurs. » De sa petite chambre de garde, meublée d'un lit pliant et d'un grand bureau vide, le docteur Anne Meunier remet les choses au point : « Il est arrivé qu'au plus fort de la nuit tout un étage se mette à taper aux portes parce que l'un d'entre eux était mal, rappelle-t-elle, d'une voix douce. L'absence de ronde ne nous permet pas d'installer de veille pour contrôler un détenu souffrant. Du coup, on a tendance à faire hospitaliser de façon préventive, avant 1 heure du matin, pour éviter qu'un homme qui a des douleurs abdominales fasse une péritonite à 3 heures. Mais quand ce n'était pas nécessaire et qu'il revient le matin, les surveillants rigolent et disent que ça ne servait à rien. »

CINQ heures du matin, quartier bas : encore léthargiques, les surveillants reprennent les tours de ronde. Contrôle des cours de promenade du quartier disciplinaire. Des « camemberts » entièrement grillagés, réservés aux détenus du mitard dans la journée, à l'obscurité insupportable. Les premières lueurs du le-

murmure-t-il doucement. Mais dans la journée j'ai la cellule ouverte, ça me fait une compensation. » Il n'en dira pas plus. Il faut déjà réceptionner les chariots du petit-déjeuner et commencer la distribution. La détention, lentement, se réveille, la vie reprend ses droits.

NEUUF heures, quartier d'isolement. Dans six petites cellules alignées vivent les isolés, ceux dont le règlement impose la solitude totale. En dehors des surveillants, ils ne voient jamais personne, ne rencontrent aucun détenu. Vont seuls à la promenade. Ou circulent toujours accompagnés d'un surveillant, toutes issues bloquées. Ils sont ici pour raison de sécurité, la leur ou celle des autres. Il y a là le terroriste Carlos, Guy Georges, le « tueur de l'Est parisien », Boualem Bensaïd, cerveau présumé des attentats de 1995. Et aussi un nationaliste corse et deux braqueurs. Des « pointures », disent les surveillants.

Parmi eux, Farid, dit « le Solitaire », s'amuse en disant qu'ici il porte bien son nom. Dans une petite cellule nue, meublée d'une simple table et de deux chaises, il goûte la conversation, distraction inattendue dans l'océan de l'isolement. Farid a été transféré le 10 janvier de la centrale de Saint-Maur, où il purgeait ses dix-sept ans de réclusion pour une affaire de braquage. En pleine nuit, on l'a délogé de sa cellule pour l'amener ici, sans explications. Ce n'est que le lendemain qu'il a su la raison : « Le psychisme intégriste ». Parfois, il cauchemarde encore qu'il est réveillé en sursaut par des surveillants.

« Je suis dans la merde », dit-il. Alors, il « laisse tomber » et réinvente une vie parallèle. Pour occuper les heures, interminables entre quatre murs. « Pour éviter de cogiter dans le mauvais sens, je cherche une voie pour me laisser

« Les matons, moi, je les mets en quarantaine. Les mecs tout-répressif, c'est une autre génération, ils sont aigris. On a l'impression que la Santé leur appartient, qu'ils font partie des meubles. C'est des vraies brocantes ! »

Cyrille, vingt-six ans, surveillant

vant bataillon contre la nuit finissante. Un panneau de basket surgit de l'ombre, comme un squelette désarticulé. Un oiseau jette un cri, perçant le silence. Il n'y a pas un chat mais les surveillants, grelottant, contrôlent quand même chaque issue. C'est le règlement.

De retour en « division », il faut réveiller les détenus, ceux qui partent dès l'aube pour un transfert dans un autre établissement pénitentiaire ou ceux qui travaillent. Philippe, premier surveillant, ouvre une cellule puis la referme : l'homme fait sa prière, il reviendra dans quelques minutes. Un autre est déjà prêt, on le mène au greffe pour les formalités d'extraction. Vérification d'identité, prise des empreintes. L'homme doit être à Toulouse pour comparaître devant un tribunal en début d'après-midi et s'inquiète de la route à faire, dit qu'il « n'y sera jamais ». Philippe lui donne un petit casse-croûte, qui lui fera la journée. Avant de le confier aux gendarmes, qui lui passent immédiatement les menottes.

Dans la rotonde, un petit homme en bleu de travail passe déjà la serpillière. C'est un « auxi », un détenu qui travaille au service général. Les yeux gonflés de sommeil, il s'acquiesce de sa tâche en silence, comme fondu dans le décor. Il se lève tous les jours à 5 heures, travaille jusqu'à 19 heures, sept jours sur sept, sans repos ni congés, pour 400 francs par mois. « C'est vrai que c'est dur,

guider par elle. Je me dis : qu'est-ce que tu vas faire demain ? Et j'imaginais que je vais créer ma société. Ou je trouve une musique qui me branche, à la radio, et je me projette dans un studio, à jouer de la guitare. » Et puis il y a la télé, allumée en permanence, la lecture qui « peut emmener loin ». Et les moments de distraction, avec les autres isolés.

Car, même coupés de tout, ils ont recréé une vie sociale. « On s'est jamais vu, on se connaît pas, mais on se parle quand même, dès qu'on peut. » Quand l'un est en promenade et que l'autre est en cellule. Ou la nuit, en s'interpellant de fenêtre à fenêtre. « Quand le numéro un veut parler au numéro six, les autres se taisent, ça marche comme ça. On arrive à se comprendre, sans se donner de détails. 80 % de la discussion, on rigole. Le Corse, par exemple, il nous raconte des histoires corses. » Une « vraie solidarité » existe entre eux. Par les surveillants, il s'échangent des livres, des journaux. Carlos donne souvent sa part de « gamelle » à Guy Georges, qui a moins d'argent. Et Guy Georges fait à manger pour tout le monde quand il cuisine.

Mais ce régime laisse des traces. Farid cherche ses mots. Il se passe une main sur le visage, dit que « c'est chiant, l'isolement ». Il regarde sa montre, constate qu'une demi-heure s'est déjà écoulée. « J'ai dépassé de deux minutes le temps de la promenade, j'ai pas l'habitude », dit-il, comme en s'excusant.



Un surveillant scrute, sur les écrans vidéo de la zone des parloirs, les allées et venues incessantes, celles des familles d'un côté, des détenus de l'autre.



Un surveillant patrouille sur le chemin de ronde, éclairé par la lumière blanche, hallucinatoire, des projecteurs. Reportage photographique réalisé en février.

« A force, j'ai l'impression que je ressens moins les choses. Les images dures, à la télé, ça me fait presque plus rien. C'est triste ce qui m'arrive, mais depuis que je suis en prison, j'ai pas pleuré. J'y arrive même pas. »

QUATORZE heures, parloirs : des corps qui s'étreignent furtivement. Des mains qui s'enlacent. Dans deux rangées de cabines vitrées, meublées d'une simple table et de deux chaises, les détenus et leurs compagnes redeviennent, pour quelques minutes, des hommes et des femmes qui s'aiment, se touchent, dans des corps-à-corps éperdus. Plus loin, des pères retrouvent leurs enfants, pour quarante-cinq minutes. Dans les travées, les surveillants font les cent pas, lointains et présents à la fois. « C'est pas facile, pour nous, explique Carl. Parce qu'on touche à leur intimité, on est placé en position de voyeur. Mais on est quand même volontaire pour les parloirs. »

Volontaire pour contrôler, plusieurs fois par jour, des allées et venues incessantes, celles des familles d'un côté, des détenus de l'autre. Plusieurs rotations sont effectuées matin et soir dans les soixante parloirs de la Santé, ouverts du mercredi au vendredi. Il y règne une curieuse atmosphère, mélange d'amabilité forcée et de méfiance permanente. Pour les surveillants, les visiteurs restent les pourvoyeurs potentiels de tout ce qui traîne à la Santé, héroïne, cocaïne, haschich. Pour les surveillants, les surveillants représentent l'autorité, la prison qui leur a arraché leur compagnon, leur fils, leur frère.

Devant Stéphane Ranouil, le premier surveillant responsable des parloirs, une jeune femme noire se lance. Les autres, qui patientent comme elle devant le dernier sas, restent silencieuses, par peur de déplaire. Elle décide donc de parler au nom de toutes. « Les surveillants, ils sont gentils, mais ils font trop de tours dans les parloirs, on n'a pas le temps de bien serrer nos hommes. » Et elle interpelle le gradé : « Vous pourriez quand même rester dix minutes sans venir... »

« Dans le règlement, il est pas écrit qu'on peut faire l'amour au parloir, lui répond le responsable. »

« Oui, mais si vous nous voyez pas, on peut le faire quand même... »

« Pas vu, pas pris, c'est le principe. »

« Parce que ça fait deux mois qu'il est là mon homme, ça me manque. »

« A vous de savoir bien vous conduire. Nous, on veut juste pas le savoir. Le jour où la loi vous le permettra, on en reparlera. »

Quinze heures, commission de

discipline : Slim baisse obstinément la tête. Il n'ose pas regarder la sous-directrice qui, en face de lui, feuillette les pages de son dossier disciplinaire. Muriel Guégan préside le « prétoire », la commission de discipline qui se réunit deux après-midi par semaine. Elle est entourée de deux surveillants gradés, qui font office d'assesseurs. Le « tribunal » est perché sur une petite estrade, séparé du détenu par une barrière de bois. Face à eux, Slim est debout, les mains dans le dos, encadré par deux surveillants qui le tiennent à l'œil. Soumis, il s'est collé au mur du prétoire, le plus loin possible de ses juges.

« C'est compliqué votre affaire, Slim », commence Muriel Guégan. « Si vous essayez de comprendre, c'est pas compliqué », rétorque-t-il, dans un accès d'effronterie. Slim est accusé d'avoir profité de son travail – il distribuait les repas en cellule au quartier bas – pour racketter un détenu en lui extorquant trois paquets de cigarettes. Parce que l'autre a refusé, il aurait ensuite « insulté sa mère », en cours de promenade. Echange de coups, bagarre. La direction a décidé de poursuivre les deux détenus.

Comme Slim persiste à dire qu'il n'a « rien fait du tout », Muriel Guégan le fait sortir pour entendre le codétenu. L'homme est affecté dans la division 4, celle du service psychiatrique. Angoissé, il semble chercher une issue, comme pris au piège. Il reconnaît assez vite avoir frappé Slim, parce qu'il l'avait « provoqué ». Mais cela ne justifie rien au regard du règlement.

« Est-ce que c'est admissible de réagir comme ça ? », lance la directrice. « Est-ce que c'est admissible que les gens rackettent du tabac sur mon dos ? », répond-il.

« Vous croyez que la justice peut accepter qu'on frappe les autres ? »

« Qu'est-ce que je devais faire, alors ? »

« Eh bien, calmer le jeu, montrer que vous êtes plus intelligent. »

« Je suis sous traitement neuroleptique, c'est normal si je m'énerve. Il est là pour faire la gamelle, pas pour faire son business. »

Muriel Guégan n'insiste pas. Elle fait sortir tout le monde pour délibérer avec les deux gradés. Trois minutes lui suffisent pour décider. Elle déclare le codétenu coupable de violence et le condamne à huit jours de quartier disciplinaire, avec sursis. « Estimez-vous satisfait, parce que vous êtes hospitalisé, actuellement. Si vous étiez en bloc, vous auriez pris huit jours ferme. » Quant à Slim, elle lui retire son travail. « Il y a eu un certain nombre de problèmes, avec votre travail, vous en

profitez pour faire vos courses. Il va falloir refaire vos preuves pour en obtenir un nouveau. » Slim a l'air satisfait, il aurait pu écopier de quelques jours de mitard. Il sort en disant « merci, madame », toujours tête baissée.

Le cas de Sylvain est évacué plus rapidement. Il est accusé d'avoir traité d'« enfoiré » un surveillant, après que ce dernier lui eut refusé une douche. « J'ai jamais employé ce terme devant le surveillant, proteste-t-il vigoureusement. J'ai le droit à une douche médicale tous les jours à 12 h 45 ou 13 h 45. » « Alors, je ne vois pas ce que vous faites ici », assène la directrice. « Franchement, moi non plus, je ne vois pas, madame. » La sanction est prononcée dans la foulée. Sylvain ne s'est jamais fait remarquer. Ce sera donc un simple avertissement.

Les canalisations gargouillent. L'après-midi s'étire dans la chaleur, les dossiers se succèdent. Entre Sérif, un Turc à l'œil pétillant. Il a été surpris en train d'échanger une paire de baskets avec son père, au parloir. Il y a quelques mois, il avait déjà comparu pour avoir tenté de persuader une surveillante de mettre un film turc sur le canal interne de la prison. Traduction de Muriel Guégan : « Vous essayez de corrompre un fonctionnaire et vous donnez des baskets à quelqu'un de l'extérieur. » D'un air rigolard, Sérif affirme qu'il a « oublié que c'était interdit ». « Vous comprenez quand même pourquoi c'est interdit de faire des échanges ? » « Non, je vois pas, c'était quand même pas de la drogue. » « Mais on peut cacher des choses dans des baskets. Il faut vous renseigner, demander le règlement intérieur. »

Les surveillants ont envie de rigoler. Finalement, Sérif est condamné à trois mois d'hygiaphone, un parloir à vitre, où il sera séparé de ses visiteurs. Tout d'un coup, c'est lui qui n'a plus envie de rire. Il demande d'une petite voix s'il ne « peut pas avoir une chance ». La directrice lui répond que de la chance, il en a eu : « Car vous avez un sursis au-dessus de la tête et j'aurais pu le faire tomber. »

SEIZE heures, quartier disciplinaire : réunion de « crise » à l'issue de la commission de discipline. Muriel Guégan prend des nouvelles de Mohamed Y., un détenu qui refuse de sortir du « mitard ». « Il est calme, mais il est entêté à rester là, répond Philippe, premier surveillant. Il parle très peu, refuse de sortir de sa cellule. Même l'isolement, il en veut pas. » La sous-directrice est préoccupée. « Il va nous coincer car on arrive à trente-

vingt-cinq jours de quartier disciplinaire. Or juridiquement, on ne peut pas dépasser quarante-cinq jours, sinon on est en infraction avec la loi. » Muriel Guégan ajoute : « Dans toute organisation, il y a une faille. Ce détenu a compris qu'en restant au mitard, il bloquait la machine. »

Curieuse histoire que celle de Mohamed. Il la raconte posément, les yeux rivés sur son interlocuteur. Condamné à quinze ans de réclusion pour vol à main armée, sa vie de prisonnier a basculé un jour d'août 1998. Transféré brutalement de la prison de Loos-lès-Lille à celle de Longuenesse, il est placé à l'isolement. On le soupçonne d'« atteinte à la sécurité de l'établissement », pour « détention d'explosifs ». Une accusation qu'il conteste vigoureusement. Multipliant les incidents, il est placé au

14 heures, parloirs : des corps qui s'étreignent furtivement.

Des mains qui s'enlacent pour des baisers voluptueux. Dans deux rangées de cabines vitrées, les détenus et leurs compagnes redeviennent, pour quelques minutes, des hommes et des femmes qui s'aiment, se touchent, dans des corps-à-corps éperdus

mitard. Il refuse de comparaître en commission de discipline et accumule soixante-quatre jours de quartier disciplinaire. Parce que lassablement il exige, sans les obtenir, des « explications » sur ce qu'on lui reproche, Mohamed s'est engagé dans un bras de fer avec l'administration pénitentiaire. Transféré à Maubeuge, il y fait quatre-vingt-neuf jours de mitard, avec une grève de la faim. Nouveau transfert, à Douai cette fois-ci, nouveau placement au quartier disciplinaire pour soixante-dix-huit jours. Seul en cellule, sans aucun contact avec l'extérieur, il « commence à s'énerver ». « Les surveillants me donnaient la gamelle par-dessous la grille, comme un chien. J'ai pétié les plombs. Je leur ai jeté de l'urine, j'ai craché sur la figure du directeur. » L'administration ne sait plus quoi en faire, il est conduit à Fresnes, puis à Fleury-Mérogis, avant son arrivée à la Santé, à la mi-janvier.

Il y est d'abord placé au bloc A, avec les autres, en détention. Mais Mohamed ne lâche pas prise, il veut « obtenir toute la lumière » sur son affaire. Alors, au bout de trois se-

maines, il a pris son paquetage et est parti, de lui-même, au quartier disciplinaire. « Tant que je n'aurai pas obtenu gain de cause sur cette affaire, je reste au mitard. » Ici, on le laisse tranquille, les surveillants lui « parlent bien et y'a pas de problèmes ». Sans télé, sans visite, sans contact, il est sauvé par les « bouquins ». « Je lis, lis, lis, sinon je deviens dingue. »

Evidemment, il gêne. D'autant que c'est un « dossier flou », admet la direction de la Santé. On a bien tenté de le ramener à la raison, mais rien n'y fait. Lui veut des excuses du ministère de la justice, en bonne et due forme. Rien d'autre que du respect et un peu de considération. « Je veux des explications, et je les obtiendrai, même si je dois rester un an, deux ans, trois ans, même si je dois finir ma peine au mi-

homme s'extrait d'un fauteuil et avance à petits pas. Maurice Papon, quatre-vingt-neuf ans, vient recevoir la distribution du repas du soir. L'« auxi » qui le sert, un détenu du quartier des particuliers, plaisante avec lui. Les deux hommes se connaissent bien, ils semblent partager la même intimité. Devant le chariot, Maurice Papon fait d'abord la moue. Il décide de prendre des patates mais refuse le poisson. Il réfléchit puis se laisse tenter par la salade d'endives. Sans oublier son orange.

Il n'entend pas grand-chose, mais semble relativement gaillard. Appuyé contre la porte, jambes croisées, il a soudain l'air plus jeune, presque désinvolte. Il a apporté deux tampons Jex et demande à son « cher ami » en quoi ils sont différents. « Le plus foncé est plus fort que l'autre », lui répond l'auxi. Maurice Papon semble satisfait, il récupère ses éponges. Puis s'accroche d'un « bonsoir » général, avant de disparaître en cellule.

A l'étage, la distribution du repas se poursuit. Alain Guillon, poursuivi dans l'affaire Elf, se soustrait rapidement au regard. Sa lassitude est visible, il ne souhaite pas être dérangé. Rien à voir avec son voisin de cellule qui, main tendue, se présente tout de suite d'un sonore « Olivier Spithakis ».

En détention provisoire dans le cadre de l'affaire de la MNEF, il ne boude pas le plaisir d'un brin de conversation. D'un œil expert, il sélectionne soigneusement son repas du soir. Avant d'assurer, dans un sourire, que sa « philosophie, en prison, c'est qu'il ne faut pas opposer surveillants et détenus ».

Une lumière douce de printemps baigne la verrière : des rayons à la beauté diaphane éclairent la courbe étroite. Au risque de verser à chaque instant, le petit chariot continue son trajet cahin-caha. Les portes s'ouvrent sur des visages tour à tour graves, pensifs ou souriants. Ils laissent entrepercevoir des intimités patiemment reconstruites, des cellules emplies de photos de famille et de dessins d'enfants.

La distribution est finie, l'auxi, à son tour, choisit son repas. Il échange quelques mots avec le surveillant. Il pense à ce jour qui s'approche enfin, quand il sera libéré. Cet été, c'est sûr, il aura rejoint son pays. « Dans le Sud, loin de la Santé. »

Cécile Prieur

Photos : Ludovic/Rea

FIN

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0 803 022 021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Charivari esthétique

LE Grand Louvre était petit. Le plus riche musée du monde était l'un des derniers à rester figé sur un idéal culturel euro-péo-centriste. L'entreprise engagée par François Mitterrand de rendre aux arts la totalité du vieux palais royal vient d'être achevée, et surtout complétée, par son successeur Jacques Chirac. En imposant l'installation définitive dans les salles du pavillon des Sessions de plus de cent sculptures venues d'Afrique, d'Océanie, d'Amérique ou d'Arc-tique, le président de la République réussit une opération qui dépasse largement les querelles obsolètes des esthètes de l'exotisme et des intégristes de l'ethnologie.

Trouvant sa source dans une passion sincère pour les arts non occidentaux, le geste du chef de l'Etat prend une dimension politique qu'il a d'emblée soulignée lors de l'inauguration. Il entend indiquer la nouvelle « vision du monde » qui doit être celle de la France à la veille du troisième millénaire, et qui tient en quatre mots : respect des autres cultures. Avec toutes les conséquences, notamment économiques, que cela devrait impliquer.

Les sculptures réunies au Louvre représentent autant de chefs-d'œuvre, d'ailleurs reconnus comme tels, bien au-delà du cercle des personnalités ou des institutions qui les ont réunis : Musée de l'homme, Musée des arts d'Afrique et d'Océanie, musées étrangers, collectionneurs privés enfin, devenus donateurs du futur musée du quai Branly – on ne parle plus désormais d'arts premiers ni primitifs,

on cherche encore une appellation – prochaine étape du projet présidentiel. Ces chefs-d'œuvre, invités en égaux auprès des kouros grecs, des sarcophages ou des emblèmes royaux, maîtres traditionnels du vieux Louvre, ancrent la déclaration politique de Jacques Chirac dans la plus réelle déférence, celle que suscite la beauté, quelle qu'en soit la nature. Exilés parfois dans les vitrines d'une ethnographie exclusive (mais lucide sur leur qualité), ces œuvres étaient, au-delà de leur sens révélé, les signes plus secrets d'un idéal universel qui relève de l'échange. Entre Européens, l'échange était acquis. La nouvelle donne de Jacques Chirac est un échange beaucoup plus dérangeant, pas seulement parce qu'il remet en cause la « cohérence » ethnocentrique des collections du Louvre.

Le désordre barbare ressenti par les conservateurs de l'institution répond en effet aux réticences des scientifiques du Musée de l'homme devant tout ce charivari esthétique. Le vieux Louvre et l'antique Museum se trouvent contraints dès à présent de prendre langue et de briser leurs tabous. Ainsi les sculptures du pavillon des Sessions préparent-elles avec pédagogie l'avènement, en 2004, du futur musée du quai Branly. C'est une avance à marche forcée contre les habitudes, et peu à peu, marque des grands desseins, chacun s'y rallie. Restera à faire la jonction avec l'Asie lointaine, si chère au même Jacques Chirac qu'elle aura retrouvé dès cette année son Louvre particulier : un Musée Guimet somptueusement rénové.

DEUX DÉPUTÉS cohabitationnistes de la commission de la défense viennent de donner l'alerte : il existe bien une fracture sociale entre officiers et sous-officiers dans les armées françaises. Un tel constat n'est pas le moindre des risques qui attendent le chantier de la professionnalisation, à l'horizon 2002. Ce n'est pas un antagonisme de classes, mais ça s'en inspire un peu. L'armée de métier se constituant, la hiérarchie militaire paraît désormais plus critiquée, voire contestée par ses subordonnés que du temps où la conscription était la règle et où le contingent servait, en quelque sorte, de tampon ou de témoin.

A l'issue d'une « tournée des popotes » dans des régiments, sur des bases aériennes ou à bord de bateaux de guerre pour le compte de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, deux élus, Bernard Grasset (PS, Charente-Maritime) et Charles Cova (RPR, Seine-et-Marne), ont constaté « une nette césure », selon leur expression, entre officiers et sous-officiers, surtout dans la marine et la gendarmerie. La « séparation » est apparue beaucoup moins affirmée – mais elle existe aussi, notamment – entre les cadres des autres armées ou ser-

vices. « Le malaise, perceptible dans l'ensemble des armées, qui connaissent une profonde mutation, semble exacerber dans la gendarmerie », explique M. Cova.

La gendarmerie en est au point où « une ligne de fracture » s'est véritablement instaurée avec les officiers généraux, accusés, par leurs subalternes, d'être « trop peu présents » sur le terrain. C'était déjà le cas en 1989, quand éclata la grogne épistolaire de nombreux gendarmes. La presse a pu alors en témoigner.

GENDARMES PLUS VÉHÉMENTS

Mais ça semble l'être davantage encore aujourd'hui, parce que les gendarmes, à la charnière du monde civil et de la communauté militaire du fait de leurs missions, n'hésitent pas à se comparer aux policiers. Ils dénoncent, avec de plus en plus de véhémence, l'extension de leur durée hebdomadaire de travail, les contraintes de la disponibilité et la non-récupération, voire le non-paiement des heures supplémentaires, appelées pudiquement « heures d'astreinte » au domicile.

M. Grasset a relevé, lui, que la marine n'est pas à l'écart du malaise. « Les problèmes de

confinement à bord des bateaux de guerre contribuent à un certain repli de la marine sur elle-même, estime-t-il, en raison des contraintes de l'organisation du travail en mer », avec un corps d'officiers-marinières – l'équivalent de celui des sous-officiers dans les autres armées – qui, ajoute M. Cova, connaît « des difficultés relationnelles, inédites et pénalisantes » pour le pacha du navire. La Royale fait des efforts pour gommer ses disparités. Elle n'y réussit pas toujours. Pour être embarqué sur un même bateau, l'équipage n'en vit pas moins dans un huis clos où les distances, imposées par une discipline et le souci de la sécurité qui transcendent la solidarité, sont peut-être plus marquées qu'ailleurs.

Pour n'être pas aussi conviviale qu'on pourrait le croire, l'institution militaire n'ambitionne pas pour autant, à en croire les deux députés, de confier ses revendications à une médiation syndicale, à l'instar de ce qui existe déjà chez les personnels civils de la défense.

L'époque est loin où un chef d'état-major de la marine pouvait clamer qu'il était « le premier chef syndicaliste » de son armée, soucieux de faire remonter vers le gouvernement les interrogations des subordonnés. C'était au début des années 1970. Aujourd'hui, les chefs militaires, sauf exception, sont d'abord préoccupés de mettre en œuvre la « révolution culturelle » que représente la forte réduction du format des armées.

CONDAMNATION DU SYNDICALISME

Les syndicats restent mal perçus par la collectivité militaire, qui leur demeure réfractaire. Et, dans cette condamnation du syndicalisme, M. Cova constate que les associations d'anciens militaires ne sont pas davantage épargnées : elles mobilisent des retraités qui, pour les cadres encore en activité, ont perdu tout contact avec la réalité du terrain et ne les représentent pas.

Habitué à se mouvoir dans une corporation qui se veut différente des autres, qui cultive sa spécificité et qui cherche à camoufler ses dissensions internes, les militaires, note M. Grasset, ne retiennent du syndicalisme que son aspect conflictuel. Apparemment, ils ne mesurent pas les progrès sociaux que le mouvement syndical obtient par la lutte, y compris dans la fonction publique de laquelle ils relèvent, et dont ils profitent à chaque fois que des agents de l'Etat manifestent.

En réalité, s'il y a bien fracture sociale, la question qui a surgi récemment est plutôt celle de la représentativité et de l'efficacité des instances de concertation dans les armées, censées détecter et résoudre les difficultés avant qu'elles n'éclatent. Celles, en particulier, des conseils supérieurs de la fonction militaire, propres à chaque armée, sur le modèle en vigueur dans la fonction publique. La composition très encadrée de ces organismes-là est fort discutée. Comme le sont la liberté d'expression, au compte-gouttes, et la capacité de leurs membres à contrer, le cas échéant, le ministre de la défense et les responsables des états-majors présents, qui font, voire qui défont, leur carrière.

Une armée a su innover en la matière. L'armée de l'air a installé, au sein même du cabinet de son chef d'état-major, un ancien sous-officier, qui ne risque plus rien de ce fait, auquel est reconnue une totale marge de manœuvre pour prendre le pouls de la base et rapporter à la haute hiérarchie ce qu'il a entendu. On l'appelle « l'électron libre ». L'armée de l'air est, de toute la communauté de défense, celle qui a sans doute su le mieux anticiper la professionnalisation.

Jacques Isnard

Le légume transgénique par Philippe Bertrand



Deux options pour la refondation sociale

Suite de la première page

Ainsi, un blocage conduit à une remise à plat tous azimuts et Ernest-Antoine Seillière, élu à la tête d'un CNPF transformé peu après en Medef pour organiser la résistance, finira par consentir un aveu. « A toute chose malheur est bon, dira-t-il. La crise des 35 heures débouche sur une relance du dialogue social. » Mais tout aussi surprenante peut paraître l'attitude des syndicats, conscients de la nécessité d'une modernisation. Mis à part Force ouvrière qui redoute un « véritable corporatisme d'entreprise », les autres organisations sont entrées dans la logique de la négociation. La CFDT, bien sûr, mais aussi la CGT, certes plus discrètement. N'ayant pas encore arrêté son attitude à l'égard de ces dossiers sensibles que sont l'épargne salariale et l'actionnariat salarié, la centrale de Bernard Thibault pense désormais qu'elle doit « influencer sur les décisions stratégiques des entreprises ». Mieux, le jeune secrétaire général estime que, s'agissant de l'emploi, « refonder les conditions de la sécurité et de la mobilité, passer de la protection passive à la sécurité active, est un programme stimulant ».

Chacun, à cette occasion, compte

gagner quelque chose dans ces manœuvres inédites. Selon les cas, l'objectif est de s'affranchir de la tutelle réglementaire de l'Etat ou de son poids dans la gestion paritaire des organismes de protection sociale, de revoir l'articulation entre la loi et la négociation contractuelle, de revisiter les critères de la représentativité. Tous ou presque veulent rénover les relations professionnelles pour clarifier les responsabilités. Il n'y a guère que les pouvoirs publics, en la personne de Martine Aubry, ministre de l'emploi, pour rappeler que « la loi fixe les règles relatives à l'ordre public social » et qu'une « grande vigilance » sera exercée pour que les limites ne soient pas franchies.

Sur les raisons qui animent les uns et les autres, il n'y a pas de vrai mystère. Coincé dans son refus, le Medef devait trouver une porte de sortie et se construire une légitimité en dehors de son rejet des 35 heures. En même temps, il devait offrir une image plus moderne, souhaitée par une partie non négligeable du patronat.

ALTERNATIVE VITALE

Cela devenait d'autant plus urgent que la multiplication d'accords de branches et d'entreprises démontrait qu'une fraction de plus en plus importante, lucide, pragmatique ou soucieuse d'utiliser la réduction du temps de travail pour imposer la flexibilité, ne se solidariserait pas avec le combat mené par le Medef. A cause de la faiblesse syndicale, qui sévit également dans les rangs patronaux, il devenait vital de

proposer une alternative. Mais encore fallait-il renoncer aux menaces, pour avancer de manière crédible dans cette voie. Ce fut donc le sens de la déclaration commune des syndicats qui demandaient au Medef de ne pas placer les négociations sous l'épée de Damoclès d'un renoncement au paritarisme. Autrement dit, il était nécessaire que les conditions d'examen du changement soient acceptables. La perspective d'un cataclysme, à la Sécurité sociale notamment, aurait ruiné les chances d'une refondation.

DEUX TENDANCES

La suite tend à prouver qu'il existe deux hypothèses, ou deux tendances. Obligé de réagir vite pour se dégager du piège dans lequel il s'était enfoncé, le Medef n'avait pas de réel projet à proposer, au-delà des mots utilisés pour étendard. A l'inverse, l'existence probable d'un tel vide conceptuel laissait le champ libre à quelques dirigeants qui ne sont jamais en panne de solutions expéditives, à l'instar de Denis Kessler, numéro deux du Medef. D'où la présence de plusieurs brûlots qui n'ont pas tardé à alourdir l'atmosphère.

Même s'il est traditionnel que la barre soit placée assez haute dans la première phase de discussions, deux obstacles ont surgi, qui obligent à s'interroger. Quel est le poids relatif de ceux qui, au sein du patronat, sont à la recherche d'un durcissement libéral proche de la déréglementation et de ceux qui militent sincèrement pour un dialogue social

rénové ? En l'état, la création d'un contrat de chantier ou de projet, comme l'invention d'un contrat de travail à durée maximum de 18 mois à 5 ans, imaginées pour compléter la palette de la précarité entre le CDD et l'intérim, font figure d'épouvantail. Au passage, le gouvernement Jospin a fourni un argument imparable avec la mise en place, en 1997, des emplois-jeunes... Mais si une solution de compromis était voulue, ils pourraient pourtant se rapprocher de l'hypothèse d'un contrat d'activité, de 5 ans lui aussi, formulée en son temps par Jean Boissonnat dans son rapport au Plan (*Le travail dans vingt ans*, éditions Odile Jacob). De même, l'idée d'un système d'indemnisation du chômage qui pénaliserait ceux qui refusent un emploi ou ne se forment pas, soulève une vague d'indignation, les syndicats ne voulant pas être des « sanctionneurs ». Grâce à son effet repoussoir, elle pourrait en revanche faciliter un accord sur la proposition d'un contrat d'aide au retour à l'emploi (CARE), elle aussi formulée par la délégation patronale. Amendée, elle accentuerait le passage à des politiques actives, par opposition aux politiques passives.

A la manière dont évolueront les discussions au cours des semaines à venir, on saura quelle est l'option qui a la préférence du Medef et si une stratégie cohérente se dessine. Le sort des autres thèmes qui restent à aborder, tous essentiels, en dépend.

Alain Lebaube

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le succès de l'année sainte

CETTE ANNÉE SAINTE, dont on se dépêchait de déclarer qu'elle était une faillite, se révèle au contraire un émouvant succès. L'affluence des fidèles accourus à Rome à l'appel de Pie XII pendant la semaine de la Passion a dépassé toutes les prévisions et constitue un record dans tous les temps.

On peut déjà avancer des chiffres : le nombre des pèlerins qui ont participé au Grand Retour et au Grand Pardon entre le 2 et le 10 avril s'élève au bas mot à deux cent mille (près de cent mille Italiens des provinces). Ils ont joint leur ferveur à celle de plusieurs centaines de milliers de Romains. Parmi les étrangers, les Français ont fourni le plus fort contingent : trente mille au moins.

Si l'année sainte est un triomphe religieux et populaire décisif, il n'apparaît pas qu'elle soit encore

un succès financier pour les particuliers, les commerçants et... l'Etat. Sur le plan matériel, on en attendait de si magnifiques bénéfices ! Il est trop tôt pour se lamenter. Nous n'en sommes vraiment qu'au début. Mais jusqu'ici le pèlerin a peu dépensé. On savait bien qu'il ne serait pas riche ; on ne prévoyait pas qu'il serait si parcimonieux. Il résiste avec aisance à l'attrait des foulards, mouchoirs, cendriers, bérets, crayons, carnets, presse-papiers, vases, montres, services à thé, breloques, cravates, aux cent objets divers – dont beaucoup sont surprenants et certains stupéfiants – que les inventeurs ont décorés avec soin du profil du Saint-Père ou frappés des armes pontificales. La foire aux souvenirs végète.

Jean d'Hospital
(14 avril 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

S'unir pour agir dans une économie mondiale par James D. Wolfensohn

UNE mission attend les gouvernants des pays en développement et des pays développés à l'occasion des réunions de printemps de la Banque mondiale et du FMI à Washington : accélérer les progrès sur les dossiers les plus brûlants du développement. Nous voulons parler de la réduction de la pauvreté et des inégalités, des ravages implacables du sida et d'autres maladies transmissibles, du fossé numérique et de l'équité dans le domaine du commerce international. Pendant que les personnalités officielles se réuniront, les manifestants, inspirés par leur « victoire » de Seattle, tenteront d'interrompre les réunions. Certes nous reconnaissons aux manifestants le droit de protester, mais qu'y a-t-il à gagner à étouffer le débat sur quelques-uns des problèmes les plus urgents du monde ?

Ce débat doit avoir lieu. D'abord, parce que de tels événements stimulent une réflexion publique importante sur les grandes questions économiques, politiques et sociales qui se posent à nous en cette époque de mutations vertigineuses. Mais surtout parce que, en dépit des efforts des gouvernements, des institutions officielles et des organisations non gouvernementales (ONG), nous ne réduisons sensiblement le nombre d'enfants affamés dans le monde que lorsque nous parviendrons à former des alliances dynamiques entre les gouvernements, la société civile et le secteur

privé, pour construire une économie mondiale qui soit source de bien-être pour tous.

Ces alliances sont plus nécessaires que jamais. En dépit de plusieurs années de paix et de prospérité relatives dans les pays industrialisés, la pauvreté dans le monde s'aggrave, à tel point que 1,2 milliard de personnes, soit près du quart de la population mondiale, vivent maintenant dans la misère extrême. Il est à craindre que cette proportion n'augmente au cours des vingt prochaines années, puisque la planète comptera 2 milliards d'habitants de plus, principalement dans les pays pauvres. Plus inquiétant encore est le fossé entre riches et pauvres. Au Brésil, par exemple, les 20 % les plus démunis de la population ne gagnent que 2,5 % du revenu national, tandis que les 20 % les plus aisés contrôlent près des deux tiers de cette richesse. Ce cas est loin d'être extrême. On observe des proportions tout aussi préoccupantes dans des pays aussi divers que la Colombie et le Niger, l'Afrique du Sud et la Russie.

D'aucuns prétendent que la mondialisation de l'économie est à l'origine de ces chiffres alarmants. Il est certain que les bienfaits de la mondialisation sont parfois injustement répartis. En Chine, en Malaisie et en Thaïlande, où la croissance et l'intégration ont été aussi fortes que soutenues, les inégalités se sont creusées en dix ans. Ce problème ne doit pas être négligé, mais il est vain

de faire porter le blâme sur la mondialisation. Je me suis rendu dans trop de pays quasiment coupés du reste de l'économie mondiale, où l'eau est chargée de poisons qui la rendent imbuvable, où les enfants meurent de faim et où le simple fait de mettre un enfant au monde est l'une des principales causes de mortalité.

Nous pouvons utiliser l'énergie et la technologie, qui sont les moteurs de la mondialisation, pour aider les pauvres

La libéralisation du commerce et des finances ne suffira pas en soi à faire reculer la pauvreté dans le monde, mais accroître les contacts entre des gens que seule sépare la géographie et, en particulier, faciliter les échanges de marchandises et de capitaux – sans oublier les échanges d'idées – peuvent faire partie des clés du problème. Je suis persuadé que nous pouvons utiliser l'énergie et la technologie, qui sont les moteurs de la mondialisation, pour aider les pauvres. Appelons cela une campagne à l'échelle mondiale, mais si nous faisons preuve d'imagination et de détermination,

nous pouvons profiter de ce moment de notre histoire pour accomplir des miracles. D'ailleurs, nous en avons déjà accompli.

Il n'y a absolument aucune raison pour que des milliers d'enfants meurent tous les jours de maladies évitables et que des générations entières de jeunes gens soient éliminées par le sida, s'il suffit que les organisations internationales, les gouvernements, la société civile et les firmes pharmaceutiques privées forment des partenariats pour lutter contre ces fléaux. Je suis fier que la Banque mondiale ait participé, aux côtés de l'OMS, de l'Unicef, d'Aventis Pasteur, des Fondations Gates et Rockefeller et de la Fédération internationale de l'industrie du médicament, au lancement de l'Alliance mondiale pour les vaccins et l'immunisation (AMVI). L'objectif est clair : protéger les enfants, si pauvres soient-ils, contre les maladies évitables. Je suis certain que, grâce à cette alliance, nous contribuerons à instaurer des conditions telles que les compagnies pharmaceutiques pourront mettre les médicaments à la disposition de ceux qui en ont désespérément besoin, tout en améliorant leur compétitivité à long terme sur le marché.

Il n'est pas normal que des millions d'habitants de l'Asie centrale, de l'Amérique latine ou de l'Afrique n'aient aucune notion du foisonnement des idées qui transforment le reste du monde, ou qu'ils ne contribuent pas à l'enrichir en y apportant leur expérience personnelle,

simplement parce qu'ils n'ont pas accès aux technologies de communication par câble ou par satellite. Le fait qu'Internet ait le potentiel – un potentiel dont nous sommes encore loin de saisir toute l'ampleur – de combler définitivement le fossé des connaissances entre pays riches et pays pauvres sera, on peut le penser, le facteur qui contribuera le plus à donner à notre monde le visage qu'il aura dans cinquante ans. Qu'il s'agisse de relier entre eux les villages de l'Inde, de faire communiquer les dispensaires du Kazakhstan avec des hôpitaux parisiens, ou de mettre les agriculteurs ukrainiens en contact avec les marchés des produits de base à Chicago, nous avons le pouvoir de brûler les étapes du développement.

Il n'y a aucune raison, non plus, pour que le développement économique se traduise par la destruction de l'environnement. En janvier, la Banque mondiale a lancé le premier mécanisme fondé sur le marché visant à remédier aux changements climatiques et à faciliter le transfert aux pays en développement de fonds et de techniques sans effets néfastes sur le climat. Ce mécanisme permettra d'investir des fonds versés par des gouvernements et par des sociétés privées dans des technologies plus propres, en Europe de l'Est et ailleurs dans le monde en développement, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, en échange de quoi les donateurs se verront remettre des cer-

tificats. Les pays pauvres jouissent de l'accès aux technologies propres et des recettes de la vente de leur réduction d'émissions ; les donateurs ont le moyen de s'acquitter de leurs engagements au titre du protocole de Tokyo sur les changements climatiques ; et l'environnement y gagne, puisque les pays adoptent des technologies efficaces. Et ce n'est qu'un commencement.

Le débat sur la mondialisation et ses effets sur les pauvres est légitime et nécessaire. Personne n'a le monopole de la vérité. Du reste, ce qui est vrai aujourd'hui sera dépassé demain. Mais tout le monde a droit à la parole, et surtout les pauvres eux-mêmes, qui ont si souvent été absents du débat. Ce qu'il nous reste à faire, c'est de dépasser le stade des discours et de comprendre que nous vivons une époque de possibilités stupéfiantes. Qu'il s'agisse d'immuniser tous les enfants contre les maladies évitables ou de relier toutes les écoles d'Asie centrale à Internet, nous sommes à présent capables de résoudre des problèmes qui semblaient insurmontables il y a quelques années à peine. Mais nous devons promouvoir le dialogue, et non pas le tuer. Pour cela, nous avons besoin de tous, ceux qui ont occupé les rues de Seattle et ceux qui viendront à Washington.

James D. Wolfensohn est président de la Banque mondiale.

Ecole : assez de bricolages !

par Bernard Defrance

L'AFFAIRE était donc entendue : les enseignants ne voulaient plus parler avec leur ministre et le ministre ne pouvait plus parler avec les enseignants. Jamais on n'aura poussé aussi loin le souci de la « communication » et jamais les malentendus n'auront pris une telle ampleur. Il est très frappant de constater que la quasi-totalité des réformes refusées aujourd'hui par une majorité, semble-t-il, d'enseignants ont été, lors de leurs formulations, agréées par les organisations représentatives et votées dans les instances habilitées. Les questions de fond se trouvaient donc noyées dans un rejet quasi viscéral de la personne même du ministre et de son style.

Risquons une hypothèse : est-ce que ce rejet ne viendrait pas de ce que Claude Allègre a incarné jusqu'à la caricature, inévitablement grossie par les médias, tous les aspects caractéristiques de l'enseignant moyen ? Et que, ce faisant, il renvoyait aux professeurs une image intolérable – parce qu'évidente – d'eux-mêmes ? Le mépris, l'incapacité à écouter et à se remettre en cause, l'enfermement dans les certitudes, les jugements péremptaires et définitifs, les remarques ironiques infligées en public, les crises d'autoritarisme alternant avec les abandons d'exigences, l'isolement et le refus de travailler en équipe, l'incohérence des morceaux de programmes empilés, la magistralité enfin des savoirs assevés comme vérités closes et définitives ? Cela ne rappelle rien aux anciens élèves que nous sommes tous ? Heureusement, comme élèves, nous avons tous rencontré des professeurs qui démentaient cette caricature, mais combien sur l'ensemble de nos maîtres ?

M. Allègre est donc tombé sur un chahut : personne ne supporte facilement de s'entendre « faire la leçon », et les professeurs qui font « la leçon » tous les jours ne supportent pas qu'on la leur fasse. Et d'ailleurs, ils ont raison ! Impossible de prôner la modernisation de notre système éducatif, la démocratisation, les innovations pédagogiques par des méthodes et comportements qui contredisent ces nobles intentions. L'aventure de notre ex-ministre a un peu ressemblé à celle de certains formateurs de maîtres (en écoles normales jadis, en IUFM aujourd'hui) qui font des cours magistraux sur les méthodes actives ! Mais si les professeurs ont rejeté le donneur de leçons en chef, comment pourraient-ils s'offusquer des comportements, très divers, que prend le refus des « leçons » chez un bon nombre de leurs élèves ?

Peut-on risquer une proposition

pour son successeur ? Qu'il fasse procéder avant toute velléité de réforme à un vaste état des lieux, en y mobilisant l'ensemble des acteurs, élèves, parents, professeurs. Qu'il se fixe comme objectif d'obtenir ensuite – en prenant son temps ! – un consensus sur la nécessaire réarticulation des trois fonctions de l'école : instruction (ouvrir à tous les élèves l'immensité des champs de la culture humaine aussi loin que possible), formation (offrir la possibilité de comprendre progressivement les exigences de l'insertion professionnelle, c'est-à-dire l'entrée dans les systèmes de production des richesses et de solidarités), éducation (permettre l'institution du citoyen en chaque petit d'homme, c'est-à-dire comprendre que les exigences du vivre ensemble sont les outils de la liberté). Il n'y a aujourd'hui ni instruction (à ne pas confondre avec la production de tâches ou de dissertations, c'est-à-dire de récitations de « profils-bac »), ni formation (à ne pas confondre avec l'apprentissage de la prostitution ou la production de « gagnants »), ni éducation (à ne pas confondre avec la production de citoyens dociles, polis, « civils » et résignés à l'impuissance politique).

Chiche ? On parle ? Je demande le temps pour pouvoir parler de ces questions avec mes élèves, leurs parents et mes collègues. Les enfants dont nous avons la responsabilité aujourd'hui, parents et professeurs, auront à s'affronter, en tant que citoyens de la planète, à des questions qui ne se sont encore jamais posées dans toute l'histoire de l'humanité : cette planète sera-t-elle encore vivable quand ils atteindront à peine l'âge de la retraite ? Comment l'école prépare-t-elle à ouvrir les yeux sur la course collectivement suicidaire qui voit 20 % à peine de la population de la planète accaparer plus de 80 % de ses ressources en la détruisant ? Ce qui est en jeu ? L'eau, l'air, la terre, la vie, humaine si possible.

J'attends de notre ministre qu'il place son travail dans cette perspective, en rompant avec les divers bricolages qui ont tenu lieu jusqu'à présent de « réformes ». On ne répare pas une voiture pendant qu'elle roule à 130 sur l'autoroute : je demande, pour tous les acteurs du système éducatif, une année sabbatique, sans examen, sans programme, sans « cours »... et sans réforme ! Et qu'on se mette tous au travail : quelle école voulons-nous ?

Bernard Defrance est professeur de philosophie.



La Période d'Essai Itineris : 3 mois pour tester le réseau, les forfaits, les services et découvrir gratuitement⁽¹⁾ Optima, 3 mois où vous pouvez décider de tout arrêter, 3 mois pour choisir en toute liberté⁽²⁾. Avec Itineris, faites tout de suite ce dont vous avez envie maintenant.

⁽¹⁾ L'option Optima est gratuite pendant les 3 mois de la Période d'Essai (20 F TTC par mois).

⁽²⁾ Avant d'être engagé pour une durée minimum de 12 ou 24 mois, à l'issue de la Période d'Essai.

**Offre proposée sous réserve de l'achat dans votre Agence France Télécom, entre le 3 avril 2000 et le 30 avril 2000 inclus, d'un terminal Samsung SGH 2100 ou Samsung SGH 2400 et de la souscription simultanée d'un forfait Itineris d'une durée minimale de douze mois.



- Accès à tous les forfaits Itineris de 2 à 15 h.
- Poids : 99 g.
- Autonomie en veille : 76 heures.
- Reconnaissance vocale.

**

E-KRACH L'indice Nasdaq, qui retrace l'évolution des valeurs technologiques à la Bourse de New York, a plongé mercredi de 7,06 %, à 3 769,63 points. ● C'EST LA

DEUXIÈME plus forte baisse en points de l'histoire de ce baromètre boursier. Par rapport à son record en clôture le 10 mars, l'indice composite a perdu 25,3 %. Son repli depuis le

début de l'année est de 7,36 %. ● L'ACTION MICROSOFT a encore reculé mercredi de 5,37 %, après les révisions à la baisse opérées par un analyste de Goldman Sachs pour le

chiffre d'affaires du 3^e trimestre fiscal. ● LES SOCIÉTÉS MULTIPLIENT les avertissements sur leurs résultats qui devraient être inférieurs aux attentes. ● LES NOUVEAUX MARCHÉS

français et allemand se replient de 7,86 % et 3,62 % jeudi matin. Les marchés obligataires, pas plus que les marchés des changes, n'étaient affectés par ces baisses.

L'indice Nasdaq efface tous ses gains enregistrés depuis début 2000

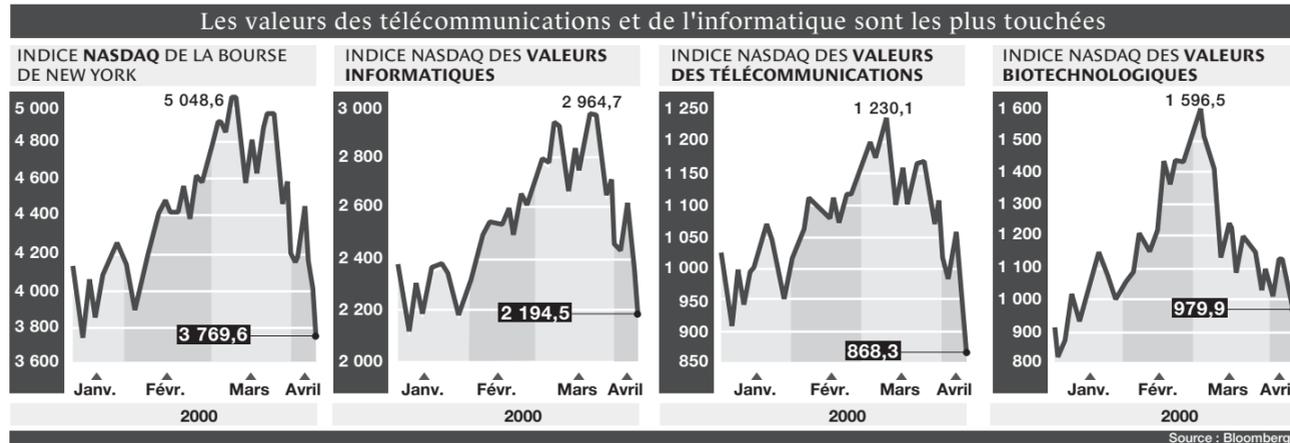
Pour la troisième séance consécutive, les valeurs technologiques américaines ont enregistré, mercredi 12 avril, une violente baisse. Elles reculent de 7,36 % depuis le début de l'année. Les actions de l'ancienne économie résistent : le Dow Jones ne perd que 3,24 %

E-COMMERCE, e-banque, e-procurement (l'achat de fournitures par Internet)... les aficionados de la nouvelle économie vont devoir ajouter un nouveau mot dans leur vocabulaire : e-krach. Mercredi 12 avril, l'indice Nasdaq, qui retrace l'évolution des valeurs technologiques cotées à la Bourse de New York, a plongé de 7,06 %, à 3 769,63 points. C'est la deuxième plus forte baisse en points enregistrée dans l'histoire de ce baromètre boursier. Depuis le début de la semaine, il affiche une chute de 15 %. On peut donc quasiment parler d'un krach, terme employé pour des reculs supérieurs à 10 %.

Les chiffres sont impressionnants. Par rapport à son record en clôture le 10 mars, l'indice composite a perdu 25,3 %, soit une perte de 1 279 points. Son repli depuis le début de l'année est désormais de 7,36 %. Alors qu'il avait mis à peine deux mois pour passer de 4 000 à 5 000 points, il en a perdu 1 000 en à peine un mois. Mais les investisseurs, qui s'accrochent encore au secteur, peuvent toujours se consoler avec un gain de 50 % sur les douze derniers mois.

LE SYMBOLE MICROSOFT

Microsoft symbolise la déroute des valeurs technologiques. L'action a encore perdu 5,37 % mercredi, après les révisions à la baisse opérées par un analyste de Goldman Sachs pour le chiffre d'affaires du troisième trimestre fiscal. Depuis début avril, la valeur du numéro un des logiciels a fondu de 25 % et sa capitalisation boursière a diminué de 140 milliards de dollars. Le président de Microsoft, Bill



Gates, généralement considéré comme l'homme le plus riche du monde, a vu s'envoler la coquette somme de 21,4 milliards de dollars. Sa fortune en actions Microsoft reste toutefois de plus de 63 milliards de dollars. Toutes les valeurs phares du Nasdaq sont désormais touchées par le reflux. Motorola, qui a plongé de 23 % au cours des deux dernières séances, mais aussi Cisco Systems, Intel, Oracle, Apple... Elles pâtissent d'une série d'avertissements de sociétés sur leurs résultats. Après Motorola, le fabricant de logiciels Compuware a prévenu que ses bénéfices seraient inférieurs aux attentes de Wall Street en raison de la diminution de son chiffre d'affaires dans la branche professionnelle. La multiplication de ces mises en garde conduit les analystes à réviser leurs prévisions à la baisse, alors que commence à peine la pu-

blication des résultats pour le premier trimestre.

Ces mauvaises surprises viennent confirmer les craintes de ceux qui estimaient que nombre de valeurs technologiques étaient montées beaucoup trop vite, par rapport à leur potentiel de résultat à court ou moyen terme. « Les gens se disent, Attendez une minute, si Microsoft n'est pas capable de dépasser ses prévisions, nous préférons rester sur la touche », raconte Michael Mann qui gère un portefeuille d'actions chez American Express Financial Advisors, contacté par l'agence Bloomberg.

Pour beaucoup, cette dégringolade du Nasdaq devrait se poursuivre. « Il peut encore descendre », prévient avec une certaine inquiétude Jay Susskind de la firme Ryan, Beck and Co interrogé par l'AFP. Les investisseurs ont en mémoire le plancher des 3 650 points

atteints en cours séance le 4 avril. Si l'indice Nasdaq venait à tomber en-dessous de ce que les spécialistes appellent un « seuil de résistance », il pourrait tomber beaucoup plus bas. Un vent de panique ne souffle toutefois pas encore sur la Bourse de New York. La déconiture du Nasdaq profite aux valeurs de l'ancienne économie. L'indice Dow Jones résiste. Mercredi, il n'a cédé que 1,43 % et depuis le début de l'année, il limite sa perte à 3,24 %.

PARIS DANS LE ROUGE

Dans le reste du monde, les indices boursiers ne s'effondrent pas non plus. Les valeurs technologiques sont les plus affectées. A la Bourse de Tokyo tandis que l'indice Nikkei a clôturé jeudi en recul de 1,5 %, à 20 526,42 points, le titre Oracle Japon a chuté de près de 10 %, l'action de l'opérateur de té-

léphonie mobile NTT DoCoMo, la plus grosse capitalisation du marché, s'est repliée de 7,8 %, celle de NTT, le premier opérateur de téléphonie, a reculé de 7,6 %. Le titre Softbank, la plus importante société d'investissement dans Internet, a perdu 7 %.

Malménés par les valeurs de la haute technologie, les investisseurs ont trouvé refuge dans les cycliques du « Vieux Japon ». A Taiwan, les actions des deux principaux fabricants de semi-conducteurs Taiwan Semiconductor Manufacturing et United Microelectronics cédaient respectivement 4 % et 3,5 %. Creative Technology, le numéro un de la carte son pour ordinateur, a vu son action chuter de 7,8 % sur le marché de Singapour.

En Europe, après avoir hésité tout au long de la journée, les Bourses de Londres et de Paris ont

fini dans le rouge mercredi. L'indice CAC 40 a reculé de 0,36 %, à 6 190,96 points, et celui de Footsie a cédé 0,45 %. A Francfort, l'indice DAX est resté stable. Jeudi matin, toutes les Bourses perdaient du terrain. Paris baissait de 2,45 %, Francfort de 1,86 % et Londres de 0,80 %. Les marchés spécialisés sur les valeurs de la nouvelle économie accusaient des reculs plus spectaculaires. Les nouveaux marchés français et allemands se repliaient respectivement de 7,86 % et 3,62 %.

Histoire d'enfoncer le clou, Michael Mussa, le directeur de la recherche du Fonds monétaire international (FMI), a insisté, mercredi, sur les incertitudes liées « au prix des actifs et en particulier des actions » lors d'une conférence de presse pour présenter les perspectives économiques mondiales bi-annuelles. L'institution estime que la valorisation élevée des Bourses « se justifie peut-être en partie par le jugement favorable que portent les investisseurs sur l'impact des nouvelles technologies, mais ce niveau peut aussi refléter des anticipations irréalistes sur la croissance à venir des bénéfices, nourries par la croissance record aux Etats-Unis ». Le FMI s'alarme de l'inflation des actifs boursiers mais aussi immobiliers. « L'expérience montre qu'une telle inflation du prix des actifs peut être déstabilisante parce qu'elle encourage les ménages et les entreprises à sur-consommer et sur-investir et rend le système financier vulnérable à une éventuelle correction à la baisse », conclut le FMI.

Joël Morio

Les grandes dates

- 8 février 1971 : naissance de l'indice Nasdaq ; base : 100 points.
- 13 novembre 1980 : le Nasdaq à 200 points.
- 30 mai 1986 : le Nasdaq à 400 points.
- 19 octobre 1987 : krach à Wall Street, le Nasdaq s'effondre de 11,35 %. Le 20 et le 26 octobre : baisses de 9 %.
- 12 avril 1991 : l'indice à 500 points.
- 17 juillet 1995 : seuil des 1 000 points.
- 11 juillet 1997 : plus de 1 500 points.
- 16 juillet 1998 : l'indice à 2 000 points.
- 29 janvier 1999 : 2 500 points.
- 3 novembre : le Nasdaq termine au-dessus de 3 000 points.
- 29 décembre : le Nasdaq à 4 041,46 points (+ 1,75 %).
- 9 mars 2000 : l'indice passe les 5 000 points.
- 10 mars : record absolu à 5 048,62 points.
- 14 mars : l'indice général recule de 4,09 %, celui des biotechnologies de 13 % après des déclarations de Bill Clinton sur le génome humain.
- 20 mars : chute de 188,13 points.
- 29 mars : chute de 189,22 points.
- 30 mars : chute de 186,78 points.
- 3 avril : plus forte chute (- 349,15 points) sur une séance. L'indice termine en baisse de 7,64 % à 4 223,68 points, entraîné par la chute de Microsoft (- 14,5 %) après le verdict défavorable.
- 4 avril : panique à Wall Street. En séance, le Nasdaq perd jusqu'à 13,6 % (575 points). Il termine sur une baisse limitée à 1,77 %.
- 10 avril : chute de 5,81 % à 4 189,07 points.
- 11 avril : le Nasdaq perd 3,12 % à 4 057,50 points, entraîné par la dégringolade de Motorola (- 17,8 %).
- 12 avril : pour la troisième séance consécutive, le Nasdaq dégringole. Deuxième plus forte chute en points (- 286,72 points). L'indice termine en baisse de 7,06 % à 3 769,18 points.

La confiance déserte le marché des hautes technologies

DANS UN MARCHÉ euphorique comme celui qui prévalait jusqu'au début du mois de mars, les mauvaises nouvelles communiquées par les sociétés cotées au Nasdaq ne rencontraient aucun écho auprès des investisseurs avides d'acheter des titres. Depuis un mois, la moindre révision en baisse des prévisions de résultats futurs comme ce fut le cas pour Motorola, mardi 11 avril, ou le moindre changement d'opinion de la part d'analystes réputés, comme pour Microsoft, entraînent des chutes spectaculaires. Le plus inquiétant est que la baisse ne reste pas cantonnée à la valeur sous les feux de l'actualité. Elle entraîne immédiatement toutes celles du secteur et, par extension, tout le marché.

Le premier coup de semonce a tonné le 14 mars sur les valeurs de biotechnologie. Alors que le groupe Celera Genomic s'apprêtait à annoncer son succès dans l'établissement du séquençage du génome humain, le pouvoir politique s'est brusquement rappelé au bon souvenir des boursiers. Le président des Etats-Unis et le premier ministre britannique ont affirmé le principe selon le-

quel les résultats du séquençage ne devraient pas pouvoir être brevetés. Conséquence immédiate : l'ensemble des valeurs biotechnologiques ont chuté. Mais ce secteur ne pesant que 5,5 % du Nasdaq, l'indice vedette a continué, un temps, sa marche en avant. Le doute s'est néanmoins installé. Et comme la confiance est le principal moteur de la croissance du marché des hautes technologies en l'absence de repères fondés sur des critères classiques d'analyses financières, la tendance s'est vite retournée.

Dans son volumineux rapport trimestriel publié début avril, Henry Blodget, analyste chez Merrill Lynch, considéré par les investisseurs comme le gourou du secteur, affirme que l'investissement dans les valeurs de haute technologie doit être abordé sous la forme de la diversification des risques. Pour lui, les investisseurs ne doivent pas concentrer leurs placements sur une seule valeur, mais constituer des paniers de dizaines de titres permettant de parier sur la réussite d'un concept (« Business to consumer » ou « Business to business »), d'une technologie (biotechnologie, téléphonie sur

Internet, transmission optique...), ou d'une équipe. Selon lui, le risque maximum de perte est limité à 100 % tandis que le potentiel de gain est théoriquement infini. « Dans un panier de dix actions, si une seule d'entre elles voit son cours multiplié par dix (Yahoo a été multiplié par cinquante depuis son introduction en Bourse) huit autres actions peuvent se retrouver à zéro, cela n'empêchera pas l'investisseur de gagner de l'argent. »

PAS UN SECTEUR NI UNE VALEUR À L'ABRI

Mais aujourd'hui, il semble difficile de trouver un secteur et une valeur encore épargnés et susceptibles de couvrir les pertes des autres. A l'été 1999, les valeurs vedettes des sites Internet destinés aux particuliers – comme Yahoo!, Amazon.com ou eBay –, avaient déjà subi une forte correction en raison du ralentissement de la croissance des utilisateurs et de leur difficulté à trouver un modèle de rentabilité. Mais cette baisse avait été plus que compensée par l'ascension fulgurante des sociétés Internet spécialisées dans d'autres domaines, comme l'Internet à destination des entreprises

(« business to business » ou B2B), la technologie WAP permettant d'accéder à Internet via un téléphone mobile. Dans le B2B, les actions de Ariba, Commerce One ou Internet Capital Group (un fonds investissant dans 50 sites B2B) qui avaient quadruplé, voire quintuplé, d'octobre 1999 à mars 2000, ont quasiment reperdu tout le terrain gagné.

Cette défiance soudaine des marchés pose un gros problème de refinancement pour les valeurs Internet. Ces dernières avaient l'habitude de solliciter régulièrement les marchés pour financer leur croissance. Mais désormais, les investisseurs ne se montrent plus aussi prodigues. Déjà des études circulent listant les sites Internet proches de la faillite en précisant le nombre de mois qu'il leur reste à vivre compte tenu de la somme d'argent leur restant en caisse.

Quelle sera la tendance des prochains mois ? Une longue litanie de faillites ou l'émergence d'un nouveau concept autour d'Internet capable de tenir, une nouvelle fois, les investisseurs en haleine ?

Enguérand Renault

Les investisseurs ne se sont pas réfugiés sur les marchés obligataires

L'EFFONDREMENT du marché des actions technologiques aux Etats-Unis a perturbé les marchés obligataires, mercredi 12 avril. Les cours des emprunts d'Etat américains se sont également repliés. Evoluant à l'inverse de leur prix, le taux de rendement moyen de l'obligation du Trésor à trente ans a progressé, à 5,841 %, contre 5,77 % mardi soir 11 avril, tandis que le taux sur les bons à dix ans a fini la séance à 5,96 %, contre 5,87 % la veille.

Curieusement, aucun mouvement de « flight to quality » ne s'est mis en place sur les marchés américains : les investisseurs n'ont pas, comme ils le font généralement à l'occasion d'une forte correction boursière, transféré massivement leurs liquidités des marchés d'actions (plus risqués) vers les emprunts d'Etat (placements réputés plus sûrs). « On n'assiste peut-être pas à une vraie correction boursière aux Etats-Unis, mais à une réallocation d'actifs des valeurs technologiques

vers celles de l'ancienne économie », estime Stuart Green, économiste à Credit Lyonnais au Royaume-Uni. Même les déclarations de l'un des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine, Laurence Meyer, devant la Toronto Association for Business and Economics, ont laissé les investisseurs de marbre. Le gouverneur a pourtant déclaré que le risque de surchauffe de l'économie américaine était inacceptablement élevé. Ce qui a laissé penser que la Banque centrale américaine allait à nouveau relever ses taux dans un futur proche.

En Europe, dans les premières transactions, jeudi, les marchés obligataires s'inscrivaient en très légère hausse. Les taux d'intérêt à long terme se détendaient, le rendement de l'obligation d'Etat à dix ans en France se situant à 5,30 %. En Allemagne, il s'établissait à 5,18 %. Alors que la Banque centrale européenne (BCE) devait tenir, jeudi 13 avril, sa réunion bimensuelle de politique monétaire,

le Fonds monétaire international (FMI) a mis en garde l'institut d'émission, mercredi, sur le fait qu'il devait éviter de freiner la croissance de la zone euro en relevant trop rapidement ses taux d'intérêt. « Bien que la BCE doive maintenir sa position fortement anti-inflationniste, et qu'un glisse-

Les cours des emprunts d'Etat américains se sont également repliés

ment graduel vers une politique moins accommodante soit à prévoir, les perspectives d'inflation restent très modérées, et il est important d'éviter à l'heure actuelle de freiner la reprise en cours par un resserrement rapide de la politique monétaire », a affirmé le FMI. Depuis le mois de novembre

1999, la BCE a remonté ses taux par trois fois, d'un point au total, pour les faire passer à 3,50 %.

La BCE, qui a publié mercredi son premier rapport annuel, signalait, de son côté, que les hausses de taux d'intérêt dans la zone euro n'ont en rien ralenti la reprise et aident au contraire à assurer une croissance durable. « Plutôt que de faire avorter une reprise économique, de telles mesures contribuent à créer l'une des conditions nécessaires à une croissance forte et durable », a estimé l'institut d'émission.

Sur les marchés des changes, le dollar progressait face à l'ensemble des grandes devises internationales, dans les premières transactions, jeudi. L'euro s'échangeait à 0,9576 dollar (après avoir ouvert à 0,9595 dollar). De son côté, la devise américaine s'établissait à 105,85 yens (contre moins de 105,40 yens la veille).

La monnaie japonaise s'était pourtant redressée, mercredi, à la suite des propos du gouverneur de la Banque du Japon (BoJ), Masaru Hayami. Celui-ci a déclaré qu'il faudrait dès que possible « normaliser » la politique de la Banque centrale, qui pratique depuis quatorze mois des taux très faibles, et notamment un taux au jour le jour proche du zéro. Selon lui, l'abandon de la politique dite « de taux zéro » devra avoir lieu « au moment le plus approprié et le plus tôt possible » dès que la reprise de l'économie japonaise se généralisera. Les déclarations de M. Hayami sur une éventuelle hausse des taux japonais avaient surpris les investisseurs et dopé la devise japonaise. Le marché spéculait ces derniers temps sur des déclarations visant à freiner l'ascension du yen lors de la réunion à Washington des ministres des finances des pays du G 7, samedi 15 avril.

Cécile Prudhomme

Alcan, Pechiney et Algroup renoncent à leur mariage à trois

Le rapprochement entre le canadien et le suisse reste d'actualité

Le projet APA (Alcan Pechiney Algroup) est bel et bien enterré. Le canadien Alcan avait lancé en août 1999 deux offres publiques d'échange, l'une

sur Pechiney, l'autre sur Algroup. Le français se trouve exclu de cette opération. Bruxelles exigeait une cession d'actifs pour éviter une position domi-

nante. Alcan n'a pas voulu se dessaisir de son site allemand d'Alunorf. L'action Pechiney a perdu 7 % mercredi et 6 % à l'ouverture jeudi.

APA, le deuxième groupe aluminium mondial, ne verra pas le jour ! Le canadien Alcan, le français Pechiney et le suisse Algroup renoncent à leur fusion à trois. Une rupture qui intervient huit mois après l'annonce du projet, le 11 août 1999 à Londres (*Le Monde* du 12 août 1999). Dans un communiqué commun, publié jeudi 13 avril, les protagonistes annoncent « leur décision de ne pas procéder au projet de rapprochement entre les trois groupes ».

Selon le schéma initial, ce mariage inédit était mené par Alcan. Le canadien avait lancé deux offres publiques d'échange, l'une sur Pechiney, l'autre sur Algroup. La rupture ne concerne que « le rapprochement entre Pechiney et Alcan », précise le communiqué. La fusion Alcan-Algroup est toujours d'actualité et reste soumise à l'acceptation des actionnaires d'Algroup et à l'agrément du département de justice américain.

Ce mariage à trois avait connu son premier accroc, il y a un mois à Bruxelles. Le 14 mars, alors que la Commission s'appretait à bloquer le rapprochement Alcan-Pechiney pour cause de position dominante, le groupe français avait retiré, en extrême, son dossier de demande d'acceptation de fusion (*Le Monde*

du 15 mars). Bruxelles avait, par ailleurs, autorisé le rapprochement Alcan-Algroup. Les trois groupes s'étaient donné jusqu'au 30 avril pour revoir leur copie et soumettre un nouveau projet à la Commission. Ils n'auront pas attendu cette échéance pour abandonner leur opération tricéphale.

CESSIONS D'ACTIFS EXIGÉES

Comment expliquer cet échec ? La Commission reprochait à l'ensemble Alcan-Pechiney de posséder des positions dominantes sur plusieurs sous-marchés comme les aérosols, les laminés pour les boîtes-boissons, et les conserves alimentaires. Elle avait exigé des cessions d'actifs. « Nous avons cherché en commun, Alcan et nous-mêmes, toutes les solutions pour satisfaire les demandes européennes », explique Jean-Dominique Senard, directeur financier de Pechiney, « céder certains actifs Pechiney n'était pas suffisant. La seule solution était qu'Alcan désinvestisse de l'usine d'Alunorf. » Ce site allemand, détenu à parité par Alcan et VAW (filiale aluminium de Viag) était depuis plusieurs semaines au cœur des discussions entre Bruxelles et les trois groupes. La Commission exigeait cette cession : elle ne voyait pas d'un bon œil le rassemblement des trois principaux producteurs eu-

ropéens d'aluminium (Viag, Alcan et Pechiney) en un seul site. Le groupe canadien, dirigé par Jacques Bougie, n'a pas voulu céder. « Les cessions d'actifs nécessaires pour lever les objections de la Commission auraient été dommageables à la viabilité stratégique de l'activité produits laminés en Europe et à sa capacité à servir ses clients dans cette zone », déclare le communiqué commun.

Alunorf était-il si stratégique pour le nouveau groupe ? Alcan avait-il trop investi dans ce site (500 millions de dollars) pour accepter de s'en dessaisir ? Ce refus est-il le résultat d'un classique jeu de pouvoir, le canadien ne voulant pas céder un site face à son allié-concurrent français ? « Le conseil d'administration d'Alcan avait à se prononcer sur la perspective d'une fusion à trois ou la cession du site », commente laconiquement le directeur financier de Pechiney, il a choisi la seconde solution. »

Quelles que soient les responsabilités, cette rupture constitue pour le groupe français dirigé par Jean-Pierre Rodier un véritable échec. « C'est une déception », commente M. Senard qui a, durant six mois, coordonné l'équipe de 350 salariés venus des trois groupes et chargés de mener à bien l'intégration. Il reste à savoir comment Pechiney va

redynamiser ses troupes et trouver de nouvelles sources de croissance. « Pechiney a la capacité de regarder des acquisitions importantes, a commenté M. Rodier au *Monde*. Il prendra les décisions en fonction des opportunités qui se présenteront, avec le souci que la croissance soit rentable ». Le groupe a cédé, le 3 avril, pour 470 millions d'euros, le reliquat de sa participation dans American National Can, et a financièrement les reins solides, avec un endettement faible (20 % des capitaux propres). « Plusieurs opportunités dans le monde existent. Nous regardons de très près les actifs aluminium du groupe australien CSR », commente M. Senard.

Une autre solution, non commentée par Pechiney, serait une alliance avec son ancien « fiancé » Algroup. Le français et le suisse ont appris à se connaître depuis plusieurs mois et possèdent, notamment dans l'emballage, des complémentarités industrielles intéressantes. Ce qui n'est pas forcément le cas entre le canadien et le suisse. Alcan devrait, dans les prochains mois, lancer son offre toujours valable sur Algroup. Pechiney aura alors la possibilité de surenchérir.

Laure Belot

Genset s'allie à Sanofi-Synthelabo

L'accord entre la start-up et le groupe pharmaceutique porte sur une maladie du système nerveux central

GENSET a annoncé, jeudi 13 avril, la signature d'un nouveau contrat de recherche avec le groupe pharmaceutique français Sanofi-Synthelabo. Cette alliance intervient à quelques semaines d'intervalle après celle déjà tissée avec un grand laboratoire américain. Mirmars, Abbott engageait les chercheurs de Genset sur une nouvelle piste, en vue de découvrir les gènes impliqués dans la psychose mania-co-dépressive et le diabète. La direction de la start-up qui promettait aux investisseurs, depuis le début de l'année 1999, l'imminente conclusion de deux alliances stratégiques, se voit récompensée de sa ténacité.

Ces deux accords essentiels vont permettre au leader européen de la génomique de poursuivre ses programmes de recherche et d'en partager les coûts de développement. Mais le retour à l'équilibre de Genset n'en est pas accéléré pour autant. En 1999, Pascal Brandys, PDG de l'entreprise, en avait fixé l'échéance à 2002, préférant accroître ses dépenses en recherche et développement pour conserver son avance technologique. Un choix qui semble avoir été profitable.

Sanofi-Synthelabo est certainement le premier laboratoire à avoir cru dans Genset. Dès 1996, l'ex-Synthelabo tissait un accord fondé sur l'identification de gènes liés au cancer de la prostate. Sur trois gènes découverts par Genset, Sanofi-Synthelabo en a retenu un pour mettre au point des médicaments. Le nouvel accord, signé jeudi 13 avril entre les deux entreprises, est consacré à la pharmacogénomique. Il s'agit de s'intéresser aux gènes qui influencent la réponse des patients aux traitements. Mais la voie empruntée est ici tout à fait innovante. « Nous allons passer en revue une grande partie des molécules en développement que possède Sanofi-Synthelabo dans le domaine du système nerveux central. Nous pourrions aider à leur sélection et à leur optimisation à un stade précoce, avant même qu'elles n'entrent dans les grandes phases de développement clinique », explique M. Brandys.

C'est la première fois qu'un grand laboratoire pharmaceutique confie

ainsi son « pipe-line » de molécules à un tiers pour en repérer les efficacités. L'enjeu est de taille. Si le coût moyen de développement d'un médicament est aujourd'hui de 600 millions de dollars jusqu'à sa mise sur le marché, il peut atteindre le milliard de dollars dans le domaine du système nerveux central. « Les deux tiers de cette somme sont dus aux molécules développées et mises en échec. En faisant le bon choix en amont, nous ferons gagner du temps et de l'argent aux laboratoires pharmaceutiques », souligne M. Brandys.

NOUVEAUX MÉDICAMENTS

Genset entend également appliquer cette expertise à ses propres programmes de recherches. La sélection de molécules à un stade très précoce, en fonction du capital génétique des patients, « accroît les probabilités de succès » de découverte de nouveaux médicaments, assure-t-il. Entré dans les biotechnologies en 1994 avec pour vocation de séquencer le génome humain, comme l'américain Celera, Genset s'était réorienté en 1996 vers la génomique fonctionnelle, une méthode qui permet d'associer les gènes à des maladies pour découvrir de nouvelles cibles thérapeutiques ou améliorer les traitements existants.

Depuis un an, le laboratoire d'Ivry, doté de 345 chercheurs dans le monde, s'est spécialisé dans deux domaines : les maladies du système nerveux central et les maladies du métabolisme. « Nous sommes désormais capables de développer des protéines thérapeutiques, ces produits du gène qui peuvent être directement utilisés comme médicaments. Les essais cliniques sur l'homme pourront débuter à la fin de l'année ou au début de l'an prochain », affirme M. Brandys qui annonce au *Monde* chercher un partenaire dans l'Alzheimer et l'obésité, « deux programmes arrivés à maturité » pour un éventuel codéveloppement de produits. Cette nouvelle étape devrait définitivement faire entrer le français dans la cour des grands.

Véronique Lorelle

Aéronautique : Finmeccanica s'associerait à l'européen EADS

LE GROUPE ITALIEN Finmeccanica a choisi son camp dans l'Europe de l'aéronautique. Le conseil d'administration du holding industriel italien devait annoncer, jeudi 13 avril au soir, avoir retenu, pour sa filiale Alenia, l'offre du franco-allemand-espagnol European Aeronautics Defense and Space Company (EADS) de préférence à celle du britannique BAE Systems. Selon des sources proches du dossier, EADS aurait proposé au groupe italien de constituer une société commune à parité dans le domaine des avions de combat. EADS et Finmeccanica sont deux des principaux actionnaires de l'Eurofighter, l'avion de combat européen concurrent du Rafale de Dassault Aviation.

Les deux co-présidents d'EADS, Philippe Camus et Rainer Hertrich, auraient également promis à Alberto Lina, administrateur délégué de Finmeccanica, et à Piero Gnudi, président de la holding publique IRI, maison-mère de Finmeccanica, de ne jamais céder leur participation de 46 % dans Dassault Aviation, empêchant le groupe détenu par la famille Dassault, de nouer une alliance concurrente avec British Aerospace dans le domaine des avions militaires.

EADS aurait également promis à l'italien un ticket d'entrée dans Airbus. Finmeccanica détiendrait 5 % du capital d'Airbus, lorsque le

consortium aura été transformé en société autonome. Cette entrée dans le tour de table serait réalisée à l'occasion du lancement du nouvel avion A-3XX. En cas de report du lancement de cet avion de plus de 550 places ou de blocage britannique dans la transformation des statuts, EADS aurait promis à Finmeccanica de lui céder une partie des 80 % qu'il détient aujourd'hui dans Airbus. Alenia pourrait apporter les 50 % qu'il détient dans les avions régionaux ATR pour financer une partie de son ticket d'entrée.

LANCEMENT DE LA PRIVATISATION

Le président du conseil italien, Massimo D'Alema, aurait donné sa bénédiction à ce schéma, dernière étape d'un processus d'alliances internationales par métiers qui va permettre de lancer la privatisation de Finmeccanica dans la foulée. La mise sur le marché devrait intervenir avant la fin juin. L'IRI va se désengager de Finmeccanica en vendant sa participation représentant environ 53 % du groupe de défense et de construction mécanique. Le Trésor italien devrait, pour sa part, conserver ses 28,86 % dans un premier temps.

Cette décision constituerait une très nette victoire pour le nouveau groupe européen de l'aéronautique, issu du rapprochement du français Aerospaziale Matra, de l'allemand Daimler-

Chrysler Aerospace et de l'espagnol CASA qui a réussi à fédérer l'ensemble de l'industrie aéronautique européenne. Les 1,3 milliard d'euros de chiffre d'affaires d'Alenia vont ainsi se rajouter aux 21 milliards d'euros de chiffres d'affaires d'EADS. A l'inverse, elle constituerait un revers majeur pour le britannique qui avait pourtant initié le mouvement de restructuration en s'alliant avec son compatriote GEC en janvier 1999. Les Britanniques avaient proposé une alliance globale aux Italiens, à la fois dans l'aviation civile et dans la défense, mais avaient refusé de perdre le leadership sur l'Eurofighter. Avec 43 % des parts de l'Eurofighter pour EADS et 19,5 % pour les Italiens, les Britanniques, avec 37,5 %, se retrouvent marginalisés au sein de ce programme dont ils avaient au départ le leadership.

Seule consolation, les Italiens avaient choisi en 1999 de rapprocher leur secteur d'électronique de défense avec l'anglais GEC, au sein d'Alenia Marconi Systems. Mais cette fragilisation de BAE Systems au sein de l'Europe de la défense pourrait l'inciter à se jeter dans les bras de l'américain Boeing, avec lequel il collabore déjà au sein du futur programme d'avions de combat Joint Strike Fighter.

Christophe Jakubyszyn

C & N va racheter le pôle tourisme d'Havas Voyages

LE SUSPENS est terminé : mercredi 12 avril, American Express a annoncé que la totalité du capital de la branche tourisme de sa filiale française Havas Voyages allait être cédée au deuxième voyageur allemand C & N, filiale de la Lufthansa et de la chaîne de distribution Karstadt. Ce projet, dont le montant n'a pas été communiqué, a été présenté aux comités centraux d'entreprise et devrait être bouclé d'ici au 1^{er} juillet. Le deuxième voyageur allemand tente parallèlement de reprendre Thomson Travel Group, premier opérateur britannique, mais se heurte au refus du groupe britannique, qui a décliné mercredi une nouvelle offre à 145 pence par titre.

Havas Voyages avait été vendu à American Express en 1998. Sa branche tourisme réalise un chiffre

d'affaires de 6,1 milliards de francs (930 millions d'euros) en 1999 et un résultat de 201 millions de francs. Elle emploie 1 540 salariés. American Express conserve la branche voyages d'affaires.

RECHERCHE DE PARTENARIATS

Si l'opération Havas Voyages/C & N est menée à terme, le mariage des deux réseaux - 1 600 agences pour l'allemand et 380 pour le français - donnerait naissance au premier réseau européen. En outre, poursuit Christophe Charpentier, PDG du groupe Havas Voyages, « si C & N réussit son OPA sur Thomson, ce seront 3 000 agences de voyage en Europe, ce qui sera pour nous une force dans la distribution de loisirs à la hauteur de la taille que nous recherchons ».

Cette incursion en France d'un voyageur d'Europe du Nord est le premier mouvement important depuis que TUI, filiale de Preussag, le numéro un allemand du secteur, s'est retiré du capital de Jet Tours en 1995. Pour Wim Desmet, vice-président de C & N, responsable des marchés européens hors Allemagne, cette opération est le « début du développement d'un pôle français dans l'industrie du tourisme ». Le marché français est, pour lui, prioritaire car il présente de grandes opportunités de croissance.

En effet, seulement 10 % de nos concitoyens passent leurs vacances en dehors de nos frontières. Stefan Pichler, président de C & N, estime pour sa part que l'implantation du groupe dans l'Hexagone permettra de faire

progresser les partenariats avec les « acteurs majeurs de l'industrie touristique en France ». Parmi ceux-ci : le Club Méditerranée, qui réalise le tiers de ses ventes en France dans les agences Havas Voyages. Le Club Med (qui affirme représenter 45 % de l'activité d'Havas Voyages) a pour l'instant prolongé jusqu'au 31 octobre le contrat le liant à son distributeur, qui arrivait à expiration. Il pourrait bien devenir un allié de C & N, en France et en Allemagne, où il doit améliorer ses ventes.

Interrogé sur les conséquences sociales de ce rachat, Christophe Charpentier se veut rassurant : le plan de développement prévu serait largement générateur d'emplois.

François Bostnavaron



<http://www.lemonde.fr>

Les résultats des BTS et des IUT : le classement des établissements en France par spécialités, les fiches détaillées des IUT.

Jean Drucker lance la nouvelle étape du management de M 6

Dans un entretien au « Monde », le PDG de M 6 annonce une réforme des structures du groupe en conseil de surveillance et directoire. Parallèlement, M. Drucker conseillera, pour les médias et les télécommunications, le directoire du groupe Suez-Lyonnaise des eaux

QUATORZE ANS après le lancement de M 6, son PDG, Jean Drucker, estime que le groupe, désormais présent dans quatre métiers distincts – la télévision en clair, les déclinaisons de la marque, la télévision payante et Internet – doit être dirigé de façon différente, avec une séparation claire des fonctions et des pouvoirs. Les récents changements des principaux actionnaires de M 6 – la fusion de la CLT-UFA avec la branche télévisée de Pearson – et la volonté de Suez-Lyonnaise des eaux d'investir dans les médias et les télécommunications « ne pourront être que bénéfiques pour M 6 ».

« Quelles propositions de réaménagement du groupe avez-vous soumises au conseil d'administration de M 6, jeudi 13 avril ?

– J'ai proposé à mes actionnaires, qui en ont été d'accord, de transformer M 6 en société à directoire – dont le président sera Nicolas de Tavernost [actuel directeur général de M 6] – et conseil de surveillance – dont j'assumerai la présidence. C'est une nouvelle étape pour le groupe. Quatorze ans après son lancement, je crois qu'il faut gérer M 6 autrement. Cette modification de structure est une respiration normale dans la vie d'une entreprise de ce type. J'ajoute que je devance l'air du temps dans le domaine de la « corporate gouvernance », en pré-

conisant une séparation claire des fonctions – la stratégie revient au conseil de surveillance et la direction opérationnelle au directoire. C'est une évolution inéluctable et saine pour les entreprises, plus spécialement pour un groupe comme le nôtre qui évolue dans un métier déjà atypique, la télévision, et qui a connu, depuis sa création, un itinéraire également très particulier. Depuis le lancement de M 6, malgré toutes les difficultés au démarrage, son équipe dirigeante est restée la même.

» Parallèlement à cette réorganisation des structures de M 6, Gérard Mestrallet m'a demandé de devenir conseiller du directoire de Suez-Lyonnaise des eaux pour l'ensemble des médias et des télécommunications. Ce que j'ai accepté volontiers puisque Suez-Lyonnaise des eaux, l'un des deux actionnaires de référence de M 6 avec CLT-UFA, nourrit depuis peu de grandes ambitions dans ces secteurs. Ce qui ne pourra être que bénéfique pour M 6.

– Pourquoi procédez-vous maintenant à de tels réaménagements ?

– Il y a un temps pour tout. M 6 a consacré les cinq premières années de sa vie à la survie de la chaîne, avant d'être « la petite chaîne qui monte » puis devenir un groupe prospère, bâti autour de son « na-

vire amiral », la chaîne elle-même. Aujourd'hui, M 6 peut passer à une autre dimension puisque le groupe s'est établi dans les quatre métiers que nous brigüions. J'attendais une arrivée dans le multimédia pour modifier les structures.

» M 6, c'est d'abord la deuxième chaîne auprès des moins de 50 ans et le deuxième support publicitaire en France. C'est aussi la seule chaîne dont l'audience continue de progresser. Le deuxième métier, c'est l'exploitation de la marque. M 6 est présente dans l'édition musicale, la presse, la vidéo, le téléachat, où notre filiale HSS est numéro un en Europe. Cette diversification représente près d'un tiers du chiffre d'affaires et de la marge du groupe.

» Notre troisième métier, c'est la télévision payante et le numérique. Nous avons lancé cinq chaînes thématiques – des valeurs d'avenir qui généreront demain l'audience et la publicité complémentaires à celles de la chaîne-mère. Ce bouquet s'enrichira, avec les enjeux du numérique hertzien. Enfin, nous avons 25 % de la plate-forme numérique TPS (aux côtés de Suez-Lyonnaise des eaux qui détient également 25 %), qui est, avec près d'un million d'abonnés aujourd'hui, un vrai succès commercial. La quatrième nouvelle branche du groupe, c'est le développement sur Internet. Nous

avons attendu que cela devienne une réalité de marché pour lancer une filiale dédiée au Web, M 6 Web, qui comptera 90 collaborateurs à la fin de l'année. Nous investirons 70 millions de francs en 2000 dans cette filiale qui lancera, au second semestre, M 6 net. fr qui abritera un fournisseur d'accès et un portail loisirs. Je suis très optimiste sur le succès de ce quatrième métier, notamment parce que notre public est celui des internautes. Le développement dans le multimédia s'effectuera en étroite collaboration avec nos deux actionnaires, en particulier en Allemagne et en Grande-Bretagne avec la CLT-UFA (avec les chaînes RTL et Channel 5).

– Que va changer pour M 6 la fusion de CLT-UFA avec la

branche télévisée du groupe Pearson ?

– Ce rapprochement entre le numéro un de la télévision gratuite en Europe et le leader des contenus est évidemment un fait majeur qui ouvre des perspectives considérables aux nouveaux partenaires tant sur le marché américain qu'en Europe, en particulier en Angleterre et en Espagne. Il ne fait pour moi aucun doute que la naissance de « RTL Group » numéro un de l'audiovisuel en Europe, est un atout considérable pour M 6, en particulier dans le domaine vital des contenus, qu'il s'agisse des programmes, de la production ou de l'Internet.

– Le virage de Suez-Lyonnaise des eaux dans la communication

et les télécommunications peut-il aussi modifier les choses pour M 6 ?

– Cela ne peut être, là encore, que bénéfique pour M 6. Suez est désormais déterminé à se lancer et à investir dans les médias, les télécommunications, Internet. Il fera partie de l'appel d'offres pour la boucle locale radio et pour la licence UMTS, la troisième génération de téléphones mobiles. Notre groupe est adossé à deux actionnaires puissants, présents depuis le début, qui entretiennent d'excellents rapports. M 6 pourra plus que jamais développer des collaborations avec eux dans tous les domaines.

– Comment vous préparez-vous à l'avènement du numérique hertzien ?

– J'attends que les choses se décentent. La loi ne dit pas tout. Dans l'ignorance dans laquelle nous sommes sur l'organisation *in fine* du numérique hertzien, M 6, avec ses thématiques et sa participation dans TPS, devrait figurer très honorablement dans cette nouvelle bataille. De plus, nous serons candidats avec de nouvelles chaînes que nous réaliserons avec des partenaires. »

Propos recueillis par Nicole Vulser

CLT-UFA aimerait se renforcer dans Channel 5 et M 6

« Nous voulons acheter là où nous n'avons pas encore 100 % : Channel 5 en Grande-Bretagne et M 6 en France, si c'est possible », a déclaré le président du directoire du groupe allemand Bertelsmann (le principal actionnaire de CLT-UFA), Thomas Middelhoff, dans un entretien à l'hebdomadaire *Wirtschaftswoche*. Une prise de contrôle par CLT-UFA se heurterait toutefois à une disposition de la réglementation française qui interdit à un actionnaire de posséder plus de 49 % d'une chaîne hertzienne. Par ailleurs, un porte-parole de Suez-Lyonnaise a réaffirmé, mercredi 12 avril, « la claire volonté » de son groupe « de rester actionnaire dans M 6 à parité avec CLT-UFA ». Après ces déclarations, l'action M 6 a bondi à la Bourse de Paris, mercredi après-midi, pour clôturer à 640 euros (+5,79 %).

M 6 en quelques chiffres

- M 6 est détenu par la CLT-UFA (41,87 %), Suez-Lyonnaise des eaux (35,05 %) ainsi que le public et les institutionnels (23,08 %). CLT-UFA et Suez-Lyonnaise des eaux ont les mêmes droits de vote (34 %).
- Le groupe a annoncé un résultat net (part du groupe) de 507,1 millions de francs (77,3 millions d'euros) en 1999 en hausse de 25,7 % par rapport à 1998, pour un chiffre d'affaires de 4,1 milliards de francs, en hausse de 18,9 %.
- L'audience de M 6 est de 14,1 %.

Warner et Lagardère s'allient dans la production audiovisuelle

LES GRANDES et petites manœuvres ne connaissent pas d'accalmie. Après les rapprochements Canal+Expand et CLT-UFA-Pearson, c'est au tour du groupe Lagardère de nouer « une alliance stratégique » avec Warner Bros International Television (WBIT), filiale de production audiovisuelle du groupe américain de communication.

Cet accord, annoncé jeudi 13 avril, aura pour champ d'application « la production audiovisuelle française et internationale ». WBIT et Europe Audiovisuelle, filiale de Lagardère Médias « créent un partenariat stratégique de cofinancement et de coproduction de programmes de télévision de langue anglaise destinés au monde entier et de séries et films de télévision en français ».

Déjà, les deux nouveaux alliés ont mis en chantier une première série baptisée *Frightmare*. Ce programme de 13 épisodes de 52 minutes, « dans le style de la série *X Files* » sera produit en anglais

« pour le marché mondial », précise Jean-Pierre Ozannat, président d'Europe Audiovisuelle. La facture de chaque épisode devrait atteindre 1,5 million de dollars de l'heure (environ 10 millions de francs) soit une facture globale de 130 millions de francs. Selon WBIT et Europe Audiovisuelle, « les projets seront prévus à des diffuseurs français ».

Ce premier accord pourrait, à terme, en annoncer d'autres pour le groupe français. Il y a quelques mois, Lagardère Médias et Canal+ avaient entamé des discussions pour nouer des partenariats entre le pôle filiales de la chaîne cryptée, dirigé par Vincent Grimond, et Europe Audiovisuelle. Le dialogue a été interrompu par l'accord entre Ellipse et Expand, mais les deux parties indiquent qu'elles « se reparleront forcément » dans un proche avenir.

Guy Dutheil

Le président de l'INA publie son salaire

LES COMPTES 1999 DE L'INSTITUT NATIONAL de l'audiovisuel (INA), approuvés par le conseil d'administration du jeudi 13 avril, présentent un résultat net positif de 5,2 millions de francs, contre 2,5 millions en 1998. La surprise du rapport annuel de gestion est la publication « par volonté de transparence » des rémunérations du président et des dix plus hauts cadres de l'entreprise. Des informations reprises dans le rapport d'activité 1999.

On apprend ainsi que Francis Beck, président de l'INA depuis le 20 janvier 1999 après en avoir été directeur général, a reçu une rémunération annuelle brute de 815 306 francs, comprenant un rappel de salaire au titre de 1998. Le montant des plus grosses rémunérations de l'INA s'élève à 5,6 millions de francs, en baisse par rapport à 1998 et 1997. Cette « première » dans l'audiovisuel public sera-t-elle imitée par les autres PDG ? « Il y a un besoin de transparence dans les entreprises, qui est encore renforcé quand elles sont publiques », explique M. Beck.

154 900F⁽¹⁾. DIFFICILE D'IGNORER UNE ROVER 75 DIESEL COMMON RAIL* PACK.



NOUVELLE ROVER 75 CLASSIC LINE.

MOTORISATION 2.0 L TURBO-DIESEL 16 SOUPAPES, 116 CH CE. ABS AVEC RÉPARTITION ÉLECTRONIQUE DU FREINAGE. AIRBAGS⁽²⁾ CONDUCTEUR, PASSAGER ET LATÉRAUX AVANT. CLIMATISATION AUTOMATIQUE (ATC) AVEC RÉGLAGES DROITE/GAUCHE SÉPARÉS. RADIO CASSETTE 6 HP AVEC COMMANDES AU VOLANT. JANTES EN ALLIAGE. LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES AVANT ET ARRIÈRE. ENTRETIEN GRATUIT 3 ANS OU 60 000 KM⁽³⁾, GARANTIE 3 ANS OU 100 000 KM⁽³⁾ ET ASSISTANCE 3 ANS.

⁽¹⁾Prix de la Rover 75 2.0 CDT Pack Classic Line. Peinture métallisée en option. Prix exceptionnel valable pour tout véhicule commandé et livré entre le 10 avril et le 31 mai 2000, dans la limite des stocks disponibles chez les concessionnaires participants. Voir les conditions générales du Contrat 3x3 chez votre concessionnaire Rover. ⁽²⁾Coussins gonflables de sécurité. ⁽³⁾Au premier des termes échus.



TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **SAINT GOBAIN : Saint-Gobain va investir 180 millions d'euros en trois ans pour le développement du commerce électronique** de sa branche distribution de matériaux de construction, a déclaré son président Jean-Louis Beffa, mercredi 12 avril.

● **CONTRÉXEVILLE : un accord de fin de conflit** a été signé mercredi soir entre la direction de l'usine d'embouteillage de Perrier Vittel France à Contrexéville (Vosges) et les salariés, en grève tournante depuis trois semaines. La grève se poursuit toujours dans l'usine voisine de Vittel. L'accord prévoit notamment une compensation de 40 % d'embauche sur 140 départs anticipés. Le volet salarial sera étudié au niveau national.

● **AGANONE : le groupe agroalimentaire français** Danone a annoncé jeudi avoir entamé des discussions avec le groupe japonais Yakult Honsha Co Ltd, en vue d'une alliance dans le marché des « probiotiques » dans le monde. Le probiotique est un produit à base de lait fermenté, avec un bénéfice pour la santé, développé par Danone sous la marque Actimel, tandis que Yakult le produit et le commercialise sous sa propre marque.

● **GENERAL ELECTRIC : l'Etat espagnol a cédé l'entreprise publique d'armement** Santa Barbara au groupe américain General Dynamics, a annoncé mercredi la Société d'Etat des participations industrielles (SEPI).

Santa Barbara, qui construit notamment des chars d'assaut allemands Leopard, a accumulé des pertes de près de 920 millions d'euros au cours des dix dernières années, malgré l'injection par l'Etat de 1,08 milliard d'euros.

SERVICES

● **BRITISH TELECOM : Le groupe britannique BT va séparer la partie « détail » et la partie « gros » de sa téléphonie fixe** en Grande-Bretagne et créer quatre nouvelles divisions, a-t-il annoncé jeudi. Le groupe compte introduire en bourse ses annuaires Yellow Pages et investir environ 4 milliards de livres (6,6 milliards d'euros) d'ici trois ans pour construire un infrastructure internet à haut débit.

● **BULL : le groupe informatique français Bull** a annoncé mercredi une alliance stratégique avec le groupe allemand Brokat Infosystems AG, spécialiste des logiciels de commerce électronique pour la banque.

● **TELEPERFORMANCE : Teleperformance France ouvre un centre d'appels de 300 postes** de travail à Lyon, intégrant tous les canaux de la relation client : téléphone, fax, e-mail et courrier, a annoncé mercredi le groupe dans un communiqué.

● **ARCADIA : la chaîne britannique de magasins d'habillement** Arcadia, confrontée à une chute de ses résultats, a annoncé jeudi la fermeture de 400 magasins et la suppression de 3 500 emplois, dans un communiqué.

● **TRANSPORTS EN COMMUN LYONNAIS : une dizaine de lignes de bus** étaient encore perturbées jeudi matin, en raison du blocage d'un dépôt par des représentants syndicaux.

● **SUEZ-LYONNAISE DES EAUX : le groupe français de traitement des déchets Sita** (groupe Suez Lyonnaise des Eaux) va racheter la filiale australienne de l'américain Waste Management, Pacific Waste Management, pour 230 millions de dollars, a annoncé ce dernier mercredi dans un communiqué.

FINANCE

● **SCOR : Le groupe français de réassurances** a annoncé jeudi 13 avril avoir conclu un accord en vue de l'acquisition de PartnerRe Life, filiale d'assurance-vie de PartnerRe, une opération qui apportera 147 millions de dollars de primes brutes au groupe de réassurance.

RÉSULTATS

● **CRYO INTERACTIVE : l'éditeur de jeux vidéo Cryo Interactive** a vu son bénéfice net part du groupe plus que doubler (+ 121 %), à 12,6 millions de francs (1,9 million d'euros), en 1999.

Le chiffre d'affaires du groupe en 1999 s'est élevé à 239 millions de francs (36,4 millions d'euros), en hausse de 54 %.
● **JP MORGAN : la banque américaine** a annoncé mercredi un bénéfice net record de 628 millions de dollars, au titre du premier trimestre, en hausse de près de 5 %, grâce à de bons résultats dans la banque d'affaires, les transactions boursières et la gestion de patrimoine.

VALEUR DU JOUR

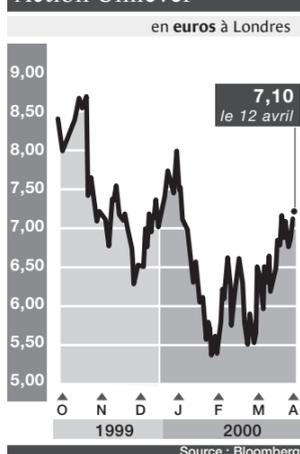
Unilever grossit avec Slim Fast et Ben & Jerry's

COUP SUR COUP, mercredi 12 avril, le géant de la grande consommation Unilever a annoncé l'acquisition du glacier américain Ben & Jerry's et du... spécialiste du régime minceur Slim Fast. Le premier fera l'objet d'une offre publique d'achat (OPA) de 353 millions d'euros, pour un chiffre d'affaires de moins de 250 millions d'euros. Slim Fast est, lui, payé 2,4 milliards d'euros, pour un chiffre d'affaires de 635 millions.

Ces deux marques, qui réalisent la quasi-totalité de leurs ventes outre-Atlantique, présentent un fort potentiel de croissance en Europe sur deux secteurs d'activité en vogue : les aliments-santé (ou aliments) et les glaces. Les deux associés fondateurs de Ben & Jerry's, Ben Cohen et Jerry Greenfield, qui se présentent comme d'anciens hippies, se sont taillé un vrai succès aux Etats-Unis grâce à un discours à la fois éthique et écologique, qu'Unilever compte préserver. Ils ont forgé une image d'entreprise citoyenne, en donnant 7,5 % des profits à des causes environnementales, et en proposant des glaces utilisant exclusivement « du lait et de la crème non traitées aux hormones synthétiques ». Slim Fast détient pour sa part 45 % du marché américain des substituts de régime, et dégage une marge opérationnelle record de plus de 20 %.

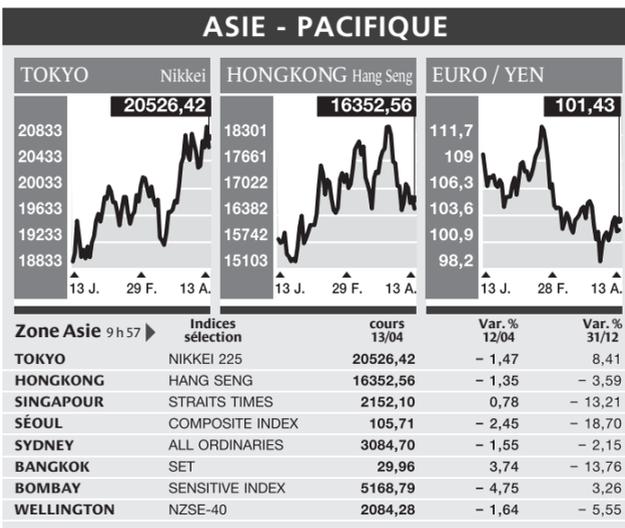
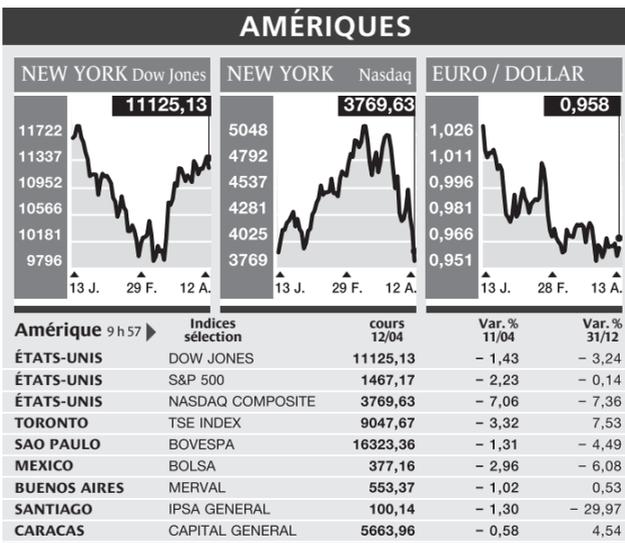
Grossir, maigrir, c'est un peu le régime que s'applique le groupe an-

Action Unilever



glo-néerlandais depuis deux ans. Début 1999, Unilever s'était allié de quelque 7 milliards d'euros, inutilisés et rendus à ses actionnaires faute d'avoir trouvé d'acquisitions créant assez de valeur. En septembre, le groupe annonçait son intention de ramener le nombre de ses marques de 1 600 à 400 dans les cinq ans. Enfin, en février 2000, il dévoilait un plan de 25 000 suppressions d'emplois dans le monde. Les deux acquisitions de mercredi marquent-elles la fin de la période d'amaigrissement ? Les Bourses de Londres et d'Amsterdam, où est coté Unilever, ont plutôt bien réagi à la double annonce. L'action a refait depuis le début du mois de mars une partie du chemin perdu depuis janvier, clôturant mercredi à 7,10 euros.

Pascal Galinier



SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 a ouvert la séance de jeudi 13 avril sur une baisse de 2,07 % à 6 109,87 points, en raison de la chute du Nasdaq mercredi, qui a accentué son recul depuis le début de la semaine et qui a entraîné les autres indices de Wall Street. Le baromètre de la Bourse de Paris avait terminé en repli 0,36 % à 6 238 points mercredi.

FRANCFORT

LA BOURSE de Francfort a ouvert en baisse jeudi, l'indice DAX des valeurs vedettes cédant 0,30 % dans les tout premiers échanges pour s'établir à 7 421,06 points. Mercredi, il était resté pratiquement stable à 7 443,07 points (+ 0,01 %). L'indice du nouveau marché des « valeurs de croissance » a fléchi mercredi de 1,21 % à 6 862,38 points.

LONDRES

LA BOURSE de Londres a ouvert en baisse jeudi. L'indice Footsie des cent principales valeurs perdait 0,61 %, à 6 312 points, lors des premières cotations. L'indice vedette avait fini mercredi sur une baisse de 0,45 % à 6 350,80 points.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé mercredi en recul de 1,47 % à 20 526,42 points, affectée par le plongeon de l'indice américain Nasdaq des valeurs technologiques la veille.

NEW YORK

LES VALEURS technologiques et de l'internet se sont une nouvelle fois effondrées sur les marchés boursiers américains, mercredi 12 avril. L'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq, qui regroupe l'essentiel de ces sociétés, a abandonné 286,27 points sur la séance (soit une chute de 7,06 %), pour finir à 3 769,63 points. Le Nasdaq a enregistré la deuxième plus forte baisse en points de son histoire et la sixième en termes de pourcentage. Le recul des sociétés de la nouvelle économie a entraîné dans sa chute les autres indices. Le Dow Jones a abandonné 1,43 % à 11 125,13 points. L'indice Standard and Poor's des 500 valeurs a perdu, de son côté, 2,23 % à 1 467,17 points (lire p 18).

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens s'inscrivaient en très légère hausse, jeudi 13 avril en début de séance. Evoluant à l'inverse de leurs cours, les taux d'intérêt à long terme se détendaient. Le rendement de l'obligation d'Etat à 10 ans en France se situait à 5,30 %. En Allemagne, il s'établissait à 5,18 %.

MONNAIES

L'EURO reculait face au dollar jeudi sur le marché des changes dans les premières transactions, tandis que le yen céda à son tour face à la devise américaine. L'euro s'échangeait à 0,9576 dollar, tandis que le billet vert s'établissait à 105,85 yens.

ÉCONOMIE

La Banque centrale européenne présente son bilan

LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE (BCE) a indiqué à l'occasion de la publication de son rapport annuel pour l'année passée qu'elle a enregistré une perte nette de 247,3 millions d'euros en 1999. La banque explique qu'elle a enregistré un bénéfice opérationnel de 666 millions d'euros, mais qu'elle a reversé 913 millions d'euros aux banques centrales nationales. Cette somme correspond aux indemnités sur les actifs en devises étrangères et en or, de 39,5 milliards d'euros, que les banques centrales nationales avaient transférées à la Banque centrale européenne au début de 1999. Les recettes proviennent en premier lieu de gains d'investissements réalisés sur ses actifs en devises étrangères. En outre, le personnel devrait passer de 732 à la fin 1999 à plus de 1000 personnes durant l'année en cours, indique également la BCE dans son bulletin annuel publié mercredi. Fin 1998, la Banque centrale européenne ne comptait encore que 534 employés, tous issus des quinze pays de l'Union européenne.

Le FMI optimiste pour la croissance mondiale

LE FONDS MONÉTAIRE international (FMI) est plus optimiste sur les perspectives de croissance de l'économie mondiale. Il a augmenté sa prévision à 4,2 % en 2000 et 3,9 % en 2001, soit une révision de 0,8 point de pourcentage pour 2000, selon le rapport sur les perspectives économiques mondiales publié mercredi. La croissance des pays du G7 atteindra 3,3 % en 2000 et 2,7 % en 2001. Les pays en voie de développement progresseront de 5,4 % en 2000 et 5,3 % en 2001, après 3,8 % en 1999.

● **JAPON : la deuxième puissance mondiale, dont l'expansion avait difficilement atteint 0,3 % en 1999, devrait sortir de la récession en 2000 avec une croissance de 0,9 %, puis de 1,8 % en 2001**, selon les dernières perspectives économiques mondiales du FMI, publiées mercredi. Le Japon est un des rares pays pour lequel le FMI a révisé à la baisse ses projections par rapport à celles d'octobre dernier. Le Fonds tablait alors pour l'Archipel sur une croissance du produit intérieur brut de 1,5 % en 2000.

● **SUISSE : le pays devrait connaître une lente accélération de la croissance de son produit intérieur brut de 2,1 % cette année** et en 2001 grâce à une reprise de l'investissement, selon les prévisions de printemps du Fonds monétaire international publiées mercredi.

● **UNION EUROPÉENNE : la Commission européenne considère que le volume des aides d'Etat accordées dans l'Union européenne de 1996 à 1998 est « resté trop élevé », dans son huitième rapport annuel sur ce sujet. Ces aides sont toutefois tombées, en moyenne annuelle, à 93 milliards d'euros pour cette période, contre 104 milliards pour la période précédente de trois ans. L'industrie manufacturière a absorbé à elle seule 33 milliards d'euros par an.**

● **ALLEMAGNE : les ventes au détail ont progressé de 3,7% en février sur un an en termes réels** après une baisse de 2,7% en janvier, a annoncé jeudi l'Office fédéral de la statistique.

● **FRANCE : la balance des paiements française a enregistré un excédent (CVS) de 1,55 milliard d'euros en janvier** après un autre excédent de 2,391 milliards d'euros en décembre, selon les données provisoires publiées jeudi par le ministère de l'économie et des finances.

● **PAYS-BAS : la croissance économique devrait se poursuivre à un rythme soutenu cette année et l'an prochain**, avec une augmentation du produit intérieur brut (PIB) de 4 % en 2000 et 3,5 % en 2001, contre 3,6 % en 1999, selon le Bureau central du Plan (CPB) néerlandais.

● **DANEMARK : l'Etat a enregistré en janvier un déficit de 600 milliards de couronnes danoises (81 millions d'euros) de sa balance commerciale**, contre un excédent de 1,5 milliard de couronnes danoises en décembre, a indiqué mercredi l'Office central des statistiques.

● **CHINE : les exportations ont progressé de 39,1 % au premier trimestre par rapport à la même période de l'an dernier**, laissant à la Chine un excédent commercial de 5,22 milliards de dollars, a annoncé l'administration générale des douanes (AGD). Les ventes de la Chine à l'étranger, l'un des moteurs de la croissance chinoise, ont représenté 51,72 milliards de dollars au premier trimestre, a indiqué l'AGD, citée par l'agence Chine nouvelle. Les importations ont augmenté de 41 % à 46,5 milliards de dollars.

Taux de change fixe zone Euro				Hors zone Euro			
Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Euro contre	12/04		
FRANC	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4483		
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	8,1585		
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	8,2915		
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COURONNE TCHÈQUE	36,4550		
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,6078		
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,4018		
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,9231		
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	DRACHME GRECQUE	334,9000		
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FLORINT HONGROIS	258,2500		
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324	ZLOTY POLONAIS	3,9357		

Cours de change croisés

13/04 9h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	105,83500	0,94487	0,95850	0,14609	1,59180	0,60875
YEN	1,04330	0,98590	101,43000	15,46500	168,48000	64,43500
EURO	6,84500	6,48665	0,15245	1,66070	6,63535	
FRANC	0,62822	0,59355	6,55957	10,89830	4,16610	
LIVRE	1,64270	1,55215	0,60215	0,09175	0,38240	
FRANC SUISSE			1,57430	0,24000	2,61500	

Taux d'intérêt (%)

Taux 12/04	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,64	3,65	5,33	5,64
ALLEMAGNE	3,69	3,89	5,20	5,55
GDE-BRETAG.	5,88	6,09	5,20	4,49
ITALIE	3,69	3,86	5,49	5,88
JAPON	0,06	0,06	1,78	2,13
ÉTATS-UNIS	5,97	5,82	5,94	5,82
SUISSE	2,25	2,74	3,78	4,25
PAYS-BAS	3,62	3,86	5,36	5,65

Matif

Cours 9h 57	Volume 13/04	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5	59410,00	86,93	87
JUN 2000			
Euribor 3 mois	NC	NC	NC
AVRIL 2000			

Pétrole

En dollars	Cours 12/04	Var. % 11/04
BRENT (LONDRES)	23,12	...
WTI (NEW YORK)	25,52	+ 0,43
LIGHT SWEET CRUDE	25,48	+ 2,66

Or

En euros	Cours 12/04	Var. % 11/04
OR FIN KILO BARRE	9380	- 0,32
OR FIN LINGOT	9420	- 0,53
ONCE D'OR (LO)	283,10	...
PIÈCE FRANCE 20 F	53,50	- 0,19
PIÈCE SUISSE 20 F	53,40	+ 0,38
PIÈCE UNION LAT. 20	54	+ 0,93
PIÈCE 10 DOLLARS US	200	...
PIÈCE 20 DOLLARS US	404	+ 1,76
PIÈCE 50 PESOS MEX.	345	- 0,86

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ».
www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

La chute du Nasdaq a continué de peser sur le segment des TMT (technologies, médias et télécommunications) en Europe. Le titre de l'allemand Deutsche Telekom, poids lourd de l'indice de la Bourse de Francfort, a fortement reculé de 4,7% à 72,4 euros. De nombreux particuliers auraient renoncé à acheter des actions de sa filiale T-Online, qui sera cotée à partir de lundi 17 avril, en raison des turbulences actuelles sur le Nouveau Marché de Francfort, selon la presse allemande. Le titre Deutsche Telekom a aussi été mis sous pression, après l'annonce de l'approbation sous conditions par la Commission européenne du rachat de son concurrent Man-

nesmann par le britannique Vodafone Airtouch. Ce dernier a terminé quasi inchangé à 312,50 pence, tandis que l'allemand Mannesmann a cédé 0,66% à 301 euros. Après avoir rejeté un projet d'offre augmentée de l'allemand C+N, le voyageur britannique Thomson Travel a gagné 8% à 138,25 pence. Le titre de l'assureur allemand Allianz, dont le directeur financier a annoncé qu'il ne menait pas de pourparlers concrets pour le moment pour la vente de sa participation dans Dresdner Bank, après l'échec de la fusion avec Deutsche Bank, a progressé de 2,63% à 417 euros.

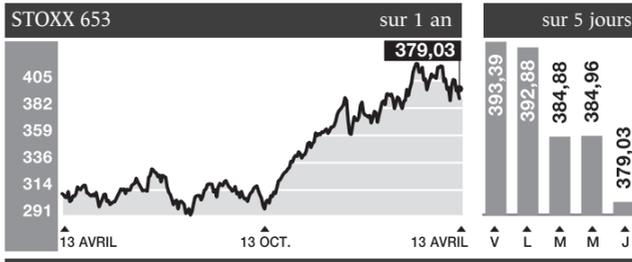


Table of stock prices for various companies including LMVH/RM, MOULINEUX/RM, PERSIMMON PLC, etc., with columns for company name, country code, price, and change.

Table of stock prices for companies in the 'BIENS D'ÉQUIPEMENT' sector, including ABB N, ADECCO N, ALSTOM, etc.

Table of stock prices for companies in the 'PHARMACIE' sector, including ASTRAZENCA, AVENTIS/RM, GLAXO WELLCOME, etc.

Table of stock prices for companies in the 'ÉNERGIE' sector, including BG, BP AMOCO, BURMAH CASTROL, etc.

Table of stock prices for companies in the 'CHIMIE' sector, including AIR LIQUIDE/RM, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

Table of stock prices for companies in the 'CONGLOMÉRATS' sector, including CCIPL/RM, CHRISTIAN DIOR, DIETEREN SA, etc.

Table of stock prices for companies in the 'TÉLÉCOMMUNICATIONS' sector, including EIRCOM, BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, etc.

Table of stock prices for companies in the 'CONSTRUCTION' sector, including ACCIONA, AKTOR SA, UPONOR -A-, etc.

Table of stock prices for companies in the 'PRODUITS DE BASE' sector, including ACERINOX R, ALUMINIUM GREEC, ANGLO AMERICAN, etc.

Table of stock prices for companies in the 'SERVICES FINANCIERS' sector, including 3I, ALMANIJ, ALPHA FINANCE, etc.

Table of stock prices for companies in the 'ASSURANCES' sector, including AEGON NV, AEGIS GROUP, AGF/RM, etc.

Table of stock prices for companies in the 'ALIMENTATION ET BOISSON' sector, including ALLIED DOMECQ, ASSOCIAT BRIT F, BASS, etc.

Table of stock prices for companies in the 'CONSUMMATION CYCLIQUE' sector, including ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, AIR FCE, etc.

Table of stock prices for companies in the 'SERVICES COLLECTIFS' sector, including AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

Table of stock prices for companies in the 'HAUTE TECHNOLOGIE' sector, including AEROSPATIALE MA, ALCATEL/RM, ALTEC SA REG, etc.

Table of stock prices for companies in the 'COMMERCE DISTRIBUTION' sector, including BOOTS CO PLC, BUHRMANN NV, CARREFOUR/RM, etc.

Table of stock prices for companies in the 'EURO STOXX 50' sector, including 5472, 5080, 4688, etc.

Table of stock prices for companies in the 'AMSTERDAM' sector, including AIRSPRAY NV, ANTONOV, ANTANOV, etc.

Table of stock prices for companies in the 'BRUXELLES' sector, including ENVIPCO HLD CT, FARDEM BELGIUM B, INTERNOC HLD, etc.

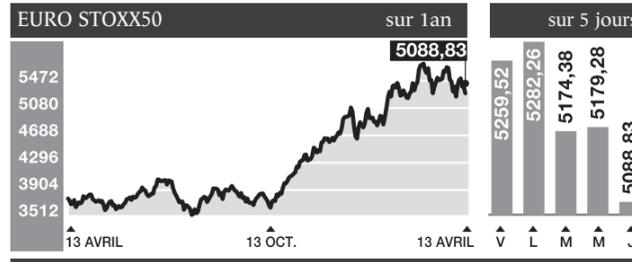


Table of stock prices for various companies including EDISON, ELECTRABEL, ELECTRIC PORTUG, etc.

Table of stock prices for companies in the 'BIENS DE CONSOMMATION' sector, including AHOLD, ALTADIS -A-, ATHENS MEDICAL, etc.

Table of stock prices for companies in the 'SERVICES FINANCIERS' sector, including 3I, ALMANIJ, ALPHA FINANCE, etc.

Table of stock prices for companies in the 'ÉNERGIE' sector, including BG, BP AMOCO, BURMAH CASTROL, etc.

Table of stock prices for companies in the 'CHIMIE' sector, including AIR LIQUIDE/RM, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

Table of stock prices for companies in the 'CONGLOMÉRATS' sector, including CCIPL/RM, CHRISTIAN DIOR, DIETEREN SA, etc.

Table of stock prices for companies in the 'TÉLÉCOMMUNICATIONS' sector, including EIRCOM, BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, etc.

Table of stock prices for companies in the 'CONSTRUCTION' sector, including ACCIONA, AKTOR SA, UPONOR -A-, etc.

Table of stock prices for companies in the 'PRODUITS DE BASE' sector, including ACERINOX R, ALUMINIUM GREEC, ANGLO AMERICAN, etc.

Table of stock prices for companies in the 'SERVICES FINANCIERS' sector, including 3I, ALMANIJ, ALPHA FINANCE, etc.

Table of stock prices for companies in the 'ASSURANCES' sector, including AEGON NV, AEGIS GROUP, AGF/RM, etc.

Table of stock prices for companies in the 'ALIMENTATION ET BOISSON' sector, including ALLIED DOMECQ, ASSOCIAT BRIT F, BASS, etc.

Table of stock prices for companies in the 'CONSUMMATION CYCLIQUE' sector, including ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, AIR FCE, etc.

Table of stock prices for companies in the 'SERVICES COLLECTIFS' sector, including AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

Table of stock prices for companies in the 'HAUTE TECHNOLOGIE' sector, including AEROSPATIALE MA, ALCATEL/RM, ALTEC SA REG, etc.

Table of stock prices for companies in the 'COMMERCE DISTRIBUTION' sector, including BOOTS CO PLC, BUHRMANN NV, CARREFOUR/RM, etc.

Table of stock prices for companies in the 'EURO STOXX 50' sector, including 5472, 5080, 4688, etc.

Table of stock prices for companies in the 'AMSTERDAM' sector, including AIRSPRAY NV, ANTONOV, ANTANOV, etc.

Table of stock prices for companies in the 'BRUXELLES' sector, including ENVIPCO HLD CT, FARDEM BELGIUM B, INTERNOC HLD, etc.

13/04 10h21

Table of stock prices for companies in the 'AUTOMOBILE' sector, including AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, etc.

13/04 10h21

Table of stock prices for companies in the 'BANQUES' sector, including ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDIN, ALL & LEICS, etc.

13/04 10h21

Table of stock prices for companies in the 'AMSTERDAM' sector, including AIRSPRAY NV, ANTONOV, ANTANOV, etc.

13/04 10h21

Table of stock prices for companies in the 'BRUXELLES' sector, including ENVIPCO HLD CT, FARDEM BELGIUM B, INTERNOC HLD, etc.

13/04 10h21

Table of stock prices for companies in the 'FRANCFORT' sector, including UNITED INTERNET, AIXTRON, AUGUSTA TECHNOLOGIE, etc.

13/04 10h21

Table of stock prices for companies in the 'EURO STOXX 50' sector, including 5472, 5080, 4688, etc.

13/04 10h21

Advertisement for SONAUTO LEVALLOIS Audi, featuring a car image and the text 'Très forte hausse des valeurs technologiques.' and 'Nouvelle motorisation 180 ch.'

EURO NOUVEAU MARCHÉ

13/04 10h21

Table of stock prices for companies in the 'AMSTERDAM' sector, including AIRSPRAY NV, ANTONOV, ANTANOV, etc.

Table of stock prices for companies in the 'BRUXELLES' sector, including ENVIPCO HLD CT, FARDEM BELGIUM B, INTERNOC HLD, etc.

Table of stock prices for companies in the 'FRANCFORT' sector, including UNITED INTERNET, AIXTRON, AUGUSTA TECHNOLOGIE, etc.

Table of stock prices for companies in the 'EURO STOXX 50' sector, including 5472, 5080, 4688, etc.

Table of stock prices for companies in the 'AMSTERDAM' sector, including AIRSPRAY NV, ANTONOV, ANTANOV, etc.

Table of stock prices for companies in the 'BRUXELLES' sector, including ENVIPCO HLD CT, FARDEM BELGIUM B, INTERNOC HLD, etc.

Table of stock prices for companies in the 'FRANCFORT' sector, including UNITED INTERNET, AIXTRON, AUGUSTA TECHNOLOGIE, etc.

Table of stock prices for companies in the 'EURO STOXX 50' sector, including 5472, 5080, 4688, etc.

Table of stock prices for companies in the 'AMSTERDAM' sector, including AIRSPRAY NV, ANTONOV, ANTANOV, etc.

Table of stock prices for companies in the 'BRUXELLES' sector, including ENVIPCO HLD CT, FARDEM BELGIUM B, INTERNOC HLD, etc.

Table of stock prices for companies in the 'FRANCFORT' sector, including UNITED INTERNET, AIXTRON, AUGUSTA TECHNOLOGIE, etc.

13/04 10h21

VALEURS FRANÇAISES

L'action Pechiney, jeudi 13 avril, reculait de 6,08 %, à 47,9 euros, après avoir confirmé l'abandon de sa fusion avec le canadien Alcan et le suisse Algroup.
Saint-Gobain gagnait 1,22 %, à 140,7 euros, jeudi matin, à la suite de l'annonce d'un accord portant sur le rachat de l'activité canalisation du groupe britannique Bivwater.
Le cours de Bourse de Valeo chutait de 1,61 %, à 61 euros, jeudi dans les premières transactions, après la publication d'un résultat net au 1er trimestre en hausse de 21 %.
L'action du fournisseur d'accès gratuit internet Liberty Surf cédait 3,79 %, à 45,65 euros, jeudi matin. Le groupe totalise 1,6 million de comptes à la fin mars, dont 900 000 en France.
L'action SCOR perdait 1,6 %, à 49,25 euros, jeudi matin, après l'annonce de la signature d'un accord en vue du rachat de l'américain PartnerRe Life, filiale assurance-vie de PartnerRe Ltd.
Danone, qui gagnait 0,37 %, à 246,4 euros, jeudi matin, a annoncé avoir engagé des discussions avec le japonais Yakult Onsha Co. Ltd en vue d'une alliance dans les « probiotiques ».
Le titre Sanofi chutait de 1,19 %, à 41,5 euros, jeudi matin, après que Genentech ait annoncé un accord avec le groupe français dans le domaine de la pharmacogénomique.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 13 AVRIL Cours relevés à 9 h 57
Liquidation : 19 avril

Table of French stock market data including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (t)'. Lists various companies like B.N.P. (T.P.), RENAULT (T.P.), and others.

Table of international stock market data with columns for company names and their respective values in euros and francs.

Table of international stock market data, continuing from the previous table, listing various international companies and their market values.

Table of international stock market data, continuing from the previous tables, listing companies like SPIR COMMUNIC., SUEZ LYON.DES EAU, and others.

Table titled 'International' showing 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (t)'. Lists companies like AMERICAN EXPRESS, A.T.T., and others.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 12 AVRIL Cours relevés à 18 h 05

Table of new market data with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', and '% Var. veille'. Lists companies like ABEL GUILLEM, AB SOFT, and others.

Table of new market data, continuing from the previous table, listing companies like CEREP ACT.NV, CHEMUNEX, and others.

Advertisement for SAS (Scandinavian Airlines) featuring the slogan 'Voyager différemment' and 'L'esprit scandinave'. Includes an image of a person and text about flight routes to Scandinavia.

SECOND MARCHÉ

JEUDI 13 AVRIL Cours relevés à 9 h 57

Table of second market data with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', and '% Var. veille'. Lists companies like ALTEN, ARKOPHARMA, and others.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 12 avril

Table of SICAV and FCP data with columns for 'Émetteurs', 'Valeurs unitaires', and 'Date cours'. Lists various investment funds.

CAISSE D'ÉPARGNE

Table of Caisse d'Épargne data with columns for 'Sicav en ligne' and 'Fonds communs de placements'. Lists various investment products.

CLC Crédit Industriel et Commercial

Table of CLC data with columns for 'Fonds communs de placements'. Lists various investment products.

INDOCAM

Table of Indocam data with columns for 'Fonds communs de placements'. Lists various investment products.

CM OPTION ÉQUIL

Table of CM Option Équilibrium data with columns for 'Fonds communs de placements'. Lists various investment products.

LCF E. DE ROTHSCHILD

Table of LCF E. de Rothschild data with columns for 'Fonds communs de placements'. Lists various investment products.

LEGAL & GENERAL BANK

Table of Legal & General Bank data with columns for 'Fonds communs de placements'. Lists various investment products.

REVENUS TRIMESTR. D

Table of Revenus Trimestriels data with columns for 'Fonds communs de placements'. Lists various investment products.

SG ASSET MANAGEMENT

Table of SG Asset Management data with columns for 'Fonds communs de placements'. Lists various investment products.

Sicav Info Poste

Table of Sicav Info Poste data with columns for 'Fonds communs de placements'. Lists various investment products.

BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT

Table of Banque Populaire Asset Management data with columns for 'Fonds communs de placements'. Lists various investment products.

CDC Asset Management

Table of CDC Asset Management data with columns for 'Fonds communs de placements'. Lists various investment products.

LA POSTE

Table of La Poste data with columns for 'Fonds communs de placements'. Lists various investment products.

LEGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

SCIENCES Les ères glaciaires ont largement dominé l'histoire de la Terre depuis plusieurs millions d'années ● LES FORAGES effectués dans les sédiments du fond des mers et

dans les calottes glaciaires des pôles fournissent aux chercheurs de précieux indices pour reconstituer ces épisodes climatiques. ● LE PROGRÈS des techniques permet, grâce à une

datation plus précise, d'éclairer des aspects encore mystérieux des relations complexes qui lient l'atmosphère, les océans et la biosphère. Or ces interactions ont un rôle fon-

damental dans l'amplification des variations climatiques. ● LES DONNÉES ainsi obtenues enrichissent les modèles numériques avec lesquels les climatologues simulent le fon-

tionnement de la « machine thermique » Terre, pour anticiper les effets du réchauffement planétaire attendu et, peut-être, prévoir le temps à long terme.

Les glaciations passées aident à comprendre le réchauffement futur

La Terre a connu, depuis plusieurs millions d'années, une alternance de longues périodes glaciaires entrecoupées d'intermèdes plus chauds. L'étude des causes et des conséquences de ce va-et-vient est riche d'enseignements pour démonter les mécanismes complexes du climat

UNE TEMPÉRATURE moyenne inférieure d'à peu près 5 degrés Celsius à celle d'aujourd'hui, la calotte polaire recouvrant une bonne partie de l'Europe, de l'Asie, de l'Amérique du Nord et du Sud : telle la physiologie de la Terre durant 80 % du temps ces derniers 2,5 millions d'années. A bien des égards, les glaciations constituent « l'état climatique normal de la planète », estime Mark Maslin, de l'University College de Londres.

Le cycle glaciaire est fonction de l'orbite de la Terre autour du Soleil,

calottes de glace, qui croissent alors que le niveau des océans baisse. Ce transfert entraîne une hausse de la teneur de l'oxygène 16 dans les glaces et de l'oxygène 18 dans les mers (on la mesure ici en analysant la coquille de minuscules organismes marins, les foraminifères).

Plus on fore profond pour ce genre d'investigation, plus on s'éloigne dans le temps, mais de combien ? L'une des grandes difficultés que rencontrent les paléoclimatologues est la datation de leurs données. C'est pourtant cela qui déterminera leurs conclusions. « Quatre-vingt-dix pour cent de la théorie est fonction de la datation », souligne Niall Slowey, de l'université du Texas. L'amélioration des techniques permet, néanmoins, de lever peu à peu les désaccords et les incertitudes.

PRÉCISION UNIQUE

Ainsi, Niall Slowey et Gideon Henderson, du Laboratoire de la Terre Lamont-Doherty (université Columbia, New York), ont appliqué des méthodes de datation améliorées aux températures déduites de l'analyse des coquilles de foraminifères. Cela leur a permis de fixer – avec une précision jamais atteinte – la fin de l'avant-dernière période glaciaire à cent trente-cinq mille ans, à deux mille ans près. Leur article, publié le 2 mars dans *Nature*, explique que le réchauffement a débuté au sud de l'équateur et non au nord, comme on le pensait généralement. Selon Henderson, la « cause première » en a été l'augmentation

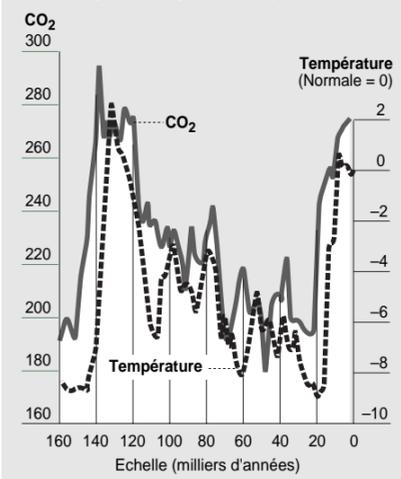
Les glaces ont souvent envahi la planète

Extension de la calotte glaciaire il y a 18 000 ans

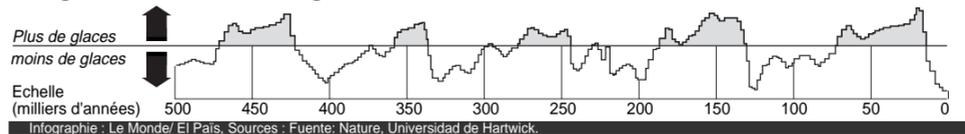


CO₂ et température

Corrélation du contenu de CO₂ dans l'atmosphère et de la température superficielle depuis 160 000 ans.



Les glaciations tout au long de l'Histoire



du rayonnement solaire sur l'hémisphère Sud. Ce phénomène aurait fait fondre les glaces de l'Antarctique, ce qui aurait provoqué une élévation du taux de dioxyde de carbone (CO₂) dans l'atmosphère. L'effet de serre ainsi obtenu aurait ré-

chauffé l'ensemble de la planète, y faisant fondre les glaciers... Mais il y a d'autres explications possibles, indique-t-il. Comme, par exemple, une augmentation de la fréquence des manifestations du phénomène El Niño, qui réchauffe l'océan Paci-

fique sud. « C'est la première étape, ajoute Slowey. Elle ne nous pas tout dit. »

Le lien entre la couche de glace de l'hémisphère Sud et le CO₂ est corroboré par un autre rapport, paru le 9 mars dans *Nature* sous la signature



qui change de forme (elle devient plus ou moins circulaire ou elliptique) avec une période d'environ cent mille ans. Ces cycles rythment la fréquence avec laquelle débutent les périodes glaciaires. Les variations qu'ils induisent dans le flux d'énergie solaire atteignant la Terre sont, cependant, beaucoup trop faibles pour modifier le climat à elles seules. L'atmosphère et les océans jouent forcément un rôle d'amplificateur, encore largement mystérieux.

Pour comprendre comment et pourquoi commence et finit une ère glaciaire, la meilleure démarche est de reconstituer le climat terrestre en divers lieux et à diverses époques et de comparer toutes ces données. On peut remonter le temps climatique en creusant dans les épaisses couches de sédiments du fond des océans ainsi que dans les glaces du Groenland et de l'Antarctique, où la neige tombée depuis des millénaires s'entasse sur plusieurs kilomètres d'épaisseur.

OXYGÈNE PLUS LOURD

Les carottes extraites lors de ces forages recèlent des indices concernant les climats passés, parmi lesquels le rapport de deux types d'oxygène – l'oxygène 16 et l'oxygène 18, plus lourd car possédant deux neutrons de plus dans son noyau – est sans doute le plus intéressant. En effet, l'eau s'évapore plus vite quand elle contient de l'oxygène 16, plus léger. Avec le froid, la vapeur d'eau atmosphérique a tendance à se fixer dans les

Les brutales métamorphoses de la « Terre boule de neige »

LES GLACES sont, dans le passé, descendues jusqu'à l'équateur ! C'est la surprenante découverte qu'a faite, en 1986, Joe Kirschvink, de l'Institut de technologie de Californie (Pasadena). A Adelaïde, en Australie, il a trouvé des roches vieilles de 700 millions d'années qui sont, à l'évidence, des moraines de glacier et portent une empreinte magnétique témoignant qu'elles étaient, à l'époque, proches de l'équateur. La Terre était alors gelée d'un pôle à l'autre, ou presque. Kirschvink a publié en 1992 ses découvertes concernant ce qu'il baptisa « la Terre boule de neige » (Snowball Earth). Une idée pas tout à fait nouvelle puisque, dans les années 60, des géologues avaient trouvé un peu partout sur la planète des roches du même âge portant, elles aussi, la marque du rude traitement infligé par les glaciers.

Le Soviétique Budyko a proposé, pour l'expliquer, le mécanisme d'un emballement du refroidissement climatique. Les glaces polaires, blanches et lumineuses, renvoient dans l'espace plus de chaleur et de lumière solaires que ne le font les masses sombres des terres et des eaux tempérées qui ont plutôt tendance à absorber. Cette plus grande réflectivité accélère donc le refroidissement quand les glaciers progressent, ce qui accroît encore la surface

gelée. Budyko estime que cette sorte de réaction en chaîne peut franchir un point de non-retour, conduisant au gel total de la planète. Sur la Terre boule de neige, la glace recouvre même l'océan. La température moyenne atteint 40 degrés au-dessous de zéro. A l'exception de quelques organismes autour des volcans, aucune vie ne résiste.

SAUVÉE PAR L'EFFET DE SERRE

Comment la Terre a-t-elle brisé ce cycle infernal pour redevenir la planète bleue que nous connaissons ? Kirschvink a son idée là-dessus. Selon lui, les volcans qui se sont frayé un chemin dans la glace auraient continué de dégager des gaz. Du dioxyde de carbone (CO₂), pour l'essentiel, un gaz à effet de serre, responsable du réchauffement de la planète. De nos jours, le CO₂ des volcans est partiellement absorbé par des processus naturels tels que le lessivage des roches, qui le transforme en carbonates par réaction chimique. Mais sur la Terre boule de neige il n'y avait pas de pluies pour laver le CO₂ tombé du ciel, ni même de roches apparentes pour réagir avec lui. Il s'est donc accumulé dans l'atmosphère, où sa concentration a atteint un niveau suffisant pour que l'effet de serre puisse mettre fin au règne de la glace. Les calculs montrent qu'il faut,

pour cela, monter jusqu'à 350 fois environ la teneur de l'atmosphère actuelle. Une fois le dégel entamé, les températures ont donc monté en flèche sur une planète transformée en étuve.

Cette idée reste controversée. Elle a, pourtant, été confirmée par par le géologue Paul Hoffman et son équipe de l'université Harvard (Boston, Massachusetts), qui, en 1998, ont trouvé dans des roches carbonées de Namibie la preuve que l'activité biologique a quasiment disparu de la surface des océans, il y a 700 millions d'années environ, pour des millions d'années. Selon Paul Hoffman et ses collaborateurs, la présence de ces roches, qui recouvrent typiquement les dépôts glaciaires de cette époque, pourrait s'expliquer par l'apparition d'une Terre-terre très chaude immédiatement après la grande glaciation.

Les données géologiques recueillies en Namibie et ailleurs indiquent qu'il pourrait y avoir eu jusqu'à cinq de ces cycles gel-dégel. Le dernier aurait pris fin il y a environ 575 millions d'années. Les fossiles montrent que cette période a été suivie d'un foisonnement d'organismes multicellulaires : l'explosion du cambrien.

Philip Ball

Jean Jouzel, climatologue et glaciologue « Replacer les variations climatiques dans un contexte plus large »

« Chercheur au Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement commun au CEA et au CNRS, vous êtes directement impliqué dans le projet mondial de recherche Clivar [Climate variability and predictability]. En quoi la connaissance des climats du passé peut-elle être utile pour connaître l'avenir ?

– Cela permet, tout d'abord, de replacer dans un contexte plus large les variations climatiques. Il est important, par exemple, de pouvoir comparer l'augmentation de la température moyenne de près d'un degré constatée actuellement, avec son évolution naturelle depuis le petit âge glaciaire [de 1550 à 1850]. Dans le passé, le taux de gaz à effet de serre dans l'atmosphère a beaucoup varié. Grâce à l'étude des carottes prélevées lors de forages dans les glaces du Groenland et de l'Antarctique ainsi que dans les sédiments des océans, nous pouvons nous faire une meilleure idée de leur influence sur le climat.

» Les données sur le climat pas-

sé nous permettent aussi de caler nos modèles numériques. Ces derniers ont été bâtis pour rendre compte du climat actuel et tenter d'en prévoir les variations futures. Il est donc intéressant de vérifier qu'ils sont aussi capables de reproduire celles du passé. Par exemple, le dernier maximum glaciaire, il y a 20 000 ans, ou l'holocène moyen quand, voici 6 000 ans, le Sahara était plus vert qu'aujourd'hui. Enfin, les variations climatiques très rapides survenues à certaines époques nous posent un problème théorique qu'il est important de résoudre si l'on veut comprendre le fonctionnement de la machine thermique que constitue la Terre.

– Ces événements climatiques passés sont-ils réellement extrapolables tels quels au présent ?

– Absolument pas, car nous ne partons pas des mêmes conditions initiales. En revanche, nous pouvons en tirer des enseignements inestimables sur les mécanismes climatiques. Car, si les phénomènes astronomiques [variations

de l'orbite de la Terre autour du Soleil et de l'inclinaison de son axe de rotation] ont eu une influence, nous savons qu'ils n'ont pu jouer qu'un rôle de déclencheur, amplifié ensuite par de nombreux processus complexes. Un exemple ? Des variations climatiques brutales se sont produites il y a environ 40 000 ans, en pleine période de glaciation. Nous pensons qu'elles étaient dues à la diminution partielle de l'énorme calotte qui recouvrait alors l'Amérique du Nord et la Scandinavie. Les grandes quantités d'eau douce (plus légère que l'eau de mer), ainsi déversées dans l'Atlantique nord y ont modifié le régime des courants et notamment du Gulf Stream. Ainsi nos modèles nous ont montré qu'un phénomène similaire pourrait se reproduire en période de réchauffement. Dans ce cas, l'eau douce, tombée du ciel, proviendrait d'une modification importante du régime des pluies, la vapeur évaporée en quantité des zones océaniques tropicales remontant vers l'Atlan-

tique nord. Le déplacement ou l'arrêt du Gulf Stream ralentirait nettement – voire stopperait momentanément – la hausse des températures sur l'Europe, mais n'influencerait pas, pour autant, le réchauffement sur le reste de la planète.

– Les climats du passé vous ont-ils fourni d'autres éléments importants pour prévoir celui du futur ?

– Hormis le rôle fondamental de la circulation océanique, les variations climatiques passées nous ont montré l'importance de la biosphère. C'est ainsi que nos modèles, nourris des données de l'époque, ne parviennent pas à faire entrer le climat en glaciation, comme cela s'est produit il y a 110 000 ans, si l'on ne tient pas compte des modifications de la végétation dans les hautes latitudes. De la même manière, lors du réchauffement de l'holocène, les précipitations ne se déclenchent sur le Sahara que si un peu de végétation y est déjà en place.

» La biosphère intervient de plusieurs manières. Elle modifie l'albédo des surfaces terrestres, c'est-à-dire leur indice de réflexion de la lumière (et de la chaleur) solaire. Elle influence aussi énormément les quantités de gaz à effet de serre comme le méthane et le dioxyde de carbone [ou gaz carbonique, CO₂] dans l'atmosphère. Mais, là aussi, les interactions sont très complexes. Logiquement, par exemple, une hausse massive de la quantité de CO₂ dans l'atmosphère devrait stimuler la pousse des végétaux qui, consommant plus de gaz carbonique pour le transformer en oxygène devraient, en retour, contribuer à faire baisser sa concentration. En fait, on s'aperçoit sur les modèles qu'à partir d'un certain stade ce sont les modifications de la pluviométrie qui prennent le dessus. La biosphère n'augmente pas dans les régions plus sèches, au contraire.

– Comment allez-vous exploiter concrètement ces enseignements ?

– Un programme international

de Britton Stephens et Ralph Keeling, de l'Institution Scripps d'océanographie (Californie). Pendant les ères glaciaires, la proportion de CO₂ dans l'atmosphère baisse d'un tiers, ce qui diminue l'effet de serre et entretient le froid. En se servant d'un modèle informatique, Stephens et Keeling expliquent cette chute : une banquise plus étendue dans l'Antarctique freine le dégazage du CO₂ dissous dans l'océan. Selon Stephens, les preuves qui s'accumulent sont « révélatrices » des forces à l'origine du changement climatique dans l'hémisphère Sud.

4 MÈTRES PLUS HAUT

Kurt Cuffey, de l'université de Californie (Berkeley), et Shawn Marshall, de l'université de Colombie-Britannique (Vancouver), se sont, pour leur part, penchés sur la dernière période interglaciaire (de cent trente mille à cent dix mille ans). Ayant révisé la façon dont les proportions d'oxygènes 16 et 18 relevées dans les carottes de glace sont traduites en températures, les deux scientifiques indiquent, dans un article publié le 6 avril par *Nature*, que le Groenland était, durant cette période, plus chaud qu'on ne le pensait jusqu'à présent. Entrant ces nouvelles données dans un modèle informatique, ils ont calculé que la fonte des glaces qu'y provoqua ce réchauffement pourrait avoir été suffisante à elle seule pour élever le niveau de la mer de 4 mètres.

« Nos résultats, indique Cuffey, renforcent l'idée qu'une hausse de plusieurs mètres au moins du niveau de la mer accompagnerait très certainement un important réchauffement climatique. » Selon lui, « la fonte des glaces du Groenland pourrait entraîner une montée des océans de 50 à 70 cm environ au cours du siècle prochain. »

Ces résultats sont la conséquence d'un travail en symbiose des carottes de glaces et de sédiments et des spécialistes des modèles informatiques. Les données devenant plus précises, les modèles devraient mieux pouvoir expliquer les forces qui produisent le changement et, par conséquent, mieux prédire l'avenir. Mais il ne faut pas rêver. Changements climatiques et cycles de glaciation « ne sont pas contrôlés par un simple commutateur », souligne Gideon Henderson. La grande théorie unificatrice en ce domaine n'est pas pour demain.

John Whitfield

★ Page réalisée par les rédactions du Monde, d'El Pais et de la revue scientifique internationale *Nature*. Traduction de l'anglais par Sylvette Gleize.

Propos recueillis par Jean-Paul Dufour

La revanche des joueurs de Calais sur le football professionnel

Le club amateur a réussi l'exploit de battre (3-1, après prolongation) les Girondins de Bordeaux, champions de France en titre, pour atteindre la finale de la Coupe de France, où il affrontera le FC Nantes

Les amateurs du Calais Racing Union Football Club (CRUFC), qui évolue en CFA, équivalent d'une division 4, se sont qualifiés pour la finale de la Coupe de France, en éliminant les Girondins de Bordeaux (3-1, après prolongation), mercredi 12 avril, au stade Félix-Bollaert de Lens. Les buts ont été inscrits par Cédric Jandau (98^e minute), Mathieu Millien (123^e) et Mickaël Gérard (128^e), le Bordelais Lilian Laslandes ayant répliqué à la 106^e. Le

7 mai, au Stade de France, les Calaisiens rencontreront le FC Nantes, détenteur du trophée, qui s'est imposé à Monaco (1-0), mercredi. Si les 38 374 spectateurs présents à Lens ont bruyamment célébré la victoire, l'accueil réservé dans la nuit par Calais à ses héros ressemblait fort à celui que le public des Champs-Élysées avait ménagé aux footballeurs français champions du monde au lendemain de leur succès sur le Brésil (3-1).

est que la plupart ont échoué aux portes du professionnalisme. Les centres de formation « à la française », établissements que l'Europe entière envie, possèdent aussi leur face cachée. Eux ont appris le métier de footballeur à Strasbourg, Metz, Valenciennes, Dunkerque. Ils ont ensuite été transférés de club en club, entre D2 et Division d'honneur régionale. Certains se sont blessés et n'ont jamais pu aller plus loin. Tous, un jour, ont dû tirer un trait sur leur projet de carrière professionnelle. Ils ont alors rejoint les rangs de Calais, à côté d'autres joueurs n'ayant jamais quitté la région.

CONTRE LES « RÉSERVES » DE D1

Au sein du Championnat de France Amateur (CFA, équivalent de la division 4), ils vivaient jusque-là « par procuration » leur rêve de footballeur. Dans le groupe de Calais, figurent des « réserves » de clubs de division 1, comme Lens, Auxerre, Metz, Troyes, Nancy, Strasbourg. Le jeu consiste à reconnaître tel joueur ayant « réussi » ou de mettre un nom sur tel visage connu. Et de nourrir plus encore des regrets.

Et puis la Coupe de France est arrivée. En inscrivant dix buts à la petite équipe de Campagne-lès-Hesdin (Pas-de-Calais) ce jour d'octobre 1999, imaginaient-ils que, huit mois plus tard, ils iraient fouler la pelouse du Stade de France ? Leur parcours tient du prodigieux. Ils ont éliminé en tout dix équipes, dont deux clubs de D2, Lille et Cannes, à la faveur de tirs au but.

Un tirage au sort bienveillant leur opposa une équipe de division inférieure, Langon-Castets (CFA 2), en seizième de finale. La proximité géographique de Lens, enfin, leur permit d'accueillir deux clubs de D1, Strasbourg et Bordeaux, dans un stade sonore et brûlant, idéal pour les rencontres à élimination directe.

Judi 20 avril, les locataires habituels du lieu, les joueurs du RC Lens, ne manquèrent de se rappeler l'exemple donné par leurs voisins avant d'affronter Arsenal en demi-finale retour de la Coupe de l'UEFA après avoir été battus (1-0) lors de la rencontre aller. Spectateurs attentifs, les footballeurs de Calais auront du mal à oublier, pendant ce temps, qu'ils se trouvent désormais à 90 minutes d'une place en Coupe d'Europe. Eux, les « amateurs ».

Frédéric Potet

Affaire OM-Monaco : Marseille suspend Christophe Galtier « à titre conservatoire »

A LA VEILLE de la réunion de la commission de discipline de la Ligue nationale de football (LNF), qui devait se prononcer jeudi 13 avril, sur les incidents qui ont marqué la rencontre de championnat de France de Marseille-Monaco (4-2), le 7 avril, l'Olympique de Marseille a annoncé, mercredi 12 avril, la « suspension à titre conservatoire » de son entraîneur adjoint Christophe Galtier, qui avait frappé le milieu de terrain monégasque Marcelo Gallardo, à la mi-temps du match.

Le club a précisé que la même mesure s'appliquait à une « personne ayant admis avoir participé à l'échauffourée dans le tunnel ». Cette « personne », dont l'identité n'a pas été révélée, n'est pas un joueur. L'OM, souvent critiqué pour son environnement et le nombre important d'individus autorisés à circuler librement dans le tunnel menant à la pelouse, a également annoncé une « réduction du nombre de personnes présentes sur le banc de touche de l'OM au cours des matches », « accréditées pour accéder à la pelouse au cours des matches » ou aux vestiaires. Par ailleurs, les caméras seront à nouveau autorisées dans ledit tunnel.

■ **Ronaldo, le Brésilien de l'Inter Milan** s'est blessé à nouveau au genou droit, après une absence de quatre mois et demi pour rupture partielle du tendon rotulien, lors de son match de rentrée, mercredi 12 avril, au stade olympique de Rome, pour la finale aller de la Coupe d'Italie contre la Lazio Rome (2-1). Le Brésilien, qui avait fait son apparition sur le terrain à la 58^e minute, est sorti 6 minutes et 30 secondes plus tard, après avoir touché le ballon à deux reprises. Ronaldo s'est blessé tout seul sur une feinte de passe. Il devait être hospitalisé, jeudi 13 avril, à la Pitié-Salpêtrière, où le professeur Gérard Saillant, qui l'avait opéré, devait l'examiner.

■ **L'attaquant français du Real Madrid, Nicolas Anelka**, est entré en cours du match de demi-finale aller de la coupe d'Espagne, mercredi 12 avril, au stade Santiago-Bernabeu de Madrid, face à l'Espanyol de Barcelone (0-0). Cette apparition du joueur est la première en match officiel depuis le 4 mars, date d'une rencontre jouée contre Oviedo, après 22 jours de mise à l'écart et une suspension de 45 jours de salaire pour absences répétées à l'entraînement (Le Monde du 15 mars).



Auteur du premier but pour son club, le Calaisien Cédric Jandau échappe au marquage des Bordelais Jérôme Bonnissel (à gauche) et Johan Micoud.

laise amorphe, alors que la moitié d'entre eux souffrait déjà de crampes. Au coup de sifflet final, nombreux étaient ceux qui pleuraient. « Je veux partager ça avec tout le monde. Je ne suis jamais allé au Stade de France, même comme spectateur. Je vais le découvrir en pénétrant sur la pelouse », a lâché le défenseur Fabrice Baron, la gorge nouée. « Je n'arrive pas à m'expliquer comment nous avons fait pour marquer 3 buts en une demi-heure, a confié le capitaine calaisien, Reginald Becque. Si réaliser un match parfait, ça existe, alors nous l'avons fait. » Seul l'entraîneur Ladislav Lozano expliquait que cette victoire était « prévue, à condition de faire preuve de réalisme et d'envie ». Avant de glisser qu'à 1-1, il avait « fait appel à Dieu », et de décréter : « Notre parcours restera dans l'histoire. »

« C'est très dur pour nous, a reconnu le technicien bordelais, Elie Baup. Nous ne sommes pas fiers de nous et nous culpabilisons un maximum. Pourtant, j'y ai cru quand nous avons égalisé car les prolongations sont souvent favorables aux professionnels. » « On a sombré, a affirmé le défenseur Jérôme Bonnissel. On se procure cinq occasions, on met un but, eux n'ont que quatre occasions mais marquent trois fois. Je préfère en rigoler, sinon je vais m'énerver. »

Depuis leur succès sur Strasbourg en quart de finale (2-1), les footballeurs calaisiens sont devenus d'insolites héros médiatiques. Qu'en sera-t-il maintenant ? Ces dernières semaines, caméras et photographes n'ont eu de cesse de les saisir sur leurs lieux de travail. L'un est attaché commercial,

l'autre magasinier. Celui-ci est jardinier, celui-là peintre en bâtiment alors que ces quatre-ci bénéficient d'un contrat « emploi-jeunes » qui leur permet d'entraîner les sections jeunes du club. Ladislav Lozano, lui aussi, a une activité professionnelle en tant que telle, même si celle-ci lui permet de rester proche du terrain puisqu'il est chargé de l'entretien des équipements sportifs à la ville de Calais.

Si tous sont inscrits sous licence « amateur », la vérité de l'histoire

L'AS Monaco ne fera pas le doublé

Presque assurée du titre de champion de France 1999-2000, l'AS Monaco ne réalisera pas le doublé coupe-championnat. Mercredi 12 avril, sur leur pelouse du stade Louis-II, les joueurs de l'entraîneur Claude Puel ont été battus (0-1) en demi-finale de la Coupe de France. C'est le FC Nantes, détenteur du trophée, qui rencontrera le Calais Racing Union Football Club (CRUFC), en finale de l'épreuve, le 7 mai, au Stade de France. Si le but de Frédéric Da Rocha (82^e) permet aux Nantais de mettre fin à 26 années consécutives d'insuccès en principauté, il prive les Calaisiens d'une qualification automatique en Coupe d'Europe. Monaco, futur engagé en Ligue des champions, aurait cédé, en cas de victoire au Stade de France, sa place en coupe de l'UEFA à l'heureux finaliste. Mais les Monégasques avaient visiblement l'esprit ailleurs. « Le problème de Marseille est toujours dans nos têtes, a reconnu le milieu de terrain, Sabri Lamouchi. Nous avons manqué de concentration et de discipline. »

A 3 heures, 5 000 personnes fêtent leurs héros dans les rues

de l'envoyé spécial de l'AFP

La qualification du Calais Racing Union Football Club (CRUFC) pour la finale de la Coupe de France a été fêtée dans la nuit de mercredi à jeudi par des milliers de supporters encore éberlués, rassemblés dans le centre-ville. « C'est magnifique, on n'a jamais vu ça dans l'histoire. » Quatre heures après le coup de sifflet final, Christophe, chauffeur de taxi de 35 ans, a gardé les yeux grands ouverts de celui qui n'y croit toujours pas. Il raconte qu'à Lens, « en remontant dans le bus, les gens étaient calmes », comme figés par l'ampleur de la nouvelle.

Ils avaient été nombreux à se retrouver en début de soirée dans les bars de la ville équipés de téléviseurs pour suivre le match. « Cela permet aux gens de se retrouver, c'est ça qui est important », explique Bernard, 54 ans, technicien à l'usine Sollac de Mardyck (Nord), qui a laissé un collègue de travail profiter de sa place au stade Bollaert.

« J'étais crevé, mais c'est aussi par superstition que je suis revenu ici », indique-t-il, en précisant qu'il avait vécu dans ce même café la victoire sur Strasbourg en quart de finale. Au dernier but de Mickaël Gérard, les Calaisiens ont explosé de joie en réalisant qu'ils avaient réussi l'exploit. Après avoir entonné un air de juillet 1998, « On est en finale, on est en finale », les supporters du CRUFC ont patienté pour attendre le retour de l'équipe et des habitants partis à Lens, afin que la fête prenne toute sa dimension, dans un centre-ville fermé à la circulation automobile.

LA BELLE SEMAINE DU MAIRE

Peu avant 3 heures, une marée jaune, rouge et noire de 5 000 personnes a pu acclamer devant l'hôtel de ville les joueurs du CRUFC venus les saluer au balcon. Dès leur apparition, le refrain de la soirée est repris de plus belle : « On est en finale, on est en finale. »

Dans la foule, un homme de plus

de 70 ans a beau chercher dans sa mémoire, il ne se souvient pas avoir déjà vécu une telle liesse populaire à Calais. « Même le soir de la victoire [de la France] en Coupe du monde, je ne pense pas qu'il y avait autant de monde », ajoute-t-il. Tout juste propulsé dans l'épopée du CRUFC, le maire Jacky Héning (PCF), qui a accompagné l'équipe au stade Bollaert, en a presque les larmes aux yeux. « C'est la plus belle semaine de ma vie : je suis élu maire [mardi] et le lendemain, on se qualifie pour une finale de Coupe de France », confie-t-il. Plus tard, sur un podium installé dans la rue Royale, dernière étape de la soirée pour l'équipe, Jacky Héning promet aux supporters d'« organiser des TGV pour le Stade de France ».

En descendant du podium, Ladislav Lozano, l'entraîneur de l'équipe, a été victime d'un léger malaise. Il a été placé en observation au centre hospitalier de Calais pour y subir un « petit bilan » de santé consécutif à un « coup de fatigue », selon un médecin, qui a ajouté : « Il va bien. »

Une journée de repos permettra peut-être à Ladislav Lozano de mieux réaliser l'événement qu'il vient de vivre. Comme ses joueurs, qui sont à la ville bénéficiaire d'un emploi-jeune, attaché commercial ou employé municipal, ils ont « besoin d'un peu de recul », pour reprendre l'expression du défenseur central Grégory Deswarte.

Matthieu Demeestere

■ **LOTO : résultats des tirages n° 30 effectués mercredi 12 avril. Premier tirage :** 6, 14, 21, 36, 46, 48 ; numéro complémentaire : 13. Rappports pour 6 numéros : 7 900 770 F (1 204 464 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 75 565 F (11 519 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 304 F (46,34 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 32 F (4,87 €) ; 2 numéros et le complémentaire : 16 F (2,43 €). **Second tirage :** 7, 15, 17, 33, 34, 37 ; numéro complémentaire : 30. 6 numéros : 15 017 330 F (2 289 377 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 83 095 F (12 667 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 284 F (43,29 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 28 F (4,26 €) ; 2 numéros et le complémentaire : 14 F (2,13 €).

l'industrie du rêve

RENCONTRE ART & TECHNIQUE

17 - 26 AVRIL 2000

EPINAY-SUR-SEINE

www.industrie-du-reve.com

Energie Industrielle CNC

Le Monde des DEBATS

Au sommaire du numéro d'avril

LA NOUVELLE QUESTION CAPITALISTE

Erik Izraelewicz / Federico Rampini,
Richard Sennett, Jean-Louis Beffa,
Isaac Johsua, Bernard Maris, Luc
Boltanski / Daniel Cohen / Alain Finkielkraut



L'Afrique en dents de scie

Richard Banégas / Béatrice Hibou
Jean-Pierre Dozon

Sociologie allemande: le retour du sujet

Michel Wieviorka

Le cerveau, matière plastique

Alain Berthoz / Jacques Glowinski

Pascal ou l'effroi

François Sureau

Nabokov chasseur de papillons

Patrick Amine

FILLES, FEMMES, MÈRES

Aldo Naouri

Jeanne Fagnani / Élisabeth G. Sledziewski

Mensuel.

En vente 25 F chez votre marchand de journaux

Oui, je m'abonne au Monde des Débats :

M. M^{me} M^{lle}
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Tél. : _____ Fax : _____
 1 an (11 numéros) pour 209 F, au lieu de 275 F (prix au numéro).
Je bénéficie d'une réduction exceptionnelle de 22 %.
Étranger : 269 F TTC (40,90 euros).

Je joins mon règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : **Le Monde des Débats Service Abonnements**
70, rue Compans 75019 Paris. Tél. 01 44 84 85 00

Je règle par carte bancaire n° : _____
 Je souhaite recevoir une facture acquittée.

Date d'expiration : _____
Date et signature : _____

Conformément à la Loi informatique et Libertés, vous pouvez disposer d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

L'énigme José Tomas

A Saragosse, le torero espagnol a été encorné deux fois. Deux fois, il s'est relevé et a repris la corrida, sans forfanterie, sans hystérie

SARAGOSSE

de notre envoyé spécial

Saragosse, dimanche 9 avril : le taureau de Marca, le troisième, lui vient dessus : José Tomas ne bronche pas. Tous les toreros savent esquiver, se défendre, prendre la fuite. Lui aussi, mais il ne le fait pas. Les toreros passent vingt-sept ans à s'entraîner, courir à reculons et franchir les barrières. José Tomas, vingt-quatre ans, sait le faire, peut le faire, mais il ne le fait pas.

D'autres sont pris par erreur, par manque de vue ou de chance, par ignorance, et souvent par présomption. José Tomas voit venir le toro sur lui et ne tressaille jamais. Il grimpe debout, planté au bout des cornes. Le toro le brandit tel une lance, pendant un instant qui semble trois secondes, et d'une certaine façon, on n'y croit pas. On est encore dans la géométrie réveuse des passes qu'il vient de servir.

José Tomas se relève, coupé à l'arcade sourcillière. Il reprend le temps simplement où il l'avait laissé. Tous les toreros pris se remettent en selle avec plus ou moins de forfanterie, plus ou moins de peur, pas mal de mal. José Tomas enchaîne le temps sur du temps. Il ne s'est rien passé. Du trou comme un œillet tout en haut de sa cuisse coule un filet de sang. Cinq naturelles plus loin, profondément rythmées, couronnées de *manolettinas* très inattendues, il est repris, de nouveau droit comme un cyprès au bout des cornes, les lèvres pincées, le visage calme. Dans leur premier temps, les blessures des toreros sont toujours sans souffrance. José Tomas, les rares fois où il lui arrive de desserrer les lèvres, dit : « De toute façon, en partant, je laisse mon corps à l'hôtel. »

JOSELITO DIT : « IL EST FOU »

Il n'exprime rien, la peur est là. Il se sert de sa peur. Ses frères sont footballeurs de devoir. Dans la cafétéria du père, il y avait tous les insignes, les photos, les breloques de l'Atletico Madrid. Plus ce gosse au regard calme qui voulait être torero et servait les cafés au lait d'un air d'être plus loin.

La deuxième fois, il s'est relevé comme la première. Avec son allégresse triste. Dans le *callejon*, la petite ruelle qui fait le tour de la piste, les professionnels se crient des secrets à voix basse. Joselito murmure en ne le lâchant pas des



JAVIER CEBOLLADA/AFIP

Un trou de 5 centimètres dans la cuisse n'a pas empêché José Tomas de couper une oreille.

yeux : « Il est fou. » Lui, José Tomas, il reprend sa tâche là où il l'avait laissée. Donnant plus de dévotion encore à ses passes, fixant la corne au ras de sa ceinture sans la voir.

Puis il a tué comme tue un torero sincère. Après quoi, carrément poussé par sa *cuadrilla* en nage, dévorée de trouille et momentanément soulagée, il s'est rendu directement à l'infirmerie dont la porte l'attendait, grand ouverte. Non sans saluer le public en lui offrant l'oreille qu'il venait de couper.

Toute la scène s'est déroulée sans hystérie, sans une once de morbidité. Cette corrida s'appelait la corrida de l'« arte ». Traduire par « art », si l'on veut, mais comprendre comme en flamenco qu'il s'agit d'un art qui se serait fait corps. Les toreros artistes sont spéciaux, marchent de façon précise, ne s'habillent jamais comme les autres, sont plus irréguliers, ne sont pas capables de prendre tous les toros, leur parlent très doucement, n'entretiennent avec le « machisme » qu'un rapport évanescant et plutôt féminin. En la matière, les Gitans donnent le grand ton : Rafaél de Paula ou avant lui Cagancho, qui disait en souriant : « Tous les toreros du monde ont peur, et moi, j'ai plus

peur encore que tous les autres réunis. »

Trois José, José Tomas, José Miguel Arroyo (« Joselito ») et José María Manzanares, sont groupés ce dimanche de Saragosse sous cette appellation. Des trois, celui chez qui l'« arte » est le plus immédiat, sans recherche, comme une nécessité, c'est Tomas. Pour le reste, les toros, comme toujours, décident : le fait qu'ils répondent eux aussi à un nom de José (José Luis Marca) n'a rien d'une garantie. Sur neuf, six furent écartés par les vétérinaires. Mauvaise nuit pour l'organisateur. Par chance, Martin Arranz, l'*apoderado* de Joselito et de Tomas, qui passait par là, vient toujours avec quelques toros dans le camion, on ne sait jamais. Passons... En fait, tout dépend, comme toujours, de la corne.

« PRONOSTICO GRAVE »

Sous la corne, il n'y a de gravité qu'à la mort. Sinon, tout se soigne. A l'infirmerie, José Tomas dénoue posément sa cravate comme on fait le dimanche pour voir *Les Soprano* à la télévision. Il demande au docteur Val Carerés de ne pas l'endormir. Se laisse opérer. Par l'orifice de cinq centimètres en haut de sa cuisse, trois trajectoires, dont une descendante qui

dilacère le nerf sciatique : « *pronostico grave*. » L'arcade sourcillière n'est rien. Depuis qu'il est entré dans le monde des toros, tout le monde le scrute avec stupeur. Sa peur ne fait pas peur. Rien de plus horripilant, de plus émouvant malgré tout, parce que c'est un recours par défaut, que le « tremendisme » de certains toreros : leur art de faire trembler, de séduire par la peur, ou en distribuant les signes contrefaits de cette peur. Façon de se jouer la vie, baroque, exubérante, utile. José Tomas en est le contraire exact.

Dans ce milieu où chacun s'enivre de l'idée que l'on va se jouer la vie, mais sans jamais la perdre, il tranche avec douceur. Il est sans chantage, le renversement clair de cet échange. Sa part maudite. Granero en son temps. Et c'est là que son étrangeté inquiète. De ce renversement, il ne fait pas spectacle, restant au plus près de la forme, de la folie, de la lucidité, qu'il semble raser sur fond de peur. Son potlach – on est bien au-delà du sacrifice –, c'est son propre corps en jeu. Ce qui fait aussi que, blessure ou pas, toros ou pas, le reste de la corrida n'existe plus en dehors de son éphémère et souverain passage.

Francis Marmande

L'infirmerie, la chance et la télévision

SARAGOSSE

de notre envoyé spécial

José Tomas n'ira pas à Madrid pour la San Isidro (tous les jours du 13 mai au 9 juin). La San Isidro est la référence absolue (comme Cannes pour l'industrie du cinéma) et le grand rendez-vous mondial d'affaires, d'amour et de politique (comme Cannes). Il n'ira pas à Madrid, où il a triomphé trois ans de suite, pas seulement en raison de sa blessure de Saragosse – les toreros renaissent anormalement vite –, mais parce que son mentor, Enrique Martin Arranz, est engagé dans un bras de fer décisif avec les télévisions (*Le Monde* du 25 février).

L'infirmerie, même en ce début de printemps, affiche complet. Les plus grands (Espartaco à Valence, José Tomas, El Cordobés), les moyens (Pepin Jimenez, José Ramon Bejarano), les plus modestes (le petit Mexicain José Luis Angelino) sont sérieusement touchés. Un millier d'autres aussi, moins gravement. Au moment d'entrer dans le *ruedo*, les toreros s'adressent un salut : « *Que Dieu partage la chance !* » Le plus ancien aux autres, et les autres répondent : « *Et les coups de corne !* »

Tous les toreros du monde sont pris plusieurs fois par saison. La zone la plus exposée, c'est le « triangle de Scarpa », avec fémorale pour cible. Mais des luxations aux coupures, en passant par les hématomes ou les tétraplégies à la suite de chutes, toute la gamme y est. Leur corps est un collant d'Arlequin : les chirurgiens n'ont que rarement, dans une ambiance plutôt flamenca, l'âme à figurer la cicatrice. Paquirri disait : « *Nu, je ne peux cacher à personne que je suis torero.* » Fleming a sa

statue devant Las Ventas – les arènes de Madrid. Une blessure en début de saison, c'est une calamité. D'abord professionnelle : toute une équipe est sur la paille pendant des semaines, les cartels sont défaits et l'on se trouve exclu des grandes fiestas (Séville, Madrid) ; mais surtout, c'est signe de malchance.

La chance ne répète jamais. L'an dernier, José Tomas a sidéré Madrid en un après-midi. La télévision était là. La télévision n'aime rien tant que le direct – mais avec une logique de studio ; elle veut réaliser plusieurs prises de l'impossible. D'où bras de fer avec l'argent pour juge.

Au lendemain soir du triomphe de 1999, à l'hôtel Vitoria de Madrid, le vieux Borjilla fit taire sa table d'une cuillère trépanant sur son verre de rouge. Depuis soixante ans, le vieux Borjilla a servi sous Manolete et vu passer tout le monde jusqu'à José Tomas. De sa voix de caverne, il murmure en cadence comme parlent les artistes aux toros : « *Je n'ai pas dormi de la nuit. Je me suis levé vingt-sept fois. Je croyais en avoir fini, mais celui-ci, José Tomas, m'impressionne plus que Manolete.* »

Madrid, son exigence, sa gloire et ses enjeux, son *tendido* 7 (la partie la plus difficile, parfois jusqu'à l'absurde, de son public) fait tout pour excéder les toreros. José Tomas regrette Madrid en l'an 2000 : pas pour la gloire, pas pour le sentiment qu'il donne sans compter à la « cathédrale » qui l'a consacré. Non. Pour une raison plus sereine qu'il énonce ainsi : « *J'ai besoin de la peur de Madrid.* »

F. M.

Calendrier

● **Arles.** *Mano a mano* d'El Juli et Juan Bautista le 21 avril devant des toros de Vitoriano del Rio ; feria les 22, 23 et 24 : grosse journée avec Pablo Hermoso de Mendoza le matin ; les toros de Puerto de San Lorenzo l'après-midi, pour Pepin Jiménez, Ponce et Manolito Caballero, l'après-midi. Tél. : 04-90-96-03-70.
● **Mugron.** Le 24 avril, novillada passionnante avec six Manolo Gonzalez pour El Fandi, Sebastian Castella et Sergio Aguilar, plus une non-piquée le matin.
● **Séville.** La feria d'avril s'installe du 23 avril au 8 mai.
● **Aire-sur-l'Adour.** Patricia Pellen et Sebastian Castella le 1^{er} mai (toros de Yerbabuena). Tél. : 05-58-71-60-70.
● **Saint-Vincent-de-Tyrosse.** Mêmes toros le 8 avril pour Rafaél de Paula, Damaso Gonzalez, Curro Vazquez, Ortega Cano, Richard Milian, Victor Mendez et Mireille Ayma (festival de gala).
● **Floirac.** Toros de Domingo Hernandez, Julio Aparicio, El Juli, Juan Bautista. Le 14 mai.
● **Vic-Fezensac.** Toros de Cuadri, Vitorio de la Camara, San Martin et Vitorino Martin, du 10 au 12 juin.

Nuages et pluie

VENDREDI. La France reste sous l'influence d'une vaste zone dépressionnaire composée de plusieurs noyaux. Associée à cette dépression, une nouvelle perturbation traverse le pays vendredi.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Après une matinée agréable, avec des éclaircies de la Bretagne à la Basse-Normandie, la pluie fait son apparition par la Vendée et la Loire-Atlantique, et progresse vers le nord de la région l'après-midi. Il fait de 9 à 12 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Des Flandres au Bassin Parisien, le ciel est très nuageux toute la journée. La région Centre subit encore les assauts de la pluie. La dégradation pluvieuse aborde l'Ile-de-France et la Haute-Normandie en soirée. Il fait de 9 à 16 degrés.

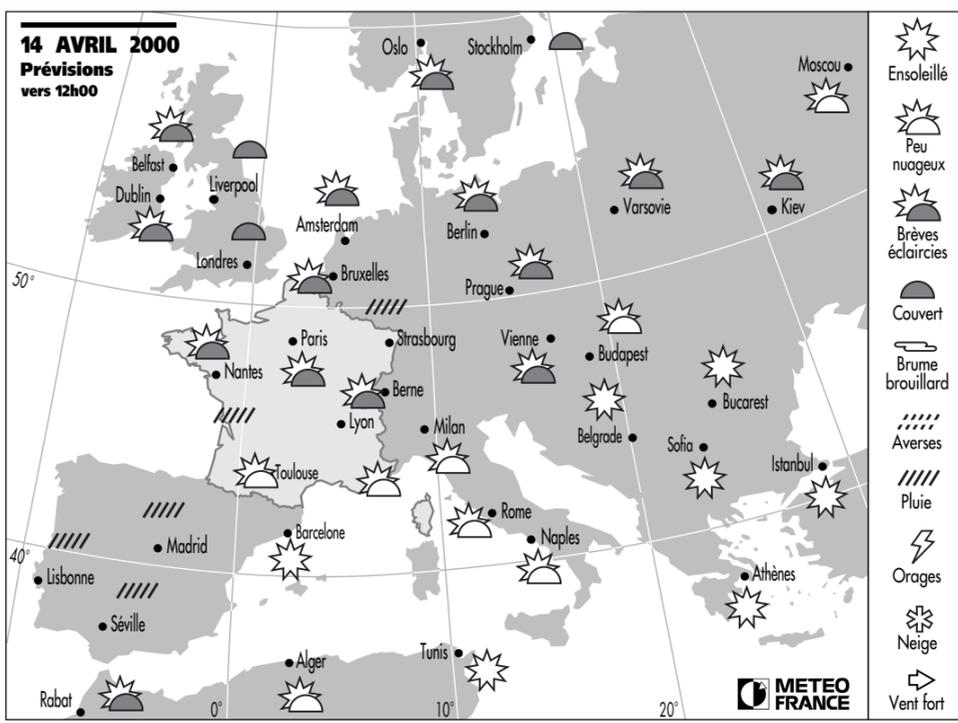
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Le temps est maussade avec des passages pluvieux. Des éclaircies reviennent par la Franche-Comté dans l'après-midi. Un peu de neige est at-

tendue sur le massif vosgien. Il fait de 12 à 16 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Après une matinée agréable, les nuages s'accumulent dans le ciel de l'Aquitaine et des passages pluvieux sont à signaler à partir de la mi-journée. En Poitou-Charentes, le temps demeure pluvieux. Le ciel est plus variable en Midi-Pyrénées. Il fait de 15 à 20 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - La pluie caractérise la journée pour les régions Limousin et Auvergne; des éclaircies reviennent en cours de journée par le Cantal et la Haute-Loire. Le ciel est nuageux, mais lumineux, en Rhône-Alpes. Le vent de sud souffle jusqu'à 80 km/h dans la région lyonnaise. Il fait de 15 à 18 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Quelques entrées maritimes engendrent un ciel nuageux sur le Languedoc-Roussillon. Ailleurs le ciel est plus dégagé, avec des périodes ensoleillées. Il fait de 16 à 20 degrés.



Publicité

http://www.ebookers.com/fr

Reims
6°C

Miami
28°C

ebokers.fr
aujourd'hui ici, demain là-bas

© 2000 ebookers.com plc. Licence L359/7701

PRÉVISIONS POUR LE 14 AVRIL 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	5/13 C
AJACCIO	9/19 S	NANTES
BIARRITZ	8/16 P	NICE
BORDEAUX	6/17 P	PARIS
BOURGES	4/12 P	PAU
BREST	2/10 N	PERPIGNAN
CAEN	3/10 N	RENNES
CHERBOURG	2/10 N	ST-ETIENNE
CLERMONT-F.	4/17 N	STRASBOURG
DIJON	4/15 N	TOULOUSE
GRENOBLE	8/18 N	TOURS
LILLE	3/11 N	
LIMOGES	4/15 N	
LYON	6/17 N	
MARSEILLE	12/18 S	

VENTES

DU IV^e AU XV^e SIÈCLE, les Mayas ont donné naissance à la civilisation sans doute la plus achevée d'Amérique, aboutissement d'une évolution longue d'environ huit siècles. Mathématiciens et astronomes avaient mis au point un calendrier très précis, et la coutume de dater les stèles a permis de connaître son développement chronologique. L'ère maya se décompose en deux périodes principales : l'Ancien Empire, de 300 à 987, et le Nouvel Empire, de 987 à 1687.

Les temples et palais monumen-

taux, décorés à profusion, apparaissent aux VII^e-VIII^e siècles. Les peintres développent un style remarquable alors que sculpteurs, orfèvres et céramistes contribuent au rayonnement de cette civilisation impressionnante. Les glyphes mayas commencent à être de mieux en mieux connus et les prochaines années livreront peut-être la clé de quelques-unes des nombreuses énigmes qui jalonnent leur histoire, notamment leur origine.

Les pièces mayas figurent parmi les plus recherchées des cultures

Adjudications

Résultats de la vente de livres anciens du vendredi 7 avril à Drouot-Richelieu (Le Monde du 31 mars).

- **Première édition de L'Apocalypse de Dürer** (Nuremberg, 1418), in-folio, 510 000 F, 77 749 €.
- **Fables de La Fontaine**, édition originale des six premiers livres datée du 31 mars 1668, in-quarto, 270 000 F, 41 161 €.
- **Fables de La Fontaine**, édité en 1755-1759, 4 vol., in-folio, illustré

de 275 figures de Oudry, 100 000 F, 15 245 €.

- **Fables de La Fontaine**, édition dite des Fermiers généraux, datée 1762, 2 vol., in-octavo, ornée de 80 illustrations, 45 000 F, 6 860 €.
- **Vues de l'Empire ottoman**, éditées en 1803-1810, ornées de 167 planches en couleurs, 180 000 F, 27 441 €.
- **Cœuvres de Molière**, Paris, 1734, 6 vol., in-octavo, illustrées de 33 figures de François Boucher, 51 000 F, 7 775 €.
- **Plan de Paris dit de Turgot**, édité en 1739, grand in-folio

préhispaniques. Ce marché, resté en léthargie depuis une dizaine d'années, commence à bénéficier de l'intérêt actuel pour les arts premiers, et les spécialistes estiment que beaucoup d'objets encore sous-cotés prendront de la valeur dans les années à venir.

POTERIES SANS TOUR

Des céramiques mayas sont présentées à Drouot, vendredi 21 avril, dans une vente d'arts premiers. La plupart datent de l'époque classique 450-650. Les potiers précolombiens ne connais-

saient pas le tour, et ces vases, coupes et plats aux formes régulières ont été modelés à la main.

Un vase, exposé à plusieurs reprises dans des musées, déploie un décor polychrome de personnages de profil dans des réserves. Riche ment parés de bijoux et d'attributs, ils montrent un crâne déformé, un acte rituel réservé aux prêtres, aux guerriers et aux grands dignitaires (région du Peten, 25 000 à 30 000 F, 3 811 à 4 573 €).

Un plat à décor polychrome sur fond orangé est orné d'un person-

nage central, entouré d'un motif de glyphes élégamment dessiné (région du Peten, 15 000 à 25 000 F, 2 287 à 3 811 €).

Dans le répertoire décoratif, les scènes animées de personnages sont préférées aux motifs géométriques de fabrication plus courante.

Un vase couvert en céramique vernissée noire se présente dans un état de conservation parfait, sans craquelures ni éclats, avec de très beaux reflets métalliques. De forme cylindrique, il est surmonté d'une tête humaine à la coiffure

élaborée, formant la prise du couvercle. Le visage félin offre des yeux mi-clos, un nez aquilin, une bouche entrouverte aux commissures soulignées (30 000 à 40 000 F, 4 573 à 6 098 €).

Une grande coupe tripode à fond orangé est ornée d'un décor abstrait, un motif sinués organisé autour d'un médaillon central (VII^e-X^e siècle, 12 000 à 17 000 F, 1 829 à 2 592 €).

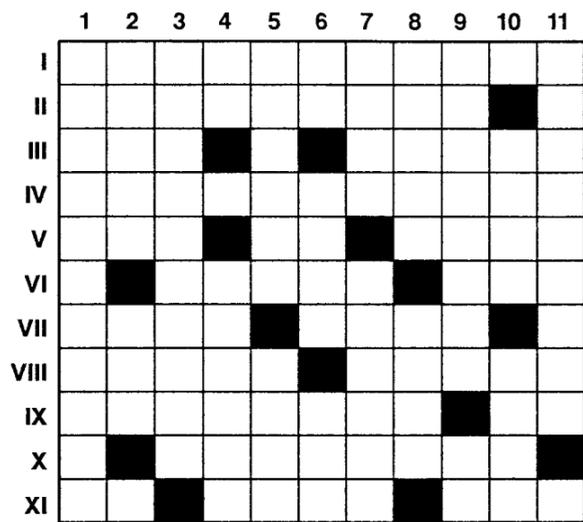
Un vase cérémoniel en forme de coupe, de couleur rouge et crème, est muni d'un manche creux terminé en tête de serpent stylisé. Cet objet a probablement servi de réceptacle pour l'encens au copal utilisé lors des célébrations, rites ou cultes (VIII^e-XIII^e siècle, 4 000 à 6 000 F, 610 à 915 €).

Catherine Bedel

★ Drouot Richelieu, 9, rue Drouot 75009 Paris, vendredi 21 avril. Exposition jeudi 20 avril de 11 à 18 heures, le matin de la vente de 11 à 12 heures. Etude Charbonneaux, 134, rue du Faubourg-Saint-Honoré 75008 Paris, tél. : 01-43-59-66-56. Expert Serge Reynès, 22, rue du Bourg-Tibourg 75003 Paris, tél. : 01-42-72-88-70.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 090



HORIZONTALEMENT

I. Qui aura beaucoup de mal à comprendre et à se faire comprendre. - II. Méfions-nous, car il présente bien. - III. Refuge. Agent reproducteur. - IV. Pour le moins injustifiés. - V. Propos du Nord. Préposition. Viens chez nous. - VI. A sa place au soleil. D'un auxiliaire et renversé. - VII. Constat. Drogue douce mais efficace. - VIII. Composé organique. Faire monter les enchères. - IX. Insensible aux changements de direction

La voiture du Général. - X. Mesure peu rigoureuse. - XI. Conjonction. Sans débordements. Sans fantaisies.

VERTICALEMENT

I. A toujours une longueur d'avance. - 2. Donne de la voix en boîte. Médecins du monde. - 3. Réaction après accélération. - 4. Eaux pyrénéennes. Descendu de la Montagne, il monta sur l'échafaud. - 5. S'organise pour se défendre. Grandes eaux américaines. - 6. Ré-

duit à un bout. Inspira Montherlant. Service rendu. - 7. Assure la stabilité. Ouvrent le bœuf. - 8. Plante fourragère ou ornementale. Refus chez Poutine. - 9. Parfumé en cuisine. Personnel. - 10. Station d'épuration. Jardin extraordinaire. - 11. Mettent les services en valeur.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 089

HORIZONTALEMENT

I. Inappétence. - II. Mercure. Arp. - III. Pot. Brrr. Oh. - IV. Olé olé. Once. - V. Lô. Pirate. - VI. Ignée. Pitre. - VII. Tiare. Hé. Ur. - VIII. Esse. Jaspai. - IX. Smashes. Nid. - X. Sel. Uaioe. - XI. Esérine. Uns.

VERTICALEMENT

1. Impolitesse. - 2. Néologismes. - 3. Arte. Nasale. - 4. PC. Opères. - 5. Publiée. Hui. - 6. Errer. Jean. - 7. Ter. Aphasie. - 8. Rôties. - 9. Na. Net. Pneu. - 10. Croc. Ruai. - 11. Ephémérides.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunschbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

L'ART EN QUESTION

N° 165

En collaboration avec



NÉ en Lituanie, Lasar Segall se forme à l'Académie des beaux-arts de Berlin puis à celle de Dresde, où il est en contact avec l'avant-garde allemande. Encore proche des tendances du XIX^e siècle, il est de plus en plus sensible à l'expressionnisme et prend en compte les apports du cubisme et du futurisme. A la fin de la première guerre mondiale, Segall, peintre des juifs d'Europe de l'Est, est un acteur important de la scène artistique allemande, tout en revendiquant son identité culturelle russe. Les troubles politiques, l'antisémitisme et l'inflation le poussent à retourner au Brésil, où il s'était rendu en 1912. Arrivé en 1923, il acquiert la nationalité brésilienne et s'identifie vite à ce pays de tous les métisages. Le Brésil offrait des perspectives prometteuses aux artistes modernes. En 1922, Sao Paulo avait fêté la Semaine de l'art moderne. En quelle année fut créée la Sociedade Pro-Arte Moderna (SPAM) : 1923, 1929 ou 1932 ?

Réponse dans Le Monde du 21 avril.

En quête du Nouveau Monde



SUCCESSION SEGALL

Lasar Segall (1891-1957), « Visage derrière des jalousies », vers 1928. Aquarelle et gouache sur papier. Musée Lasar Segall, Sao Paulo. A l'exposition « Lasar Segall » du Musée d'art et d'histoire du judaïsme de Paris jusqu'au 14 mai.

Réponse du jeu n° 164 publié dans Le Monde du 7 avril.

Edward Raczynski, dont le portrait figure à l'exposition Malczewski au Musée d'Orsay, a été l'ami de l'artiste. Il a fait don au musée de Poznan des tableaux

qu'il possédait. Jozef Chelmonski et Jan Stanislawski faisaient partie, avec Jacek Malczewski, du comité fondateur de la société Sztuka (L'Art), qui organisait des expositions tant en Pologne qu'à l'étranger.

Le Monde
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corro
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

ART Les nouvelles salles du pavillon des Sessions du Louvre, qui devaient être inaugurées jeudi 13 avril par le président de la République Jacques Chirac et par le premier ministre Lionel Jospin,

accueilleront, sur 1 000 mètres carrés d'exposition, cent dix-sept œuvres des arts d'Afrique, d'Océanie, des Amériques et des sociétés traditionnelles asiatiques. ● CETTE ENTRÉE specta-

culaire des arts premiers dans le musée parisien aura été longtemps souhaitée par les amateurs et contestée par les conservateurs et les ethnologues. ● LE PUBLIC découvrira, aux côtés de pièces

du Musée de l'homme, du Musée des arts d'Afrique et d'Océanie, du Musée Picasso et du Centre Pompidou, des prêts d'institutions étrangères et une quinzaine de nouvelles acquisitions et

des donations. ● JACQUES KERCHACHE, maître d'œuvre de ce pavillon, voit enfin ses rêves de collectionneur autodidacte et globe-trotter exaucés. (Lire notre éditorial page 16.)

Les sculptures de quatre continents font leur entrée au Louvre

L'inauguration des nouvelles salles du pavillon des Sessions, où 1 000 mètres carrés d'exposition sont consacrés à une centaine de pièces remarquables issues de civilisations jusque-là ignorées par le musée, affirme la place des arts premiers dans le patrimoine culturel

« **SERONT-ILS admis au Louvre ?** » La question posée en 1920 par le critique d'art Félix Fénéon a reçu, quatre-vingts ans plus tard, une réponse positive. Cent dix-sept représentants des arts d'Afrique, mais aussi d'Océanie, des deux Amériques et des sociétés traditionnelles asiatiques sont désormais installés au pavillon des Sessions, dans une aile du palais qui longe la Seine.

Avant deux journées portes ouvertes (le samedi 15 avril et le dimanche 16) et leur ouverture à partir du 19, les nouvelles salles devaient être inaugurées, le 13, par le président de la République, Jacques Chirac, et par le premier ministre, Lionel Jospin. La présence de Jacques Chirac n'est pas de pure forme : il a quasiment imposé ce projet pourtant réclamé depuis longtemps par quelques bons esprits. Dès 1909, Apollinaire écrivait dans le *Journal du soir* : « Le Louvre devrait accueillir certains chefs-d'œuvre exotiques dont l'aspect n'est pas moins émouvant que celui des beaux spécimens de la statuaire occidentale ». En 1943, Claude Lévi-Strauss indiquait que « l'époque n'est pas lointaine, sans doute, où les collections provenant de cette partie du monde [les populations de la côte Nord du Pacifique] quitteront les musées ethnographiques pour prendre place, dans les musées des beaux-arts, entre l'Égypte ou la Perse antiques et le Moyen Âge européen. Car cet art n'est pas inégal aux plus grands ». Et Malraux de constater, en 1976 : « Beaucoup veulent l'art nègre au Louvre, où il entrera. »

PHOTOS HUGUES DUBOIS, PARIS, BRUXELLES



Ci-dessus, à gauche : Poteau central de maison paiwan, (XVIII^e-XIX^e siècle), Taïwan. Bois. Prêt de l'Institut d'ethnologie de l'Academia Sinica, Taïpeh. A droite : Terre cuite nok (entre 500 avant J.-C. et 500 après J.-C.), Nigeria. Ci-dessous : Masque yup'ik (inuit) du cygne et de la baleine blanche, début XX^e siècle, Alaska. Bois polychrome, plumes. Œuvre collectée par Adams Hollis Twitchell, 1908. The Museum of the American Indian, Heye Foundation, New York.



L'IMPENSABLE EST ARRIVÉ

Pourtant, quand l'expert et collectionneur Jacques Kerchache lançait en 1990 une campagne « pour que les chefs-d'œuvre du monde entier naissent libres et égaux », réclamant pour ces arts mal aimés des conservateurs, cantonnés dans des lieux périphériques ou secondaires, l'ouverture pour eux d'un département au Louvre, lesdits conservateurs, agacés, haussèrent les épaules, sans se donner la peine d'argumenter.

Le vieux musée a eu beau faire de la résistance, l'impensable est arrivé : des fétiches nègres partageant le même toit que *La Joconde*, des masques sauvages sont à une encablure de la *Vénus de Milo*. Le visiteur qui aborde le Louvre par la porte des Lions a désormais le choix, soit de gravir un escalier pour rejoindre les galeries de peinture italienne ou espagnole, soit d'aller tout droit pour découvrir les nouvelles salles, consacrées à ces « primitifs », venus de quatre continents. Il ne sera pas désorienté. Jean-Michel Wilmotte, l'architecte à qui a été confié le réaménagement de ces 1 000 mètres carrés, a joué la carte de la continuité.

Ici, pas d'éclairage dramatique,

pas de pénombres pour nimer de mystère ces « arts lointains ». L'atmosphère est claire ; la lumière du jour est tamisée par le treillage métallique qui unifie les fenêtres de dimensions différentes ; le vocabulaire décliné est celui de l'ensemble des salles du Louvre, sol de pierre, cimaises blanches. Si le luminaire ferrailleux plaqué au plafond est d'une complication inutile, les vitrines sont légères, sobres, transparentes. On peut tourner autour des sculptures pour les examiner sous toutes les faces. Car, quelle que soit l'origine des pièces, il s'agit d'abord et avant tout de sculptures. C'est d'ailleurs le titre du catalogue – *Sculptures* – qui a judicieusement récusé toute allusion à un « primitivisme » dépassé.

Les choix revendiqués de Jacques Kerchache, maître d'œuvre de ce pavillon des Sessions, ne reposent donc ni sur la qualité des matériaux, ni sur la monumentalité, la rareté ou l'his-

toire de l'objet, ni sur les rites ou sur les fonctions dont il est le support, ni sur l'excellence de son pedigree – les mains parfois illustres par lesquelles il est passé. Le seul critère retenu est l'excellence de la forme. Jacques Kerchache a voulu confronter des langages formels, « l'intégrité de l'artiste, son projet, son geste, explique-t-il. La sculpture est une écriture en trois dimensions qu'il faut apprendre à lire ». D'ailleurs, la « nouveauté » n'est pas non plus au programme. On trouve peu d'inédits parmi les pièces retenues par Jacques Kerchache.

PRÊTS ET ACHATS

« Pas de merveilles insoupçonnées », note Jean-Louis Paudrat, qui, dans un article du catalogue, pointe l'apparition de ces objets dans le monde occidental et leur accueil. Publiées, exposées, commentées, rares sont celles qui sont passées inaperçues. En 1965, un grand nombre d'entre elles

avaient déjà été sélectionnées par le Musée de l'homme pour une exposition centrée autour de ses « chefs-d'œuvre ». Manifestation justifiée par Jacqueline Delange, alors en charge du département d'Afrique noire : « Si un musée d'ethnologie expose les plus belles de ses œuvres d'art, remarquait-elle, et les expose essentiellement comme telles, c'est que le temps est venu où elles peuvent, semblables en cela aux chefs-d'œuvre des civilisations historiques, être admirées pour ce qu'elles sont par-delà leur intérêt directement scientifique. »

C'est la leçon retenue par Jacques Kerchache, qui, pour opérer sa sélection, a d'abord puisé dans les collections françaises, plus riches qu'on ne le pensait : celles du Musée de l'homme, et du Musée des arts d'Afrique et d'Océanie, mais aussi celles du Musée Picasso, du Musée national d'art moderne ou de certains établissements régionaux (Lyon, Bordeaux, Boulogne, Avignon...). Des institutions

étrangères ont également accepté de prêter une quinzaine de pièces : Musée de l'or de Santa Fé de Bogota (Colombie), Institut national d'anthropologie et d'histoire de Vera Cruz (Mexique), Institut d'ethnologie de l'Academia Sinica de Taïpeih (Taïwan) et même la firme Walt Disney, qui gère l'ancienne collection Tishman.

Un budget d'acquisition, spécialement dégagé par le gouvernement, a enfin permis d'enrichir et d'améliorer cet ensemble. Une quinzaine d'œuvres ont été ainsi achetées. Parmi elles, une sculpture nuna (Burkina Faso), très géométrique ; une extraordinaire base de statue Nok (Nigeria), avec six atlantes de terre cuite, acquise avec l'autorisation du gouvernement du Nigeria (ces pièces sont officiellement interdites d'exportation) ; un étonnant petit personnage de terre cuite à engobe (Chupicuaro, Mexique) ; une effigie d'ancêtre des îles Nias (Indonésie), ayant appartenu à André Breton ; une formidable statue uli de Nouvelle-Irlande, collectée dans les premières années du XX^e siècle. Par ailleurs, cette nouvelle présence au Louvre a suscité quelques donations. Le collectionneur Kerchache ne pouvait pas éviter de faire un geste : il a donné (entre autres) une très belle figure de bulul (Philippines), assis tenant une coupe ; Monique et Jean-Paul Barbier se sont séparés de deux figures ana oléo de l'île Florès (Indonésie). Gageons que d'autres dons suivront.

TRAVERSER LA SEINE ?

Après l'achèvement du musée du quai Branly, le pavillon des Sessions sera-t-il toujours voué à ces arts du bout du monde ? Au Louvre, certains estiment qu'ils devraient traverser la Seine, pour regagner leur maison-mère. C'est le cas de Pierre Rosenberg, son président-directeur, qui, dans un bulletin officiel de son établissement, indique que, « en 2004, le musée du quai Branly devra présenter l'ensemble de ses collections, et nul ne comprendrait que ses visiteurs soient privés [de ses] œuvres majeures ». Pourtant, ce qui est montré ici n'est en rien une préfiguration du futur Musée des arts et civilisations, qui a la vocation d'être un établissement d'une conception totalement nouvelle, où l'approche des objets sera vraisemblablement très différente (*Le Monde* daté 2-3 avril). Et après quatre ans passés au cœur du vieux palais, sera-t-il encore possible d'expulser ces hôtes dont la légitimité ici n'est déjà plus à démontrer ?

Emmanuel de Roux

De l'Égypte à l'île de Pâques, cent dix-sept chefs-d'œuvre

C'EST une petite statuette égyptienne en schiste, de la IV^e dynastie, qui accueille le visiteur à l'orée du pavillon des Sessions. Elle est là pour faire le lien avec le Louvre traditionnel. Encagoulée comme un personnage des *Cigares du Pharaon*, elle garde un mystère total. De là, on peut jeter un œil sur la salle réservée à l'Afrique. Le grand masque d'épaule nimba (Guinée) est immédiatement identifiable.

Autour de lui se pressent des pièces phares, cent fois exposées ou publiées : la sculpture pré-dogon (Mali), ramenée par Denise Paulme et Deborah Lipchitz en 1935 ; le tellem aux bras levés, de la même provenance ; le cynocéphale baoulé (Côte d'Ivoire) portant une coupe, donné au Musée de l'homme par André Lefèvre en 1957, « sous condition que l'Etat s'engage à exposer cette statue au palais du Louvre dès que les responsables du palais du Louvre auront reconnu que l'art de l'Afrique noire est digne de figurer dans les galeries publiques dudit palais » ; la grande sculpture urhobo (Nigeria) de l'ancienne collection Barbier-Mueller ; l'extrémité de tambour mbembé

(Nigeria) collectée par Hélène Le-loup ; le somptueux masque bamilié (Cameroun) du legs Harter ou la célèbre effigie de Gou, dieu du fer travaillé et de la guerre (Bénin), un des chefs-d'œuvre du Musée de l'homme. Parmi les nouveautés, une maternité du plateau dogon (Mali), venue de la collection Hubert Goldet et un grand monolithe sculpté de la Cross River (Nigeria) acheté pour l'occasion.

La présence de l'Asie traditionnelle, assez peu représentée dans les collections françaises, est ici renforcée par des achats, des dons et des prêts. Comme cet impressionnant poteau central de maison, sculpté avec une rare délicatesse, qui témoigne de la culture paiwan (Taïwan). Ce secteur mérite pourtant d'être musclé. L'Océanie n'a pas ce problème. La sélection montre la diversité de ces cultures des îles : chambranle de maison cérémonielle kanake (Nouvelle-Calédonie) ; fougères sculptées des îles Banks (Vanuatu), grande sculpture masculine de l'île Malo (Vanuatu) ; aérienne effigie malagane de Nouvelle-Irlande, achetée aux héritiers d'André Breton ; reliquaire ramen-

de la baie de Geelvink (Iran Jaya) par l'expédition Duperrey (1824) ; statuette nukoro (îles Carolines) donnée par Georges-Henri Rivière au Musée de l'homme en 1933 ; statuette tiki des îles Marquises acquise par le Louvre en 1851 ; figure d'un dieu en vannerie, collectée à Hawaï avant 1796, peut-être par la troisième expédition Cook ; tête monumentale de l'île de Pâques, don du gouvernement chilien au Musée de l'homme en 1935...

SURPRISES AMÉRICAINES

Les surprises viendront peut-être des Amériques, dont on soupçonne mal les richesses : pectoral tolimala, d'or, de cuivre et d'argent, prêté par la Colombie ; siège cérémoniel taïno (Saint-Domingue) qui passe pour être l'une des quatorze pièces offertes à Bartolomé Colomb (le fils de Christophe) par Anacaona, cacique d'Hispaniola, en 1494 ; sculpture de Chupicuaro (Mexique), devenue le fétiche du musée du quai Branly ; grand personnage de pierre verte, de Teotihuacan, acheté pour l'ouverture du pavillon des Sessions ; les trois statuettes mayas de terre cuite sont

entrées dans les collections du Musée de l'homme avant la fin du XIX^e siècle ; comme ce Quetzalcoatl aztèque, exposé à Paris dès 1878.

Le masque à transformation kwakiutl (Colombie-Britannique) est passé entre les mains de Claude Lévi-Strauss. Les deux formidables masques esquimaux ont appartenu à André Breton. Alors que la grande ogresse kwakiutl (Colombie-Britannique), un pilier de maison, appartenait à Max Ernst avant qu'il en fasse don au Musée de l'homme. La forte présence des collections des surréalistes et de leurs amis n'est pas un hasard. Julien Graçq évoque à propos de ce goût une attirance pour « un monde entièrement magique, c'est-à-dire où s'établit une résonance, un unisson où sautent les barrières de la conscience individuelle ». C'est là que la salle d'interprétation qui clôt le circuit de la visite sera utile. Elle donne au public les moyens d'accéder aux univers, aux rites, aux croyances qui ont permis l'élaboration de ces formes.

E. de R.

Rendez-vous et lectures

● **Adresse.** Pavillon des Sessions, porte des Lions, palais du Louvre, quai des Tuileries, Paris 1^{er}. M^o Tuileries, Palais-Royal. Tél. : 01-40-20-51-51. Du mercredi au lundi, de 9 heures à 18 heures. Entrée (couplée avec le ticket du musée) avant 15 heures : 45 F (6,85 €). Après 15 heures et le dimanche : 26 F (3,96 €). Portes ouvertes les 15 et 16 avril, ouverture le 19 avril.

● **Livres.** *Sculptures, Afrique, Asie, Océanie, Amériques*, RMN/musée du quai Branly, 480 p., 340 F (51,83 €) : une somme publiée sous la direction de Jacques Kerchache, avec des études de Pascal Mongne, Marie Mauzé, Sylviane Jacquemin et Jean-Louis Paudrat. Et de copieuses notices pour accompagner chacune des pièces du pavillon des Sessions, soigneusement reproduites ; *Arts premiers, le temps de la*

reconnaissance, de Marine Degli et Marie Mauzé, RMN/Découvertes Gallimard, 160 p., 84 F (12,8 €).

● **Revue.** « Techne ». *Cultures du monde*, n°11, 128 p., 150 F (22,87 €). Les méthodes de l'examen et de l'analyse scientifique utilisées pour les arts occidentaux ont été appliquées pour la première fois aux pièces du pavillon des Sessions. La revue du Centre de recherche et de restauration des musées de France/CNRS en publie les résultats avec des commentaires ; *Télérama*, « Les arts premiers entrent au Louvre », numéro spécial, sous la direction de Michel Daubert, 100 p., 47 F (7,17 €) : le musée imaginé de quelques artistes : JMG Le Clézio, Eduardo Manet, Alain Kirili, Daniel Humair et François Bouillon.



Jacques Kerchache, un autodidacte devenu la bête noire des ethnologues.

Jacques Kerchache, globe-trotter et tête chercheuse

A LE VOIR, quelques jours avant l'inauguration du pavillon des Sessions, on dirait qu'il va s'envoler. Filiforme, la barbe rase, les yeux abrités derrière des lu-

PORTRAIT

Il a su convaincre Jacques Chirac lors d'une rencontre à l'île Maurice

nettes rondes, il parcourt les salles à grandes enjambées, un téléphone cellulaire à la main, un curieux couvre-chef, qui tient du béret et de la casquette, vissé sur la tête. Sa voix est plus inaudible que jamais. On a presque envie de communiquer par gestes avec lui.

Jacques Kerchache, ce ludion asthmatique, est le maître d'œuvre d'un projet qui semblait impossible il y a quelques années encore : faire entrer l'art des « sauvages » au Louvre. C'est chose faite avec le soutien explicite de Jacques Chirac, qu'il a su convaincre au hasard d'une rencontre à l'île Maurice. La première manifestation concrète de cette complicité entre celui qui n'était encore que maire de Paris et un expert-marchand et collectionneur à la réputation sulfureuse fut une exposition au Petit Palais. Celle-ci était consacrée aux Taïnos, une population qui occupait les Grandes Antilles au moment de l'arrivée de Christophe Colomb. Quelques décennies plus tard, il ne restait rien de cette civilisation dont Jacques Kerchache était allé débusquer les vestiges dans des musées, outre-Atlantique. Une quête facilitée par sa connaissance quasi encyclopédique dans ce domaine des collections publiques et privées du monde entier. « *Quand il vient ici*, explique Ruben Morante, directeur du Musée de Jalapa (Mexique), *j'ai l'impression qu'il connaît mieux que moi cet établissement* ».

Inutile de dire que cette assurance, doublée d'une certaine fâcheuse, irrite les spécialistes. A commencer par les ethnologues patentés, pour qui il est une vraie bête noire. Sa culture glanée par des chemins buissonniers, ses opinions abruptes, ses manières parfois cas-

santes n'arrangent pas les relations que ces hommes de science entretiennent avec ce « monsieur je-sais-tout ». Même si beaucoup reconnaissent la qualité de son œil impitoyable. Un regard aiguisé au cours de longs voyages, tout autour de la planète.

Longtemps, Jacques Kerchache fut un inlassable globe-trotter qui revenait à Paris les yeux pleins d'images mais aussi la hotte pleine d'objets. Butin à vendre, disent ses ennemis. Kerchache, un collectionneur ? Un marchand plutôt, sinon un trafiquant ou même un pillard. N'a-t-il pas connu la prison au Gabon ? Ces étiquettes aimablement collées sur le dos le blessent plus qu'il ne veut le montrer. Certes, il a vécu de la vente et du courtage des objets d'art, mais il n'est pas le premier. Et c'est oublier aussi les ouvrages qu'il a publiés, les expositions qu'il a organisées.

Né à Rouen d'une famille modeste, en 1942, il a dix-huit ans et tout juste son bac en poche quand il ouvre une minuscule galerie, rue des Beaux-Arts à Paris. L'amitié d'un poète, Max-Pol Fouchet, est pour beaucoup dans cette aventure. Là, il expose quelques jeunes artistes dont il a fait la connaissance à Montparnasse : Malaval, Pol Bury, Soto, Sam Szafran et beaucoup d'autres qui sont restés inconnus. Il montre aussi quelques pièces « exotiques », presque toujours accompagnées d'un catalogue, comme s'il s'agissait d'arts occidentaux.

COINCÉ À LA DOUANE

Puis le marchand d'art Daniel Cordier le met en rapport avec Francis Fabre, président de la compagnie d'aviation UTA, qui va l'envoyer aux quatre coins du monde collecter de l'artisanat de qualité. Jacques Kerchache aiguise son œil, apprend à négocier et commence à jouer à saute-mouton avec les latitudes et les longitudes. Pendant trente ans, il ne va pas cesser de parcourir le globe.

En 1965, il découvre l'Afrique, qu'il ne connaissait que par le marché aux puces de Saint-Ouen. C'est un choc. Il rapporte de ce premier voyage des reliquaires mahongwé trouvés, dit-il, au fond d'un puits où des missionnaires les avaient jetés. Il les expose en France avec un catalogue dont la

préface est signée Claude Roy. Ce qui ne l'empêche pas, de retour au Gabon, de se faire coincer à la douane : il avait « oublié » de déclarer les reliquaires. Après quelques jours à l'ombre, et après avoir payé les taxes à l'exportation, il est relâché. Mais cet épisode va longtemps nourrir sa légende noire. Pourtant, il retournera souvent en Afrique, notamment au Nigeria, où il s'initie au vaudou des Yorubas. En 1988, la reconnaissance commence à venir : il publie avec Jean-Louis Paudrat et Lucien Stephan un gros livre savant consacré à *L'Art africain*, aux éditions Mazenod. Une belle somme.

DES COUPS SOUS UN PARAPLUIE

Mais son ambition est ailleurs. Son rêve, depuis toujours, est de faire entrer les arts de ces sociétés sans écriture au Musée du Louvre. En 1990, il publie dans *Libération* un manifeste en ce sens accompagné de cent cinquante signatures d'artistes. Sans résultat. Plus tard, quand le projet d'un futur musée dédié aux « arts premiers » – un mauvais titre – sera annoncé par Jacques Chirac, avec une antenne au Louvre, les passions vont se déchainer à nouveau. Jacques Kerchache deviendra, notamment pour les représentants du Musée de l'homme, dépossédés, et les conservateurs du Louvre, mis devant le fait accompli, une sorte d'incarnation du diable. De quoi se mêle ce marchand autodidacte, expert autoproclamé, vénal et fripon ? Kerchache, de plus en plus funambule, accuse les coups et poursuit son chemin sous le parapluie du président de la République.

Nommé conseiller scientifique au futur musée du quai Branly, ses relations ne sont pas toujours au beau fixe avec les autres membres de l'équipe. Cet irréaliste ne mesure pas toujours les enjeux politiques de la partie qui se joue. Son idée fixe, forcer l'entrée du plus grand musée du monde, est réalisée. Que demander de plus ? « *Je suis un citoyen de la société civile et j'apporte mon expérience de trente ans*, déclarait-il au Monde. *Ensuite, je m'en irai.* »

E. de R.

Jacques Chirac : « Un grand moment culturel et politique »

Nous publions quelques extraits du discours prononcé par le président de la République Jacques Chirac, inaugurant jeudi 13 avril les nouvelles salles du pavillon des Sessions au Musée du Louvre :



VERBATIM

« A l'issue de près d'un siècle de controverses et de débats passionnés, un art aux multiples facettes, aux multiples créations, aux multiples histoires, un art qualifié tour à tour de « primitif », de « primordial » selon les époques ou les exégètes, sans qu'aucun de ces termes approuvent de sa vérité, rejoint enfin et pour toujours les cimaises de notre plus prestigieuse musée. Pour la France, mais aussi pour de nombreux pays engagés dans cette belle aventure, c'est un

grand moment culturel, et par là même un grand moment politique. (...) La politique, c'est d'abord une vision du monde, un rapport au monde, un ensemble de choix. (...) A cette aune, le culturel est aussi signifiant que l'éducatif, l'économique, le social (...) »

« Longtemps, en effet, les arts non occidentaux, ceux qui étaient extérieurs au creuset indo-européen d'où sont issues nos propres cultures, sont entrés dans nos collections dans des circonstances douloureuses, sur fond de colonisation. (...) Peu à peu l'Occident a pris la mesure de la dimension culturelle de ces civilisations, dans toute sa diversité, sa complexité, sa richesse, une dimension longtemps occultée par l'arrogance et l'ethnocentrisme. »

« Le Louvre, emblème culturel, est bien le lieu d'une consécration symbolique. J'en veux pour preuve les réactions enthousiastes susci-

tées par le principe de cet avant-poste du quai Branly au Louvre, réactions que j'ai pu constater tout au long de mes déplacements à l'étranger, dans les pays représentés dans ces murs. (...) »

« Je me réjouis que les œuvres exposées dans cette salle des Sessions puissent être confrontées aux nombreuses formes d'expression artistiques présentes au Louvre. En cela, parce qu'il y a possibilité d'une mise en relation avec d'autres productions culturelles, ce lieu est un manifeste, porteur d'un message fort. Tant que le message aura besoin d'être transmis, tant que le Louvre sera pour le public le symbole de reconnaissance qu'il est aujourd'hui, ces salles rempliront une juste mission. »

« Le message est bien sûr d'autant plus fort que l'émotion est présente et le choc esthétique violent. (...) »

La Banque de France expose ses œuvres à Carnavalet

Coupures originales, machines à impression, documentaires télé : toute l'histoire des billets de banque, de la Révolution à l'euro

EN CES TEMPS de grandes commémorations, la Banque de France fête dignement son bicentenaire... et la disparition prochaine du franc. L'institut d'émission, en fonction depuis le Consulat de Napoléon Bonaparte, le 1^{er} ventôse de l'an VIII (20 février 1800), entend prouver qu'art et argent ne sont pas forcément antinomiques. Dédiée à « L'art du billet », l'exposition du Musée Carnavalet rappelle que la monnaie nationale, le franc, a survécu à toutes les guerres et à tous les changements de régime, certaines coupures ressemblant à de véritables toiles de maître.

Certes, il n'était pas bien difficile de faire mieux que les assignats. Monochromes et généralement laids, ces billets révolutionnaires furent émis de 1789 à 1796, et ressemblaient surtout à des étiquettes de bouteilles de vin, imprimés sur une seule face. Gagés sur le futur produit des biens privatisables, théoriquement gérés par la Caisse de l'extraordinaire, ils finirent immolés par le feu, pour cause d'hyperinflation.

Dès les premières années pourtant, la Banque de France jongla avec les soucis de l'esthétisme et de la sécurité. La couleur bleue, utilisée sur certains billets dès le milieu du XIX^e siècle, était plus douce que le noir, mais surtout difficile à contrefaire, au moment où la photographie prenait son envol.

La Banque fit appel à de grands artistes du moment, presque oubliés depuis, tel Paul Baudry (1828-1886), ami de l'architecte Charles Garnier. Elle introduisit la polychromie, en même temps qu'elle perfectionnait filigranes, strap (bande métallique discontinue), motifs à encre incolore, et autres garde-fous contre les contrefaçons.

Des anges ailés et autres per-

sonnages mythiques peu vêtus illustraient la plupart des billets. Des personnages africains illustraient les très belles coupures de la zone franc. Lors du passage de l'ancien au nouveau franc, en 1960, la Banque de France prit soin d'indiquer NF sur les nouveaux billets, afin de les distinguer des anciens, dont la valeur était devenue cent fois moindre.

ESTHÉTISME ET SÉCURITÉ

Ce mélange d'art et de sécurisation atteint son apogée à partir de 1993. Jouant sa « dernière gamme » à partir de 1993, la banque, par l'intermédiaire du peintre suisse Roger Pfund, fit figurer plusieurs symboles de la mémoire collective : l'éléphant dans le boa (encre à couleur changeante) du billet de 50 francs à l'emblème de Saint-Exupéry, la configuration atomique de Pierre et Marie Curie sur celui de 500 francs. Sur la coupure de 200 francs, le viaduc de Garabit, conçu par Gustave Eiffel, est clairement identifiable. Ce n'est plus le cas avec l'euro, dont les ponts européens, tel celui du Gard, sont simplement suggérés par l'ordinateur.

Le billet de 100 francs datant de 1997, à l'effigie de Paul Cézanne (1839-1906), marque aussi la fin de l'« école française du billet » célébrée au Musée Carnavalet. La production de 2,5 milliards de billets en euros a déjà commencé à Chamalières (Puy-de-Dôme).

Françoise Lazare

★ « L'Art du billet », Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3^e. Du mardi au dimanche, de 10 heures à 17 h 40. 35 F (5,35 €). Une exposition des pièces de monnaie d'Augustin Dupré (1748-1833), graveur général des monnaies de France, est aussi proposée jusqu'au 11 juin 2000.

DÉPÊCHES

■ CINÉMA : L'Irak produit à son tour un film sur la guerre du Golfe, réalisé par Abdel Salam al-Aazami. Il s'agit d'un épisode qui se serait déroulé les 25 et 26 février 1991, lors de l'offensive terrestre lancée par les alliés à la fin de la guerre, au cours duquel l'armée américaine aurait enseveli vivants des soldats irakiens dans leurs tranchées. Le tournage doit commencer dans la région de Habbaniyya, à 70 kilomètres à l'ouest de Bagdad, dans une région qui ressemble à la zone désertique où se serait produite la tragédie, et il devrait durer quarante-cinq jours. Faute de fonds et de moyens techniques, le cinéaste devra se contenter de tourner à l'aide d'une caméra vidéo, en disposant pour l'instant d'un budget estimé à 43 millions de dinars (22 000 dollars). Il s'agira du premier film irakien tourné sur la guerre du Golfe, alors que toutes les productions cinématographiques sont contrôlées par les autorités. - (AFP)

■ AUTRICHE : le pianiste d'origine hongroise Andras Schiff a annulé quatre concerts qu'il devait donner cet été en Autriche pour protester contre la participation au gouvernement à Vienne du parti d'extrême droite FPÖe, selon le quotidien hongrois *Népszabadsag* du 12 avril. Depuis 1984, l'artiste est un habitué du festival de la « Schubertiade » à Bregenz et il devait y participer en juin. Il avait déjà annulé un concert à l'ambassade d'Autriche à Washington.

■ EXPOSITION UNIVERSELLE : Les organisateurs de Hanovre (Allemagne) ont annoncé qu'ils avaient renoncé à attendre une participation des Etats-Unis, a indiqué, mardi 11 avril, Silke Schumacher, porte-parole de la manifestation qui ouvre le 1^{er} juin. Depuis 1994, le gouvernement américain n'est plus autorisé à financer sur le budget fédéral des opérations telles qu'un pavillon d'Exposition universelle. Or la collecte de fonds privés pour le pavillon, qui devait s'étendre sur quelque 600 mètres carrés et comporter une *main street* virtuelle retraçant l'histoire des Etats-Unis, pour un coût d'environ 10 millions de dollars, dans une version recalibrée au quart du projet initial, n'a pas donné les résultats escomptés.

www.nouvelobs.com

le nouvel
Observateur

**VAINCRE
LES
ALLERGIES**

**Les cent visages de l'ennemi
Les nouveaux traitements**

**MORT ET TRANSFIGURATION
DE BOURGUIBA**

par Jean Daniel

Le grand déballage de Jim Shaw

Le Musée d'art moderne de Genève présente une vision de l'univers pitoyable de l'« american way of beauty »

JIM SHAW, EVERYTHING MUST GO (1974-1999), Musée d'art moderne et contemporain, 10, rue des Vieux-Grenadiers, 1205 Genève. Tél. : 00-41-22-320-61-22. Jusqu'au 30 avril. Du mardi au dimanche, de 12 heures à 18 heures; mardi, jusqu'à 21 heures. Entrée, 9 FS. Catalogue, 130 p., 35 FS.

GENÈVE

de notre envoyé spécial

Il y a toujours de belles découvertes à faire à Genève, au Musée d'art moderne et contemporain (Mamco), un bâtiment atypique et vertical, que pilote Christian Bernard depuis son ouverture, en 1994. Ce dernier présente, à côté de la collection permanente, à côté du merveilleux atelier de Sarkis et des œuvres de Matta-Clark, des expositions temporaires ambitieuses.

L'impression est confirmée avec la rétrospective Jim Shaw, un artiste américain méconnu dont l'œuvre protéiforme et foisonnante occupe deux niveaux de cette ancienne usine des années 1930. Le titre va comme un gant à ce capharnaüm organisé : *Everything must go*. Tout doit disparaître. La référence au supermarché avant liquidation n'est pas anecdotique. Elle colle au principe même de ce travail, qui court sur vingt-cinq ans – série en cours – et qui malmène la stature de l'auteur et la notion d'œuvre, son aura, sa valeur marchande.

Comment appréhender Jim Shaw ? Ce ne sont pas des peintures, pas des photos, pas des dessins, pas des sculptures, pas des installations. C'est un peu tout cela. Cette œuvre relève de l'inventaire, de la répétition et de la duplication. Elle a donc besoin de place, doit être présentée en masse et doit être va-

riée pour que l'offre, enrichie de textes descriptifs, puisse satisfaire le spectateur-client.

Le spectateur justement est à la fois en terrain connu et étranger. Chaque pièce est imprégnée de la culture populaire américaine dans laquelle a grandi Jim Shaw, et dont on peut dire qu'elle est pitoyable. C'est aussi notre culture tant on se rapproche de ce qui est devenu un standard occidental de notre environnement et de nos modes de consommation. Le mauvais goût, le kitsch, l'anti-esthétisme, le vulgaire sont convoqués dans le monde encyclopédique de Jim Shaw : médiocres bandes dessinées, publicités, séries B, portraits de tout style, objets manufacturés, affiches, icônes et images en tout genre, produits télévisés, sont repris et détournés par l'artiste qui arrive à provoquer un sentiment d'écoeurement.

FASCINATION ET AMBIGUÏTÉ

Représentant de la contre-culture américaine, Jim Shaw est sans doute lui-même écoeuré par les multiples représentations du pouvoir américain et par la façon dont ce dernier domine le monde. Mais son propos va bien au-delà d'une dénonciation d'un système que l'on pourrait trouver ambigu, puisqu'elle n'exclut pas la fascination.

L'œuvre est en effet plus complexe. Pour preuve, les *Thrift Store Paintings*, « collection de 174 tableaux achetés dans des magasins de seconde main, marchés aux puces ou brocantes », entassés dans une seule pièce. Jim Shaw collectionne depuis toujours des peintures – portraits, paysages, nus, natures mortes, copies de Dali ou de Magritte – réalisés par des amateurs le plus souvent anonymes. Il est fréquent d'en trouver, à l'unité, dans un appartement chic, comme un objet dérisoire à dé-



DIDIER L'HONOREY/CENTRE GEORGES-POMPIDOU

« Dream object », 1999.

crypter au second degré après un dîner arrosé. Il n'y a pas de second degré chez Jim Shaw. Ce dernier achète méthodiquement ces peintures comme il a collectionné les romans à l'eau de rose et les livres de poche.

L'accumulation donne du sens à une collection qui pourrait être anecdotique ou cynique. Jim Shaw détient 350 de ces tableaux peints par d'autres, qui sont régulièrement présentés dans des lieux de l'art contemporain. On peut y voir un échantillon représentatif – genre sondage à des fins sociologiques – de l'environnement visuel des Américains, de leurs désirs et obsessions, goûts et couleurs. Manque un élément : la sexualité. Sujet tabou aux Etats-Unis ou indice biographique ? C'est là que le travail monte d'un cran. Tout l'intérêt de l'œuvre de Jim Shaw est d'être aussi une recherche sur l'inconscient et l'univers mental, le monde des rêves, la part de terreur et de frustration qu'il y a chez le citoyen américain en général, et chez Jim Shaw en particulier.

Le point commun qui donne de la

cohérence à ces objets disparates est d'ailleurs leur part d'incertitude, leur ouverture, la multiplicité des lectures, leur ambiguïté. Une série de Jim Shaw le confirme, ce qu'il appelle des *Dream Drawings* (1992-1999). A savoir la traduction en images et en mots de ses rêves.

Jim Shaw est sans doute le seul artiste à avoir exploré fortement ses rêves pour en faire des œuvres. Il y en a 140 au Mamco, qui se répandent au mur comme des visions mi-réalistes, mi-poétiques et qui viennent s'ajouter à des œuvres plus spectaculaires et plus facilement lisibles, comme ce couloir de totems indiens, ces visages déformés de Ronald Reagan ou de John Kennedy. Se profile un artiste anxieux, introverti, qui conserve dans des caisses des milliers de créations dont il n'était sans doute pas certain qu'elles ressortent un jour, jusqu'au déballage du Mamco. A Genève, Jim Shaw se dévoile et dévoile l'Amérique. Rien ne devrait l'inciter à arrêter.

Michel Guerrin

Cecilia Bartoli, olympienne, au Châtelet

La cantatrice italienne dirigée par William Christie

ANTONIO VIVALDI : Concerto grosso en ré mineur, opus 3 n° 11, « In furore iustissimae irae », motet pour soprano, deux violons, alto et basse RV 626, Concerto en fa majeur pour flautino RV 312, deux airs extraits de Juditha triumphans (« Umbrae carae, aurae adoratae », « Armatae face, et angibus »). **GEORGE FREDERIC HAENDEL : trois airs extraits de Il Trionfo del Tempo e del Disinganno (« Un leggiadro giovinetto », « Come nembro, che fugge co vento », « Lascia la spina, cogli la rosa »).** **Concerto grosso en sol mineur opus 6 n° 6, un air extrait de La Resurrezione (« Disserratevi, o porte d'Averno »), avec Cecilia Bartoli (mezzo-soprano), Les Arts florissants, William Christie (direction). Théâtre du Châtelet, le 12 avril à 20 h**

Tout le monde avait le même tuyau : le tiercé Bartoli-Christie-Arts florissants était donné gagnant. La mise restait modeste, entre 50 et 350 F. Sur la page de garde du programme, en filigrane, le beau visage sérieux de Cecilia ; en seconde de couverture, le profil concentré de William, l'orbe des mains bénissant

l'orchestre. Certains pourtant râlaient de ce que le nombre de concert soit une telle place, de ce que les sept interventions de Cecilia parussent tenir la portion congrue. La rareté de ses récitals avait aiguisé au plus haut point les appétits.

Le premier concerto de Vivaldi fut écouté dans les délices préméditées de ce qui allait suivre : un motet et une superbe robe parme. Déjà l'orchestre tourbillonnait en unissons furieux. La voix faisait gronder et jaillir, tonner et crépiter les accents d'un courroux sans mesure. Le timbre prenait des teintes acier, les rafales vous projetaient comme fétus. Certains aigus, cependant, points d'aboutissement de ce merveilleux geyser vocalique, manquaient un peu de rondeur, d'ouverture et de projection. « Fais-moi pleurer, mon Jésus bien-aimé, et mes larmes reconforteront mon cœur » : la seconde aria est une merveille de masochisme religieux. Pianissimi qui tuent, douces insupportables, Cecilia Bartoli et ses béatitudes d'amante pâmée. Sublime indiscrétion... Allons bon, la machine de guerre de l'Alleluia nous remettra sur pieds.

Second concerto, cette fois pour le flautino. Une drôle de petite flûte, vive et joyeuse, que Sébastien Marq

maîtrise comme un beau diable. Au point que notre grand Bill de Buffalo en esquissait quelque pas de faune dansant. Car s'il y a un hic, c'est bien l'absence de « nunc » de l'orchestre : monterait-il en graine ? Cela sonne poli et policé, un style que l'on pourrait paradoxalement nommer classique baroque.

AIRS DE SOMMEIL HEUREUX

Juditha triumphans : deux airs aux antipodes pour le serviteur d'Holopherne. L'un, tout de moelleux – Holopherne s'est assoupi en compagnie de Judith –, appartient à la catégorie des « airs de sommeil heureux ». L'autre – découverte d'Holopherne décapité et désir de vengeance – est tout hérissé de pics et de fureur. Frémissant d'une rage impuissante, Cecilia prend ses marques comme pour une course d'élan, avant de porter le fer, le feu et le sang. Bientôt, la salle tout entière est prête au combat. Entracte.

Avec Haendel, la dérive expressive des continents Bartoli et Christie va s'accroissant. Dans *Il Trionfo del Tempo e del Disinganno*, le chant, libre et délié, bouleversant d'intimité et de puissance extatique, semble retenu au propre comme au figuré par un orchestre somme toute assez plat et

en convives fantômes. Odile Cohen et Erika Vandeleet, qui jouent les deux sœurs, sont très fortes, et Jean Le Scouarnec, leur frère, fracassant. Le Théâtre du Ranelagh n'est pas un théâtre, mais un grenier aux trésors où vous vous retrouvez enfant (les parents vous l'ont défendu). Un soir pas du tout comme les autres, vous voyez !

Michel Cournot

★ **Déjeuner chez Wittgenstein**, de Thomas Bernhard. Mise en scène Guy-Pierre Couleau. Avec Odile Cohen, Erika Vandeleet, Jean Le Scouarnec. Théâtre le Ranelagh. 5, rue des Vignes, 75116, Paris. Tél. : 01-42-88-64-44. M° La Muette ou Boulaivilliers. Du mardi au samedi à 19 heures. Dimanche 15 heures. Durée 1 h 40. Places 150 F.

SORTIR

PARIS

Gilles Jobin

Pour la première fois Gilles Jobin est à Paris. Après *A+B=X* présenté à Montpellier-Danse 99, et *Braïdance*, une création inédite en France, ce n'est pas avec un travail de compagnie que le chorégraphe suisse décide de se produire, mais avec une performance sur la lumière et l'illusion : *Macrocosm*, dans laquelle la danseuse Nuria De Ulibarri lui donne la réplique. Signalons que Sylvain Prunnec, à son tour, dansera *Topo* le 20 avril à 20 h 30.

Fondation Cartier pour l'art contemporain, 261, boulevard Raspail, 14°. M° Raspail. Le 13, 20 h 30. Tél. : 01-42-18-56-72. 30 F (réservation indispensable).

Rock et valse

Grand maître des danses de salon, Christian Dubar invite à découvrir au cours d'un trajet initiatique rock et valse. Venir avec son ou sa partenaire est vivement recommandé. Trois heures de démonstration où histoire et pratique se mêlent. Christian Dubar est toujours responsable de l'Institut de formation en danses de société de Toulouse.

Centre national de la danse, 9, rue Geoffroy-l'Asnier, 4°. M° Saint-Paul. Les 13, 14 et 15, 19 heures.

Tél. : 01-42-74-06-44. 25 F.

René Urtreger Trio

Le pianiste du quintet mythique de Mille Davis pour *Ascenseur pour l'échafaud* (1959) commence à se lasser qu'on le considère uniquement comme « le » pianiste de l'Ascenseur. On le comprend : René Urtreger vaut infiniment mieux que cette réputation. C'est

un pianiste de savoir, d'élégance et de grande capacité, fort représentatif d'un des styles les plus complexes à jouer et les plus agréables à entendre. L'annonce d'une soirée guidée par ses mains et sa tête, avec de solides partenaires à la basse (Yves Torchinsky) et à la batterie (Eric Dervieu) est mieux qu'une bonne nouvelle : c'est une heureuse attente.

Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, 1^{er}. M° Châtelet. Les 14 et 15, 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

The Dubliners

Formés en 1962, The Dubliners méritent le titre de groupe historique de la musique irlandaise. Celle, chaleureuse et conviviale, qui se joue dans les pubs et dont ils se sont faits les ambassadeurs emblématiques à travers la planète. Ils n'avaient pas joué à Paris depuis 1991.

La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, 18°. M° Pigalle. Le 14, 19 h 30. Tél. : 01-49-25-89-99. De 140 F à 180 F.

Taraf de Haïdouks

Après le succès de sa série de concerts à l'Européen en janvier, revoici, pour un soir, la joyeuse bande de Taraf de Haïdouks, avec ses élan de vie, ses voix brûlées par l'alcool de prune, ses virtuoses enflammés. Le groupe tzigane le plus célèbre de Roumanie, héros du film de Tony Gatlif, *Latcho Drom*, faiseurs de bal magnifiques, jouent sur scène comme s'ils étaient dans n'importe quelle fête de village, naturels et décontractés.

Casino de Paris, 16, rue de Clichy, 9°. M° Trinité. Le 14, 20 h 30. Tél. : 01-49-95-99-99. 120 F.

(Publicité)

→ 19 AVRIL - 27 MAI 2000

DOM JUAN

Molière / Brigitte Jaques

avec Pascal Bekkar, Vincent Bonillo, Anne Caillère, Dominique Gubser, Fred Landenberg, Redjep Mitrovitsa, François Nadin, Julie Recoing, Jean-Louis Richard, Bruno Sermonne

ODEON
THEATRE DE L'EUROPE
France Inter → 01 44 41 36 36

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Opération jupons

de Blake Edwards, avec Cary Grant, Tony Curtis. Américain, 1959, (2 h 04). *Grand Action*, 5, rue des Ecoles, Paris 5°. M° Cardinal-Lemoine. Tél. : 01-43-29-44-40. 32 F et 42 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

VERNISSAGES

Varian Fry à Marseille, 1940-1941 Les Artistes et l'exil Mona Bismarck Foundation, 34, avenue de New York, Paris 16°. M° Trocadéro. Tél. : 01-47-23-38-88. De 10 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche, lundi et fêtes. Du 14 avril au 3 juin. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. **Orchestre philharmonique du Luxembourg** Œuvres de Bussotti et Respighi. Sarah Léonard (soprano), Ian Caley (ténor), Sylvano Bussotti (récitant), Giacomo Agazzini (violon), Hans-Jürgen Gerung (guitare), Arturo Tamayo (direction). *Maison de Radio-France*, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16°. M° Passy. Le 14, 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 50 F.

Emmanuel Bex, Glenn Ferris, Simont Goubert *Sunset*, 60, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M° Châtelet. Les 14 et 15, 20 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F. **Sylvain Luc, Stéphane Belmondo** *Au Duc des Lombards*, 42, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M° Châtelet. Les 14 et 15, 21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

Staël Quartet

7 Lézards, 10, rue des Rosiers, Paris 4°. M° Saint-Paul. Le 14, 21 h 30. Tél. : 01-48-87-08-97. 70 F. **Sophie Agnel, Paul Rogers** *Instants chavirés*, 7, rue Richard-Lenoir, 93 Montreuil. M° Robespierre. Le 14, 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. 80 F.

Rosa la Rouge

Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9°. M° Pigalle. Le 14, 20 heures. Tél. : 01-44-92-77-66. De 60 F à 80 F.

Les Caramels fous

Une trentaine d'artistes dans une comédie musicale intitulée *La Belle au bois dormant*.

Le Trianon, 80, boulevard Rochechouart, Paris 18°. M° Anvers. Les 14 et 15, 20 h 30. Tél. : 01-44-92-78-05. 150 F.

Media Zouk Party avec Ali, Georges Decimus, Kaysha, Admiral Cim, Denise, Edith Lefel, Guy Al MC, JMC, Karbone, Karamel, Laura, Leila Chicot, les Daltons, LND, Luc Léandry et Magic System. *Zénith*, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19°. M° Porte-de-Pantin. Les 14 et 15, 20 heures. Tél. : 01-42-08-60-00. **Ernesto « Tito » Puentes** *New Morning*, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10°. M° Château-d'Eau. Les 14 et 15, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. 110 F.

ANNULATIONS

Le Centre Georges-Pompidou annule les représentations de *Zéphyro*, un scénario théâtral de Sylvie Nayral, prévu les 14, 15 et 16 avril. Tél. : 01-44-78-12-33.

RÉSERVATIONS

Lou Reed *Olympia*, 28, boulevard des Capucines, Paris 9°. Le 13 mai, 20 heures. Tél. : 01-47-42-25-49. De 203 F à 330 F. **Dikès** *L'Européen*, 5, rue Biot, Paris 17°. Du 16 au 26 mai, 20 h 30. Tél. : 01-43-87-97-13. 132 F.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS	
21.30 et 23.00 Thema. Sexe : les hommes et les femmes sont-ils encore faits pour vivre ensemble ?	Arte
22.05 Fonte des glaciers, réchauffement de la Terre.	Forum
MAGAZINES	
19.00 Nulle part ailleurs. Invités : William Boyd, Pierpoljak.	Canal +
19.30 et 0.00 Rive droite, rive gauche.	Paris Première
21.30 L'Invité de PLS. Invité : Thierry Levy	LCI
20.05 Temps présent. Sale temps pour les géants du tabac.	TSR
20.50 Envoyé spécial. Football : l'état de siège. Pigeons : les rats du ciel. P.S. L'Amour sur Internet.	France 2
21.05 Victimes d'attentats, le choc, et après ?	Forum
23.05 Prise directe. En direct de Dijon. Violences routières.	France 3
23.20 Le Club. Danièle Thompson.	Ciné Classics
23.20 et 0.15 Aventures.	Odyssée
23.45 Lucy, Ramsès et Cie.	Histoire
0.15 Saga-Cités. Sous les toits de Paris.	France 3
DOCUMENTAIRES	
19.15 Kon Tiki.	Histoire

Fr Monde TELEVISION

FRANCE 2	
20.50 Envoyé spécial. Parmi les sujets proposés ce soir, <i>Football : l'état de siège</i> , de Philippe Visseyras et Régis Mathe, qui dresse un état des lieux du hooliganisme européen. La violence est-elle une fatalité dans le football moderne ? A quelques semaines d'un championnat d'Europe des nations placé sous haute surveillance, l'enquête des reporters montre que le combat n'est pas encore gagné.	

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBAT	
21.05 De l'ado à l'adulte.	Forum
22.05 Décision politique et démocratie.	Forum
23.05 Hermann Hesse et le roman initiatique.	Forum
MAGAZINES	
14.30 La Cinquième rencontre... Famille, école : L'avenir de l'université en France.	La Cinquième
17.00 Les Lumières du music-hall. Maurice Chevalier. Il était une fois.	Paris Première
17.30 et 20.15 , 23.00 Le Journal de l'histoire.	Histoire
19.00 Nulle part ailleurs. Invités : Jim Harrison ; Jim Fergus ; Soren Prevost.	Canal +
19.00 Tracks. No respect : A la « nippomania ». Tribal : Vidéo-activistes. Dream : Cesaria Evora. Vibration : BD virtuelle. Backstage : Go-go music. Future : L'encrage numérique. Live : Saïan Supa Crew.	Arte
19.30 Rive droite, rive gauche. Best of.	Paris Première
20.05 C'est la vie. Le coma : la vie suspendue.	TSR
20.55 Les Enfants de la télé. Spéciale femmes.	TF 1
20.55 Thalassa. Escalade en Nouvelle-Zélande.	France 3
21.00 Recto Verso. Bernard-Henri Lévy.	Paris Première
21.10 Lignes de front. La Sierra Leone.	LCI
21.30 L'Invité de PLS.	LCI
22.15 Fous d'humour. L'humour anglais.	TV 5
22.20 Faut pas rêver. Mali : l'hôpital des nomades. France : Saint-Julien, cité du gant. Italie : Les magiciens des couleurs.	France 3
23.00 Bouillon de culture. Des couples dans la tourmente de l'histoire. Invités : Juliette Binoche, Christine Daure-Serfaty, Patrice Leconte, Nadia Matoub, Alain Vucondelat.	France 2
23.10 Sans aucun doute. Ma vie est un enfer.	TF 1
23.35 T'as pas une idée ? Hubert de Givenchy.	Canal Jimmy
DOCUMENTAIRES	
18.00 L'Actors Studio. Gene Wilder.	Paris Première
18.30 Le Monde des animaux. Les Phacochères.	La Cinquième
19.10 Le Long Eté de Hermann Hesse.	Planète

FRANCE 2	
20.50 Envoyé spécial. Parmi les sujets proposés ce soir, <i>Football : l'état de siège</i> , de Philippe Visseyras et Régis Mathe, qui dresse un état des lieux du hooliganisme européen. La violence est-elle une fatalité dans le football moderne ? A quelques semaines d'un championnat d'Europe des nations placé sous haute surveillance, l'enquête des reporters montre que le combat n'est pas encore gagné.	

Fr Monde TELEVISION

FRANCE 2	
20.50 Envoyé spécial. Parmi les sujets proposés ce soir, <i>Football : l'état de siège</i> , de Philippe Visseyras et Régis Mathe, qui dresse un état des lieux du hooliganisme européen. La violence est-elle une fatalité dans le football moderne ? A quelques semaines d'un championnat d'Europe des nations placé sous haute surveillance, l'enquête des reporters montre que le combat n'est pas encore gagné.	

MUSIQUE	
21.00 Boris Godounov. Muzzik	
22.30 Gershwin - Bernstein. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Sir Simon Rattle.	Paris Première
0.15 Jazz at the Smithsonian. Benny Carter.	Muzzik M 6
1.10 Ben Harper. 1999.	

TÉLÉFILMS	
20.30 La Route à l'envers. Chantal Picault.	Festival
22.10 Alerte rouge. Gilles Katz [1 et 2/2].	Festival
22.15 Maria Vandamme. Jacques Ertaud [2/4].	TV 5
22.40 Dangereuse rencontre. Robert Lewis. O.	TF 1

COURTS MÉTRAGES	
1.00 Un bon filic. O. Marchal.	13 ^{ème} RUE

SÉRIES	
20.50 Stargate SG-1. Diplomatie. O. Héritage. O.	M 6
20.55 Une femme d'honneur. Mémoire perdue.	TF 1
22.35 The Crow, Stairway to Heaven. Les enfants du Millénum. O.	M 6
22.50 Le Caméléon. Troubles mentaux (v.o.). O. Le cercle (v.o.). O.	Série Club
0.20 Chapeau melon et bottes de cuir. Voyage sans retour. O.	M 6

FILMS

18.20 Le Mirage de la vie. Douglas Sirk (Etats-Unis, 1958, 130 min) O.	Ciné Cinémas 1
19.35 Force majeure. Pierre Jolivet (France, 1988, 80 min) O.	Cinéfaz
20.30 La Féline. Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 75 min) O.	Ciné Classics
20.40 Vivre au paradis. Bourlem Guedj (France, 1999, 95 min) O.	Canal +
20.55 Ace Ventura en Afrique. Steve Oedekerk (Etats-Unis, 1995, 95 min).	France 3
21.00 Sérénade à trois. Ernst Lubitsch (EU, 1933, N., v.o., 90 min).	Paris Première
21.00 Boris Godounov. Andrzej Zulawski (France, 1989, 120 min).	Muzzik
21.05 Ragtime. Milos Forman (Etats-Unis, 1981, v.o., 155 min) O.	Cinécité
22.35 Kika. Pedro Almodovar (Fr. - Esp., 1993, v.o., 110 min) O.	Cinéfaz
22.40 Arizona Junior. Joel Coen (Etats-Unis, 1987, v.o., 95 min) O.	Canal Jimmy
23.35 La Légende du Saint-Buveur. Ermanno Olmi (France - Italie, 1988, 115 min) O.	Cinéstar 1



23.45 Le Mensonge de Nina Petrovna. Hanns Schwarz. Avec Brigitte Helm, Ekkehard Arendt (All., muet, 1929, N., 100 min).	Arte
23.55 Merci la vie. Bertrand Blier (France, 1991, 115 min) O.	Canal + Vert
1.20 Key Largo. John Huston (EU, 1948, N., v.o., 100 min) O.	Cinécité
3.50 Carrie au bal du diable. Brian De Palma (Etats-Unis, 1976, 95 min) O.	Cinéfaz

FRANCE 2

13.45 L'Air de Paris. Marcel Carné (Fr. - It., 1954, N., 110 min).	Festival
13.50 La Gitane. Philippe de Broca (France, 1985, 90 min) O.	Cinéstar 2
14.15 The Silver Cord. John Cromwell. Avec Irène Dunne, Joel Mc Crea (EU, 1933, N., v.o., 80 min) O.	Ciné Classics
14.20 La Loi du désir. Pedro Almodovar (Espagne, 1986, v.o., 105 min) O.	Cinéfaz
14.25 Box of Moonlight. Tom DiCillo (Etats-Unis, 1997, 110 min) O.	Ciné Cinémas 2
14.35 En quatrième vitesse. Robert Aldrich (Etats-Unis, 1955, N., v.o., 105 min) O.	Cinécité
14.40 La Caravane de feu. Burt Kennedy (Etats-Unis, 1967, 100 min) O.	Ciné Cinémas 1
17.05 La Féline. Jacques Tourneur (EU, 1942, N., v.o., 75 min) O.	Ciné Classics
20.30 La Foire aux illusions. Henry King (Etats-Unis, 1933, N., v.o., 100 min) O.	Ciné Classics
21.00 Une vraie blonde. Tom DiCillo (Etats-Unis, 1998, 105 min) O.	Ciné Cinémas 1
21.00 Chronique d'une mort annoncée. Francesco Rosi (Fr. - It., 1986, 110 min) O.	Ciné Cinémas 2
22.10 La Maison de la 92 ^e rue. Henry Hathaway (EU, 1945, N., v.o., 90 min) O.	Ciné Classics



18.10 Mannix. L'homme d'ailleurs.	13 ^{ème} RUE
19.30 Les Brigades du Tigre.	Festival
20.45 Twin Peaks. Episode n° 9 O.	Série Club
20.50 P.J. Non-assistance à personne en danger.	France 2
21.10 Dharma & Greg. Law and Disorder (v.o.). O.	Téva
21.45 Avocats et associés. Prise dans la toile. O.	France 2
22.25 L'Homme invisible. Episode pilote.	13 ^{ème} RUE
22.35 X-Files, l'intégrale. [1 et 2/2]. Emily. O.	M 6
0.20 The Practice. Le sens du devoir. O.	M 6
1.20 Les Soprano. La balance (v.o.). O.	Canal Jimmy
22.35 Basquiat. Julian Schnabel. Avec Courtney Love, Jeffrey Wright (EU, 1996, v.o., 105 min) O.	Ciné Cinémas 3
22.45 Dédée d'Anvers. Yves Allégret (France, 1947, N., 85 min) O.	Cinécité
23.40 Jeune et innocent. Alfred Hitchcock (GB, 1937, N., v.o., 80 min) O.	Ciné Classics
0.05 Kairat. Darejan Omirbaev (Kazakhstan, 1991, v.o., 65 min).	Arte
0.10 Le Grand Sommeil. Howard Hawks (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 115 min) O.	Cinécité
0.30 Le Bal des vampires. Roman Polanski (GB, 1967, v.o., 105 min) O.	Ciné Cinémas 1

SÉRIES	
18.10 Mannix. L'homme d'ailleurs.	13 ^{ème} RUE
19.30 Les Brigades du Tigre.	Festival
20.45 Twin Peaks. Episode n° 9 O.	Série Club
20.50 P.J. Non-assistance à personne en danger.	France 2
21.10 Dharma & Greg. Law and Disorder (v.o.). O.	Téva
21.45 Avocats et associés. Prise dans la toile. O.	France 2
22.25 L'Homme invisible. Episode pilote.	13 ^{ème} RUE
22.35 X-Files, l'intégrale. [1 et 2/2]. Emily. O.	M 6
0.20 The Practice. Le sens du devoir. O.	M 6
1.20 Les Soprano. La balance (v.o.). O.	Canal Jimmy

tourner sur le chantier tout en apportant une aide financière. Sans contrepartie ni droit de regard, assure Cati Couteau (INA), qui a coproduit ce documentaire avec Thierry Garrel (Arte). C'est important à noter, car le film montre des conditions de travail effroyables. Néanmoins, le cinéaste a évité le piège du misérabilisme comme celui de l'accusation. Un film lumineux, avec des moments de poésie intense et de tendresse ineffable. Un film qui soulève tous les paradoxes de la mondialisation.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1	
17.35 Sunset Beach.	
18.25 Exclusif.	
19.05 Le Bigdil.	
20.00 Journal, Tiercé, Météo.	
20.55 Une femme d'honneur. Série. Mémoire perdue.	
22.40 Made in America. Dangereuse rencontre. Téléfilm. Robert Lewis O.	
0.20 Culture !	

FRANCE 2	
17.00 Des chiffres et des lettres.	
17.30 Un livre, des livres.	
17.35 Nash Bridges.	
18.20 Face caméra.	
18.45 Friends.	
19.15 Qui est qui ?	
19.50 Un gars, une fille.	
20.00 Journal, Météo, Point route.	
20.50 Stargate SG-1. Diplomatie. O. Héritage. O.	
23.05 Le Battant. Film. Alain Delon. O.	
1.10 Journal, Météo.	

FRANCE 3	
18.20 Questions pour un champion.	
18.48 Un livre, un jour.	
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.	
20.05 Fa si la danser.	
20.35 Tout le sport.	
20.55 Ace Ventura en Afrique. Film. Steve Oedekerk.	
22.30 Météo, Soir 3.	
23.05 Prise directe.	
0.15 Saga-Cités. Sous les toits de Paris.	

FRANCE 3	
18.20 Questions pour un champion.	
18.48 Un livre, un jour.	
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.	
20.05 Fa si la danser.	
20.35 Tout le sport.	
20.55 Ace Ventura en Afrique. Film. Steve Oedekerk.	
22.30 Météo, Soir 3.	
23.05 Prise directe.	
0.15 Saga-Cités. Sous les toits de Paris.	

FRANCE 3	
18.20 Questions pour un champion.	
18.48 Un livre, un jour.	
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.	
20.05 Fa si la danser.	
20.35 Tout le sport.	
20.55 Ace Ventura en Afrique. Film. Steve Oedekerk.	
22.30 Météo, Soir 3.	
23.05 Prise directe.	
0.15 Saga-Cités. Sous les toits de Paris.	

FRANCE 3	
18.20 Questions pour un champion.	
18.48 Un livre, un jour.	
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.	
20.05 Fa si la danser.	
20.35 Tout le sport.	
20.55 Ace Ventura en Afrique. Film. Steve Oedekerk.	
22.30 Météo, Soir 3.	
23.05 Prise directe.	
0.15 Saga-Cités. Sous les toits de Paris.	

FRANCE 3	
18.20 Questions pour un champion.	
18.48 Un livre, un jour.	
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.	
20.05 Fa si la danser.	
20.35 Tout le sport.	
20.55 Ace Ventura en Afrique. Film. Steve Oedekerk.	
22.30 Météo, Soir 3.	
23.05 Prise directe.	
0.15 Saga-Cités. Sous les toits de Paris.	

FRANCE 3	
18.20 Questions pour un champion.	
18.48 Un livre, un jour.	
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.	
20.05 Fa si la danser.	
20.35 Tout le sport.	
20.55 Ace Ventura en Afrique. Film. Steve Oedekerk.	
22.30 Météo, Soir 3.	
23.05 Prise directe.	
0.15 Saga-Cités. Sous les toits de Paris.	

FRANCE 3	
18.20 Questions pour un champion.	
18.48 Un livre, un jour.	
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.	
20.05 Fa si la danser.	
20.35 Tout le sport.	
20.55 Ace Ventura en Afrique. Film. Steve Oedekerk.	
22.30 Météo, Soir 3.	
23.05 Prise directe.	
0.15 Saga-Cités. Sous les toits de Paris.	

FRANCE 3

FRANCE 3	
18.20 Questions pour un champion.	
18.48 Un livre, un jour.	
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.	
20.05 Fa si la danser.	
20.35 Tout le sport.	
20.55 Ace Ventura en Afrique. Film. Steve Oedekerk.	
22.30 Météo, Soir 3.	
23.05 Prise directe.	
0.15 Saga-Cités. Sous les toits de Paris.	

FRANCE 3	
18.20 Questions pour un champion.	
18.48 Un livre, un jour.	
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.	
20.05 Fa si la danser.	
20.35 Tout le sport.	
20.55 Ace Ventura en Afrique. Film. Steve Oedekerk.	
22.30 Météo, Soir 3.	
23.05 Prise directe.	
0.15 Saga-Cités. Sous les toits de Paris.	

FRANCE 3	
18.20 Questions pour un champion.	
18.48 Un livre, un jour.	
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.	
20.05 Fa si la danser.	
20.35 Tout le sport.	
20.55 Ace Ventura en Afrique. Film. Steve Oedekerk.	
22.30 Météo, Soir 3.	
23.05 Prise directe.	
0.15 Saga-Cités. Sous les toits de Paris.	

FRANCE 3	
18.20 Questions pour un champion.	
18.48 Un livre, un jour.	
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.	
20.05 Fa si la danser.	
20.35 Tout le sport.	
20.55 Ace Ventura en Afrique. Film. Steve Oedekerk.	
22.30 Météo, Soir 3.	
23.05 Prise directe.	
0.15 Saga-Cités. Sous les toits de Paris.	

FRANCE 3	
18.20 Questions pour un champion.	

La gloire du Calaisien

par Pierre Georges

CE QUI INQUIÈTE dans cette histoire qui ressemble par trop à un conte de football, c'est que nous n'allons plus y couper. Calais, Calais, Calais. Matin, midi et soir ! Calais ceci, Calais cela. Et vous, M. le maire, qu'en pensez-vous ? Et vous, M. le curé ? Et vous M. le chef pimpon des pompiers ? Et vous M. l'estimable tennancier du non moins estimable estaminet ?

Dans la déferlante de presse qui s'annonce et menace, tout Calaisien en âge de s'exprimer, même bête, même enrôlé, sera sommé de s'expliquer sur le prodigieux mystère et l'immense gloire qu'il y a à être calaisien aujourd'hui. Et fier de l'être.

Tenez, ce matin même, à l'aube ou presque, nous fûmes en délégation, et robe de bure morale par souci du cliché, présenter nos hommages respectueux à un Calaisien de l'intérieur, un infiltré rédactionnel, un agent de l'invincible armada sang et or. Que fit-il, le bougre, à part mine d'avoir le triomphe modeste ? Rien, si ce n'est d'accueillir la compagnie d'un définitif « Et alors ! ». Puis, ensuite, de farfouiller dans une improbable serviette, probablement achetée jadis au grand bazar central de la ville. D'en extirper une carte postale jaunie, la rue Royale détruite par les bombardements alliés. De préciser que la maison familiale avait été là, à droite, là précisément où les bombes n'avaient rien laissé. Et de dire, comme cela en passant : « Quatre générations de Calaisiens, monsieur ! »

C'est tout ! La gloire des siens était devenue définitivement sienne. Et la Coupe de France n'était pas sa cousine, en fou de football déjà prêt, avec fifre et mirliton, à faire mouvement vers

le très régional stade de France (Pas-De-Saint-Denis). Ah ! joueurs de Calais, braves cœurs ! Si vous saviez en quel état vous nous l'avez mis et laissé notre papiche, vieille bête du folklore interne !

Et si vous saviez quel plaisir suave, toujours renouvelé, nous avons tous pris à voir, enfin, les plus faibles culbuter les plus forts. Ou alors, comme au cirque, les tigres boulotter le dompteur. Ou encore, comme au jardin d'enfants, Guignol rosser la maréchessée bordelaise. C'était improbable, impossible même : une équipe amateur, d'amateurs en finale de la Coupe de France ! Aussi impossible que de voir le soleil, pris d'une folle envie de surprendre, se lever à l'ouest de Calais. Et presque impossible que de voir, et cela s'est vu pourtant, une actrice d'occasion obtenir le Prix d'interprétation à Cannes.

Tous les joueurs amateurs de France l'ont rêvé un jour. Les joueurs de Calais l'ont fait ! On dira que voilà bien de l'emballage pour ce qui n'est, après tout, que du football. Erreur, ce n'était pas que du football. Ou pas seulement. Mais la chute fracassante d'une loi d'airain, économique et tintinnabulante, du plus riche devant le plus pauvre, du plus doué devant le plus courageux. A osé, ce n'était pas que du sport, mais la révolte et le triomphe inouïs des gueux et des sans-grade, des amateurs, football le dimanche, établi le lundi. Au quatrième sous-sol du football français, aux mines de l'amateurisme, il s'est trouvée une bande de lascars, increvables et inconscients, joyeux et solidaires, pour déclarer et gagner la lutte des classes. Révolutionnaire, non ? Ou, alors, calaisien !

« Affaire de Perpignan » : le dopage toucherait les cyclistes professionnels

Les filières passeraient par les Pays-Bas et la Belgique

L'ENQUÊTE sur la nouvelle affaire de trafic de produits dopants, liée au cyclisme, prend désormais une dimension nationale (*Le Monde* du 8 avril). Après avoir perquisitionné au domicile de coureurs, en activité ou retirés du peloton, de médecins et de pharmaciens dans les régions de Narbonne (Aude), Montélimar (Drôme) et Saint-Jean-de-Bourneville (Isère), les enquêteurs de la brigade de recherche de gendarmerie de Céret (Pyrénées-Orientales), à l'origine de l'affaire, devaient procéder à de nouvelles investigations dans la région Rhône-Alpes et autour de Bordeaux (Gironde).

Elles viseraient toujours le milieu cycliste. Un médecin intervenant auprès d'une équipe professionnelle serait concerné. Jeudi 13 avril, un nouvel acteur a été placé en garde à vue. Camillo Corcetti, ancien cycliste de Bourgoin-Jallieu (Isère) soupçonné d'effectuer des transports de produits dopants entre la Belgique et la France, devait être déferé devant le juge dans les 24 heures.

Pot belge - cocktail stupéfiant

contenant des amphétamines, de la caféine, des antalgiques, de l'héroïne et de la cocaïne - et érythropoïétine (EPO) : les ingrédients habituels de la panoplie du dopage cycliste nourrissent une instruction vivement menée par le juge perpignannais Francis Boyer. Treize personnes ont été mises en examen pour « usage, acquisition, cession et détention de produits stupéfiants, faux et usage de faux ». Sept d'entre elles sont actuellement incarcérées dont trois anciens coureurs professionnels : Thierry Laurent (Festina), Jérôme Laveur-Pedoux (Home Market) et Eric Magnin (RMO).

POTS BELGES ET EPO

L'enquête pourrait bientôt conduire les hommes de la brigade de Céret au-delà des frontières de l'Hexagone, vers la Belgique et les Pays-Bas. Selon nos informations, l'un des suspects, Thierry Laurent, se fournissait en pots belges et en EPO auprès d'un soigneur d'une équipe cycliste hollandaise. Les deux hommes avaient pour habitude de se retrouver régulièrement à Paris. Thierry Laurent, au domi-

cile duquel des ordonnances et des produits illicites ont été saisis, a par ailleurs reconnu devant le juge et les gendarmes avoir monnayé une centaine de pots, à 1 400 francs le pot pour un bénéfice de 400 francs par unité. Jusqu'il y a environ huit mois, Thierry Laurent comptait parmi ses principaux clients Jérôme Laveur-Pedoux. Mais depuis, un différend ayant opposé les deux hommes, Jérôme Laveur-Pedoux se serait tourné vers un autre fournisseur, coureur professionnel employé par une formation belge.

Toujours selon nos informations, cette filière n'approvisionnait pas le seul secteur amateur. Des coureurs professionnels français de renom se seraient également procurés des pots belges et EPO auprès de ces sources. Cette affaire présente de nombreuses similitudes avec celle instruite à Poitiers depuis le mois de juin 1998 qui avait conduit les enquêteurs sur une piste polonaise (*Le Monde* du 3 décembre 1998).

Yves Bordenave

Algérie : RSF demande la levée des restrictions pour la presse

ALGER. Reporters sans frontières (RSF) a demandé, mercredi 12 avril, aux autorités algériennes de lever les restrictions toujours imposées à la presse, un an après l'élection à la présidence d'Abdelaziz Bouteflika. Invitée par le gouvernement à effectuer - ainsi que trois autres organisations non gouvernementales - une mission d'observation en Algérie, l'association considère que la liberté de la presse y « reste précaire ».

VERSION OFFICIELLE

Elle souligne que les journalistes algériens et étrangers ne peuvent effectuer « aucune enquête sérieuse » sur les attentats qui se poursuivent dans le pays en dépit des tentatives du président visant à la réconciliation nationale. « La plupart des quotidiens algériens prennent la version officielle et attribuent tous les assassinats aux groupes islamistes », écrit RSF. L'association estime également que « l'audiovisuel reste totalement contrôlé par l'Etat » et que les radios et télévisions « continuent de relayer la propagande du régime ». - (Reuters.)

Hormone de croissance contaminée : nouvelle plainte pour « fraude »

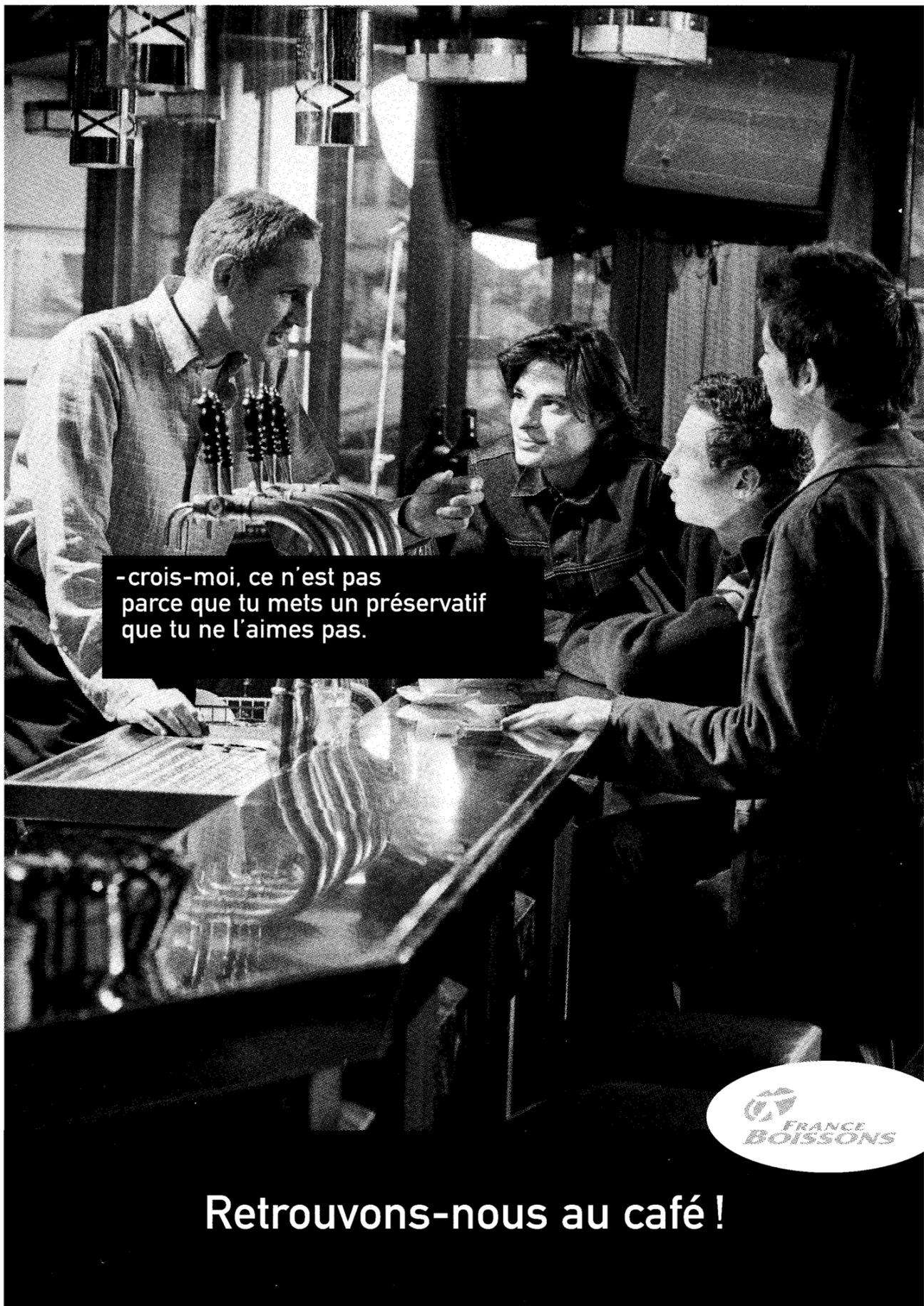
L'ASSOCIATION des victimes de l'hormone de croissance (AVHC) a annoncé, jeudi 13 avril, qu'elle allait déposer plainte pour « fraude sur la qualité substantielle du produit » dans le cadre de l'affaire de l'hormone de croissance contaminée. Révélée en 1992 (*Le Monde* du 7 février 1992), cette affaire concerne l'administration, dans les années 1980, d'une hormone de croissance dite « extractive » fabriquée à partir d'hypophysés prélevées sur des cadavres. On devait découvrir, quelques années plus tard que certains des enfants ayant reçu ce traitement souffraient de la maladie incurable de Creutzfeldt-Jakob, cette affection ayant été transmise à partir d'un prion pathologique présent dans certains lots de cette hormone.

Selon les responsables de cette association, les résultats d'une commission rogatoire réalisée dans le cadre de l'instruction menée par Marie-Odile Bertella-Geffroy a établi que plus de 600 patients ont été traités avec un lot d'une hormone de croissance dans lequel la présence anormale d'un marqueur de tumeur cancéreuse (antigène carcino-embryonnaire ou ACE) avait été détectée dès 1985. « Ce lot 85029 aurait dû a priori être écarté de la distribution et rappelé, nous a déclaré Jeanne Goerrián, présidente de l'AVHC. Les laboratoires de l'Institut Pasteur de Paris et de la pharmacie centrale des hôpitaux,

chargés respectivement de la préparation et de la distribution de cette hormone n'ont pas attendu les résultats des tests effectués à Lyon, et, une fois ces résultats parvenus le 16 avril 1985, n'ont pas décidé d'organiser le rappel des flacons de ce lot ». Selon Mme Goerrián, soixante - quatorze personnes ayant reçu de l'hormone de croissance ont déjà été atteintes par la maladie de Creutzfeldt-Jakob, ce bilan étant en constante évolution.

« La courbe des décès ne ralentit pas depuis 1991. Le dernier décès, celui d'un jeune de 24 ans, date du mois dernier explique-t-elle. Une enquête préliminaire a été ouverte après ce nouvel élément mais nous tenons impérativement à ce qu'elle puisse aller jusqu'au bout et que toute la vérité soit faite sur ce nouveau dossier. Nous ne savons pas quels sont les six cents enfants qui ont été traités par ce lot d'hormone et nous ne savons pas s'ils sont exposés au risque de développer une affection cancéreuse et, si oui, laquelle. Nous avons besoin de transparence. » On estime à environ 2 300 le nombre des patients ayant reçu des injections d'hormone de croissance extractive entre 1960 et 1988 et à près d'un millier ceux qui ont été traités pendant la période considérée comme la plus à risque, soit entre janvier 1984 et juillet 1985.

Jean-Yves Nau



-crois-moi, ce n'est pas parce que tu mets un préservatif que tu ne l'aimes pas.

FRANCE BOISSONS

Retrouvons-nous au café !

DÉPÊCHES

■ IRAN : le procès de 13 juifs iraniens accusés d'atteinte à la sécurité du pays et d'espionnage au profit d'Israël et des Etats-Unis a commencé à huis clos jeudi 13 avril au tribunal révolutionnaire de Chiraz (Sud). L'avocat Ismaël Nasser, porte-parole de la défense, a annoncé qu'une demande de report du procès a été formulée afin de disposer du temps nécessaire pour examiner les dossiers. Il a indiqué n'avoir pas pu voir ses clients « en privé », sans présence policière. « Il y a eu des aveux d'espionnage », mais « nous ne savons pas comment ils ont été obtenus, s'il y a eu des pressions », a-t-il dit. - (AFP)

■ ISRAËL : la Cour suprême a statué mercredi 12 avril que l'armée ne pouvait détenir des prisonniers libanais comme une monnaie d'échange pour obtenir la libération de soldats israéliens et a ordonné la libération de huit d'entre eux. Le chef d'état-major israélien, le général Shaoul Mofaz, a affirmé qu'il se plierait à la décision de la Cour. - (AFP)